

**A usage officiel**

**CCNM(2001)1**



Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

**20-Jun-2001**

**Français - Or. Anglais**

**CENTRE POUR LA COOPERATION AVEC LES NON-MEMBRES**

**CCNM(2001)1  
A usage officiel**

**CCNM 2001 PROGRAMME INTEGRE DES ACTIVITES**

**JT00109875**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format

**Français - Or. Anglais**

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	
LISTE DES ACTIVITÉS DU CCNM.....	7
<b>I. LES FORUMS MONDIAUX DE L'OCDE.....</b>	<b>11</b>
I.A. FORUM MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	11
I.B. FORUM MONDIAL SUR L'ÉCONOMIE DU SAVOIR .....	14
I.B.1 BIOTECHNOLOGIE.....	14
I.B.2 COMMERCE ÉLECTRONIQUE.....	17
I.C. FORUM MONDIAL SUR LA GOUVERNANCE.....	23
I.D. FORUM MONDIAL SUR LA FISCALITÉ.....	25
I.E. FORUM MONDIAL SUR LES ÉCHANGES .....	27
I.F. FORUM MONDIAL SUR L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL .....	29
I.G. FORUM MONDIAL SUR L'AGRICULTURE.....	30
I.H. FORUM MONDIAL SUR LA CONCURRENCE .....	31
<b>II. PROGRAMMES RÉGIONAUX ET PAR PAYS.....</b>	<b>33</b>
II A. EUROPE ET ASIE CENTRALE.....	33
II.A.1 Programme commun pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale.....	33
II.A.2 Programme régional pour les pays baltes.....	49
II.A.3 Programme régional pour l'Europe du Sud-Est.....	61
II.A.4 Programme relatif à la Russie .....	68
II B. ASIE .....	82
II.B.1 Programme pour les économies émergentes d'Asie .....	82
II.B.2 Programme relatif à la Chine .....	96
II.C. AMÉRIQUE DU SUD .....	109
II.C.1 Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud.....	109
II.C.2 Programme relatif au Brésil .....	115
II.D. TRAVAUX EXPLORATOIRES DANS D'AUTRES RÉGIONS .....	119
II.D.1 AFRIQUE DU SUD.....	119
<b>III. PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS.....</b>	<b>121</b>

**TABLE DES MATIÈRES (suite)****ANNEXES**

	Page
1. Abréviations .....	125
2. Liste des points de contact du CCNM .....	128
3. Calendrier des activités CCNM, janvier-décembre 2001, répertoriées par programme.....	154

**ENCADRÉS**

1. Architecture du Programme de travail du CCNM, 2001-2002.....	6
2. Le Programme SIGMA .....	43



## INTRODUCTION<sup>1</sup>

Le *Programme intégré* donne des informations détaillées sur les *Activités* du Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM) prévues pour 2001. Le Centre a pour mission de promouvoir et de coordonner la coopération et le dialogue sur les politiques à suivre entre l'OCDE et les pays non-membres. Il veille à ce que le dialogue reste pertinent, efficace et tourné vers l'avenir, et qu'il serve d'ancrage aux relations qu'entretient l'OCDE avec les économies non-membres. Le CCNM réunit des responsables de la réforme de pays du monde entier afin qu'ils mettent en commun leur expérience de l'action gouvernementale et leurs analyses de façon à contribuer à promouvoir une croissance économique et un développement social durables à l'échelle mondiale. Le CCNM travaille sous la supervision globale du Comité chargé de la coopération avec les non-membres, organe intergouvernemental subsidiaire du Conseil. L'OCDE entretient actuellement des liens de coopération avec quelque 70 économies non-membres.

Assurant la supervision et veillant à la cohérence de plus de 120 activités, le CCNM suit et analyse l'évolution des économies non-membres, et adapte les activités de coopération de l'Organisation en conséquence. Les programmes du CCNM couvrent les principaux domaines d'action des gouvernements dans lesquels l'OCDE dispose de compétences et qui présentent un intérêt mutuel pour les Membres et les non-membres. Ces travaux s'appuient sur ceux que l'OCDE effectue avec les pays Membres. Programmes et activités sont menés essentiellement par le personnel du CCNM en poste au sein des directions spécialisées de l'ensemble de l'Organisation, ce qui permet d'assurer le même niveau de qualité aux travaux menés avec les Membres et avec les non-membres.

Les travaux s'inscrivent dans une nouvelle architecture, décrite dans l'encadré ci-après, qui est destinée à leur donner une structure plus cohérente et à maintenir l'équilibre géographique des programmes.

Les Forums mondiaux de l'OCDE constituent le premier axe du programme. Ils couvrent un ensemble d'initiatives et de réseaux de dialogue portant sur des thèmes précis et regroupant des participants du monde entier, et suffisamment souples pour leur permettre d'évoluer en fonction des circonstances. Ils traitent de questions prioritaires auxquelles on ne peut espérer trouver de solutions au niveau de pays ou de régions considérés isolément. Un dialogue mutuellement bénéfique sur ces questions entre les pays Membres et les économies non-membres concernées partout dans le monde est essentiel pour progresser sur la voie de solutions. Les Forums portent sur les huit thèmes suivants : 1) le développement durable ; 2) l'économie du savoir, y compris la biotechnologie et le commerce électronique ; 3) la gouvernance, y compris l'administration électronique, la réforme de la réglementation, le gouvernement d'entreprise et la lutte contre la corruption ; 4) la fiscalité ; 5) les échanges ; 6) l'investissement international ; 7) l'agriculture ; et 8) la politique de la concurrence.

Le deuxième axe, que constituent les Programmes régionaux et les programmes par pays, est organisé autour de trois grandes régions : l'Europe et l'Asie centrale, l'Asie, et l'Amérique du Sud. Chaque région fait l'objet d'un programme régional et, dans certains cas, infra-régional (comme le Programme régional pour les pays baltes et le Programme régional pour l'Europe du Sud-Est), et chaque région fait

---

1. Ce document se veut un outil d'information sur les activités prévues. Les descriptions qu'il contient sont provisoires et ne constituent pas un état définitif des travaux à entreprendre.

également l'objet d'un programme par pays (Brésil, Chine et Russie). En fonction des ressources supplémentaires disponibles sous forme de contributions volontaires, des travaux exploratoires peuvent être entrepris dans d'autres régions pour faire face à des problèmes nouveaux.

Une troisième section décrit les Partenariats de l'OCDE. Le CCNM contribue pour beaucoup à promouvoir et à suivre l'évolution et la mise en œuvre des partenariats de l'OCDE avec d'autres organisations. Il veille à la transparence des initiatives en cours et permet de centraliser les bonnes pratiques recensées dans la zone de l'OCDE en ce qui concerne la coopération avec d'autres organisations.

Encadré 1. **Architecture du Programme de travail du CCNM, 2001-2002**

***Axe I. Forums mondiaux de l'OCDE***

- A. Développement durable
- B. Économie du savoir
  - 1. Biotechnologie
  - 2. Commerce électronique
- C. Gouvernance
- D. Fiscalité
- E. Échanges
- F. Investissement international
- G. Agriculture
- H. Concurrence

***Axe II. Programmes régionaux et par pays***

- A. *Europe et Asie centrale*
  - 1. Programme commun pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale
  - 2. Programme régional pour les pays baltes
  - 3. Programme régional pour l'Europe du Sud-Est
  - 4. Programme relatif à la Russie
- B. *Asie*
  - 1. Programme pour les économies émergentes d'Asie
  - 2. Programme relatif à la Chine
- C. *Amérique du Sud*
  - 1. Programme pour les économies émergentes d'Amérique du Sud
  - 2. Programme relatif au Brésil
- D. *Travaux exploratoires dans d'autres régions*

***Le Programme de travail du CCNM comporte également des partenariats avec d'autres organisations et les statuts d'observateur.***

LISTE DES ACTIVITÉS DU CCNM<sup>2</sup>**I. LE FORUMS MONDIAUX DE L'OCDE****I.A. Développement durable**

I.A.1 Associer les non-membres au projet horizontal de développement durable de l'OCDE

I.A.2 Préparation de la Conférence mondiale sur le développement durable et contributions

**I.B. Économie du savoir**I.B.1 *Biotechnologie* (activité nouvelle, Directions chefs de file : AGR/ENV/STI)

I.B.1.1 La biotechnologie dans le secteur agro-alimentaire (activité nouvelle, AGR)

I.B.1.2 Biotechnologie moderne – Harmonisation de l'évaluation de la réglementation (activité nouvelle, ENV)

I.B.1.3 Science du vivant et biotechnologie (activité nouvelle, DSTI)

I.B.1.4V Biotechnologie et développement durable (activité nouvelle, DSTI)

I.B.2 *Commerce électronique* (en cours, Direction chef de file : DSTI)

I.B.2.1 Forum pour les économies de marché émergentes « OCDE-Doubaï 2001 » sur le commerce électronique et suite à donner (en cours, DSTI)

I.B.2.2 Fiscalité et commerce électronique (en cours, DAFPE)

I.B.2.3 Programmes de développement destinés à lutter contre le fossé numérique (activité nouvelle, DCD)

I.B.2.4V Le commerce électronique au service du développement (activité nouvelle, Centre de développement)

I.B.2.5 Économie du savoir : Indicateurs de la science et de la technologie : établissement de méthodes et de statistiques (en cours, DSTI)

I.B.2.6 Économie du savoir : Indicateurs de l'éducation (en cours, DEELSA)

I.B.2.7 Forum sur les politiques à suivre pour utiliser le savoir au service du développement (en cours, DSTI)

I.B.2.8V Économie du savoir : Forum global pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED) (en cours, DAFPE)

**I.C. Gouvernance**

I.C.1 Troisième Forum mondial : Réinventer l'administration : l'administration électronique (activité nouvelle, PUMA)

I.C.2 Réglementation et qualité de la réglementation (activité nouvelle, PUMA)

I.C.3 Gouvernement d'entreprise

I.C.4 Lutte contre la corruption (activité nouvelle, DAFPE)

**I.D. Fiscalité**

I.D.1 Conception et mise en œuvre de la politique fiscale (en cours, DAFPE)

**I.E. Échanges**

I.E.1 Questions de politique commerciale : dimensions sociale, environnementale et de la concurrence (en cours, ECH)

I.E.2 Questions liées aux échanges et au développement dans les pays non-membres (activité nouvelle, ECH)

I.E.3 Mise en place de systèmes de financement des crédits à l'exportation (en cours, ECH)

**I.F. Investissement international**

I.F.1 Investissement direct international et mondialisation (en cours, DAFPE)

I.F.2 Aspects environnementaux de l'investissement direct international (en cours, DAFPE, ENV)

**I.G. Agriculture**

I.G.1 Forum mondial : Analyse des politiques agricoles et dialogue (en cours, AGR)

**I.H. Concurrence**

I.H.1 Intégration économique mondiale et politique de la concurrence (en cours, DAFPE)

2. Il est à noter que toutes les activités dont la cote est suivie d'un "V" sont celles dont la mise en œuvre dépend entièrement de contributions volontaires.

## II. PROGRAMMES RÉGIONAUX ET PAR PAYS

### II.A. EUROPE ET ASIE CENTRALE

#### II.A.1. *Programme commun pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale*

- II.A.1.1 Suivi économique (activité nouvelle, ECO)
- II.A.1.2 Évaluation des statistiques économiques (en cours, STD)
- II.A.1.3 Soutien à l'intégration des économies en transition (en cours, ECH) .
- II.A.1.4 Réforme du secteur financier, réforme des assurances et des retraites privées (en cours, DAFPE)
- II.A.1.5 Réforme de la publication de renseignements financiers, de la comptabilité et de l'audit (en cours, DAFPE)
- II.A.1.6 Gouvernement d'entreprise dans les économies en transition d'Eurasie (en cours, DAFPE)
- II.A.1.7 Forum des économies en transition pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED des économies en transition) (en cours, DAFPE)
- II.A.1.8 Réseau anti-corruption au service des économies en transition (en cours, CCNM, DAFPE/PUMA, SIGMA, ECH)
- II.A.1.9V Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion : Programme SIGMA (en cours, SIGMA/PUMA)
- II.A.1.10V Groupe d'étude chargé de la mise en œuvre du Programme d'action environnementale pour l'Europe centrale et orientale (en cours, ENV)
- II.A.1.11 Institut commun de Vienne (ICV) – Séminaire sur la politique de la concurrence (en cours, DAFPE)
- II.A.1.12 Institut commun de Vienne (ICV) – Séminaire sur la modélisation fiscale (en cours, DAFPE)
- II.A.1.13 Institut commun de Vienne (ICV) – Modules de politique sociale (deux sessions) (en cours, DEELSA)
- II.A.1.14 Institut commun de Vienne (ICV) – Séminaire sur la mise en œuvre de dispositifs d'aide sociale (en cours, DEELSA)
- II.A.1.15V Initiative centre-européenne (ICE) – Agglomération d'entreprises et réseaux (activité nouvelle, TDS)
- II.A.1.16V Ukraine: Examen des politiques agricoles (activité nouvelle, AGR)
- II.A.1.17V Forum pour l'Ukraine sur l'investissement et le développement des entreprises (activité nouvelle, DAFPE)

#### II.A.2. *Programme régional pour les pays baltes*

- II.A.2.1V Statistiques macro-économiques (en cours, STD)
- II.A.2.2V Statistiques de l'investissement direct étranger (en cours, DAFPE)
- II.A.2.3V Soutien à l'intégration des pays baltes dans le système commercial international (en cours, ECH)
- II.A.2.4V Réforme des marchés financiers (en cours, DAFPE)
- II.A.2.5V Réforme des assurances et des retraites (en cours, DAFPE)
- II.A.2.6V Politique en matière d'investissement direct étranger (en cours, DAFPE)
- II.A.2.7V Politique en matière de fiscalité (en cours, DAFPE)
- II.A.2.8V Politique de la concurrence (en cours, DAFPE)
- II.A.2.9V Coordination du programme et stages (en cours, CCNM)
- II.A.2.10V Programme balte pour l'intégrité (activité nouvelle, DAFPE)
- II.A.2.11V Examen de la politique sociale et du marché du travail (en cours, DEELSA)
- II.A.2.12V Examen des politiques de l'éducation (en cours, DEELSA)
- II.A.2.13V Forum pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises des pays baltes (FEED balte (en cours, DAFPE)
- II.A.2.14V Agriculture et pêche (en cours, AGR)

#### II.A.3. *Programme régional pour l'Europe du Sud-Est*

- II.A.3.1 Charte pour la réforme, l'investissement, l'intégrité et la croissance en Europe du Sud-Est (en cours, DAFPE)
- II.A.3.2 Initiative de lutte contre la corruption - DAFPE (en cours, DAFPE)
- II.A.3.3V Initiative de lutte contre la corruption - PUMA (en cours, PUMA)
- II.A.3.4 Suivi économique (en cours, ECO)
- II.A.3.5 Éducation et économie en Europe du Sud-Est (en cours, DEELSA)
- II.A.3.6V Politique environnementale en Europe du Sud-Est (activité nouvelle, ENV)
- II.A.3.7 Initiatives régionales dans le domaine de la gestion des affaires publiques (en cours, PUMA)
- II.A.3.8 Statistiques (en cours, STD)
- II.A.3.9V Suite de l'examen de 1997 des politiques sociales et du marché du travail en Slovaquie (en cours, DEELSA)
- II.A.3.10V Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion : Programme SIGMA (en cours, SIGMA/PUMA)

**II. PROGRAMMES RÉGIONAUX ET PAR PAYS (SUITE)****II.A.4. Programme relatif à la Russie**

- II.A.4.1 Étude économique de la Fédération de Russie (en cours, ECO)
- II.A.4.2 Évaluation et amélioration des statistiques économiques (en cours, STD)
- II.A.4.3 Consultants basés à Moscou (en cours, CCNM)
- II.A.4.4 Soutien à l'intégration de la Russie au système commercial international (en cours, ECH)
- II.A.4.5 Réforme du secteur des assurances et des régimes de retraites privées (en cours, DAFPE)
- II.A.4.6V Partenariats transnationaux pour le développement de l'entreprise et la promotion de l'investissement dans les régions du Nord-Ouest de la Fédération de Russie (en cours, DAFPE)
- II.A.4.7 Gouvernement d'entreprise en Russie (en cours, DAFPE)
- II.A.4.8.V Réforme de la réglementation en Russie (en cours, PUMA)
- II.A.4.9 Politiques d'investissement en Russie (en cours, DAFPE)
- II.A.4.10 Élaboration et application d'une politique de la concurrence (en cours, DAFPE)
- II.A.4.11 Experts invités (en cours, CCNM)
- II.A.4.12 Administration et gestion des affaires publiques (en cours, PUMA)
- II.A.4.13 Mettre en œuvre la réforme fiscale et renforcer l'administration fiscale en Russie (en cours, DAFPE)
- II.A.4.14 Coopération avec la Russie dans le domaine de l'environnement (en cours, ENV)
- II.A.4.15 Mise en valeur des ressources humaines dans la Fédération de Russie (en cours, DEELSA)
- II.A.4.16 Forum pour la Fédération de Russie sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED russe) (en cours, DAFPE)
- II.A.4.17V Lutte contre la corruption et intégrité économique dans la Fédération de Russie (en cours, DAFPE)
- II.A.4.18 Politique d'innovation en Russie (en cours, STI)

**II.B. ASIE****II.B.1. Programme pour les économies émergentes d'Asie**

- II.B.1.1 Suivi économique (activité nouvelle, ECO)
- II.B.1.2 Indicateurs macro-économiques pour les économies non-membres (en cours, STD)
- II.B.1.3 Gouvernement d'entreprise (en cours, DAFPE)
- II.B.1.4 Réforme du secteur financier et marchés de capitaux (en cours, DAFPE)
- II.B.1.5V Politique en matière d'investissement direct étranger (en cours, DAFPE)
- II.B.1.6 Régimes de faillite en Asie – Forum sur la réforme des faillites en Asie (FAIR) (en cours, DAFPE)
- II.B.1.7 Réforme des assurances et des retraites (en cours, DAFPE)
- II.B.1.8 Politique fiscale (en cours, DAFPE)
- II.B.1.9 Politique de la concurrence (en cours, DAFPE)
- II.B.1.10V Réforme de la réglementation (en cours, PUMA)
- II.B.1.11 Initiative de lutte contre la corruption dans la région Asie-Pacifique (activité nouvelle, DAFPE)
- II.B.1.12V Finances publiques en Indonésie (activité nouvelle, PUMA)
- II.B.1.13 Migrations internationales (en cours, DEELSA)
- II.B.1.14V Sécurité du revenu et filets de protection sociale (en cours, DEELSA)
- II.B.1.15V Évolution et enjeux dans le secteur agro-alimentaire (activité nouvelle, AGR)

**II.B.2. Programme relatif à la Chine**

- II.B.2.1 Suivi et analyse de la situation économique : Étude des enjeux sur le plan intérieur (en cours, ECO)
- II.B.2.2 Statistiques économiques : Étude des enjeux sur le plan intérieur (en cours, STD)
- II.B.2.3V Questions intéressant l'investissement direct étranger : Étude des enjeux sur le plan intérieur
- II.B.2.4V Entreprises d'État : Étude des enjeux sur le plan intérieur (en cours, DAFPE)
- II.B.2.5 Réforme du secteur financier et des assurances/retraites : Étude des enjeux sur le plan intérieur (en cours, DAFPE)
- II.B.2.6 Experts invités (en cours, CCNM)
- II.B.2.7 Conception et mise en œuvre de la politique de la concurrence : Étude des enjeux sur le plan intérieur (en cours, DAFPE)
- II.B.2.8 Mise en place d'un système fiscal efficace et amélioration des accords internationaux en matière fiscale (en cours, DAFPE)
- II.B.2.9V Procédure budgétaire et gestion financière (en cours, PUMA)
- II.B.2.10 Indicateurs et politiques de l'environnement en Chine (en cours, ENV)

## **II. PROGRAMMES RÉGIONAUX ET PAR PAYS (SUITE)**

### **II.B.2. Programme relatif à la Chine (SUITE)**

- II.B.2.11 Examen de la politique sociale et de la politique du marché du travail de la Chine, dans le contexte de la libéralisation des échanges et de l'investissement (activité nouvelle, DEELSA)
- II.B.2.12 Intégration de la Chine au système commercial international : les enjeux pour l'agriculture chinoise (en cours, AGR)
- II.B.2.13 Aspects industriels de la libéralisation des échanges et de l'investissement et de la réforme (activité nouvelle, DSTI)
- II.B.2.14V Enjeux pour l'action gouvernementale de la transition de la Chine vers une économie fondée sur le savoir (activité nouvelle, DSTI)

## **II.C. AMÉRIQUE DU SUD**

### **II.C.1. Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud**

- II.C.1.1V Suivi économique (en cours, ECO)
- II.C.1.2V Étude des facteurs de croissance économique à long terme et de convergence économique en Argentine, au Brésil et au Chili (activité nouvelle, ECO)
- II.C.1.3 Indicateurs macro-économiques (en cours, SDT)
- II.C.1.4 Réforme du secteur des assurances et développement de régimes privés de retraite (en cours, DAFPE)
- II.C.1.5V Table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Amérique latine (activité nouvelle, DAFPE)
- II.C.1.6V Initiative pour l'investissement en Amérique latine et dans le bassin des Caraïbes (activité nouvelle, DAFPE)
- II.C.1.7 Fiscalité (activité nouvelle, DAFPE)

### **II.C.2 Programme relatif au Brésil**

- II.C.2.1 Étude économique du Brésil (en cours, ECO)
- II.C.2.2 Réforme du marché des valeurs mobilières et gestion de la dette publique au Brésil (activité nouvelle, DAFPE)
- II.C.2.3V Réforme du secteur des assurances et des régimes privés de retraite
- II.C.2.3V Conception et mise en œuvre de la politique de la concurrence (en cours, DAFPE)
- II.C.2.5 Mise en œuvre de la réforme fiscale et amélioration de l'administration de l'impôt (en cours, DAFPE)

## **II.D. TRAVAUX EXPLORATOIRES DANS D'AUTRES RÉGIONS**

### **II.D.1. Afrique du Sud**

- II.D.1.1V Établissement et mise en œuvre d'une politique de la concurrence – Afrique du Sud (activité nouvelle, DAFPE)
- II.D.1.2V Dialogue entre l'OCDE et l'Afrique du Sud sur la gouvernance (activité nouvelle, PUMA)

## **III. PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS**

- III.1.1V Renforcement et suivi des partenariats avec d'autres organisations (activité nouvelle, CCNM)
- III.1.2V Promotion de nouveaux partenariats avec d'autres organisations (CCNM)

## I. LES FORUMS MONDIAUX DE L'OCDE

Les Forums mondiaux de l'OCDE constituent le premier axe des activités d'ouverture du CCNM aux non-membres. Ces Forums traitent de problèmes prioritaires de dimension mondiale, dont la solution ne peut être que planétaire. Ils abordent de fait des problèmes prioritaires auxquels on ne peut espérer trouver de remèdes au niveau de pays ou de régions considérés isolément. Un dialogue mutuellement bénéfique sur ces questions entre les pays Membres et les économies non-membres concernées partout dans le monde est donc essentiel pour progresser sur la voie de solutions.

En 2001, huit thèmes ont été retenus, après un rigoureux processus de sélection, à savoir : 1) le développement durable ; 2) l'économie du savoir, y compris la biotechnologie et le commerce électronique ; 3) la gouvernance ; 4) la fiscalité ; 5) les échanges ; 6) l'investissement international ; 7) l'agriculture ; et 8) la politique de la concurrence.

Chaque Forum s'articule autour d'un programme à moyen terme, axé sur les résultats, de structure souple de manière à pouvoir évoluer selon les circonstances. Le programme de travail correspondant peut porter sur la recherche et l'analyse, le dialogue sur les politiques à suivre, la constitution de réseaux, la tenue de réunions permettant d'échanger des informations et de faire avancer l'élaboration des politiques, la détermination des meilleures pratiques ou des options envisageables par les pouvoirs publics et, dans certains cas, la conclusion d'accords internationaux.

Les Forums mettent l'accent sur la continuité et la pérennité des résultats, tout en ayant pour but de mettre en place des réseaux stables et dynamiques de décideurs venant d'économies Membres et non-membres. Le dialogue sur les politiques à suivre autour de chaque thème se poursuit au travers de réunions informelles de responsables de haut niveau s'appuyant sur l'exploitation analytique de données comparables. La participation des économies non-membres diffère selon la question examinée.

Cinq des thèmes des Forums mondiaux portent sur des secteurs dans lesquels l'OCDE a acquis une expertise pluridisciplinaire : le développement durable, l'économie du savoir, la gouvernance, les échanges et l'investissement international.

Les Forums et les initiatives de dialogue qui en découlent sont mises en œuvre en synergie avec les programmes régionaux et par pays afin de garantir leur complémentarité.

\* \* \* \* \*

### I.A. FORUM MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour progresser sur la voie du développement durable, il est impératif que les initiatives d'une palette d'acteurs, au niveau tant national qu'international, intègrent des préoccupations d'ordre économique, environnemental et social. Le dialogue sur les politiques à suivre s'appuiera sur le projet horizontal sur le développement durable engagé par l'Organisation et sur les travaux analytiques en cours dans les directions et les organes subsidiaires de l'OCDE. Il sera centré sur des données de fond et une analyse rigoureuse des politiques présentant un intérêt mutuel pour les pays Membres et non-membres.

Le débat sur le développement durable s'étend au-delà des frontières des pays Membres de l'OCDE vers les pays en développement, en transition et émergents. C'est un phénomène révélateur de l'évolution du poids de l'activité économique du monde développé vers le monde en développement – la part du PIB mondial que représente la zone hors OCDE devant se hisser de 18 pour cent en 1995 à plus de 25 pour cent en 2020. La performance économique de l'OCDE et les tendances sur le plan de l'environnement mondial vont donc être de plus en plus influencées par les événements qui se produiront dans des pays non-membres de l'OCDE. Parmi les plus grands figurent le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. Il existe des liens étroits entre les priorités de développement économique des pays non-membres et de nombreux défis environnementaux et sociaux qui sont en arrière-plan du développement durable.

Le poids économique grandissant des non-membres et leur importance croissante dans la direction que prend l'évolution de l'environnement dans le monde exige une coopération internationale à l'appui du développement durable.

### **I.A.1 Associer les non-membres au projet horizontal de développement durable de l'OCDE**

#### *Objectifs :*

- Engager un dialogue sur les politiques à suivre avec les non-membres sur la base du projet horizontal de l'OCDE, en mettant l'accent sur une sélection de questions concrètes présentant un intérêt mutuel particulier ;
- Attirer l'attention sur les travaux entrepris au niveau politique – hauts fonctionnaires, y compris les Ministres de l'économie et des finances, les Ministres de l'environnement, des affaires sociales, du transport, de l'énergie, etc. – et sur la sensibilisation nécessaire de l'opinion pour rallier son soutien dans les économies Membres et non-membres ;
- Selon la décision du Conseil, inclure ce thème dans le Dialogue spécial avec les non-membres, organisé à l'occasion de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2001.

#### *Résultats :*

- Une première consultation avec quelques experts de pays non-membres pourrait se tenir à l'occasion du Forum 2001 de l'OCDE sur le thème *Développement durable et nouvelle économie* (14-16 mai 2001) ;
- Au second semestre de 2001, une réunion de consultation entre des pays Membres et un groupe élargi de non-membres pour échanger les analyses et les recommandations d'action proposées dans le rapport sur le projet de l'OCDE et favoriser leur diffusion et leur mise en œuvre.

*Résumé :* Envisager le progrès économique à travers le spectre du développement durable requiert une vision globale du développement et du bien-être de l'homme et une perspective à long terme des conséquences des activités menées aujourd'hui. Un effort important a déjà été fait pour ancrer la notion de développement durable dans l'analyse économique. Mais face à ce travail conceptuel, la mise en œuvre concrète demeure timide et inégalement répartie. Étant donné l'urgence que l'on attribue généralement au problème de la durabilité, pourquoi les actions concrètes tardent-elles autant à se matérialiser ? Grâce au mécanisme enclenché par le projet horizontal de l'OCDE, l'échange avec les non-membres permettra de mieux identifier les principaux défis et obstacles – conceptuels et pratiques – qui se dressent sur la voie, et fournira un cadre à l'intérieur duquel formuler des propositions plus efficaces.

L'effort pourrait porter en particulier sur les travaux que mène l'OCDE entre autres sur les échanges, l'investissement et le développement durable, les stratégies visant à améliorer le développement durable dans les pays non-membres, l'aide publique au développement, le renforcement de la coopération avec les non-membres, la coopération en matière de technologie (y compris l'énergie et les transports) et les ressources naturelles.

Des réunions pourraient mettre en présence des représentants de pays de l'OCDE et de pays non-membres, par exemple les Ministres de l'économie/des finances et de l'environnement d'un certain nombre de pays, et d'autres parties prenantes (milieux d'affaires, industriels, syndicats et ONG).

## **I.A.2 Préparation de la Conférence mondiale sur le développement durable et contributions**

### *Objectifs :*

- Organiser des débats et des réunions pour la Commission des Nations Unies sur le développement durable +10 et dans la perspective du Sommet mondial sur le développement durable (connue également sous l'appellation Sommet Planète Terre Rio + 10) ;
- Dans le cadre de la préparation du Sommet mondial, favoriser le dialogue entre les pays Membres de l'OCDE et quelques économies non-membres sur les principales questions traitées dans le Rapport sur le développement durable et sur les points importants des travaux d'analyse et de synthèse en cours. (Le Sommet mondial sur le développement durable doit avoir lieu en Afrique du Sud en 2002).

### *Résultats :*

- Manifestations préparatoires et travaux d'analyse en liaison avec la Commission des Nations Unies sur le développement durable et d'autres acteurs clés ;
- Préparation d'une réunion du Forum mondial du CCNM début 2002 pour apporter une contribution au Sommet mondial, qui pourrait être organisée conjointement avec le pays hôte.

*Résumé :* En 2002, le monde dresse un bilan précis de la Conférence historique des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue à Rio de Janeiro, au Brésil. C'est la CNUED qui avait alors érigé le concept de développement durable en un objectif réalisable à l'échelle de la planète. Lors de la Conférence Rio + 5, l'OCDE a été invitée à contribuer à faire avancer les progrès, dans la perspective de Rio + 10. Les travaux de l'OCDE ont progressé sur de nombreux fronts en rapport avec le développement durable au cours des années qui se sont écoulées depuis. Le projet horizontal sur le développement durable a permis de considérables avancées pour montrer comment intégrer cette notion de développement durable dans la politique économique, et comment renforcer la cohérence des politiques.

Le dialogue sur les politiques à suivre avec les principales économies non-membres s'intéressera aux moyens de récolter plus largement les fruits de la mondialisation, d'une façon équilibrée qui contribue aussi à la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux dans les pays de l'OCDE comme dans les économies non-membres.

*Coopération avec d'autres institutions* Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD), Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Programmes des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation mondiale du commerce (OMC), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Conseil mondial des entreprises pour le développement durable.

*Coopération avec d'autres directions* : SGE, ECO, STD, ENV, AGR, AIE, Échanges, CEMT, ELS, TDS, DAFFE, DSTI, DCD, Centre de développement.

## **I.B. FORUM MONDIAL SUR L'ÉCONOMIE DU SAVOIR**

Le savoir devient un véritable moteur de la croissance économique, du développement social et de la création d'emplois, et une source essentielle de compétitivité dans un nombre croissant de secteurs. Les progrès dans les domaines des sciences du vivant et de la technologie ont stimulé une croissance tirée par l'innovation, où les ressources humaines disposant d'une bonne formation se voient désormais investies des moyens de s'adapter aux nouvelles opportunités commerciales et technologiques, et y sont incitées. En 2001, le Forum mondial sur l'économie du savoir se concentrera sur la biotechnologie et le commerce électronique. D'autres volets porteront sur l'utilisation du savoir pour l'établissement d'indicateurs du développement et de l'éducation, et sur le Forum pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED).

### **I.B.1. BIOTECHNOLOGIE** (activité nouvelle, directions chefs de file : AGR/ENV/STI)

#### **I.B.1.1. La biotechnologie dans le secteur agro-alimentaire** (activité nouvelle, AGR)

*Objectifs* : Poursuivre avec les non-membres un dialogue sur les politiques à suivre en ce qui concerne l'utilisation de la biotechnologie dans le secteur agro-alimentaire dans le contexte des travaux en cours au sein de l'OCDE. Identifier et analyser les questions de politique agricole découlant de l'introduction des nouvelles applications de la biotechnologie dans la chaîne alimentaire, notamment leurs implications pour la sécurité des aliments, l'environnement et les systèmes de réglementation. Améliorer la compréhension des activités et systèmes liés à la biotechnologie dans quelques pays non-membres.

*Résultats* : Une session conjointe du Forum mondial sur l'agriculture et du Forum mondial sur la biotechnologie. Les résultats en seraient publiés sous forme résumée dans un numéro de la série «Synthèses». Un inventaire des activités relatives à la biotechnologie menées actuellement dans les pays non-membres et de leurs systèmes de contrôle serait dressé et publié ; les informations seraient également accessibles sur Internet.

*Résumé* : Dans les pays Membres comme dans les économies non-membres, le secteur de l'agriculture se trouve confronté à des mutations rapides, à des évolutions technologiques et à des défis dont les conséquences peuvent être majeures. Les progrès de la biotechnologie ont fait naître l'espoir de pouvoir nourrir une population de plus en plus nombreuse à partir de ressources de moins en moins abondantes. Parallèlement, ces avancées technologiques suscitent des préoccupations quant à la sécurité des aliments et à la qualité de l'information y afférente. Un certain nombre de pays très préoccupés par les questions de sécurité des aliments n'ont pas encore adopté une position définitive quant à la conduite à tenir vis-à-vis des questions soulevées par le progrès technologique. La session conjointe proposée présenterait l'avantage de relier la recherche et les questions de réglementation en rapport avec l'utilisation de la

biotechnologie dans le secteur agro-alimentaire aux questions de politique économique et commerciale qui y sont associées et qui doivent être examinées dans le cadre du Forum sur l'agriculture. Les mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi que les obstacles techniques au commerce, parmi d'autres éléments de la réglementation technique liés à la sécurité des aliments méritent une attention toute particulière. Ces travaux viseront à cerner les principales questions à inscrire dans le dialogue qu'entretient l'OCDE avec les experts et responsables des économies non-membres.

*Coopération avec d'autres institutions* : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé (OMS). La coordination avec d'autres organisations intergouvernementales passera par le Réseau inter-organisations sur la sécurité en biotechnologie (RISB).

*Coopération avec d'autres directions* : ENV, DSTI. Au sein du Secrétariat, ces travaux seront coordonnés par le Groupe interne de coordination pour la biotechnologie (GICB).

**I.B.1.2. Biotechnologie moderne – Harmonisation de l'évaluation de la réglementation** (activité nouvelle, ENV)

*Objectifs* : Le principal objectif consiste à mettre en place un cadre de coopération durable entre pays Membres et non-membres pour l'évaluation de la réglementation en matière de sécurité des organismes génétiquement modifiés (OGM).

*Résultats* : La principale réalisation sera une étude des besoins et de l'expérience des pays Membres et non-membres en matière d'évaluation de la sécurité des OGM, donnant lieu notamment à une série de recommandations pour le renforcement des capacités dans ce domaine.

*Résumé* : Le Forum sur la biotechnologie s'articulera autour d'une réunion qui se tiendra au cours du second semestre de 2001 (à laquelle assistera une cinquantaine de participants). Ce sera une occasion pour les pays Membres et non-membres de partager leur expérience de l'évaluation de la réglementation en matière de sécurité des OGM. Il s'appuiera sur l'expérience du Sous-groupe de l'OCDE sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie et du Groupe d'étude sur la sécurité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale. Les travaux aboutiront à la rédaction d'un rapport recensant les mécanismes propres à renforcer les capacités dans le domaine de l'évaluation de la sécurité.

La moitié environ des participants au Forum sur la biotechnologie proviendront des pays Membres de l'OCDE. Les autres viendront de pays non-membres jouant un rôle important dans le domaine de la biotechnologie.

*Coopération avec d'autres organisations intergouvernementales* : Essentiellement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le PNUE-Convention sur la diversité biologique (PNUE-CBD), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), FAO, OMS.

*Coopération avec d'autres directions* : Essentiellement avec AGR et STI. La coopération s'organisera par l'intermédiaire du GICB de l'OCDE. Un important volet de cette coopération consistera à organiser la réunion du Forum sur la biotechnologie, couplée avec celle du Forum sur l'agriculture, ce qui donnera la possibilité d'une séance conjointe.

### **I.B.1.3. Science du vivant et biotechnologie** (activité nouvelle, DSTI)

*Objectifs :*

- Associer les pays non-membres aux travaux de l'OCDE sur les sciences du vivant, la biotechnologie et la santé ;
- En particulier, mettre sur pied des centres de ressources biologiques (CRB). Mettre au point un système international de certification pour les CRB. Créer des relations internationales entre CRB, renforcer la coordination internationale et l'harmonisation des normes, règles et réglementations applicables aux CRB, et mettre en place un réseau mondial de CRB.

*Résultats :*

- Prendre des mesures visant à renforcer les collections ex situ de données et matériaux biologiques et, s'il y a lieu, créer de nouvelles collections, notamment dans les pays non-membres de l'OCDE, et aligner ces collections sur la qualité requise pour obtenir la certification de CRB nationaux ;
- Soutenir la mise au point d'un système de certification, de sorte qu'il existe des normes internationales objectives de certification des CRB, y compris des mesures des résultats permettant d'évaluer la qualité, l'expertise et la stabilité financière ;
- Mettre en place un système concerté de relations qui faciliteraient la coordination internationale des CRB nationaux, en s'appuyant sur l'informatique moderne pour relier données génétiques et matériaux biologiques ;
- Suivre une politique visant à harmoniser les règles et réglementations applicables aux CRB, notamment celles qui régissent l'accès aux ressources biologiques, leur échange et leur distribution.

*Résumé :* L'existence de centres de ressources biologiques de grande qualité permettant à tous les utilisateurs légitimes d'y avoir accès est déterminante pour l'avenir des sciences du vivant et de la biotechnologie. Il faut mener à bien toute une série d'actions pour mettre en place cette infrastructure essentielle. Dans la plupart des pays, le rôle primordial dans ce domaine incombera aux pouvoirs publics. Les gouvernements, toutefois, doivent agir de concert avec la communauté scientifique internationale. De même, le secteur privé pourrait avoir un rôle de plus en plus important à jouer avec l'expansion mondiale de la biotechnologie. Un projet qui aboutirait à la mise en place d'un réseau mondial de CRB faciliterait l'accès à ces CRB et stimulerait la coopération internationale et le développement économique. Un Réseau mondial de CRB améliorerait grandement les conditions dans lesquelles les matériaux et l'information biologiques sont préservés et échangés. La façon dont on saura relever ce défi influera probablement sur l'avenir des sciences du vivant et de la biotechnologie pendant de nombreuses années.

### **I.B.1.4V Biotechnologie et développement durable** (activité nouvelle, DSTI)

*Objectifs :* Soutenir les efforts déployés au niveau international pour réduire les disparités d'information sur la biotechnologie dans l'économie du savoir.

*Résultats :* Éventuelle participation à la Réunion sur la biotechnologie et le développement durable : Voix du Sud et Voix du Nord, octobre 2001.

*Résumé :* Pour les pays Membres aussi bien que non-membres, la forme que prendra le mode de développement des technologies qui alimentent l'économie du savoir constitue un enjeu décisif. Les voix des uns et des autres doivent être entendues, et il est donc déterminant de favoriser les échanges entre eux. Cette conférence, qui devrait avoir lieu en Égypte en octobre 2001, fera intervenir des dirigeants venant du monde en développement et du monde industrialisé. La manifestation devrait couvrir toutes les dimensions de la réflexion sur la biotechnologie, qui comportent bien des facettes, réflexion à laquelle l'OCDE contribue largement autour de questions d'ordre économique et scientifique, et liées à la sécurité, à la réglementation, aux droits de propriété intellectuelle et aux échanges. La réunion a pour objet de mettre en présence des scientifiques de haut niveau et leurs homologues des sphères politiques, gouvernementales, des ONG, du secteur privé, des médias et des organisations philanthropiques.

## **I.B.2. COMMERCE ÉLECTRONIQUE** (en cours, Direction chef de file : DSTI)

Le commerce électronique a le potentiel de relever le niveau de vie dans le monde. Pour que ce potentiel se concrétise, il faut que les pouvoirs publics et le secteur privé travaillent ensemble à créer un environnement favorable au développement de ce nouveau médium et permettant à tous les pays d'y avoir pleinement accès. Puisque le commerce électronique est par nature un phénomène de dimension mondiale, la réponse doit aussi être mondiale. Les principales questions à couvrir sont les suivantes : accès, confiance, cadres réglementaires, fiscalité, action des pouvoirs publics pour renforcer les retombées du commerce électronique, développement des capacités et autres questions de ressources humaines, utilisation exemplaire par les pouvoirs publics, développement des entreprises et de l'entrepreneuriat. Les analyses préparatoires à ces forums consisteront notamment en : des enquêtes relatives à «l'état de préparation aux technologies de l'information» dans un éventail d'économies non-membres, aux visions stratégiques, au potentiel économique et aux actions des pouvoirs publics, ainsi qu'en la rédaction d'un rapport sur les activités des organisations multilatérales. Ce Forum s'articulera autour de huit volets reposant sur des études et analyses déterminantes.

### **I.B.2.1. Forum pour les économies de marché émergentes «OCDE-Doubaï 2001» sur le commerce électronique et suite à donner** (en cours, DSTI)

#### *Objectifs :*

- Promouvoir une approche cohérente sur le plan international de la formulation des politiques gouvernementales dans le domaine du commerce électronique ;
- Supprimer les obstacles à la réalisation du potentiel qu'offrent les nouvelles technologies et engager un débat de vaste portée avec les parties prenantes ;
- Favoriser l'instauration d'un environnement fiscal qui encourage l'expansion du commerce électronique, tout en préservant la matière imposable.

#### *Résultats :*

- Un important forum à Doubaï (Émirats arabes unis), les 16 et 17 janvier 2001, le premier de ce type à être organisé en dehors des pays Membres de l'OCDE. Il a été précédé le 15 janvier 2001 de deux manifestations parallèles : une Conférence sur la place du citoyen dans le commerce électronique, organisée par des groupes de la société civile, et un Forum entreprises-gouvernements, organisé par la communauté des entreprises ;

- Une réunion couplée du Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT), organisée dans le prolongement du Sommet d'Okinawa en 2000, et précédée d'une consultation avec les non-membres organisée par l'OCDE ;
- La préparation d'une importante conférence qui se tiendra au début de l'année 2002 pour donner suite au Forum pour les économies de marché émergentes (FEME) sur le commerce électronique, conformément aux recommandations du GEANT axée sur l'application des travaux de l'OCDE aux économies non-membres. Les travaux préparatoires pourront donner lieu à des analyses et à des réunions thématiques à la suite du FEME 2001 ;
- Association de pays non-membres à l'atelier du Comité de la politique à l'égard des consommateurs (13-14 mars 2001, Berlin, Allemagne) afin d'étudier l'expérience des consommateurs sur le marché planétaire dans le cadre de ses travaux visant à mettre en œuvre les *Lignes directrices de l'OCDE régissant la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique*.

*Résumé :* Cette activité est l'extension des travaux pluridisciplinaires menés de longue date par l'OCDE sur le cadre d'action à donner au commerce électronique et à l'économie numérique dans les pays Membres aux économies de marché émergentes et aux pays en développement. Les domaines de fond couverts renvoient aux mandats convenus à la Conférence ministérielle d'Ottawa en 1998 et aux nouveaux travaux de l'OCDE sur la croissance et la «fracture numérique». Cette activité est complémentaire de la nouvelle activité de la DCD sur les Programmes de développement destinés à lutter contre le fossé numérique, avec laquelle elle est étroitement coordonnée.

*Coopération avec d'autres institutions :* CNUCED, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU), Banque mondiale, PNUD, OMC, Centre interaméricain d'administrateurs fiscaux (CIAT), Association des administrateurs fiscaux du Commonwealth (CATA), Centre de Rencontres et d'Études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF), Intra-European Organisation of Tax Administrations (IOTA), entreprises du secteur privé et organisations de la société civile.

*Coopération avec d'autres directions :* DSTI, DAFFE, ECH, DCD, Centre de développement, PUMA, CERI.

#### **I.B.2.2. Fiscalité et commerce électronique** (en cours, DAFFE)

*Objectifs :* Associer les économies non-membres à la mise en œuvre des Conditions cadres sur la fiscalité adoptées à la Conférence ministérielle d'Ottawa.

*Résultats :*

- Lignes directrices à l'échelle mondiale sur l'application d'impôts sur la consommation au commerce électronique ;
- Pratiques exemplaires à l'échelle mondiale dans le domaine des Initiatives de services aux contribuables ;
- Amendements au Modèle de Convention fiscale de l'OCDE ;
- Lignes directrices/Modèles sur les pratiques des administrations fiscales à l'échelle mondiale ;

- Première conférence mondiale sur «Les administrations fiscales à l'ère de l'électronique», en collaboration avec quatre organisations fiscales régionales (IOTA, CATA, CIAT et CREDAF, et organisée par le Canada), en juin 2001 ;
- Ateliers sur la fiscalité du commerce électronique dans les locaux des Centres multilatéraux de formation fiscale de Vienne et de Chonan et du Centre international de formation fiscale de Pékin ;
- En coopération avec la Banque asiatique de développement (BAsD), un atelier qui sera organisé pour les pays d'Asie, et, en coopération avec la Banque interaméricaine de développement (BID), un atelier organisé pour les pays d'Amérique latine.

*Résumé :* Il est impératif que les principales économies non-membres soient associées au processus de mise en œuvre des Conditions cadres sur la fiscalité d'Ottawa pour que celui-ci réussisse. En 1999, déjà, les pays de l'APEC avaient approuvé ces Conditions cadres sur la fiscalité. Le commerce électronique est par nature de dimension mondiale et requiert donc l'élaboration d'une stratégie mondiale. Cette activité vise à parvenir à cet objectif en associant les économies non-membres et la communauté des entreprises aux travaux des Groupes techniques consultatifs et en mettant en place des partenariats stratégiques avec des organisations fiscales régionales, comme le CIAT.

*Coopération avec d'autres institutions :* CATA, CIAT, CREDAF, IOTA, BAsD, BID, Commission européenne (CE), Fondation allemande pour le développement international (DES).

*Coopération avec d'autres directions :* DSTI.

### **I.B.2.3 Programmes de développement destinés à lutter contre le fossé numérique (activité nouvelle, DCD)**

Forum conjoint OCDE/ONU/PNUD/Banque mondiale sur les « Programmes de développement destinés à lutter contre le fossé numérique », mars 2001.

*Objectifs :*

- Trouver des moyens de rendre accessibles les travaux de l'OCDE et l'expérience de ses pays Membres en matière de commerce électronique et sur d'autres aspects de l'économie numérique aux économies en développement, en transition ou émergentes ;
- Offrir une occasion d'examiner et de mettre en commun des exemples de réussites et d'échecs afin de favoriser l'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC) et leur utilisation dans les économies en développement, en transition et émergentes.

*Résultats :*

- Une réunion du Forum mondial regroupera, sur invitation, des représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé – de pays Membres et de pays non-membres – ainsi que des représentants d'organisations internationales et régionales pour qu'ils débattent des moyens de combler la fracture numérique entre les pays ;
- Publication des actes du Forum ;
- Enquête sur les initiatives des donateurs en vue de combler la fracture numérique : dans le cadre de la contribution de l'OCDE aux travaux du GEANT et du débat plus général sur les moyens de combler la fracture numérique, le Secrétariat réalise une enquête afin de collecter

des informations sur ce que les donateurs et les organisations régionales et internationales font déjà dans ce sens.

*Résumé :* Ce Forum constitue un volet essentiel de la réponse de l'OCDE à la Charte d'Okinawa sur la société mondiale de l'information adoptée par le G8 à son sommet de juillet 2000. Ce Forum est organisé par l'OCDE en collaboration avec les Nations Unies, le PNUD et la Banque mondiale, qui assure le secrétariat du GEANT. La manifestation marquera le lancement du Forum mondial de l'OCDE sur l'économie du savoir et s'inscrira dans le prolongement du Forum pour les économies de marché émergentes sur le commerce électronique (Doubaï, janvier 2001). Elle établira la liaison avec les travaux que mènent les pays Membres de l'OCDE sur la cohérence des politiques.

**I.B.2.4V Le commerce électronique au service du développement** (activité nouvelle, Centre de développement)

*Objectifs :* S'intéresser aux défis et opportunités associés au commerce électronique pour les chefs d'entreprise dans les pays à faible revenu.

*Résultats :* Une réunion d'experts visant à dresser un bilan des expériences antérieures et à confronter des idées nouvelles se tiendra en avril 2001, conjointement avec l'École pour l'innovation et de changement au service du développement (SDIC) de l'Université de Bologne.

*Résumé :* Les experts se pencheront sur les thèmes suivants : le cadre conceptuel, l'infrastructure et les réseaux au Bangladesh, l'éducation et la formation du personnel aux technologies de l'information (TI) au Brésil, les chaînes de l'offre mondiale dans l'industrie de l'automobile et de la chaussure, et le commerce électronique inter-entreprises de fruits tropicaux et dans le domaine du tourisme. Cette réunion sera tributaire de contributions volontaires supplémentaires.

*Coopération avec d'autres institutions :* Université de Bologne.

**I.B.2.5 Économie du savoir : Indicateurs de la science et de la technologie : établissement de méthodes et de statistiques** (en cours, DSTI)

*Objectifs :*

- Diffuser les «pratiques exemplaires» en matière de méthodologie aux pays non-membres pour les aider dans l'établissement d'indicateurs de la science et de la technologie, notamment dans les domaines de la biotechnologie et des technologies de l'information et des communications (TIC), y compris le commerce électronique ;
- Mettre au point des statistiques et indicateurs de la science et de la technologie comparables ;  
et
- Établir de nouveaux indicateurs répondant tout particulièrement aux besoins et à la situation des pays non-membres.

*Résultats :*

- Atelier sur la *Mesure des activités d'innovation*, organisé par l'OCDE et le gouvernement de l'Afrique du Sud en mars 2001, pour déterminer quelles mesures sont les mieux adaptées aux non-membres ;
- Atelier sur la *Mobilité internationale des plus qualifiés*, à Mexico en avril 2001, traitant de la mesure des mouvements de personnel hautement qualifié entre les pays, en collaboration avec DEELSA et le gouvernement du Mexique.
- Bases de données et publications sur la science et la technologie qui incluront désormais certaines économies non-membres. Intégration des données dans le *Tableau de bord de la STI*, les *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, et autres.

*Résumé :* Face aux préoccupations des non-membres quant au fossé qui sépare « ceux qui détiennent la technologie » et les autres, de nombreux pays se sont appliqués à formuler des politiques de la science et de la technologie qui renforcent leurs capacités à développer leurs connaissances en la matière et à assimiler le savoir produit à l'étranger. Pour ce faire, il faut d'abord dresser un état de la science et de la technologie et de son développement dans ces pays, notamment dans les nouveaux domaines des TIC et des sciences du vivant. Un certain nombre de pays de l'APEC doivent être associés à cet exercice de collecte de données après l'étude de faisabilité réalisée dans la région (2000).

*Coopération avec d'autres institutions :* Eurostat, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Banque mondiale.

*Coopération avec d'autres directions :* DEELSA.

### **I.B.2.6 Économie du savoir : Indicateurs de l'éducation** (en cours, DEELSA)

*Objectifs :* Collecter des statistiques et des indicateurs comparables sur le plan international en rapport avec l'économie du savoir et l'éducation, notamment sur la mesure des résultats des élèves.

*Résultats :* Par le biais de son *Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)*, l'OCDE recueille des données de base à partir desquelles estimer l'impact de la scolarisation sur l'apprentissage individuel et sur les résultats économiques et sociaux ultérieurs. Le Programme sera étendu pour couvrir certains pays non-membres.

*Résumé :* Le Programme passe en revue un large éventail de compétences à partir d'indicateurs dans le domaine de l'éducation. L'éventail de ces compétences est actuellement élargi au-delà des disciplines classiques pour s'étendre à des qualifications plus génériques comme le degré d'initiation aux technologies de l'information et des communications. Une autre initiative apparentée, les Indicateurs de l'éducation dans le monde, a été lancée en collaboration avec l'UNESCO.

### **I.B.2.7 Forum sur les politiques à suivre pour utiliser le savoir au service du développement** (en cours, DSTI)

*Objectifs :* Offrir aux participants un cadre, des outils et des exemples de la façon dont le savoir peut être utilisé au service du développement. Insister sur l'importance de la coordination au sein de l'administration, du secteur privé et de la société civile et entre ces différents acteurs. Aider

les pays participants à formuler une politique cohérente et efficace pour mettre au point leur stratégie nationale en matière de savoir.

*Résultats* : Un forum à Londres en mars 2001 qui traite des aspects de l'action gouvernementale liés à l'instauration d'une économie fondée sur le savoir, en vue de préparer le terrain à l'élaboration de politiques et de stratégies par les pouvoirs publics et le monde de l'entreprise et de sensibiliser les médias à ces questions. Le forum attirera des participants de haut niveau, représentants de l'administration, du secteur des entreprises et des médias, en provenance de pays Membres de l'OCDE et leurs homologues venant de Chine, d'Inde et du Brésil.

*Résumé* : Si le monde évolue vers une économie fondée sur le savoir, le phénomène prend du retard dans un grand nombre de pays en développement, en transition et émergents, ce qui suscite des inquiétudes quant aux effets de la fracture numérique. Plusieurs organisations gouvernementales étrangères, dont la *British Council*, soutiennent l'initiative.

*Coopération avec d'autres institutions* : Institut de la Banque mondiale, Ministère de la science et de la technologie de la Chine et autres ministères de Chine, d'Inde et du Brésil, et *British Council*.

*Coopération avec d'autres directions* : Participation possible de plusieurs autres directions, dont DEELSA et ENV.

#### **I.B.2.8V Économie du savoir : Forum global pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED) (en cours, DAFFE)**

*Objectifs* : Permettre un échange des expériences et des leçons à en tirer entre les participants aux différents FEED régionaux afin d'en dégager des enseignements, à l'échelle mondiale, sur les politiques à suivre en coopération avec d'autres acteurs importants, et poursuivre la mise en œuvre de la Charte de Bologne.

*Résultats* : Réunion en Argentine, en mars 2001, sur la promotion des partenariats mondiaux entre entreprises internationales, suivie de la publication des actes de ladite réunion. Réunion en novembre 2001 en Asie du Sud-Est.

*Résumé* : Les entreprises qui opèrent dans un environnement de marché mondial sont des rouages déterminants pour la promotion des nouvelles technologies. Le FEED mondial, qui fait partie des activités relevant du Forum mondial sur l'économie du savoir, a pour objet de promouvoir un dialogue à l'échelle planétaire sur les politiques à suivre pour faire face à l'interdépendance croissante entre les pays, ainsi que l'échange d'idées et d'expériences entre chefs d'entreprise dans les régions Membres et non-membres de l'OCDE et dans les pays pris isolément. L'activité permettra de recenser les tendances qui se dessinent dans le monde et les interdépendances qui pèsent de façon déterminante sur la redéfinition des politiques en faveur de l'entreprise dans l'économie du savoir.

*Coopération avec d'autres institutions* : UE, Banque mondiale, BID, BAsD, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), ONUDI.

*Coopération avec d'autres directions* : DSTI, TDS.

Voir l'Activité I.C.1 dans la section suivante intitulée : « Troisième Forum mondial : Réinventer l'administration : l'administration électronique » (activité nouvelle, PUMA)

## I.C. FORUM MONDIAL SUR LA GOUVERNANCE

### I.C.1 Troisième Forum mondial : Réinventer l'administration : l'administration électronique (activité nouvelle, PUMA)

*Objectifs* : Étudier et formuler des stratégies en vue de faire face aux opportunités et aux défis associés à la gestion publique qui découlent de l'application des nouvelles technologies.

*Résultats* : Le troisième Forum mondial intitulé «réinventer l'administration : Renforcer la démocratie et le développement grâce à l'administration électronique», organisé conjointement par le gouvernement italien et l'OCDE, à Naples en mars 2001.

*Résumé* : L'administration publique peut s'appuyer sur l'expérience acquise en matière de commerce électronique, en particulier sur les succès de la banque électronique ces dernières années. Pour faire face au défi des nouvelles technologies, il appartiendra aux pouvoirs publics de repenser et de reconfigurer un grand nombre de leurs principes de gestion. Le Forum mondial offre une tribune où faire partager les expériences réussies.

Les questions suivantes seront examinées : *responsabilité et transparence* : mécanismes d'information et de surveillance, implications constitutionnelles, élaboration des politiques, cadres réglementaires ; *reconfiguration de l'administration* : relations entre les différents niveaux d'administration, refonte des procédures et des hiérarchies, gestion des ressources humaines, gestion des connaissances ; *comparaison des stratégies d'administration électronique* : gestion du changement, gestion des risques, gestion financière ; *services aux citoyens* : information et systèmes de paiement en ligne, outils de réglementation, cartes intelligentes/signature électronique, protection du consommateur et préservation de la vie privée, gestion des soins de santé et de la sécurité sociale ; *services aux entreprises* : information et systèmes de paiement en ligne, achats électroniques, fiscalité électronique.

### I.C.2 Réglementation et qualité de la réglementation (activité nouvelle, PUMA)

*Objectifs* : Cette activité a pour objectif d'assurer que a) les principes en matière de qualité et de réforme de la réglementation qui ont été mis au point et affinés au travers d'un grand nombre de monographies sur les pays sont regroupés, condensés et centrés sur des questions qui revêtiront de l'importance dans l'avenir ; b) les questions présentant un intérêt particulier pour les pays en transition et émergents sont partagées avec les non-membres ; et c) la coopération entre les Membres et les non-membres sur les politiques à suivre dans ce domaine peut être engagée ou renforcée.

*Résultats* :

- Conférence mondiale sur la réglementation et la qualité de la réglementation ;
- Deux études sectorielles, l'une sur la concurrence et l'autre sur la santé/sécurité sociale.

*Résumé* : Des principes relatifs à la qualité et à la réforme de la réglementation ont été mis au point au fil de débats constructifs et d'examen des pays Membres. Ces principes relatifs à des

systèmes plus matures de réglementation doivent être recentrés sur les pays non-membres qui n'ont que récemment mis en œuvre des réformes de grande envergure, et leur être présentés. Le partage de l'expérience des pays de l'OCDE peut renforcer la viabilité et la pérennisation de ces réformes. Il s'agit notamment de :

- a) S'inspirer des enquêtes réalisées sur la réglementation dans les pays Membres et des études économiques consacrées à des non-membres ;
- b) Se concentrer sur les procédures et instruments utilisés par les gouvernements ; et,
- c) Étudier les normes et procédures d'harmonisation et/ou de convergence de la qualité en matière de réglementation (en particulier en Europe orientale).

*Coopération avec d'autres institutions* : Banque mondiale, Trésor turc, BERD.

*Coopération avec d'autres directions* : ECO, DAFFE.

### **I.C.3      Gouvernement d'entreprise**

*Objectifs* : a) Favoriser l'adoption à l'échelle mondiale des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE et b) démontrer aux entreprises des marchés émergents les avantages qu'ils peuvent retirer en souscrivant aux Principes de l'OCDE.

*Résultats* :

- Conférence internationale pour inaugurer le Forum mondial, s'appuyant sur l'expérience acquise au travers des tables rondes régionales sur le gouvernement d'entreprise ;
- Conférence sur les questions de gouvernance liées à la gestion des entreprises détenues par leurs salariés et détenues par l'État. Des sessions seront consacrées aux questions d'organisation du pouvoir lors de la privatisation d'entreprises d'État.

*Résumé* : Le Forum sur le gouvernement d'entreprise OCDE/Banque mondiale vise à élargir la portée de l'effort d'ouverture engagé dans le cadre des tables rondes régionales sur le gouvernement d'entreprise, qui ont été créées pour diffuser les pratiques exemplaires et sensibiliser les marchés émergents aux normes de gouvernement d'entreprise attendues par les investisseurs internationaux.

*Coopération avec d'autres institutions* : Banque mondiale, Trésor turc, BERD.

*Coopération avec d'autres directions* : DEELSA.

### **I.C.4      Lutte contre la corruption (activité nouvelle, DAFFE)**

*Objectifs* : Mondialiser les normes prescrites par les instruments de l'OCDE destinés à combattre la corruption dans les transactions commerciales internationales en faisant participer les non-membres, soit par leur souscription à ces instruments soit par d'autres formes d'association. Contribuer à la lutte contre la corruption, tant national qu'international, en recensant les pratiques exemplaires et en utilisant la pression par les pairs pour faire avancer la réalisation des objectifs convenus.

*Résultats* : Participation ou association des pays non-membres aux instruments de l'OCDE traitant de la corruption dans les transactions commerciales internationales.

*Résumé* : Le caractère ouvert de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales doit s'équilibrer avec la nécessité d'en assurer efficacement la mise en œuvre et le respect dans tous les pays Membres. Un grand nombre de pays non-membres qui ont demandé à y souscrire ne sont pas pleinement préparés, pour diverses raisons, à assumer les engagements et obligations inhérents à ces instruments. Cette activité offrirait une possibilité d'informer les non-membres des critères et des procédures d'adhésion auxquels il faut se conformer pour être en mesure de souscrire à la Convention et de participer au Groupe de travail sur la corruption. Les non-membres intéressés qui ne sont pas encore prêts souhaiteront peut-être souscrire à une Déclaration contre la corruption qui serait présentée à l'occasion du Forum mondial.

*Coopération avec d'autres institutions* : CE, Conseil de l'Europe, Banque mondiale, FMI, Organisation des États américains (OEA), BID, BASD, Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, PNUD, Nations Unies, Groupe d'action financière (GAFI), OMC, Organisation mondiale des douanes (OMD), INTERPOL.

*Coopération avec d'autres directions* : PUMA, SIGMA, ECH, DCD, notamment.

## **I.D. FORUM MONDIAL SUR LA FISCALITÉ**

### **I.D.1 Conception et mise en œuvre de la politique fiscale** (en cours, DAFPE)

*Objectifs* : Consolider le rôle de premier plan que joue l'OCDE comme organe de fixation de normes en matière de fiscalité internationale en associant les non-membres aux normes, lignes directrices et principes mis au point par le Comité des affaires fiscales (CAF) et les économies non-membres qui y participent. Poursuivre les travaux menés avec les non-membres sur les thèmes d'actualité dont traite le CAF, à savoir les pratiques fiscales dommageables, la promotion de l'investissement direct étranger et l'action visant à combattre la fraude et l'évasion fiscales à l'échelle internationale.

*Résultats* :

- Engagement des pays et territoires identifiés comme des paradis fiscaux à supprimer leurs pratiques fiscales dommageables ;
- Extension des accords/conventions d'échange d'informations avec les pays et territoires pratiquant une imposition nulle ou symbolique ;
- Association d'importantes économies non-membres aux efforts de l'OCDE pour supprimer les pratiques fiscales dommageables et à l'élaboration du Rapport 2000 de l'OCDE intitulé « Améliorer l'accès aux renseignements bancaires à des fins fiscales » ;
- Établissement de normes internationales relatives au respect des droits des contribuables ;
- Élargissement du nombre d'économies non-membres qui ont officiellement défini leur position vis-à-vis du Modèle de convention fiscale de l'OCDE ;
- Établissement de procédures à l'intention des pays non-membres pour qu'ils définissent leur position vis-à-vis des Principes applicables en matière de prix de transfert de 1995 ;

- Étude de la faisabilité d'établir des normes internationales sur l'utilisation et la conception d'incitations fiscales à l'investissement direct étranger (IDE) ;
- Élaboration de mesures concertées pour aider à combattre les délits fiscaux, notamment en associant les non-membres aux travaux du Forum sur les pratiques fiscales dommageables, en améliorant l'échange d'informations et en interdisant la déductibilité fiscale des pots-de-vin.

*Résumé :* En 2001, le Comité des affaires fiscales accélérera l'intégration des principaux thèmes qu'il traite dans son action d'ouverture sur l'extérieur. Le nombre de manifestations consacrées aux thèmes essentiels (exemples : pratiques fiscales dommageables, conventions fiscales, échange d'informations et prix de transfert) augmentera. Le Forum s'articulera autour de séminaires consacrés aux principaux aspects de l'action gouvernementale et d'un dialogue sur les politiques à suivre avec les Groupes de travail compétents du Comité des affaires fiscales. Il sera complété par des séminaires sur les questions de mise en œuvre qui auront lieu dans les centres multilatéraux de formation fiscale de l'OCDE à Ankara, Budapest, Chonan et Vienne, et par des ateliers spécialisés qui se tiendront à Paris ou ailleurs. Ces initiatives multilatérales sont, le cas échéant, étayées par des échanges bilatéraux. Un grand nombre de ces manifestations sont organisées en coopération avec des organisations régionales.

Le Rapport ministériel sur les pratiques fiscales dommageables appelle de ses vœux l'association des économies non-membres au Forum mondial sur la fiscalité et aux lignes directrices sur les pratiques fiscales dommageables. Un symposium à haut niveau s'est tenu en juin 2000 en la présence de plus de 29 économies non-membres. Une série de missions bilatérales de haut niveau auront lieu au printemps 2001 pour poursuivre ce dialogue et donner davantage d'écho aux travaux visant à supprimer les pratiques fiscales dommageables et pour acquérir une compréhension approfondie des réalités économiques et politiques des pays non-membres. Ces missions ont pour but de renforcer le dialogue sur les politiques à suivre entre le Forum et les économies non-membres. Les économies non-membres seront encouragées à s'associer aux travaux du Forum. Enfin, une série de séminaires régionaux viendront encore enrichir les travaux dans ce domaine.

Les partenariats stratégiques qu'entretient l'OCDE avec les organisations d'administrations fiscales régionales et les banques de développement ont constitué un moyen efficace d'atteindre un certain nombre de pays et de mieux appréhender la dynamique de diverses régions du monde. Cela vaut en particulier pour les travaux menés sur les pratiques fiscales dommageables, où les sensibilités régionales doivent être bien comprises si l'on veut travailler efficacement avec les pays de chacune des régions.

Le rôle de premier plan que joue l'OCDE en matière de fiscalité internationale est bien connu et le programme consolide cet avantage comparatif. Ainsi, à l'heure actuelle, il existe dans le monde quelque 1 500 conventions fiscales bilatérales qui sont presque toutes inspirées du Modèle de l'OCDE. Les pays non-membres utilisent de plus en plus les Principes directeurs de l'OCDE en matière de prix de transfert comme base de leur législation nationale. Cet élément du programme vise à associer ces économies à l'évolution de ces instruments et, partant, à les encourager et leur permettre d'instaurer un climat favorable à l'IDE.

*Coopération avec d'autres institutions* : CATA, CIAT, CREDAF, IOTA, BASD, BID, CE, Nations Unies, FMI, Banque mondiale.

*Coopération avec d'autres directions* : DCD.

## **I.E. FORUM MONDIAL SUR LES ÉCHANGES**

### **I.E.1 Questions de politique commerciale : dimensions sociale, environnementale et de la concurrence (en cours, ECH)**

*Objectifs* : Dans le cadre du rôle de relais que joue l'OCDE, partager avec certains pays non-membres les travaux de l'Organisation liées aux questions sociales, environnementales et de concurrence qui ressortent du débat sur la politique commerciale. L'un des principaux objectifs consiste à présenter, examiner et débattre des principales conclusions d'une étude récemment mise à jour intitulée « Les échanges internationaux et les normes fondamentales du travail » et de favoriser une meilleure compréhension de ces questions.

*Résultats* : Un atelier consacré aux trois thèmes décrits précédemment, qui se tiendra les 8 et 9 mars 2001 à Paris, mettra l'accent sur les conséquences pour l'action des pouvoirs publics de la relation entre les échanges et les normes fondamentales du travail. L'Atelier réunira des représentants gouvernementaux chargés de la politique commerciale et de la politique sociale en provenance de pays Membres aussi bien que non-membres, ainsi que des représentants invités venant du monde universitaire, du Comité consultatif économique et industriel (BIAC), de la Commission syndicale consultative (TUAC), de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'OMC.

*Résumé* : Cette activité permettra au Comité des échanges de poursuivre et d'étoffer son dialogue d'ouverture en abordant tout un éventail de questions parmi les plus délicates à l'ordre du jour en matière de politique commerciale et pour lesquelles les solutions recherchées sont multilatérales. En outre, l'Atelier permettra à l'OCDE de partager sa réflexion sur les récents travaux relatifs aux méthodologies de l'évaluation de l'impact sur l'environnement et à la dimension développement de ses travaux sur les échanges et la concurrence.

*Coopération avec d'autres institutions* : OMC, OIT, BIAC, TUAC.

*Coopération avec d'autres directions* : DEELSA, ENV, DAFFE, DCD.

**I.E.2 Questions liées aux échanges et au développement dans les pays non-membres** (activité nouvelle, ECH)

*Objectifs :* Contribuer à l'établissement d'un consensus parmi les Membres et les non-membres à l'appui de la poursuite des efforts de libéralisation des échanges multilatéraux grâce à une appréhension plus profonde et plus générale de ses conséquences pour les pays hors zone OCDE et à un recensement des intérêts et des préoccupations de ces pays de façon à pouvoir y apporter une réponse.

*Résultats :* Un atelier, au cours du premier semestre 2001, peut-être en un lieu extérieur à la zone OCDE, réunira des experts des échanges et du développement de pays Membres et non-membres, ainsi que des représentants des principales organisations internationales et non gouvernementales, du monde universitaire et du secteur privé. Les actes en seront probablement publiés.

*Résumé :* L'Atelier offrira au Comité des échanges une occasion précieuse de poursuivre ses activités d'ouverture en approfondissant et en faisant partager ses analyses du rôle des échanges et de la politique commerciale dans le développement économique et de la contribution (effective et potentielle) de l'OMC à l'objectif de développement. Sur la base de l'étude de l'OCDE « Échanges et développement dans les pays non-membres de l'OCDE », tout un éventail de questions seront soulevées en mettant en commun l'expérience acquise et en en dégagant des enseignements sur les meilleurs moyens de a) maximiser les bienfaits de la libéralisation des échanges et b) répondre aux intérêts et aux préoccupations des pays non-membres de l'OCDE en matière d'échanges. La réunion offrira aussi la possibilité de réfléchir aux aspects les plus importants du Traitement spécial et différencié accordé aux pays en développement au sein de l'OMC, et de la façon de faire en sorte que ce traitement réponde mieux à leurs besoins et préoccupations en matière d'échanges.

*Coopération avec d'autres institutions :* OMC, CNUCED.

*Coopération avec d'autres directions :* DCD, Centre de développement.

**I.E.3 Mise en place de systèmes de financement des crédits à l'exportation** (en cours, ECH)

*Objectifs :* Fournir une aide aux économies non-membres pour la mise en place de dispositifs de financement, de garantie et d'assurance des crédits à l'exportation qui soient en conformité avec l'Arrangement relatif à des Lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Améliorer les informations sur l'Arrangement à la disposition des non-membres. Fournir aux principaux acteurs des orientations concrètes pour l'élaboration de leur système de soutien au financement des exportations.

*Résultats :* Participation au groupe de contact de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et de l'Union des assureurs des crédits et des investissements (Union de Berne). Analyses concernant les principaux acteurs émergents à la suite de discussions/contacts bilatéraux.

*Résumé :* La participation au groupe de contact de la BERD et de l'Union de Berne est un moyen très efficace d'informer et de conseiller les non-membres au sujet de l'Arrangement et de la logique qui sous-tend ses concepts. Par ailleurs, les consultations particulières qui ont eu lieu avec les principaux acteurs, comme la Chine et la Russie, devraient fournir aux autorités compétentes des conseils clairs sur la façon de procéder pour que la mise en place de systèmes de financement des exportations leur permette d'affronter la concurrence à l'exportation sans recourir aux subventions, à l'instar d'autres grandes économies.

*Coopération avec d'autres institutions :* BERD, Union de Berne.

## **I.F. FORUM MONDIAL SUR L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL**

### **I.F.1 Investissement direct international et mondialisation** (en cours, DAFPE)

#### *Objectifs :*

- Associer les non-membres au dialogue engagé sur les politiques à suivre quant aux principaux aspects de l'investissement international et de la mondialisation ;
- Bâtir des réseaux mettant en relation les responsables de la politique en matière d'investissement ;
- Faciliter la recherche d'un consensus sur des mesures d'ouverture et d'équilibre, et favoriser une plus large adhésion aux instruments de l'OCDE relatifs à l'investissement.

#### *Résultats :*

- Atelier sur les expériences de libéralisation des transactions internationales en capital ;
- Plus large adhésion des non-membres à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales.

*Résumé :* Les bienfaits de l'investissement direct étranger (IDE) sont maintenant largement reconnus parmi les Membres et les non-membres de l'OCDE, mais les avis divergent sur les meilleurs moyens de les maximiser. Le Forum mondial est soutenu par le Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales (CIME), en coopération avec le Comité des politiques d'environnement (EPOC) pour les questions qui touchent à l'IDE et l'environnement. Le Forum offrira une tribune permettant d'associer les non-membres au dialogue en cours et de construire un consensus sur des politiques d'ouverture, les pratiques exemplaires et les cadres stratégiques de l'investissement international et des entreprises multinationales. Il établira des relations stables avec les représentants des économies non-membres, en particulier de celles qui souhaitent adhérer aux divers instruments de l'OCDE relatifs à l'investissement, de celles où entrent et d'où sortent des flux d'investissement internationaux massifs, et avec des personnalités influentes dans le domaine de la politique de l'investissement direct étranger. Des représentants du monde de l'entreprise, d'organisations patronales et d'autres organismes non gouvernementaux interviendront également.

### **I.F.2 Aspects environnementaux de l'investissement direct international** (en cours, DAFPE, ENV)

*Objectifs :* Analyser les incidences de la mondialisation sur l'environnement, en particulier les défis et opportunités possibles pour l'environnement associés à la libéralisation des échanges et de l'investissement.

*Résultats :* Conférence sur les liens entre l'investissement direct étranger et l'environnement dans les industries extractives des économies de marché émergentes et publication des actes de cette conférence.

*Résumé :* Dans le prolongement de la conférence de la Haye (1999), une nouvelle conférence sera organisée pour examiner l'interaction entre l'IDE et l'environnement, en mettant plus particulièrement l'accent sur le secteur extractif (mines et forêts). Cette conférence visera à mieux appréhender les liens entre IDE et environnement dans un secteur à la fois important

pour le développement de nombreuses économies de marché émergentes et qui fait naître des préoccupations pour l'environnement. S'appuyant sur les résultats de la conférence de la Haye sur l'IDE et l'environnement, cette conférence examinera les aspects suivants de l'IDE :

- les performances environnementales des industries extractives, nationales et internationales, examinées à partir de données d'observation ;
- les cadres administratifs/institutionnels intégrant les objectifs en matière d'environnement et d'investissement ; et
- les moyens de promouvoir des « pratiques écologiques exemplaires » au travers d'engagements volontaires. L'efficacité des programmes volontaires lancés à l'initiative des industries extractives (comme la Charte pour l'environnement du Conseil international des métaux et de l'environnement) sera examinée dans le cadre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

En 2001-2002, l'accent sera mis sur la responsabilité des entreprises et sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ainsi que sur d'autres questions à l'ordre du jour de la politique internationale comme la concurrence pour l'investissement, l'investissement et le développement durable, et l'investissement dans la nouvelle économie. Un atelier est également envisagé, qui porterait sur les expériences en matière de libéralisation des opérations en capital en général, en coopération avec le Comité des mouvements de capitaux et des transactions invisibles (CMIT). D'autres activités pourraient être cofinancées par des contributions volontaires ou des dons.

*Coopération avec d'autres institutions* : OIT, CNUCED, OMC, Banque mondiale, FMI.

*Coopération avec d'autres directions* : DSTI, DEELSA, ECH, DCD, Centre de développement.

## **I.G. FORUM MONDIAL SUR L'AGRICULTURE**

### **I.G.1 Forum mondial : Analyse des politiques agricoles et dialogue (en cours, AGR)**

*Objectifs* : Poursuivre et approfondir le dialogue avec les principales économies non-membres sur les politiques agricoles, y compris les politiques relatives aux échanges et aux marchés, à partir d'un suivi et d'une analyse réguliers. Évaluer et renforcer le processus de libéralisation des échanges. Partager les informations les plus récentes et échanger des vues sur les questions qui commencent à se poser dans le domaine de l'agriculture, notamment la gestion des risques, le commerce électronique et la concentration, avec leurs conséquences sur l'élaboration des politiques agricoles. Permettre aux experts et aux décideurs des pays émergents et en transition de tirer les leçons de leurs expériences respectives et de l'expérience des pays de l'OCDE et favoriser une meilleure compréhension des positions et approches des uns et des autres. Élargir le débat de politique intérieure et le rendre plus transparent, à partir d'une analyse extérieure objective. Permettre le transfert de techniques d'analyse et de savoir pour renforcer les capacités d'élaboration des politiques et de bonne gouvernance.

*Résultats* :

- Analyse des mesures non tarifaires et des obstacles techniques au commerce (OTC) dans les économies émergentes et en transition, en s'intéressant aux moyens par lesquels les préoccupations des pays non-membres peuvent être prises en compte dans le contexte d'un accord multilatéral. Recommandations d'action et conclusions ;

- Analyse des récentes évolutions chez les principaux acteurs (Brésil, Chine, Inde, Russie et Afrique du Sud). Calcul des Équivalents subvention à la production et à la consommation (ESP/ESC) dans les principales économies en transition qui serviront de base à l'*Observatoire du soutien à l'agriculture* et à des analyses comparatives ;
- Publication sous forme de données électroniques de séries statistiques uniques des principaux indicateurs agricoles pour 21 économies émergentes et en transition ;
- Publication annuelle phare intitulée *Politiques agricoles : Économies émergentes et pays en transition* ;
- Réunion annuelle du Forum mondial.

*Résumé :* Le secteur agricole contribue plus au PIB et emploie une plus importante partie de la population des pays émergents et en transition que ce n'est le cas depuis longtemps dans la zone OCDE. De même, la plus grande importance potentielle des non-membres dans les échanges agricoles signifie que leurs actions et leurs points de vues sur les questions commerciales agricoles ne peuvent être ignorées. Les activités du Forum mondial sont conçues pour tenir compte de ces réalités. Elles visent à optimiser les synergies avec les travaux sur l'alimentation et l'agriculture consacrés aux pays Membres, dans la mesure où les questions sur l'action à mener sont de plus en plus convergentes. Elles recourent aux mêmes outils d'analyse que ceux qui sont appliqués à l'évolution de la politique agricole dans les pays Membres. Les activités contribuent grandement au renforcement des capacités et à la bonne gouvernance dans les économies non-membres du fait de l'intervention directe et constante d'experts et de hauts fonctionnaires des pays qui envoient des informations et poursuivent le dialogue sur les politiques à suivre. Les travaux d'analyse et le dialogue sur les politiques à suivre menés actuellement dans le cadre du Forum mondial portent en priorité sur les obstacles techniques au commerce, et envisagent des moyens de prendre en compte les préoccupations des non-membres dans le contexte d'un accord multilatéral.

*Coopération avec d'autres institutions :* Union européenne (UE), FAO, FMI, OMC, Banque mondiale, représentants de la société civile.

*Coopération avec d'autres directions :* Centre de développement, DCD, ECH, ECO.

## **I.H. FORUM MONDIAL SUR LA CONCURRENCE**

### **I.H.1 Intégration économique mondiale et politique de la concurrence** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Promouvoir le dialogue et la coopération à l'échelle mondiale que requiert l'intégration économique mondiale et le nombre grandissant de pays qui se sont dotés d'une législation sur la concurrence – ou envisagent de le faire – et qui adoptent une approche des questions de réglementation par la politique de la concurrence. Diffuser les pratiques exemplaires recensées au sein de la zone OCDE, aider à renforcer les capacités de mise en application de la législation sur la concurrence et fournir des informations importantes aux Membres.

*Résultats :* Réunion de deux jours, par exemple sur les ententes injustifiables et/ou les fusions internationales.

*Résumé :* Durant des décennies, le Comité du droit et de la politique de la concurrence (CLP) de l'OCDE a été une tribune privilégiée de dialogue sur la politique de la concurrence et son programme d'ouverture dans ce domaine a permis de fournir une assistance à des pays non-membres du monde entier. Du fait que la concurrence prend une dimension de plus en plus internationale et que les pays non-membres acquièrent de l'expérience et sont plus conscients qu'il importe de résoudre les problèmes de concurrence à l'échelle mondiale, les activités centrales du CLP et celles qu'il mène dans le cadre de son programme d'ouverture sur l'extérieur se recoupent de plus en plus. Il importe que les pays Membres de l'OCDE associent diverses économies non-membres au type de dialogue dynamique, interactif et suivi qui se poursuit au fil des réunions du Comité, et qui pourrait être étendu par le biais de réunions couplées. Un dialogue informel de ce type – limité aux questions de concurrence et traitant de pratiques exemplaires plutôt que de règles – n'existe en tant que tel qu'à l'OCDE, et les pays Membres aussi bien que les marchés mondiaux ont tout à gagner de son extension à d'autres pays non-membres.

La réunion sera couplée à la réunion du CLP d'octobre 2001. L'ordre du jour pourrait inclure les ententes injustifiables, pour aboutir à la rédaction d'un rapport reposant sur de nouvelles données sur les ententes dans des pays non-membres et sur une adhésion plus large à la Recommandation du Conseil concernant une action efficace contre les ententes injustifiables de 1998, et un examen des fusions internationales. Quel que soit le thème retenu, il intégrerait les priorités du CLP en matière de renforcement des capacités et donnerait lieu à des rapports et/ou publications.

*Coopération avec d'autres institutions :* Banque mondiale, CNUCED, OMC, CE.

*Coopération avec d'autres directions :* PUMA, DCD, Centre de développement.

## II. PROGRAMMES RÉGIONAUX ET PAR PAYS

Les programmes régionaux et par pays constituent le second axe des activités d'ouverture du CCNM. La structure en programmes s'articule autour d'un nombre limité de régions géographiques pour lesquels il existe un intérêt mutuel en faveur d'une coopération plus ciblée entre les Membres de l'OCDE et les économies non-membres.

Les Programmes régionaux et les programmes par pays du CCNM sont organisés autour de trois grandes régions : l'Europe et l'Asie centrale, l'Asie, et l'Amérique du Sud. Chaque région fait l'objet d'un programme régional et, dans certains cas, infra-régional (comme le Programme régional pour les pays baltes et le Programme régional pour l'Europe du Sud-Est), et chaque région fait également l'objet d'un programme par pays (Brésil, Chine et Russie).

Ces Programmes se fondent sur le dialogue sur les politiques à suivre qui est façonné par les caractéristiques et les besoins particuliers des régions ou pays en question. A titre d'exemple, l'examen des interactions entre stabilisation macro-économique et réforme structurelle nécessite inévitablement de prendre en compte les spécificités du pays. Dans d'autres cas, comme celui du Programme pour l'Europe du Sud-Est, l'intégration régionale est une priorité essentielle identifiée par la communauté internationale et qui se prête tout particulièrement à la mise en œuvre d'un programme régional.

Dans le contexte des programmes régionaux, il existe trois programmes par pays qui portent sur le Brésil, la Chine et la Russie. Étant donné que ces pays participent aussi à bien d'autres programmes du CCNM, les programmes par pays sont centrés sur des questions ciblées présentant un intérêt particulier pour le pays concerné. Pour les autres pays, lorsque l'OCDE peut répondre à des besoins particuliers, un petit nombre d'activités spécifiques à un pays sont mises en place dans le contexte de la région ou de la sous-région concernée, ce qui est le cas par exemple pour l'Inde, l'Indonésie, l'Afrique du Sud et l'Ukraine.

Il est possible, dans le cadre du Programme du CCNM de mener des travaux exploratoires dans d'autres régions, pour répondre à des problèmes nouveaux ou qui se dessinent.

Plusieurs activités s'inscrivant dans le cadre des programmes régionaux et par pays bénéficient de contributions volontaires et de dons.

### II.A. EUROPE ET ASIE CENTRALE

#### II.A.1 Programme commun pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale

##### Introduction

##### *Contexte*

Deux schémas de transition se sont dessinés au cours de la dernière décennie. Dans un certain nombre de pays, une libéralisation rapide, des privatisations à grande échelle et une stabilisation macro-économique soutenue sont allées de pair avec des réformes structurelles et des réaménagements institutionnels progressifs. Le processus de transition, toutefois, n'est pas encore arrivé à son terme. De nombreux pays de l'Europe du Sud-Est, ainsi que la Russie et les autres nouveaux États indépendants

(NEI), poursuivent leur effort de stabilisation macro-économique et la mise en œuvre de réformes fondamentales des politiques et des institutions. Si les pays baltes ont montré leur détermination politique à mener à bien un vaste programme de réformes, les avancées restent néanmoins à consolider dans un certain nombre de domaines. Deux ensembles infra-régionaux sont apparus naturellement, l'Europe du Sud-Est et les pays baltes, en raison de la grande similitude des enjeux de la réforme dans ces sous-régions.

### ***Objectifs et présentation de l'activité***

Les principaux objectifs du Programme commun pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale sont les suivants :

- s'attaquer à un certain nombre de problèmes présentant un intérêt commun pour les pays qui sont encore aux prises avec le processus de transition ;
- encourager la coopération autour de questions spécifiques intéressant les sous-régions pour des raisons aussi bien économiques que politiques.

### ***Temps forts en 2001***

- Contribution importante à la réforme de la gouvernance et de la gestion des affaires publiques en Europe orientale.
- *Manuel sur la mesure de l'économie souterraine* à paraître en 2001.
- Mise en œuvre du Programme d'action environnementale (PAE) en Europe et en Asie centrale.
- Renforcement des structures de lutte contre la corruption par l'intermédiaire du Réseau anti-corruption pour les économies en transition.
- Amélioration des cadres de comptabilité et de vérification des comptes en Europe orientale et en Asie centrale, grâce notamment à des réunions stratégiques sur la réforme de la comptabilité et de la vérification des comptes, et intensification des liens entre les institutions compétentes dans les économies en transition et leurs principaux homologues internationaux, notamment le Comité international des normes comptables (IASB) et la Fédération internationale des comptables (IFAC).
- Institut commun de Vienne – organisation conjointe par l'OCDE et la Banque des règlements internationaux (BRI), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, la BERD et l'OMC de séminaires à l'intention de chefs de gouvernement potentiels sur la politique de la concurrence, la modélisation fiscale et la politique sociale.
- Renforcement des systèmes financiers par le biais de conférences sur le développement du secteur financier, la réforme des retraites, le financement du logement et la gestion de la dette publique.
- Mise en œuvre d'un ensemble convenu de Lignes directrices et Recommandations émanant du Forum pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED) pour les économies en transition, y compris un examen du Kazakhstan.

\* \* \* \* \*

### II.A.1.1 Suivi économique (activité nouvelle, ECO)

*Objectifs :* Établir des liens réguliers entre les organismes gouvernementaux et les experts des principales économies non-membres de la région et les organisations internationales sur l'évolution prévue du développement économique, et les renforcer. Un suivi permanent est désormais requis pour que l'Organisation dans son ensemble soit en mesure, s'il y a lieu, de réagir à l'évolution des circonstances dans la région. Des missions et des consultations avec des experts des économies non-membres non seulement renforcent les capacités du Secrétariat d'assurer le suivi et d'établir des projections de la performance économique des non-membres, mais aussi établissent une compréhension mutuelle quant à l'analyse des tendances et des politiques. Cette activité prévoit le suivi de la situation économique des non-membres qui ne sont pas couverts par d'autres programmes du CCNM. En 2001, l'effort portera en particulier sur l'Ukraine.

*Résultats :*

- Évaluation des tendances et des politiques dans la région à l'appui des programmes du CCNM et de la publication semestrielle de l'OCDE *Perspectives économiques* ;
- Note de suivi détaillée sur l'évolution et les perspectives économiques de l'Ukraine.

*Résumé :* Suivi économique fondé sur l'échange d'informations avec les pays concernés et les institutions financières internationales.

*Coopération avec d'autres institutions :* Des échanges d'informations et d'autres consultations seront menées à bien avec le FMI, la Banque mondiale et la BERD. Des consultations auront lieu également avec d'autres organismes importants de chacun des pays concernés.

*Coopération avec d'autres directions :* Les travaux relatifs au suivi économique seront menés à bien en consultation avec toutes les directions concernés.

### II.A.1.2 Évaluation des statistiques économiques (en cours, STD)

*Objectifs :* Il s'agit d'aider les pays en transition à développer leurs capacités en matière de statistiques de façon à produire des données macro-économiques fiables et comparables sur le plan international. La fiabilité des statistiques macro-économiques dans ces pays est émoussée par l'ampleur qu'a pris la production souterraine occulte. Le principal objectif en 2001 consistera à mesurer cette production.

*Résultats :*

- Actes de l'Atelier 2000 sur la mesure de l'économie souterraine ;
- Manuel sur la *Mesure de l'économie souterraine* qui sera publié au milieu de l'année 2001, rédigé à partir des résultats des ateliers organisés en 1999 et 2000 pour les pays en transition ;
- Calcul des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour faciliter les comparaisons internationales du PIB et des agrégats qui s'y rapportent ;
- Les indicateurs à court terme pour l'Ukraine continueront d'être publiés dans *Principaux indicateurs économiques*.

*Résumé* : Les comptes nationaux publiés par les pays en transition d'Europe et d'Asie centrale sont jugés trompeurs étant donné que l'on pense qu'ils omettent de nombreuses activités économiques dites « occultes » ou « souterraines ». En réalité, les activités « occultes » sont également généralisées dans les pays Membres de l'OCDE et les statisticiens officiels ont mis au point des méthodes *indirectes* pour en mesurer l'ampleur. Les statisticiens des pays en transition ont de plus en plus recours à ces méthodes de sorte que la sous-estimation du PIB est certainement nettement inférieure à ce que l'on affirme souvent. Cela dit, la mesure de l'économie souterraine est un défi important pour les pays en transition. Le rôle de l'OCDE est de partager avec eux le savoir et l'expérience acquis par les pays Membres et de les appliquer à la situation particulière des pays en transition.

Les PPA sont des taux de conversion qui permettent de comparer le PIB et d'autres mesures macro-économiques apparentées entre les pays. STD aidera la Communauté des États indépendants (CEI) à établir les PPA, de sorte que des comparaisons puissent être faites aussi bien au sein de la CEI qu'entre les pays qui la composent et les pays Membres de l'OCDE.

*Coopération avec d'autres institutions* : FMI, OIT, Comité inter-Etats de statistique de la CEI, Division de statistique des Nations Unies (UNSD), Eurostat.

### **II.A.1.3 Soutien à l'intégration des économies en transition** (en cours, ECH)

*Objectifs* : Poursuivre le dialogue avec les économies en transition sur les questions de politique commerciale d'intérêt mutuel, en particulier les problèmes d'accès aux marchés, l'expérience acquise en matière d'intégration régionale et la contribution des règles commerciales multilatérales au processus de réforme. Examiner les enseignements à tirer de la libéralisation des échanges dans les économies en transition et les conséquences qui en découlent pour l'évolution future du système commercial multilatéral.

*Résultats* : Discussions dans le cadre de réunions informelles entre le Groupe de travail du Comité des échanges et des représentants de certaines économies en transition (printemps et automne 2001), sur la base d'études analytiques préparées par le Secrétariat et des consultants (issus pour l'essentiel d'économies en transition) et consacrées à des questions précises de politique commerciale.

*Résumé* : Cette activité à vocation thématique porte sur des questions intéressant l'ensemble des pays en transition et contribue à la recherche d'un consensus entre eux et les pays Membres de l'OCDE sur le développement futur du système commercial international. Elle est centrée sur l'expérience des économies en transition en ce qui concerne la mise en œuvre des règles commerciales internationales et leur contribution au processus de réforme (dans le domaine des échanges de services, par exemple), les défis/opportunités spécifiques de la libéralisation des échanges dans le contexte particulier de ces pays, le rôle des initiatives d'intégration régionale faisant intervenir des pays en transition et leurs interactions avec les règles de discipline commerciales multilatérales ainsi que les problèmes d'accès aux marchés rencontrés par les économies en transition (y compris dans leurs relations commerciales mutuelles).

*Coopération avec d'autres institutions* : OMC.

*Coopération avec d'autres directions* : ECO, AGR.

#### **II.A.1.4 Réforme du secteur financier, réforme des assurances et des retraites privées (en cours, DAFPE)**

*Objectifs :* Soutenir la mise en place de systèmes financiers, de systèmes d'assurance et de retraites privées fondés sur les mécanismes du marché dans les économies en transition.

*Résultats :*

- 5ème Conférence sur le développement du secteur financier dans les pays d'Asie centrale, en Azerbaïdjan et en Mongolie (Paris, mars 2001) ;
- Troisième séminaire sur les mécanismes de crédit et de financement du secteur agricole dans les économies en transition (Slovénie, mai 2001) ;
- Publication d'une analyse comparative sur les dispositifs de financement du logement dans les économies en transition ;
- Atelier sur la réforme des retraites dans les économies en transition (25-26 avril 2001) ;
- Création d'un réseau régional des autorités de réglementation et de contrôle des fonds de pension dans les économies en transition (et site Internet correspondant) ;
- 11ème Atelier sur la gestion de la dette publique dans les économies de marché émergentes (premier trimestre 2001) ;
- Conférence paneuropéenne sur l'assurance, Budapest, 21-22 mai 2001.

*Résumé :* Au cours de la dernière décennie, les économies en transition ont accompli des progrès considérables vers la mise en place de systèmes financiers fondés sur les mécanismes du marché. Il leur faut poursuivre leur effort pour créer un système financier à part entière et performant. Même si certains pays de la région ont établi un cadre global pour le secteur financier, la plupart des économies en transition sont encore confrontées à des difficultés en ce qui concerne plusieurs aspects de la mise en place d'un secteur financier, liées notamment au financement des petites et moyennes entreprises (PME) et du logement dans le secteur agricole et au secteur de l'épargne contractuelle (assurances et retraites privées). Dans le domaine de la gestion de la dette publique et des titres d'État, il est nécessaire de familiariser les responsables de l'élaboration des politiques aux techniques et pratiques financières modernes. Le dialogue sur la politique financière en cours apporte des éléments déterminants à l'effort de réforme dans ces économies.

*Coopération avec d'autres institutions :* BERD, Banque mondiale, BAsD, BRI, USAID (à confirmer), East-West Management Institute (EWMI) .

#### **II.A.1.5 Réforme de la publication de renseignements financiers, de la comptabilité et de l'audit (en cours, DAFPE)**

*Objectifs :* Cette activité vise à promouvoir la réforme de l'information financière, de la comptabilité et de l'audit afin d'améliorer le fonctionnement des marchés financiers et le gouvernement d'entreprise dans les économies en transition. Elle propose des conseils stratégiques sur la réforme de la comptabilité aux responsables des secteurs public et privé et encourage la coopération entre les organes existants du secteur public et les nouvelles organisations de réglementation professionnelle. Le programme a également pour objet d'aider à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes internationales en matière de comptabilité, d'audit, d'éthique et d'enseignement professionnel. Des instances régionales ont été instituées au sein de la CEI

(IRFAA – Fédération régionale de comptables et de commissaires aux comptes – Eurasia) et de l'Europe du Sud-Est (SEEPAD) grâce auxquelles sont organisées des réunions, conférences et ateliers et sont mises en œuvre les mesures adoptées.

*Résultats :*

- Organisation de réunions d'orientation sur la réforme de la comptabilité et de l'audit dans la CEI et en Europe du Sud-Est ;
- Mise en place un Secrétariat en Europe du Sud-Est pour soutenir l'initiative SEEPAD ;
- Réalisation d'études par pays pour analyser les carences et élaboration de plans de mise en œuvre en matière de comptabilité et d'audit dans la CEI et l'Europe du Sud-Est, en coopération avec le Forum international pour le développement de la comptabilité (IFAD) ;
- Organisation de réunions d'examen par les pairs dans les pays d'Europe du Sud-Est pour suivre les progrès qu'ils accomplissent dans la mise en œuvre des réformes de la comptabilité et de l'audit, en coopération avec le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est ;
- Formulation de recommandations quant aux programmes d'enseignement professionnel, de formation et de certification dans la CEI et en Europe du Sud-Est ;
- Aide au Comité international des normes comptables afin de traduire en russe et de diffuser ses règles comptables internationales 2001 (normes IAS) dans les pays de la CEI ;
- Intensification des liens entre les organismes compétents dans les économies en transition et leurs homologues internationaux, notamment le Comité international des normes comptables et la Fédération internationale des comptables (IFAC) ; et
- Action en vue d'induire les partenariats public-privé à mettre en œuvre les réformes de la comptabilité et de l'audit en Europe du Sud-Est et dans la CEI.

*Résumé :* Les initiatives qui ont abouti à la création de l'IRFAA et de la SEEPAD, lancées par l'OCDE, ont pour but d'améliorer et de faire appliquer des politiques saines en matière d'information financière, de comptabilité et d'audit. Elles ont permis de faire mieux connaître et respecter les normes internationales relatives à l'information financière, à la comptabilité et à l'audit dans les secteurs public et privé, et à créer des liens entre les instances compétentes dans les économies en transition et leurs principaux homologues internationaux. Plus spécifiquement, les activités de l'OCDE ont permis de créer deux fédérations régionales d'associations de comptables et de commissaires aux comptes de la CEI et de l'Europe du Sud-Est : l'IRFAA Eurasia et la SEEPAD. Jusqu'ici, ces deux institutions ont organisé une dizaine de réunions sur la réforme de la comptabilité et de l'audit dans la CEI et l'Europe du Sud-Est, qui ont donné lieu à une série de recommandations. D'autres activités portent sur l'élaboration d'un modèle de code de déontologie pour les comptables professionnels, ainsi que la traduction et la diffusion des normes internationales en matière d'audit. Enfin, un site Internet a été créé, qui contient des informations sur la réforme de la comptabilité et de l'audit dans les pays de la CEI ([www.irfaa-eurasia.org](http://www.irfaa-eurasia.org)).

*Coopération avec d'autres institutions :* Comité international des normes comptables, Fédération internationale des comptables, EWMI, CNUCED, Banque mondiale, USAID, American Institute of Certified Public Accountants (AICPA), Association of Chartered Certified Accountants (ACCA), Compagnie nationales des commissaires aux comptes (CNCC)/Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables (CSOEC), Institute of Chartered Accountants of Scotland (ICAS).

### II.A.1.6 **Gouvernement d'entreprise dans les économies en transition d'Eurasie** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Tout en tenant compte du processus de restructuration en cours dans la région, l'objectif de la Table ronde eurasiennne sur le gouvernement d'entreprise sera de continuer à :

- améliorer la compréhension du rôle que peuvent jouer les mesures relatives à l'organisation du pouvoir dans l'entreprise en renforçant l'efficience de l'affectation des ressources dans l'ensemble de l'économie ;
- servir de relais pour identifier les principaux domaines nécessitant des améliorations tant en matière de réglementation que dans la pratique privée ;
- aider les pays de la région à répondre par l'action publique aux carences identifiées, en utilisant comme référence théorique les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE.

*Résultats :*

- Deuxième réunion de la Table ronde en juin 2001 en Géorgie ;
- Préparation et diffusion des documents de référence par pays (ex. : Géorgie, Arménie) ;
- Travaux analytiques et empiriques sur la transparence et l'information financière dans la région ;
- Première version d'une étude régionale comparative des progrès du gouvernement d'entreprise ;
- Lancement d'un site Internet sur le gouvernement d'entreprise en Eurasie spécialement conçu pour la Table ronde ;
- Appui à des initiatives privées locales en vue d'améliorer le gouvernement d'entreprise.

*Résumé :* La Table ronde eurasiennne sur le gouvernement d'entreprise a été lancée avec succès en octobre 2000 pour répondre à la demande de responsables de l'élaboration des politiques et de donateurs dans la région, de plus en plus conscients de l'importance du gouvernement d'entreprise. La Table ronde s'est plus particulièrement concentrée sur l'Ukraine, mais les pays participants regroupent la plupart des NEI et la Mongolie. Au cours des 24 à 30 mois qui viennent, un dialogue régional suivi sur les mesures à prendre entre les secteurs public et privé, et entre experts internationaux et experts locaux favorisera encore les améliorations dans le domaine de la réglementation aussi bien que dans la pratique privée. Un large palette d'enjeux ont déjà été recensés : il est en effet nécessaire de renforcer les droits des actionnaires, d'accroître la transparence et d'établir de façon claire la responsabilité et les obligations de reddition de comptes des conseils d'administration. Les débats de la table ronde reposeront sur des travaux de recherche empiriques spécifiques par pays et par thème coordonnés par l'OCDE. Le principal résultat sera la rédaction d'une étude régionale comparative sur les progrès du gouvernement d'entreprise. En utilisant comme modèle les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE, cette étude s'appliquera en particulier à comparer les cadres juridiques, les politiques de mise en œuvre, les pratiques des institutions et des entreprises dans la région, et pourrait comporter une notation globale pour chaque pays.

*Coopération avec d'autres institutions :* Banque mondiale, Société financière internationale (SFI), United States Agency for International Development (USAID), Gouvernement du Japon, Agence canadienne de développement international (ACDI).

*Coopération avec d'autres directions :* SGE, ECO, PAC.

### **II.A.1.7 Forum des économies en transition pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED des économies en transition) (en cours, DAFPE)**

*Objectifs :* Aider à la conception et à la mise en œuvre de politiques favorables au développement du secteur privé et créer des conditions de nature à promouvoir l'entrepreneuriat et le développement des entreprises dans les NEI et les pays de la Coopération économique de la mer Noire (CEMN) et d'Europe du Sud-Est (FEED de l'Europe du Sud-Est). Créer un environnement propice à l'investissement direct étranger et à l'instauration de marchés concurrentiels, et mettre en place les systèmes financiers requis pour étayer l'édification de l'économie de marché dans les pays de la région.

*Résultats :*

- Réunion du FEED des économies en transition à Istanbul (avril 2001) ;
- Étude sur le Kazakhstan dans le cadre du FEED ;
- Mise en place de groupes de travail et d'ateliers au Centre pour le développement du secteur privé d'Istanbul consacrés à des questions relatives au secteur privé ;
- Réunions du FEED de l'Europe du Sud-Est en février et octobre 2001 ;
- Bilans des pays et plans d'action sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises pour l'Albanie et la Croatie ;
- Manuel sur le développement des entreprises, novembre 2001 ;
- Table ronde sur la promotion de l'investissement, avril 2001.

*Résumé :* Le FEED constitue un réseau d'apprentissage à multiples facettes : les pays non-membres bénéficient de l'expérience des pays de l'OCDE et inversement, et le FEED met par ailleurs en présence des donateurs et organismes internationaux qui contribuent activement à promouvoir l'entrepreneuriat et le développement économique. Après avoir rédigé et approuvé des Lignes directrices pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises à l'intention des pays participants, le groupe s'est appliqué à déterminer les stratégies requises pour mettre en œuvre les recommandations et à définir une méthodologie pour l'élaboration des examens des politiques à l'égard de l'entreprise dans chaque pays ainsi que des plans d'action.

Le FEED de l'Europe du Sud-Est est un outil fondamental pour la mise en œuvre de la Charte pour l'investissement du Pacte de stabilité. Il s'est concentré sur la mise en application des Lignes directrices pour l'action et les Recommandations pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises de l'OCDE par le biais des Bilans de pays et Plans d'action qui devront être réalisés pour chaque pays d'Europe du Sud-Est. La Table ronde sur la promotion de l'investissement s'attachera en particulier aux moyens d'aider les organismes de promotion de l'investissement d'Europe du Sud-Est à accroître leur capacité d'attirer l'investissement direct étranger à partir des pratiques optimales recensées dans les pays Membres de l'OCDE.

*Coopération avec d'autres institutions :* USAID, UE, Banque mondiale, BERD, ONUDI, Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), Service-conseil pour l'investissement étranger (FIAS).

*Coopération avec d'autres directions :* TDS, DSTI, ENV.

**II.A.1.8 Réseau anti-corruption au service des économies en transition** (en cours, CCNM, DAFPE/PUMA, SIGMA, ECH)

*Objectifs :*

- Faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience sur les initiatives nationales, régionales et internationales de lutte contre la corruption. Le site Internet du Réseau anti-corruption, géré par l'OCDE et mettant en relation les principales initiatives régionales et les gouvernements, les donateurs, les ONG, la communauté des entreprises, les syndicats et les médias, facilitera la coopération.
- Aider les pays du Réseau à renforcer et à mettre en œuvre leurs programmes de lutte contre la corruption.

*Résultats :*

- Dialogue sur les politiques à suivre au travers de réunions annuelles. Diffusion de l'information par le biais d'AnCoR Web – (le réseau en ligne de lutte contre la corruption de l'OCDE). Coordination entre les principales parties prenantes.
- Troisième réunion annuelle, mars 2001 ;
- Mise en place d'une infrastructure éthique dans les pays en transition ;
- Examen par les pairs des pratiques déontologiques dans certains pays en transition.

*Résumé :* La Réunion annuelle et les séminaires ou ateliers consacrés à des thèmes spécifiques organisés ponctuellement étudient les solutions envisageables pour combattre la corruption dans les pays en transition. La compilation et l'analyse des exemples de réussite et des pratiques optimales associées à des initiatives régionales et internationales contribueront à faire progresser les travaux.

*Coopération avec d'autres institutions :* Conseil de l'Europe, Commission européenne, Pacte de stabilité, Conseil des pays baltes, Banque mondiale, BERD, USAID et autres organismes donateurs bilatéraux, et organisations de la société civile comme Transparency International, le BIAC et le TUAC.

*Coopération avec d'autres directions :* Groupe intra-Secrétariat de lutte contre la corruption (auquel participent le CCNM, la DAFPE, PUMA, SIGMA, le Centre de développement, ECH et la DCD).

**II.A.1.9V Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion : Programme SIGMA** (en cours, SIGMA/PUMA)

*Objectifs :* Dans le contexte de la préparation des candidats à l'adhésion à l'Union européenne, engager des programmes de renforcement des institutions en vue de moderniser l'administration et de renforcer sa fiabilité, d'accroître la capacité d'absorption, d'évaluer les progrès des réformes ; aider à la programmation de l'aide, en particulier de la part de la Commission. Selon les pays, SIGMA peut faire porter ses travaux sur a) le contrôle financier et l'audit indépendant, b) la fonction publique et le contrôle administratif, et c) la formulation des besoins en matière de renforcement des institutions.

*Résultats :*

- Évaluation des systèmes en vigueur par rapport à des normes de référence et détermination des priorités de la réforme (étapes suivantes) et de leur enchaînement ;
- Analyse des besoins et de la capacité d'absorption, et inventaire des composantes particulières de la réforme (analyse des carences) ;
- Aide à la programmation ;
- Aide à la conception d'une réforme générale de l'administration publique et de plans stratégiques de mise au point de systèmes horizontaux ;
- Réalisation de projets d'assistance technique.

D'autres activités seront menées à bien pour répondre aux besoins particuliers de la Bulgarie et de la Roumanie. Le Programme soutiendra deux réseaux :

- soutien aux Présidents et aux groupes de travail techniques et à la mise en réseau des institutions supérieures d'audit des pays bénéficiaires et de la Cour des Comptes européenne.
- aide sur le plan conceptuelle à la mise en place du réseau NISPAce (réseau des Écoles et instituts d'administration publique) en Europe centrale et orientale), renforcement des capacités nationales de développement de l'administration publique.

*Résumé :* SIGMA assurera les fonctions suivantes, dans le cadre des trois volets du programme mentionnés ci-dessous, sur une période de deux ans :

*a) Contrôle financier et audit indépendant*

Dans le cadre des Partenariats pour l'adhésion, les pays bénéficiaires doivent mettre en place des systèmes fiables de contrôle financier et d'audit indépendant, de façon à leur permettre de se conformer aux obligations prescrites par l'acquis communautaire et d'autres normes internationales ; d'assurer que les systèmes de contrôle et d'audit financiers sont aptes à contrôler la mise en œuvre de l'acquis communautaire dans tous les autres domaines ; et de garantir une gestion saine et efficace des fonds de pré-adhésion.

Ce volet du programme vise à :

- rapprocher les pays bénéficiaires d'une situation où ils remplissent les conditions de base pour mettre en place un système fiable de contrôle financier et d'audit indépendant, conforme aux normes européennes prescrites pour remplir les critères d'adhésion ; et
- soutenir la mise en réseau des institutions supérieures d'audit des pays candidats et de la Cour des comptes européenne.

*b) Réforme de la fonction publique et de l'administration*

Dans le cadre des Partenariats pour l'adhésion, les pays bénéficiaires doivent mettre en place une fonction publique fiable et professionnelle, de façon à leur donner les moyens de procéder au recrutement requis de fonctionnaires professionnels et intègres et d'assurer la transposition et la mise en œuvre de l'acquis communautaire.

Ce volet du programme vise à :

- rapprocher les pays bénéficiaires d'une situation où ils remplissent les conditions de base pour mettre en place une administration publique efficiente, professionnelle et fiable fonctionnant selon le principe de l'état de droit et en conformité avec les normes européennes prescrites pour remplir les critères d'adhésion ;
- aider les pays candidats à renforcer leurs capacités nationales de modernisation de l'administration en apportant un soutien sur le plan conceptuel au Réseau des instituts d'administration publique dans les pays d'Europe centrale et orientale (NISPACEE) ; et
- faciliter l'utilisation d'autres mécanismes de soutien au renforcement des institutions de la Commission.

#### Encadré 2. Le Programme SIGMA

Le Programme SIGMA est une initiative conjointe de l'OCDE et de l'Union européenne lancée en 1992 et financée principalement par l'Union européenne. En tant que telle, elle est régie par une Convention entre l'Organisation et la Commission européenne qui lui donne un statut particulier par rapport à d'autres activités de l'OCDE financées par des dons. Par souci de transparence, le Programme SIGMA est décrit séparément dans le Programme du CCNM.

#### Objectifs

SIGMA aide 15 pays d'Europe centrale et orientale à mettre en place des systèmes modernes de gestion publique adaptés à des économies de marché européennes démocratiques. Pour que ces pays puissent s'intégrer à l'économie européenne et mondiale, il faut notamment qu'ils se dotent d'institutions publiques fiables et viables. C'est là une nécessité absolue pour les pays briguant l'adhésion à l'Europe, mais aussi un besoin pour les pays non candidats, d'autant qu'ils se rapprochent de plus en plus de l'Europe avec les nouveaux instruments mis en place après la crise du Kosovo.

Selon les besoins particuliers des pays, le Programme SIGMA se concentrera sur les domaines suivants : le contrôle financier et l'audit indépendant, la fonction publique et le contrôle administratif, la formulation des politiques et les capacités de coordination, le système judiciaire et/ou la gestion des dépenses publiques, notamment la passation des marchés publics.

#### Structure

Le Programme SIGMA se subdivise en deux sous-programmes :

- « **Candidats** », c'est-à-dire les 10 pays d'Europe centrale et orientale qui ont le statut officiel de candidat à l'adhésion à l'Union européenne ;
- « **Balkans** », c'est-à-dire les autres pays d'Europe du Sud-Est et en particulier l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la République fédérale de Yougoslavie, ex-République yougoslave de Macédoine.

*Coopération avec d'autres institutions* : Outre la Commission européenne, SIGMA travaille en collaboration étroite avec la Cour des comptes européenne, le Conseil de l'Europe, la Fondation européenne pour la formation (FEF), l'Institut européen d'administration publique (EIAP), l'OIT/Turin, la Banque mondiale, l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe (OSCE), le PNUD, Transparency International et l'organisation SOROS.

*Coopération avec d'autres directions* : SIGMA collabore avec la DAFPE, la DCD et le Centre de développement sur des activités de lutte contre la corruption et de bonne gestion des affaires publiques.

*c) Formulation des besoins en matière de renforcement des institutions (soutien essentiellement à la Bulgarie et à la Roumanie)*

Cette composante a pour objet de faciliter l'assistance au renforcement des capacités administratives et judiciaires, y compris la gestion et le contrôle des fonds de l'Union européenne en particulier en Bulgarie et en Roumanie.

SIGMA travaillera avec la Commission et les institutions en place dans les pays, principalement en Bulgarie et en Roumanie, pour préparer les projets de renforcement des institutions. Les actions viseront à définir les besoins, en fonction des ressources humaines, des moyens budgétaires et de la capacité d'absorption des pays, ainsi qu'à améliorer et à finaliser la documentation requise et à préparer les projets.

**II.A.1.10V Groupe d'étude chargé de la mise en œuvre du Programme d'action environnementale pour l'Europe centrale et orientale** (en cours, ENV)

*Objectifs :* Aider les économies en transition, et notamment les NEI, à élaborer et à mettre en œuvre de façon plus efficace et rationnelle des politiques environnementales qui soient compatibles avec les recommandations du Programme d'action environnementale (PAE) pour l'Europe centrale et orientale.

*Résultats :*

- Série de rapports analytiques et de documents d'orientation et de réflexion présentant des recommandations ;
- Ateliers destinés à la mise en œuvre d'activités, à l'examen de « pratiques exemplaires » et au renforcement des capacités ;
- Création d'un nouveau réseau de hauts fonctionnaires du secteur de l'eau dans les NEI ;
- Train de mesures d'équipement de l'infrastructure en vue de régler les problèmes environnementaux prioritaires dans les NEI, stratégies de financement et projets de démonstration mis en œuvre par les donateurs.

*Résumé :* A la suite des décisions prises à la Conférence ministérielle d'Aarhus en 1998, le Groupe d'étude du PAE et son secrétariat à l'OCDE ont davantage centré leur programme de travail sur les NEI où le renforcement des politiques de l'environnement et des institutions chargées de sa sauvegarde a moins progressé que dans les pays d'Europe centrale et orientale. Le Groupe d'étude continuera de viser en priorité à renforcer l'efficacité de la mise en œuvre de la politique de l'environnement et du financement en faveur de l'environnement. Dans le prolongement de la Consultation des Ministres de l'environnement et de l'économie et des finances sur la gestion de l'eau et l'investissement dans les NEI, qui s'est tenue à Almaty les 16 et 17 octobre 2000, il a été décidé de faire de l'appui aux réformes du secteur urbain de l'eau dans les NEI une nouvelle priorité. Les travaux relatifs à la gestion de l'environnement dans les entreprises sont maintenant intégrés dans le volet de la politique environnementale consacré à la mise en conformité et au respect de la loi sur l'environnement par les entreprises.

*Coopération avec d'autres institutions :* CE, Banque mondiale, BERD, PNUD, PNUE, CEE/ONU, Centre régional pour l'environnement (Szentendre), autres organisations internationales et institutions financières.

*Coopération avec d'autres directions :* DAFPE, DCD, ECO, DSTI.

**II.A.1.11 Institut commun de Vienne (ICV) – Séminaire sur la politique de la concurrence** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Promouvoir des marchés internationaux et nationaux efficaces, en encourageant une application rationnelle du droit de la concurrence face aux comportements privés anticoncurrentiels, et en renforçant la capacité des autorités chargées de la concurrence de conduire une réforme de la réglementation axée sur le marché par une « campagne en faveur de la concurrence » du type de celle préconisée pour les pays Membres de l'OCDE.

*Résultats :* Séminaire de l'OCDE sur la politique de la concurrence pour les pays en transition (ICV).

*Résumé :* Ce séminaire représente une manifestation de tout premier plan pour les fonctionnaires chargés de la concurrence dans les pays en transition. La méthode des études de cas mise au point initialement pour les séminaires de Vienne s'est avérée un instrument de formation très probant et efficace. Elle sert aujourd'hui de modèle à beaucoup d'autres activités de formation de l'OCDE dans le domaine de la politique de la concurrence. Les documents de référence du séminaire sont souvent employés comme cadre d'orientation informel par les autorités chargées de la concurrence et ils sont également utilisés dans d'autres séminaires.

*Coopération avec d'autres institutions :* ICV, UE.

**II.A.1.12 Institut commun de Vienne – Séminaire sur la modélisation fiscale** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Présenter les principes des modèles fiscaux micro-économiques utilisés pour déterminer les effets probables sur les recettes et sur la redistribution des modifications apportées à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à l'impôt sur les sociétés et aux systèmes de TVA, et recenser les principaux problèmes liés à la construction et à l'utilisation de ces modèles en s'appuyant sur l'expérience des pays Membres de l'OCDE.

*Résultats :*

- Mise au point de modèles de simulation fiscale à l'intention des économies non-membres participantes pour les aider à estimer l'impact des modifications de la politique fiscale sur les recettes ;
- Création d'un « réseau » d'auteurs de modèles fiscaux dans les économies non-membres ;
- Séminaire élargi sur la modélisation fiscale à Vienne (ICV) au printemps 2001.

*Résumé :* Les précédents séminaires sur la modélisation fiscale ont été bien accueillis et continuent donc en 2001.

*Coopération avec d'autres institutions :* ICV.

**II.A.1.13 Institut commun de Vienne (ICV) – Modules de politique sociale (deux sessions)** (en cours, DEELSA)

*Objectifs :* Offrir à des administrateurs et décideurs des économies en transition des cours de formation en matière de politique sociale et du marché du travail qui portent sur les instruments et qualifications nécessaires pour exercer de manière satisfaisante leurs fonctions dans le cadre d'une économie de marché.

*Résultats* : Deux cours de politique sociale à l'ICV (modules d'une semaine du programme de politique économique appliquée, en avril et en novembre 2001).

*Résumé* : Les deux cours de politique sociale portent sur la formulation et la mise en œuvre de politiques sociales dans une économie de marché. Ils donnent une vue d'ensemble de certains domaines dans lesquels les pays Membres de l'OCDE possèdent une expérience et mettent en évidence les problèmes spécifiques de mise en œuvre auxquels se heurtent les économies et sociétés en transition. Les participants étudieront avec des experts nationaux et internationaux la mise en œuvre et les effets des éventuelles mesures de réforme. Ces cours ont pour but de favoriser l'adoption de politiques sociales cohérentes et axées sur l'emploi. Ils serviront à renforcer la compréhension par les participants de l'expérience d'autres pays dans leur domaine d'action. Ils faciliteront également la mise en place d'un réseau de contacts en vue des travaux futurs de l'OCDE dans la région et renforceront la visibilité de l'Organisation. Les cours profiteront à quelque 75 participants de plus de douze pays.

*Coopération avec d'autres institutions* : ICV et les institutions qui en assurent le financement (BRI, BERD, BIRD, FMI et OMC).

*Coopération avec d'autres directions* : ECO.

#### **II.A.1.14 Institut commun de Vienne (ICV) – Séminaire sur la mise en œuvre de dispositifs d'aide sociale** (en cours, DEELSA)

*Objectifs* : Le séminaire s'adresse aux responsables qui traitent de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des dispositifs d'aide sociale.

*Résultats* : Le séminaire dressera un bilan de l'état actuel de la mise en œuvre et de l'évaluation des dispositifs d'aide sociale dans les pays Membres de l'OCDE et les économies en transition. Le débat portera sur les aspects théoriques, pratiques et stratégiques des différents dispositifs d'aide sociale et de leur mise en œuvre et leur évaluation. Des études de cas consacrées à des pays ayant fait des expériences particulières de réforme seront le thème de petits ateliers auxquels participeront des experts nationaux. Les participants seront vivement encouragés à prendre une part active aux échanges de vues et à faire partager leurs expériences respectives. La session se tiendra du 10 au 14 décembre 2001.

*Résumé* : Les principales questions qui seront examinées au cours de ce séminaire sont les suivantes : Comment l'aide sociale peut-elle au mieux établir un équilibre entre le niveau des prestations et les incitations financières à travailler ? Quelle est l'interaction entre les allocations d'aide sociale et d'autres prestations ? A quel niveau doivent être fixés les planchers de ressources ? Quels arbitrages peut-on envisager dans l'administration et l'attribution des allocations d'aide sociale entre les administrations centrale, régionales et locales ? Quelles mesures faut-il impérativement adopter pour favoriser l'autonomie et réduire la dépendance (inter-générationnelle) vis-à-vis de l'assistance ?

*Coopération avec d'autres institutions* : ICV et les institutions qui en assurent le financement (BRI, BERD, BIRD, FMI et OMC).

*Coopération avec d'autres directions* : ECO.

### **II.A.1.15V Initiative centre-européenne (ICE) – Agglomération d’entreprises et réseaux** (activité nouvelle, TDS)

*Objectifs :* Faciliter l’échange d’informations et la diffusion des pratiques optimales entre les pays Membres et non-membres participant à l’Initiative LEED (Développement économique et création d’emplois au niveau local).

*Résultats :*

- Durant l’année 2001, une série d’ateliers seront organisés dans les différents pays Membres de l’Initiative centre-européenne (ICE) autour des questions de l’agglomération d’entreprises et des réseaux d’entreprises ;
- Examen des partenariats locaux et des conseils régionaux sur le marché du travail dans les pays d’Europe centrale et orientale dans le cadre de l’Étude de l’OCDE sur les partenariats locaux, en coopération avec le Conseil de l’Europe ;
- En attendant de trouver des sources de financement, les travaux déjà réalisés sur l’évolution du rôle des femmes dans la création d’entreprises dans les économies en transition.

*Résumé :* Les ateliers ont pour objet d’identifier les interlocuteurs aptes à entreprendre des travaux préparatoires à la Conférence de Trieste en 2002, consacrée aux agglomérations d’entreprises et aux réseaux d’entreprises. Ces ateliers serviront aussi à guider l’évolution des agglomérations d’entreprises dans les pays concernés et à adapter en conséquence la politique à cet égard. La Conférence de Trieste, avec le soutien du Gouvernement régional du Frioul et de l’Initiative centre-européenne, se concentrera sur les districts industriels et les réseaux d’entreprises en Europe orientale.

Les travaux consacrés au rôle des femmes dans la création d’entreprises dans les économies en transition viseront à sensibiliser les femmes comme les hommes à cette question de dimension mondiale ; à analyser la création d’entreprises par des femmes comme source de croissance et de création d’emplois ; et à mieux intégrer les associations et organisations de femmes chefs d’entreprise aux activités concernant l’initiative privée et la création d’emplois dans le Programme LEED. Ces travaux auraient pour objet d’inscrire l’entreprise au féminin dans le cadre des tendances et des programmes de développement local comme les agglomérations et réseaux d’entreprises, les activités liées au micro-crédit, les partenariats public-privé, les questions de citoyenneté et d’entreprenariat ; les initiatives de développement social et régional, et autres initiatives locales.

*Coopération avec les autres directions :* DSTI, DAFPE.

### **II.A.1.16V Ukraine : Examen des politiques agricoles** (activité nouvelle, AGR)

*Objectifs :* Fournir une description et une analyse détaillées des politiques agricoles en Ukraine et mesurer le niveau des transferts à l’agriculture à l’aide des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs (ESP/ESC). En dégager des conclusions et des recommandations à l’intention des responsables ukrainiens. Aider à développer des capacités internes en Ukraine pour mener à bien une analyse des politiques agricoles orientée sur le marché.

*Résultats :* L'Examen fournira une évaluation et une analyse détaillées des politiques agricoles menées en Ukraine, notamment des grandes questions liées à la réforme structurelle du secteur agro-alimentaire en aval et des évolutions qui se dessinent. Cet Examen s'appuiera sur l'expérience acquise au travers des examens du même type déjà réalisés sur onze économies en transition. Des estimations quantitatives détaillées des transferts à l'agriculture seront calculées à l'aide des ESP/ESC.

*Résumé :* Au cours d'une mission de l'OCDE en Ukraine qui s'est déroulée en septembre 2000, un certain nombre de responsables ukrainiens ont demandé l'aide de l'OCDE pour mener à bien la réforme agraire. Ils ont indiqué que l'Examen des politiques agricoles stimulerait l'adoption de mesures à l'appui de la réforme agraire à ce moment charnière. Le Conseiller économique du Président est allé jusqu'à déclarer que la réforme foncière pourrait être le dossier le plus important susceptible de bénéficier de la coopération avec l'OCDE. Le représentant de la Banque mondiale à Kiev est également conscient de l'importance déterminante de ce domaine de l'action gouvernementale et a noté que la dernière évaluation approfondie remontait à 1994 et qu'il n'en était pas prévu d'autres dans un avenir prévisible.

Un Examen des politiques agricoles de l'Ukraine pourrait être particulièrement utile aujourd'hui. Le secteur agricole, sur lequel repose l'avantage comparatif de l'Ukraine, pourrait jouer un rôle de moteur pour la croissance économique. Étant donné l'expérience de l'OCDE dans d'autres pays en transition, l'Organisation est bien placée pour mener à bien ce type de travaux. L'Examen constituera une source de références complète et précieuse pour les responsables de l'élaboration des politiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Ukraine. Cet Examen aura en outre pour effet de mettre en commun l'expérience des pays Membres de l'OCDE grâce à l'examen par les pairs, ce qui permettra aux responsables des politiques agricoles en Ukraine de se familiariser avec les évolutions actuelles dans ce domaine et avec les préoccupations des pays Membres de l'OCDE.

*Coopération avec d'autres institutions :* Banque mondiale.

#### **II.A.1.17V Forum pour l'Ukraine sur l'investissement et le développement des entreprises** (activité nouvelle, DAFPE)

*Objectifs :* Assurer le suivi de l'Examen de la politique d'investissement de l'Ukraine en développant le dialogue et les synergies entre les responsables de l'action gouvernementale, le secteur privé et les organisations bilatérales et multilatérales, et aider à déterminer quels sont les fondamentaux d'une politique d'investissement tournée vers l'avenir.

*Résultats :* Création du Forum OCDE-Ukraine sur l'investissement et le développement des entreprises.

*Résumé :* Le gouvernement de l'Ukraine devrait créer une équipe interministérielle/interservices chargée d'élaborer une stratégie en vue de commencer à mettre en œuvre les recommandations et corriger les problèmes mis en évidence dans l'Examen par l'OCDE de la politique d'investissement en Ukraine. Cette équipe jouerait également un rôle d'interface entre le gouvernement de l'Ukraine et le Forum OCDE-Ukraine.

L'objectif poursuivi est que le Forum, co-présidé par l'OCDE et le gouvernement de l'Ukraine, permette de développer le dialogue et les synergies entre les responsables de l'action gouvernementale, le secteur privé et les programmes de coopération bilatérale et multilatérale et, surtout, aide à déterminer quels sont les fondamentaux d'une politique d'investissement tournée vers l'avenir. Le Forum se réunirait une fois par an en session plénière en présence de toutes les parties prenantes, et mèneraient à bien un certain nombre d'activités ciblées mises en œuvre pour répondre aux priorités et aux préoccupations du gouvernement de l'Ukraine et de la communauté de l'investissement.

## **II.A.2. Programme régional pour les pays baltes**

### **Introduction**

#### *Contexte*

Le Programme régional pour les pays baltes a été le principal vecteur de la coopération de l'OCDE avec la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie depuis sa mise en place en 1998. Plusieurs régions septentrionales de la Fédération de Russie participent à certaines activités.

Comme les années précédentes, le programme de travail 2001 a été mis au point en consultation avec les pays baltes. Le programme est basé sur des objectifs à moyen-terme adoptés entre l'OCDE et les pays baltes; les objectifs, et autres informations relatifs au programme, sont disponibles sur Internet.

#### *Objectifs et aperçu des activités*

Les objectifs généraux de ce Programme sont : i) de soutenir les pays baltes qui s'efforcent d'achever leur transition vers l'économie de marché ; ii) de promouvoir leur stabilité et leur intégration dans l'économie mondiale ; et iii) de les encourager à utiliser les « pratiques exemplaires » développées par l'OCDE. Ces objectifs généraux constituent la trame des objectifs à moyen terme élaborés pour chaque activité du programme. L'OCDE s'attache à associer plus étroitement les pays baltes aux instruments de l'OCDE dans divers domaines, comme l'investissement direct, la concurrence, la corruption, la fiscalité, les assurances, l'entrepreneuriat, entre autres.

Une grande partie du travail initial de ce Programme consiste à effectuer des examens des politiques et à poursuivre un dialogue sur les mesures à prendre. Des examens dans les domaines de l'investissement direct étranger, de l'éducation, de la réforme des systèmes d'assurances et de retraites ou encore des politiques sociales et du marché du travail sont en cours ou en voie d'achèvement. Ces examens serviront de base aux travaux qui seront menés ultérieurement pour répondre aux besoins particuliers des pays baltes. Il est prévu de lancer les nouveaux travaux sur les échanges de services et la lutte contre la corruption.

Toutes les activités de ce programme dépendent, pour leur mise en œuvre, de contributions financières volontaires.

### *Temps forts en 2001*

- Examen de la politique du marché du travail et de la politique sociale.
- Lancement du Programme sur l'intégrité dans la région de la Baltique (anti-corruption).
- Atelier sur les comptes nationaux et les statistiques sur les prix trimestriels.
- Rapport sur le commerce des services dans les pays baltes.
- Publication des examens des politiques d'investissement direct étranger de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie ; adhésion de ces pays à la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales.
- Participation au Forum sur les activités de commerce électronique dans la région de la mer Baltique.
- Ateliers sur les marchés de valeurs mobilières, la gestion de la dette publique, la réforme des assurances et des retraites.
- Série d'ateliers sur la politique fiscale.
- Évaluation de l'application du droit de la concurrence.
- Publication des Examens des politiques nationales d'éducation.
- Bilans des pays et plans d'action dans le contexte des Lignes directrices pour l'action et recommandations pour le développement des entreprises du FEED balte.

\* \* \* \* \*

#### **II.A.2.1V Statistiques macro-économiques** (en cours, STD)

*Objectifs :* L'objectif global est d'accélérer l'amélioration de la qualité des estimations trimestrielles du produit intérieur brut (PIB) ventilées par catégorie de dépense finale aux prix courants et à prix constants. Les travaux de l'OCDE viennent compléter les progrès accomplis par les pays pour se conformer aux directives de l'Union européenne.

*Résultats :*

- Atelier sur les solutions pratiques au problème de l'estimation du PIB trimestriel ;
- Atelier sur la mesure des prix de la production dans le secteur du bâtiment ;
- Des consultants se verront attribuer des travaux sur les thèmes jugés prioritaires dans chaque pays tels que les méthodes fondées sur l'établissement d'indicateurs pour estimer le PIB trimestriel, les comptes du secteur public et les estimations de la formation brute de capital fixe ;
- Les indicateurs à court terme concernant l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie continueront d'être publiés dans les *Principaux indicateurs économiques* de l'OCDE.

*Résumé :* Implantés dans des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, les bureaux statistiques des pays baltes considèrent le respect du volet statistique de l'acquis communautaire comme une priorité, et ont donc engagé de vastes programmes de coopération technique avec Eurostat. Ainsi, sur proposition des bureaux statistiques nationaux des pays baltes, et en

accord avec Eurostat, il a été convenu que l'OCDE ferait porter son effort principalement sur l'établissement de comptes nationaux trimestriels – un domaine qui n'est pas encore traité en profondeur par Eurostat, mais qui aura vocation à compléter les travaux entrepris dans le domaine des comptes nationaux annuels.

Dans le prolongement des ateliers organisés par l'OCDE sur l'établissement de comptes nationaux trimestriels en 1999 et 2000, et sur proposition des bureaux statistiques des pays baltes, un nouvel atelier aura lieu en 2001. Toujours à la demande des pays, un atelier sur le calcul des indices de prix à utiliser pour l'établissement des comptes nationaux s'est tenu en 2000 et un atelier de suivi sur les indices de prix dans le secteur du bâtiment est prévu en 2001. Des services de conseil technique à l'intention de chaque pays seront offerts dans des domaines jugés prioritaires tant par les bureaux statistiques que par les économistes de l'OCDE.

*Coopération avec d'autres institutions* : Eurostat, FMI, CEE/ONU.

#### **II.A.2.2V Statistiques de l'investissement direct étranger (en cours, DAFPE)**

*Objectifs* : Aider les experts nationaux des pays baltes à mettre au point des statistiques d'investissement direct étranger fiables et complètes, conformes aux normes internationales ; offrir une tribune favorisant l'échange d'informations et d'expertise avec des experts de l'OCDE, y compris des pays Membres.

*Résultats* : Mise au point de systèmes fiables de collecte des données (enquêtes, par exemple) et de méthodes de notification d'informations détaillées en temps utile ; participation aux travaux de l'OCDE sur les statistiques de l'IDE.

*Résumé* : Il est très utile aux responsables de l'action gouvernementale dans le domaine de l'IDE de disposer de statistiques fiables. Il importe de continuer d'accompagner les États baltes dans leur effort visant à améliorer la qualité de leurs données. L'année prochaine, cette activité consistera à i) fournir une assistance technique sur des problèmes communs aux trois États baltes ; et ii) fournir une assistance technique sur place pour l'évaluation des procédures statistiques de chacun d'entre eux et pour la mise en œuvre de procédures plus efficaces de collecte et de diffusion des données. Des experts du Groupe de travail sur les statistiques financières participeront à ces travaux.

*Coopération avec d'autres institutions* : Banque centrale européenne, Eurostat, FMI.

*Coopération avec d'autres directions* : DSTI.

#### **II.A.2.3V Soutien à l'intégration des pays baltes dans le système commercial international (en cours, ECH)**

*Objectifs* : Nourrir le dialogue sur les politiques à suivre en matière d'échange en l'axant sur des questions d'intérêt mutuel, en particulier le commerce des services dans les pays baltes, en vue de faciliter l'intégration de ces pays à l'économie mondiale et au système commercial international. Associer plus étroitement les pays baltes aux travaux et aux débats en cours sur tel ou tel aspect de la politique commerciale.

*Résultats :* Examen des conditions économiques et commerciales dans lesquels se déroulent les échanges de services dans les pays baltes, à partir d'une analyse du secteur des services et du commerce des services dans ces pays, et d'enquêtes de conjoncture réalisées auprès d'entreprises (sous contrôle national ou étranger) parties prenantes aux échanges de services dans ces pays. Le rapport final, fondé sur les résultats d'une enquête de conjoncture, sera examiné à l'occasion d'une réunion spéciale à laquelle participeront des responsables des échanges de la région de la Baltique et des représentants des milieux d'affaires (fin 2001).

*Résumé :* Cette activité a pour objet de dresser un inventaire des éventuels obstacles internes et externes qui risquent d'empêcher d'exploiter pleinement les avantages comparatifs des secteurs de services dans les pays baltes. Les travaux mettront en pratique des approches méthodologiques élaborées par le Secrétariat de l'OCDE dans le cadre de ses activités sur les problèmes d'accès aux marchés et de réforme de la réglementation dans les pays Membres. Par ailleurs, la situation actuelle sera comparée aux résultats d'études des obstacles commerciaux en vigueur dans les pays baltes réalisées antérieurement pour le compte de l'OCDE en 1994-1995, ce qui permettra de mesurer les progrès accomplis dans la région pour instaurer un environnement favorable à l'activité des entreprises. Les conclusions de ces travaux pourraient aussi être utilisées pour guider dans leur action d'autres pays, notamment des économies en transition.

*Coopération avec d'autres institutions :* OMC, BERD.

*Coopération avec d'autres directions :* ECO, DAFPE.

#### **II.A.2.4V Réforme des marchés financiers** (en cours, DAFPE)

##### *a) Gestion de la dette publique*

*Objectifs :* Aider les hauts responsables de la gestion de la dette des pays baltes à mettre en œuvre des pratiques exemplaires liées à l'élaboration des politiques financières dans la zone de l'OCDE dans le domaine de la gestion de la dette publique et des titres d'État, et à se familiariser avec les techniques et pratiques financières modernes. Établir un réseau entre les gestionnaires de la dette des pays baltes et leurs homologues de la zone de l'OCDE, en particulier les pays nordiques.

*Résultats :*

- Forum annuel des responsables de la gestion de la dette des pays baltes et des pays nordiques et d'un certain nombre de pays Membres de l'OCDE ;
- Pratiques exemplaires recommandées dans ces domaines.

*Résumé :* Le forum des responsables de la gestion de la dette est une occasion précieuse pour les gestionnaires de la dette des pays baltes et leurs homologues des pays nordiques et d'autres pays Membres de l'OCDE de débattre des questions intéressant la gestion de la dette publique qui revêtent un intérêt particulier pour les gestionnaires des pays baltes, à savoir : la stratégie de portefeuille et la gestion des risques ; l'organisation de marchés interbancaires pour les titres d'état ; les instruments à la disposition de la clientèle des particuliers ; l'organisation de la gestion de la dette, y compris l'utilisation de l'informatique (ordinateurs et logiciels) ; la politique et les méthodes de communication avec les marchés.

*Coopération avec d'autres institutions :* Organismes de gestion de la dette des pays nordiques.

*b) Développement des marchés de titres privés dans la région de la Baltique*

*Objectifs :* Évaluer l'état actuel des principaux éléments du cadre juridique, institutionnel et réglementaire requis pour assurer le bon fonctionnement des marchés financiers dans la région de la Baltique et étayer le développement de ces marchés ; examiner les pratiques exemplaires à appliquer pour assurer un fonctionnement et une réglementation des marchés de valeurs mobilières qui soient compatibles avec les normes et pratiques en vigueur au niveau international ; rédiger un Rapport sur le développement des marchés financiers dans la région de la Baltique.

*Résultats :*

- Deux réunions du Groupe de travail sur les marchés de titres privés ;
- Un rapport assorti de recommandations d'action ;
- Un rapport sur le développement des marchés financiers dans la région balte et nordique.

*Résumé :* Le Groupe de travail axera son effort sur des thèmes ayant trait aux domaines suivants : *structures institutionnelles adaptées aux marchés financiers dans la région de la Baltique, fonctionnement des marchés de valeurs mobilières dans la région de la Baltiques, rôle et responsabilités des émetteurs de titres ; et législation relative au marché de valeurs mobilières et aux marchés financiers.* A l'issue de l'Atelier, les participants s'attacheront à dégager des conclusions notamment sur les questions suivantes : les principaux thèmes qu'il faudra aborder concernant le fonctionnement des marchés de valeurs mobilières ainsi que les normes et pratiques en vigueur en la matière au niveau international ; les conditions institutionnelles et administratives à respecter (et les conséquences qui en découlent, en termes de ressources) pour appliquer les réglementations relatives aux marchés financiers ; et les structures institutionnelles.

**II.A.2.5V Réforme des assurances et des retraites** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Encourager le développement de marchés modernes, fiables et ouverts des assurances et des retraites privés dans les pays baltes. Instaurer un dialogue sur les politiques à suivre et assurer une assistance pour favoriser la mise en place d'un cadre adéquat de réglementation et de surveillance de ces marchés, et promouvoir une réforme de la réglementation des régimes de retraite privés.

*Résultats :*

- Atelier sur la réforme des retraites privées dans les pays baltes (Sofia) ;
- Atelier sur la réforme des assurances et des retraites privées dans les pays baltes ;
- Dialogue sur les politiques à suivre et assistance technique sur les grandes questions liées à la réforme de la réglementation des marchés des assurances et des retraites privées ;
- Promotion des principes de l'OCDE sur l'assurance et les retraites privées ;
- Formation d'un réseau d'autorités chargées de la réglementation et de la surveillance des assurances et des retraites privées.

*Résumé :* Ces ateliers répondent à des demandes d'aide à la rédaction de réglementations sur les assurances et les retraites privées et à la mise en place d'une structure saine en matière de surveillance. Ces aspects communs aux domaines des assurances et des retraites privées, et en particulier la réglementation de l'investissement, qui est une question déterminante et objet d'un débat animé dans les pays baltes et dans les pays Membres de l'OCDE, seront traités à l'occasion de l'atelier sur la réforme des assurances et des retraites privées. Le développement de régimes de retraite privés est une priorité de rang élevé dans l'ensemble des pays baltes. L'atelier sur les retraites privées qui se tiendra à Sofia portera surtout sur les questions de mise en œuvre, et sur l'organisation pratique de la surveillance des fonds de pension. La participation d'experts de la question des retraites du monde entier venus de la sphère gouvernementale, du secteur privé ou du monde universitaire offrira une occasion unique aux pays baltes de présenter les réformes qu'ils ont engagées et de bénéficier de l'expérience de tous les autres pays ayant eux aussi entrepris de réformer leurs systèmes de retraite. Les pays baltes participeront en outre aux travaux du réseau des organismes chargés de la réglementation et de la surveillance des assurances et des retraites privées.

#### **II.A .2.6V Politique en matière d'investissement direct étranger (en cours, DAFPE)**

*Objectifs :* Partager l'expérience acquise sur la manière dont les nouvelles technologies de l'information modifient les comportements commerciaux des entreprises dans la région de la Baltique et sur le rôle de l'investissement direct étranger (IDE) dans le développement de la nouvelle économie dans les États baltes.

*Résultats :*

- Organisation d'un séminaire à haut niveau à l'occasion du Forum sur les activités de commerce électronique dans la région de la mer Baltique qui se tiendra à Riga à la mi-septembre 2001. Réalisation et publication d'une étude sur le sujet ;
- Adhésion de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie à la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales.

*Résumé :* Il est prévu que l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie soient invitées par l'Organisation à adhérer à la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales et à participer aux travaux du Comité en rapport avec cette Déclaration (CIME), eu égard aux décisions importantes qu'ils ont prises pour mettre en œuvre des pratiques optimales en matière d'IDE et à leur capacité d'apporter une contribution au dialogue sur les politiques à suivre que mène l'OCDE dans le domaine de l'IDE en général. Comme cela avait été le cas avec la conférence qui s'était tenue à Vilnius, en Lituanie, le 30 mai 2000, sur le thème « Incitations fiscales et concurrence en matière d'IDE », la conférence de Riga devrait apparaître dans le programme des travaux analytiques du CIME. La région de la mer Baltique est l'une des zones économiques du monde dont la croissance est la plus rapide et qui devient par ailleurs un centre de premier plan de l'économie mondiale sur Internet. Riga est depuis longtemps un important centre de recherche. Le séminaire traitera des améliorations à apporter au cadre réglementaire et juridique pour renforcer le potentiel d'investissement des États baltes dans ce secteur économique déterminant.

*Coopération avec d'autres institutions :* Forum sur les activités de commerce électronique de la région de la mer Baltique.

*Coopération avec d'autres directions :* DSTI.

### II.A.2.7V Politique en matière de fiscalité (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Réduire les différends fiscaux internationaux en appliquant mieux les conventions fiscales fondées sur le modèle de Convention de l'OCDE. Réussir la mise en application de principes en matière de prix de transfert inspirés des principes de l'OCDE. Améliorer la qualité et la rapidité des échanges de renseignements entre les pays baltes et les pays Membres. Adhérer aux recommandations du Forum sur les pratiques fiscales dommageables. Réussir la mise en application d'une taxe sur la valeur marchande des terres et améliorer les règles d'évaluation applicables dans le cadre du système d'imposition du patrimoine.

*Résultats :*

- Examen indépendant des projets de loi par le Secrétariat et des experts de pays Membres ;
- Quatre ateliers dans la région de la Baltique sur l'imposition du patrimoine, la fiscalité internationale et les problèmes de fiscalité intérieure.

*Résumé :* Depuis 1999, cette activité est centrée sur la réforme de la politique fiscale, en particulier sur la fiscalité internationale et les problèmes de fiscalité intérieure qui peuvent en résulter. Pour les trois pays, l'un des principaux enjeux consiste à éviter d'importantes pertes de recettes résultant du recours à des mécanismes transnationaux de fraude et d'évasion fiscale. En outre, les pays baltes subissent les effets de la concurrence fiscale dommageable, problème qui se pose au plan international, et une assistance à l'élaboration des politiques est nécessaire pour les aider à trouver des solutions appropriées.

Ce volet du programme vise à aider les pays baltes à contrecarrer la fraude et l'évasion fiscales à l'échelle internationale et à les préparer à s'associer aux initiatives majeures de l'OCDE, notamment celles qui sont destinées à combattre les pratiques fiscales dommageables. Les travaux se concentrent sur quatre domaines : i) contrecarrer l'évasion fiscale internationale ; ii) approfondir le dialogue sur les politiques à suivre dans les principaux domaines jugés prioritaires par le Comité des affaires fiscales (CFA) ; iii) concevoir des systèmes d'imposition du patrimoine ; et iv) améliorer l'efficacité de l'administration fiscale.

A partir de cette année, l'OCDE va s'efforcer d'associer plus étroitement les pays baltes aux travaux du Comité des affaires fiscales et aux instruments à vocation fiscale élaborés par l'OCDE, comme le Modèle de convention fiscale et les Principes applicables en matière de prix de transfert, ainsi qu'aux travaux de l'Organisation sur la fiscalité et le commerce électronique.

### II.A.2.8V Politique de la concurrence (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Aider les autorités de la concurrence des pays baltes à faire respecter le droit de la concurrence et à faire admettre le bien-fondé d'une réglementation en faveur de la concurrence de façon à atteindre le niveau des normes ou « pratiques optimales » en vigueur sur le plan international qui trouvent leur expression dans les instruments et autres documents de l'OCDE, ou du moins à s'en rapprocher.

*Résultats :* Rapports annuels sur des aspects précis des activités des pays baltes en matière de concurrence. Séminaires/réunions annuels pour débattre de ces rapports dans le cadre d'examen par les pairs. Publications annuelles.

*Résumé :* Les rapports auxquels donnera lieu cette activité concerneront surtout les trois pays baltes, mais des représentants des bureaux des territoires limitrophes du Ministère russe anti-monopoles participeront également au séminaire annuel dans l'optique de favoriser la coopération en matière de mise en oeuvre et l'intégration économique régionale. L'activité vise à promouvoir les pratiques optimales conformément a) aux Recommandations de l'OCDE de 1995 (sur la coopération internationale) et de 1998 (sur une Action efficace contre les ententes injustifiables) ; b) aux rapports de l'OCDE dans le domaine de la réforme de la réglementation sur le rôle des autorités de la concurrence et aux examens des activités des pays Membres de l'OCDE ; et c) aux rapports du Comité du droit et de la politique de la concurrence de l'OCDE. Les autorités de la concurrence des pays baltes mettent au point des propositions concernant les thèmes les plus importants à aborder en 2001. Une coopération étroite avec la CE se met en place.

*Coopération avec d'autres institutions :* CE .

## **II.A.2.9V Coordination du programme et stages** (en cours, CCNM)

### *a) Coordination du programme*

*Objectifs :* Soutenir l'organisation globale du Programme régional pour les pays baltes, représenter le CCNM aux réunions d'autres organisations et renforcer les synergies, éviter le recoupement des travaux et échanger des informations sur le programme avec d'autres organisations intergouvernementales (OIG).

*Résultats :* Contacts et dialogue avec les pays baltes, les pays donateurs, les OIG et les ONG. Processus d'évaluation comprenant une réunion annuelle et un rapport annuel.

*Résumé :* Il est essentiel de veiller à ce que le Programme régional pour les pays baltes atteigne ses objectifs et d'assurer son financement et des contacts fréquents avec les pays baltes, les pays parrains et autres parties concernées. Dans cette optique, un poste de projet a été créé pour un administrateur de programme, grâce à un don de la Finlande. Un mécanisme d'évaluation a été mis en place pour ce programme, qui comprend une réunion annuelle et un rapport annuel (le rapport annuel 2000 sera publié au premier trimestre 2001). Pour l'aider à atteindre ses objectifs, le CCNM poursuit diverses formes de dialogue avec les autres organisations internationales concernées, en particulier le Conseil des États de la Mer baltique (CEB), la Commission européenne, le Conseil nordique et le Conseil nordique des Ministres.

Pour atteindre ses objectifs, le CCNM entretient diverses formes de dialogue avec d'autres organisations internationales telles que le Conseil des États de la mer baltique (CEB), la Commission européenne, le Conseil nordique, et le Conseil nordique des Ministres.

### *b) Experts invités*

*Objectifs :* Familiariser un petit nombre de fonctionnaires des États baltes avec les activités de l'OCDE.

*Résultats :* Stages de trois à six mois au Secrétariat de l'OCDE pour des experts invités.

*Résumé :* Un certain nombre de fonctionnaires estoniens, lettons et lituaniens sont invités à participer aux activités entreprises dans le cadre du Programme régional pour les pays baltes au sein de diverses directions de l'OCDE. En 1999 et 2000, des fonctionnaires de ces trois pays ont été ainsi affectés à certaines activités pour six mois. En 2001, un fonctionnaire estonien rejoindra

la Direction de l'agriculture pour trois mois et un autre fonctionnaire estonien ainsi qu'un ressortissant letton devraient également rejoindre le Secrétariat pour trois mois chacun un peu plus tard dans l'année.

*Coopération avec d'autres directions* : DAFPE, AGR.

#### **II.A.2.10V Programme balte pour l'intégrité** (activité nouvelle, DAFPE)

*Objectifs* :

- Instaurer les conditions requises pour lutter efficacement contre la corruption dans les pays baltes.
- Associer plus étroitement les pays baltes aux efforts de l'OCDE pour lutter contre la corruption.
- Faciliter l'adhésion éventuelle des pays baltes à la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales et leur participation aux activités du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales.

*Résultats* :

- Examens de la législation anti-corruption et de son application dans les pays baltes et des programmes correspondants ;
- Rapports sur chaque pays balte, comportant des conclusions et recommandations ;
- Série d'ateliers autour de questions liées à la corruption.

*Résumé* : Les pays baltes, par le biais du Conseil des États de la mer Baltique (CEB), ont fait part de leur souhait de bénéficier d'une aide pour arriver à satisfaire aux critères d'adhésion aux instruments anti-corruption de l'OCDE. Un examen approfondi du cadre juridique et institutionnel en vigueur dans ces pays doit précéder d'éventuelles recommandations quant à l'adoption de nouvelles mesures juridiques ou stratégiques qui contribueraient à renforcer les institutions et à leur donner les moyens de lutter efficacement contre la corruption. Il importe également d'engager un dialogue sur les politiques à suivre entre les pays baltes et les pays parties à la Convention compte tenu des recommandations formulées par la Commission européenne, dans le cadre du processus d'adhésion, qui prévoient notamment l'adhésion à la Convention de l'OCDE.

*Coopération avec d'autres institutions* : CEB, UE.

*Coopération avec d'autres directions* : PUMA/SIGMA.

## **II.A.2.11V Examen de la politique sociale et du marché du travail (en cours, DEELSA)**

*Objectifs :* Analyser les politiques sociale et du marché du travail en vue de comparaisons internationales, le but étant de conseiller les gouvernements des pays baltes et de présenter des informations intéressantes les gouvernements des pays de l'OCDE et la communauté internationale des chercheurs.

*Résultats :* Rapport sur les politiques sociale et du marché du travail qui sera présenté lors d'une réunion d'examen ponctuelle du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales, probablement fin 2001 ou en 2002.

*Résumé :* Cet examen portera principalement sur la structure du marché du travail, les revenus de la population, les salaires relatifs, la productivité et la mobilité de la main-d'œuvre. Seront également étudiées les questions relatives à la politique active et passive du marché du travail, l'aide sociale, l'assurance sociale et les soins de santé, ainsi que la pauvreté. Il s'agit de décrire les politiques menées en les situant dans leur contexte économique et social et d'envisager les options possibles, en particulier à court terme, pour introduire des réformes. Le rapport sera rédigé essentiellement par le personnel de DEELSA, mais il sera nécessaire de faire appel à des consultants sur certains points, notamment pour traiter les données et analyser certains aspects précis de l'action gouvernementale.

L'analyse statistique sera utilisée pour mettre en évidence les principales caractéristiques du marché du travail et de la situation sociale dans chaque pays, dans le contexte du passé récent et également par rapport aux autres pays. Les données seront recueillies auprès de plusieurs sources officielles, à savoir des enquêtes périodiques sur la population active, des enquêtes sur le budget des ménages et des enquêtes auprès des employeurs sur les salaires et l'emploi ou encore, dans une certaine mesure, des enquêtes récentes à caractère plus ponctuel. Pour beaucoup, ces données peuvent être obtenues à partir de publications imprimées ou électroniques, mais il faudra dans certains cas travailler en coopération avec les organismes statistiques respectifs des différents pays.

Différentes options seront envisagées en regard de l'expérience internationale, par exemple en référence à la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, aux examens de DEELSA sur le service public de l'emploi et l'aide sociale dans les pays Membres de l'OCDE, et aux examens du même type réalisés par le Centre pour la coopération avec les économies en transition (CCET) de l'OCDE et aux séries du CCNM consacrées aux pays d'Europe centrale et orientale.

En 2000, DEELSA a engagé des recherches préliminaires sur les ouvrages spécialisés, les statistiques, les textes juridiques et les documents d'orientation publiés récemment dans les États baltes. Une mission exploratoire organisée en novembre 2000 a donné lieu à des entretiens avec les Ministres du travail et des affaires sociales, avec les bureaux statistiques et d'autres instances compétentes relevant de l'administration centrale, ainsi qu'avec un certain nombre de municipalités, d'associations de salariés et d'employeurs et de chercheurs. La plupart de ces entretiens ont eu lieu dans les capitales respectives, même si de courtes visites ont été effectuées dans d'autres régions de deux des trois pays. Avant la présentation du projet de rapport, une autre mission au moins devra se rendre dans chaque pays pour recueillir des informations supplémentaires et poursuivre le dialogue avec les ministères compétents.

*Coopération avec d'autres institutions :* OIT, Banque mondiale, FAFO (Institut norvégien de sciences sociales appliquées).

*Coopération avec d'autres directions.* ECO.

### **II.A.2.12V Examen des politiques de l'éducation** (en cours, DEELSA)

*Objectifs :* Les examens des politiques nationales de l'éducation ont pour but de faciliter l'élaboration de stratégies éducatives dans le cadre d'initiatives régionales et nationales, et également dans le contexte de l'adhésion à l'Union européenne.

*Résultats :* Publication des examens des politiques nationales d'éducation de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie. Après la publication des examens, des conférences de presse seront organisées dans les trois capitales et un séminaire aura lieu en 2001 en Lituanie et en 2002 en Estonie.

*Résumé :* Les examens, qui ont fait l'objet d'une discussion à la réunion du Comité de l'éducation de l'OCDE à Helsinki, en juillet 2000, seront publiés tous les trois en 2001. L'examen de la Lettonie a été financé grâce au programme PHARE de la CE et les deux autres grâce au Programme régional pour les pays baltes du CCNM. Ils suivent la même méthodologie que celle utilisée pour les examens relatifs aux pays Membres et ont contribué à porter le débat public sur l'éducation au devant de la scène.

La réforme de l'éducation est considérée comme hautement prioritaire par les trois pays baltes et cette activité a obtenu un soutien au plus haut niveau.

*Coopération avec d'autres institutions :* Banque mondiale, CE et Fondation européenne pour la formation (FEF).

### **II.A.2.13V Forum pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises des pays baltes (FEED balte)** (en cours, DAFFE)

*Objectifs :* Veiller à ce que les Lignes directrices pour l'action et des Recommandations du FEED balte soient adoptées au niveau du gouvernement, et mises en œuvre sous forme de mesures concrètes et réalistes à même de contribuer au développement de l'entrepreneuriat et des entreprises dans la région.

*Résultats :*

- Examens de la Lettonie, de la Lituanie et de l'Estonie ;
- Rapport sur la mise en œuvre des politiques à l'échelon régional.

*Résumé :* Étant donné les retombées positives du FEED pour les économies en transition, un Forum du même type a été instauré pour la région de la Baltique (Lettonie, Estonie et Lituanie ainsi que les régions de Kaliningrad et de Saint-Pétersbourg en Fédération de Russie). Les participants sont tombés d'accord sur la nécessité de mettre en place un mécanisme de coordination des activités de soutien aux petites entreprises. Les réunions qui ont eu lieu en 1999 et 2000 ont servi cet objectif et ont également permis de donner la touche finale à des lignes directrices communes pour la promotion de l'entrepreneuriat et des entreprises. Ces lignes directrices font maintenant maintenant l'objet d'actions de promotion et d'évaluation au niveau national. Un premier bilan de pays et plan d'action a été établi pour la Lettonie en octobre 2000 en coopération étroite avec la Direction générale des entreprises de la Commission européenne. Les résultats de ce bilan ont été examinés à la réunion du FEED de décembre 2000 et seront pris en compte dans les examens par pays qui seront entrepris en 2001.

*Coopération avec d'autres institutions :* Conseil des États de la mer baltique, UE, BERD.

*Coopération avec d'autres directions :* TDS.

## II.A.2.14V Agriculture et pêche (en cours, AGR)

*Objectifs :* Mesurer les progrès accomplis pour orienter l'agriculture vers le marché dans les pays baltes à l'aide de la méthodologie des ESP/ESC. Évaluer les perspectives de l'agriculture. Doter les pays baltes des capacités requises pour favoriser leur intégration aux marchés mondiaux. Analyser les liens entre la poursuite de la libéralisation des échanges et ses effets sur la pérennité des ressources dans le secteur de la pêche. Contribuer à la formulation d'une stratégie pour le secteur agro-alimentaire en aval, en particulier dans le secteur laitier.

*Résultats :*

- Actualisation annuelle des ESP pour mesurer le niveau des transferts à l'agriculture dans les pays baltes et les comparer aux résultats des pays Membres et d'autres économies en transition.
- Résultats publiés dans l'*Observatoire du soutien à l'agriculture* figurant dans la publication phare intitulée *Politiques agricoles : Économies émergentes et pays en transition* et sa version électronique.
- Analyse de la politique commerciale assortie d'un ensemble de conclusions ciblées. Contribution aux travaux sur la libéralisation du marché entrepris par le Comité des pêcheries ;
- Atelier technique sur les problèmes et les enjeux pour l'action gouvernementale auxquels est confronté le secteur laitier, assorti de conclusions et recommandations ; publication des actes de l'atelier.

*Résumé :* Le dialogue sur la politique agricole avec les États baltes s'articulera autour de quatre grands axes : a) Une analyse de la politique utilisant la méthodologie de l'OCDE pour quantifier et évaluer les niveaux de soutien aux producteurs et aux consommateurs (estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs – ESP/ESC). Ces travaux fournissent des données quantitatives sur les transferts liés aux politiques agricoles. b) Le traitement de problèmes comme les obstacles techniques aux échanges (notamment les règles sanitaires et phytosanitaires) et les droits de propriété intellectuelle (notamment comment la législation sur les échanges internationaux peut s'adapter aux évolutions telles que l'adoption de la technologie des organismes génétiquement modifiés (OGM)). c) Le volet Pêcheries prendra principalement appui sur les travaux consacrés à la libéralisation du marché, qui représentent un élément essentiel du programme de travail du Comité des pêcheries pour 2001-2002. Il apportera également des éléments au nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales. d) Dans le prolongement des travaux sur les politiques agricoles, les pays baltes recherchent une assistance pour l'élaboration de stratégies dans les secteurs agro-alimentaires en aval. Le secteur laitier pose des problèmes particuliers à la résolution desquels la tenue d'un atelier technique sur les problèmes et les enjeux pour l'action gouvernementale auxquels doit faire face ce secteur pourrait utilement contribuer.

*Coopération avec d'autres institutions :* BERD, FAO, Banque mondiale, OMC.

*Coopération avec d'autres directions :* DAFPE, ECH.

## II.A.3 Programme régional pour l'Europe du Sud-Est

### Introduction

#### Contexte

La contribution de l'OCDE contribue au développement et à la reconstruction de l'Europe du Sud-Est repose principalement sur sa participation au Pacte de stabilité. Les pays de l'Europe du Sud-Est doivent avoir une vision globale du développement et de la stabilisation au niveau régional. La paix, la stabilité et le redressement économique de l'Europe du Sud-Est exige une volonté commune de tous les pays de la région. Le Programme régional facilite la mise en œuvre de politiques de stabilisation macro-économique cohérentes et l'approfondissement des réformes structurelles dans ces pays, qui sont des éléments clés de la stabilisation.

#### *Objectifs et aperçu des activités*

Renforcer la coopération régionale et dégager un consensus sur une stratégie à moyen terme pour la reconstruction et le développement économiques de la région. Aider à instaurer un climat propice à l'investissement tant national qu'étranger ; lutter contre l'exclusion sociale et favoriser le progrès social ; améliorer les capacités institutionnelles, les structures de gestion des affaires publiques et intensifier les efforts de lutte contre la corruption dans toute la région.

#### *Temps forts en 2001*

- Mise en œuvre de cinq initiatives « phares » dans le cadre de la Charte pour l'investissement, à savoir une étude des caractéristiques de l'investissement, un recensement des pratiques exemplaires à l'intention des organismes de promotion de l'investissement, une table ronde sur le gouvernement d'entreprise, des initiatives concernant les réseaux de conventions fiscales et le Forum pour l'entreprenariat et le développement des entreprises.
- Mise en œuvre de l'Initiative de lutte contre la corruption, notamment par la promotion des principes de transparence et d'intégrité dans les activités commerciales et par des actions en faveur de la bonne gestion des affaires publiques et de la mise en place d'administrations publiques fiables.
- Assurer le suivi et l'évaluation économiques des réformes structurelles dans la région dans le cadre du Pacte de stabilité.
- Étudier les solutions envisageables pour définir une politique d'éducation destinée à rehausser la qualité de l'enseignement et renforcer le processus démocratique dans la région.
- Aider les pays de la région à mettre au point et à appliquer le Plan régional de reconstruction écologique pour l'Europe du Sud-Est.
- Contribuer à l'amélioration des statistiques économiques – en particulier en ce qui concerne les comptes nationaux, les prix, les parités de pouvoir d'achat et les enquêtes de conjoncture.

\* \* \* \* \*

### **II.A.3.1 Charte pour la réforme, l'investissement, l'intégrité et la croissance en Europe du Sud-Est (en cours, DAFPE)**

*Objectifs :* Coordonner la mise en œuvre de la Charte, en tant que Secrétariat du Groupe de coordination établi dans le cadre des travaux de la Table de travail No. 2, et entreprendre des activités de substance en coopération avec d'autres partenaires du Pacte de stabilité. L'objectif de la Charte est de jeter les bases d'une croissance et d'un développement soutenus en Europe du Sud-Est. La Charte définit un certain nombre d'engagements pour mener à bien les réformes que les pays de la région ont besoin d'entreprendre pour créer une économie de marché robuste. La Charte est centrée autour d'un ensemble de mesures englobant : la politique d'investissement direct étranger (IDE), les stratégies et programmes de promotion de l'IDE, les structures de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), la privatisation, la réforme fiscale et les impôts, la corruption, le gouvernement d'entreprise, le droit et la politique de la concurrence, les régimes/pratiques comptables, et le développement du secteur financier.

Les principaux objectifs pour 2001 supposent la mise en œuvre de cinq initiatives « phares » dans le cadre de la Charte pour l'investissement, à savoir une étude des caractéristiques de l'investissement, un recensement des pratiques exemplaires à l'intention des organismes de promotion de l'investissement, une table ronde sur le gouvernement d'entreprise, des initiatives concernant les réseaux de conventions fiscales et le Forum pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises.

*Résultats :* Cette activité aidera les autorités des pays d'Europe du Sud-Est à concevoir et à mettre en œuvre les politiques nécessaires au succès de la reprise économique et de la stratégie de croissance. Les résultats comprendront :

- une analyse du cadre actuel de la politique économique des pays de la région ;
- des recommandations aux autorités des pays et de la région visant à améliorer le climat économique ; et
- le suivi de la mise en œuvre de la Charte.

*Résumé :* L'OCDE a reçu pour mandat d'agir en tant que Secrétariat pour la mise en œuvre de la Charte. Celle-ci définit un certain nombre d'engagements de réforme que les pays de la région ont à mettre en œuvre pour créer des conditions favorables à l'investissement. La Charte s'appuie sur l'idée que l'investissement privé étranger et national est nécessairement au cœur de toute stratégie de reprise et de croissance réussie. Ce qui suppose que les pays de la région attirent les investisseurs en adoptant ou en renforçant des politiques économiques qui couvrent une large gamme de domaines.

Le Secrétariat de l'OCDE a noué des relations avec d'autres organisations internationales afin d'établir une répartition des tâches satisfaisante. L'OCDE a accepté d'être l'organisation chef de file (ou de prêter son concours aux autres organisations) dans un certain nombre de domaines de l'action gouvernementale couverts par la Charte :

- Politique en matière d'Investissement direct étranger (IDE) (conjointement avec les membres du CIME et la CNUCED), notamment en ce qui concerne les statistiques (avec la Banque centrale européenne, Eurostat et le FMI) ;
- Stratégies et programmes de promotion de l'IDE (avec l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA – Groupe de la Banque mondiale)) ;

- Structures de soutien aux PME (avec la BERD) ;
- Privatisation (avec la CEE/ONU) ;
- Réforme budgétaire et fiscale ;
- Corruption ;
- Gouvernement d'entreprise (avec l'USAID) ;
- Droit et politique de la concurrence ;
- Systèmes/pratiques comptables ;
- Développement du secteur financier.

### II.A.3.2

et

**Initiative de lutte contre la corruption** (en cours, DAFPE/PUMA)

### II.A.3.3V

*Objectifs :* L'initiative de lutte contre la corruption du Pacte de stabilité définit un certain nombre d'engagements en matière de réforme que les pays de la région devront honorer pour éradiquer la corruption, à savoir :

- Adopter et mettre en œuvre les instruments internationaux ;
- Promouvoir la bonne gestion des affaires publiques et la mise en place d'administrations publiques fiables ;
- Renforcer la législation et défendre l'état de droit ;
- Favoriser la transparence et l'intégrité dans les activités commerciales ;
- Promouvoir l'émergence d'une société civile active.

L'OCDE est chargée de mettre en œuvre deux volets essentiels de l'Initiative : i) lutter contre la corruption active et passive dans les transactions commerciales et ii) promouvoir la bonne gestion des affaires publiques. En outre, elle a reçu pour mandat d'assurer conjointement le secrétariat de l'Initiative avec le Conseil de l'Europe et le Bureau du Coordinateur spécial du Pacte de stabilité.

*Résultats :* L'Initiative de lutte contre la corruption repose sur un processus en trois temps : diagnostic, recommandations d'action propres à chaque pays et suivi au moyen d'examen par les pairs. En 2001, l'accent sera mis sur la formulation de recommandations spécifiques aux différents pays en vue d'améliorer la lutte contre la corruption dans la région et sur le suivi de la mise en œuvre des politiques indispensables pour parvenir à faire effectivement reculer la corruption en Europe du Sud-Est.

*Résumé :* L'OCDE aidera les pays de la région à adopter ou à réactiver des mesures dans divers domaines visant à combattre la corruption. L'Initiative prévoit un mécanisme de suivi, qui s'articule autour d'un processus en trois temps : diagnostic, recommandations d'action propres à chaque pays et examen par les pairs.

En mars 2000, deux missions de l'OCDE se sont rendues dans la région afin de rencontrer les équipes nationales chargées de la lutte contre la corruption, ainsi que des représentants de la société civile et des organismes donateurs. L'OCDE et ses partenaires ont posé un premier

diagnostic sur l'état actuel de la lutte contre la corruption en Europe du Sud-Est et rédigé des rapports d'évaluation par pays qui ont été présentés à la Conférence des donateurs organisée à Bruxelles à la fin du mois de mars 2000.

Une évaluation générale est également en cours. Cette évaluation, qui sera achevée au début de l'année 2001, permettra de fixer des objectifs précis en matière de réformes. Chaque pays participant fera l'objet d'un rapport d'évaluation qui servira de point de départ à la définition d'un calendrier détaillé des travaux du Groupe de pilotage. Par la suite, il est prévu d'utiliser les rapports d'évaluation pour apprécier l'avancement des travaux du Groupe de pilotage. Dans le cadre de l'élaboration de ces rapports, le Comité de direction s'est récemment rendu en mission au Montenegro et en Bosnie-Herzégovine.

Le processus de suivi débutera en février 2001. Il fera jouer la « pression par les pairs », qui a fait ses preuves dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. Un Groupe de pilotage composé d'experts régionaux et autres, ainsi que de représentants des entités gérant l'Initiative de lutte contre la corruption du Pacte de stabilité, surveillera systématiquement le respect des engagements pris par les pays participants dans le cadre de l'Initiative. Le premier cycle d'évaluations devrait être achevé d'ici la fin de l'année prochaine.

*Coopération avec d'autres institutions* : CE, Conseil de l'Europe, Pacte de stabilité, Banque mondiale.

*Coopération avec d'autres directions* : PUMA/SIGMA.

#### **II.A.3.4 Suivi économique** (en cours, ECO)

*Objectifs* : Assurer le suivi économique de la région dans le cadre du Pacte de stabilité et, en particulier, de la Charte pour l'investissement, l'activité phare de l'OCDE avec l'Europe du Sud-Est au service de la reconstruction économique. Un suivi constant est désormais nécessaire pour permettre à l'ensemble de l'Organisation de réagir, en tant que de besoin, à l'évolution des circonstances. Les missions et les consultations avec des experts d'économies non-membres de la région ont pour but de renforcer les capacités du Secrétariat en matière de suivi et d'établissement de projections sur les performances économiques. L'activité prévoit en outre la participation à la Table ronde sur la reconstruction économique du Pacte de stabilité et aux conférences thématiques organisées dans le contexte de la Charte pour l'investissement.

*Résultats* : Évaluation des évolutions économiques dans la région dans le contexte de la Charte pour l'investissement. Des notes de suivi détaillées seront établies trois fois par an. Réunions d'information destinées au Cabinet du Secrétaire général si nécessaire.

*Résumé* : Suivi économique reposant sur un échange d'informations avec les pays, organisations financières internationales et instituts de recherche spécialisés concernés.

*Coopération avec d'autres institutions* : Des échanges d'informations et d'autres consultations auront lieu avec le FMI, la Banque mondiale et les institutions européennes associés au Pacte de stabilité.

*Coopération avec d'autres directions* : Principalement avec la DAFPE.

### II.A.3.5 Éducation et économie en Europe du Sud-Est (en cours, DEELSA)

*Objectifs :* Création d'un réseau d'experts nationaux et internationaux en vue d'étudier les options envisageables pour formuler une politique éducative et procéder à des échanges de données d'expérience et de conseils ayant trait à la législation sur l'enseignement, et à terme pour améliorer la qualité de l'éducation et renforcer le processus démocratique en Europe du Sud-Est.

*Résultats :* Établissement d'un rapport dans le cadre du Pacte de stabilité comportant des sections consacrées aux régions, aux statistiques et aux pays (y compris la Serbie) ainsi que des recommandations qui seront présentées à l'occasion d'une importante conférence prévue au cours du premier semestre 2001. Le rapport sera publié ultérieurement. Plusieurs ateliers sur le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) auront également lieu. Le Comité de l'éducation procédera à l'examen de la Bulgarie qui sera ensuite publié.

*Résumé :* Cette activité épouse étroitement les objectifs du programme de travail de DEELSA : évaluation des stratégies de formation tout au long de la vie pour tous ; éducation préscolaire et garde des tout jeunes enfants ; fracture numérique ; moyens de faciliter le passage à la vie active ; mobilisation efficace des ressources ; et amélioration du partage des rôles et des responsabilités entre les pouvoirs publics et les partenaires.

*Coopération avec d'autres institutions :* Pacte de stabilité, Banque mondiale, CE, Fondation européenne pour la formation (FEF), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Conseil de l'Europe, UNESCO et organisations non gouvernementales (ONG).

### II.A.3.6V Politique environnementale en Europe du Sud-Est (activité nouvelle, ENV)

*Objectifs :* Aider les pays d'Europe du Sud-Est à élaborer et mettre en œuvre des mesures et des instruments en faveur de l'environnement, notamment des systèmes d'information sur l'environnement plus efficaces et efficients.

*Résultats :*

- Une série de rapports analytiques, de notes et de documents d'orientation, assortis de recommandations ;
- Des ateliers pour mettre en œuvre des activités, examiner les pratiques exemplaires et renforcer les capacités ;
- Des programmes de développement mis en œuvre par les donneurs.

*Résumé :* A la réunion inaugurale de la Table de travail du Pacte de stabilité qui s'est tenue en octobre 1999, la communauté internationale a appelé à l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan régional de reconstruction écologique pour l'Europe du Sud-Est. Cette proposition a été adoptée, et il a été décidé de confier le rôle de pilote dans l'élaboration de ce Plan au Centre régional pour l'environnement (CRE) de Budapest, avec lequel l'OCDE coopère à l'appui des activités du Groupe d'étude chargé de la mise en œuvre du Programme d'action environnementale pour l'Europe centrale et orientale (Groupe d'étude chargé du PAE). En février, le Pacte de stabilité a approuvé l'élaboration du Plan régional de reconstruction écologique, créé un Groupe d'étude en vue de faciliter sa mise en œuvre et chargé le CRE d'assurer son secrétariat. Le CRE a invité l'OCDE à collaborer étroitement à l'élaboration du Plan régional et à la promotion de sa mise en œuvre. Les autorités grecques ont indiqué

qu'elles étaient prêtes à apporter des concours financiers pour que l'OCDE puisse conduire la réalisation d'un examen du système d'information sur l'environnement de la Bulgarie.

*Coopération avec d'autres institutions* : CE, Pacte de stabilité, Banque mondiale.

### **II.A.3.7 Initiatives régionales dans le domaine de la gestion des affaires publiques** (en cours, PUMA)

*Objectifs* : Renforcer la démocratie et l'économie de marché en favorisant une bonne gestion des affaires publiques et le respect de l'état de droit à l'échelle nationale et régionale en s'appuyant sur la Charte pour la réforme, l'investissement, l'intégrité et la croissance, l'Initiative de lutte contre la corruption et la Table de travail No. 1 du Groupe spécial sur la bonne gestion des affaires publiques.

*Résultats* : La bonne gestion des affaires publiques est un thème traité par les Tables de travail Nos. 1 et 2 du Pacte de stabilité. Cette activité permettra d'apporter un concours au Bureau du Coordinateur spécial du Pacte de stabilité, à la Commission européenne et au Conseil de l'Europe pour l'élaboration d'initiatives régionales en matière de gestion des affaires publiques, principalement par le biais d'un soutien aux pays d'Europe du Sud-Est dans le cadre de l'établissement de politiques et de régimes de passation des marchés publics pour l'élaboration d'un calendrier de réforme de la réglementation dans la région, pour l'amélioration, grâce à la coopération, du dialogue entre les pouvoirs publics et les citoyens et pour la mise en œuvre de l'Initiative de lutte contre la corruption.

*Résumé* : Il ne sera possible de restaurer la paix, la stabilité et la prospérité entre les peuples et les États d'Europe du Sud-Est que si les structures institutionnelles et administratives de chaque État inspirent confiance, si les décisions sont prises dans le respect de la règle de droit et si le processus de prise de décision est transparent, fait place à la consultation, et peut être suivi. La mise en place d'une fonction publique professionnelle et d'institutions de surveillance efficaces sont également des fondements essentiels de la démocratie et du respect de l'état de droit dans la région.

### **II.A.3.8 Statistiques** (en cours, STD)

*Objectifs* : Faciliter l'amélioration des statistiques économiques – en particulier, comptes nationaux, prix, parités de pouvoir d'achat et enquêtes de conjoncture – et favoriser la coopération et l'entraide à l'échelle régionale dans le domaine des statistiques.

*Résultats* :

- Ateliers consacrés aux estimations relatives aux comptes nationaux trimestriels ;
- Atelier sur les indices de prix et de coûts dans le secteur du bâtiment ;
- Publication des PPA pour la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine dans le rapport sur le cycle 1999 du Programme PPA de l'OCDE ;
- Formation aux enquêtes de conjoncture à l'intention de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Croatie.

*Résumé :* La coopération avec les pays d'Europe du Sud-Est se limite aujourd'hui à la Croatie et à l'ex-République yougoslave de Macédoine, même si des efforts seront accomplis en 2001 pour l'étendre à l'Albanie et à la Bosnie-Herzégovine. Le Programme vise à faire connaître aux pays d'Europe du Sud-Est les sources et méthodes utilisées par les pays Membres afin de les aider à recenser les pratiques les mieux adaptées à leur propre situation. Si les grands domaines retenus sont ceux où l'OCDE dispose d'un avantage comparatif, les thèmes couverts concrètement, à savoir les comptes nationaux trimestriels et les indices de prix dans le secteur du bâtiment, ont été choisis par les pays eux-mêmes.

Les pays souhaitent vivement être associés au Programme PPA de l'OCDE afin de pouvoir se comparer aux autres, et aussi parce que celui-ci leur fournit un cadre pour améliorer leurs estimations des dépenses dans le calcul du PIB et diverses statistiques relatives aux prix.

STD favorisera la coopération régionale en encourageant la Bulgarie, la Roumanie et la Slovénie à fournir une assistance technique aux autres pays d'Europe du Sud-Est dans les domaines où elles possèdent un avantage comparatif.

*Coopération avec d'autres institutions :* Eurostat et le Bureau des statistiques de Slovénie.

*Coopération avec d'autres directions :* Des invitations à tous les ateliers et missions sont adressées aux agents de toutes les directions qui s'intéressent aux statistiques concernant les pays d'Europe du Sud-Est, ainsi que les comptes rendus correspondants.

#### **II.A.3.9V Suite de l'examen de 1997 des politiques sociales et du marché du travail de la Slovénie** (en cours, DEELSA)

*Objectifs :* Examiner et évoluer l'évolution des politiques en Slovénie depuis 1997, en fonction des recommandations contenues dans l'examen des politiques sociales et du marché du travail.

*Résultats :* Séminaire organisé conjointement par l'OCDE et le Ministère slovène du travail, des affaires sociales et de la famille à Ljubljana, au premier semestre 2001.

*Résumé :* Une réunion ad hoc du Comité ELS dans le cadre de l'examen sera probablement organisée avec les autorités slovènes et le soutien des autorités autrichiennes.

*Coopération avec d'autres institutions :* OIT, Banque mondiale.

*Coopération avec d'autres directions :* ECO.

#### **II.A.3.10V Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion : Programme SIGMA** (en cours, SIGMA/PUMA)

*Objectifs :* Le Programme vise à renforcer les capacités administratives de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de la République fédérale yougoslave, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, en particulier dans la fonction publique et en matière de réforme administrative, de contrôle financier et de gestion des dépenses.

*Résultats :* Dans les principaux domaines couverts, le Programme aura pour objet :

- d'effectuer des évaluations des besoins, d'apprécier les capacités administratives et les besoins et de permettre de participer à la conception des programmes correspondants dans chaque pays ;
- en fonction de ces évaluations, de définir des programmes détaillés de réforme des administrations publiques qui seront financés et mis en œuvre dans le cadre des programmes nationaux de la Commission ;
- d'apporter des compétences et de prodiguer des conseils de façon générale et dans des domaines particuliers de la réforme de l'administration publique, notamment en ce qui concerne les programmes visant l'administration publique mis en œuvre dans le cadre de programmes nationaux.

*Résumé :* Le Programme aidera les pays concernés à établir un cadre juridique efficace pour la mise en place d'une administration publique professionnelle, efficiente et fiable, soumise à une surveillance effective. Il portera en particulier sur :

*La réforme de la fonction publique :* le Programme aidera les pays à élaborer une législation relative à la fonction publique et au statut du personnel (recrutement, promotion, rémunération) et à assurer que les mécanismes nécessaires sont en place pour assurer la gestion et la mise en œuvre des réformes. Il contribuera également à renforcer la formation au plan national ainsi que les organismes chargés de moderniser l'administration.

*La gestion des finances publiques :* le Programme aidera les pays à mettre en place une bonne gestion des finances publiques (fiscalité, passation de marchés, procédures de planification et d'exécution des dépenses sur fonds publics, généralement par le biais du budget de l'État administré par les ministères et autres organismes gouvernementaux).

*Contrôle financier et audit indépendant :* le Programme aidera les pays à mettre en place une base statutaire cohérente et complète définissant les systèmes, les principes et le fonctionnement des mécanismes de contrôle financier (gestion/contrôle interne et audit indépendant), y compris des mécanismes d'audit interne, les systèmes et procédures de contrôle de gestion correspondants, les missions d'un service d'audit fonctionnellement indépendant doté du mandat et des compétences requis, ainsi que les dispositifs visant à prévenir toute irrégularité et à autoriser les actions en justice en cas d'infraction, et à recouvrer les sommes perdues à la suite d'une irrégularité ou d'une négligence.

#### **II.A.4. Programme relatif à la Russie**

##### **Introduction**

##### *Contexte*

L'OCDE collabore avec la Russie sur des questions importantes pour la transition du pays, comme les relations budgétaires entre les administrations fédérale et régionales (le fédéralisme budgétaire), la politique de l'investissement, le gouvernement d'entreprise et la nécessité de mieux réglementer les monopoles naturels. Compte tenu de l'objectif commun de l'adhésion, à terme, de la Russie à l'OCDE, l'un des principaux défis à relever consiste à rapprocher le pays des normes prescrites par l'OCDE dans tout un éventail de domaines de l'action gouvernementale. Le programme de l'OCDE relatif à la Russie a connu un regain d'attention spectaculaire de la part des autorités russes en 2000. Il faut citer à cet égard les

rencontres entre le Secrétaire général et le Président Vladimir Poutine et son Premier ministre, M. Kasyanov, l'écho donné à la participation de l'Organisation à la réunion Munster qui s'est tenue à Moscou à 2000, la présence des principaux ministres et ministres adjoints russes à des réunions de l'OCDE et les discussions engagées entre le Secrétaire général et les Ministres des finances, du développement économique et du commerce, ainsi que de la politique anti-monopoles.

### *Objectifs et aperçu des activités*

Le Programme 2001 relatif à la Russie a comme objectif ultime de faciliter l'intégration de la Fédération de Russie à l'économie mondiale. Le Programme poursuivra la réalisation des objectifs approuvés par le Comité de liaison en juin 2000.

- Promouvoir une bonne gestion des affaires publiques et des entreprises. Le programme a pour but d'améliorer la qualité de la gestion des ressources financières publiques de façon à renforcer l'efficacité économique, notamment aux niveaux fédéral et régional, notamment par l'application des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE, afin de favoriser une bonne gouvernance au niveau des entreprises, des marchés boursiers, des investisseurs et autres parties concernées.
- Faciliter la mise en place d'un environnement propice au développement des entreprises commun à plusieurs secteurs productifs. Poursuivre les activités menées dans les domaines de la réforme fiscale, du droit et de la politique de la concurrence, en faveur de l'IDE et du développement d'un secteur bancaire sain, et en vue d'intensifier les efforts déployés pour lutter contre la corruption.
- Attirer l'attention sur le développement régional. Favoriser l'amélioration du système fiscal dans le sens d'un plus grand respect des textes et d'une répartition optimale des recettes entre l'État et les régions. Poursuivre les travaux sur la protection sociale, en mettant l'accent sur la dégradation du niveau de vie et la délégation de responsabilités du niveau fédéral au niveau régional.
- Évaluer et soutenir les progrès réalisés par la Russie pour se conformer aux normes prescrites par l'OCDE et aux pratiques optimales recensées dans la zone de l'OCDE. Aider le pays à respecter les prescriptions de l'Organisation dans les domaines de l'environnement, des échanges et des codes de libération des mouvements de capitaux et des transactions invisibles.

### *Temps forts en 2001*

- Action à l'appui de la mise en œuvre des recommandations formulées dans la troisième Étude économique de la Russie. Organisation d'une grande conférence sur le fédéralisme budgétaire avec la participation de nombreuses régions.
- Lancement de la quatrième Étude économique de la Russie, mettant l'accent sur les problèmes régionaux.
- Poursuite de la coopération technique avec les autorités fiscales russes aux niveaux tant fédéral que régional par l'intermédiaire du Centre international de formation fiscale de Moscou, en organisant des ateliers sur le recouvrement de l'impôt, la fiscalité de l'investissement direct étranger et les méthodes de règlement des différends en matière fiscale.

- Poursuite des travaux largement médiatisés entrepris dans le domaine du gouvernement d'entreprise, qui trouveront leur aboutissement dans la publication d'un Livre blanc sur le gouvernement d'entreprise en Russie.
- Organisation d'ateliers en Russie à l'appui de la mise en œuvre de la politique de la concurrence, axés plus particulièrement sur la réglementation des monopoles nationaux et le respect du droit de la concurrence.
- Organisation d'un séminaire à haut niveau pour encourager l'adhésion aux principes énoncés dans la Recommandation du Conseil sur l'amélioration du comportement éthique dans le service public et dans la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.
- Rapport de l'OCDE sur les droits de propriété intellectuelle et organisation de séminaires en coopération avec d'autres institutions.
- Réunion sur la mise en œuvre des recommandations formulées par l'OCDE dans l'Examen des performances environnementales de la Russie et nouvelle étude et atelier sur la fiscalité dans le domaine de l'environnement.
- Publication d'enquêtes de conjoncture et d'une analyse conjoncturelle.

\* \* \* \* \*

#### **II.A.4.1 Étude économique de la Fédération de Russie** (en cours, ECO)

*Objectifs :* Collaborer avec les autorités russes et la Banque centrale à la réalisation de la quatrième Étude économique de la Fédération de Russie en vue d'un Examen par le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (Comité EDR) le 4 décembre 2001. Entreprendre plusieurs missions à Moscou et dans certaines régions afin de mieux comprendre la véritable situation économique du pays et les motivations qui sous-tendent les diverses politiques économiques. Examiner avec les autorités et des responsables de la Banque centrale un avant-projet d'étude à l'occasion d'un séminaire qui aurait lieu à Moscou en octobre.

*Résultats :* La quatrième Étude économique de la Fédération de Russie pour examen par le Comité EDR à sa réunion de décembre 2001. Une version finale pour publication fin décembre ou début janvier 2002.

*Résumé :* Cette étude offrira un point de vue macro-économique sur l'évolution de l'économie russe en 2000 et 2001, et reliera cette analyse à un examen de fond de deux ou trois questions thématiques précises d'ordre structurel. Ces questions seront choisies en concertation avec les autorités russes.

*Coopération avec d'autres institutions :* FMI, Banque mondiale.

*Coopération avec d'autres directions :* Toutes les directions qui travaillent avec la Russie, notamment la DAFPE.

#### II.A.4.2 Évaluation et amélioration des statistiques économiques (en cours, STD)

*Objectifs :* Aider la Russie à se doter des moyens nécessaires pour produire des statistiques macro-économiques fiables sous un format qui obéisse aux normes internationales, en se concentrant sur trois grands aspects : enquêtes de conjoncture (d'opinion), indicateurs économiques à court terme et parités de pouvoir d'achat.

*Résultats :*

- Publication des Sources et méthodes utilisées en Russie pour l'établissement des indicateurs économiques à court terme ;
- Rapport sur les cycles conjoncturels en Russie et les indicateurs conjoncturels ;
- Atelier en vue de finaliser les PPA pour les comparer à celles des pays Membres de l'OCDE ;
- Publication en cours des indicateurs à court terme russes dans les *Principaux indicateurs économiques*.

*Résumé :* Le rapport sur les sources et méthodes utilisées pour l'établissement des statistiques à court terme a pour but d'aider les utilisateurs à interpréter correctement les statistiques russes. Il aide également l'Office statistique russe (Goskomstat) à repérer ses lacunes sur le plan méthodologique et en quoi il déroge aux normes internationales.

Les enquêtes de conjoncture consistent à demander aux chefs d'entreprise leur opinion sur le climat des affaires et sur leurs attentes et leurs projets dans l'avenir immédiat. Les statistiques qualitatives de ce type ont pris une importance particulière en Russie en raison des graves problèmes que posent l'absence de réponses ou la communication d'informations erronées. Le rapport sur les cycles conjoncturels, établi conjointement avec le Goskomstat, le Centre d'analyse économique et les agents de l'OCDE montrera comment les statistiques issues des enquêtes de conjoncture peuvent être exploitées pour l'analyse conjoncturelle et pour construire des indicateurs avancés.

En ce qui concerne la comparaison des PPA pour 1999, la Russie est incluse dans le groupe des pays Membres de l'OCDE. Des difficultés particulières se posent ici du fait de la spécificité des courbes de dépenses et de prix en Russie par rapport à celles des pays Membres de l'OCDE. L'atelier permettra d'étudier les solutions concrètes à ces problèmes.

*Coopération avec d'autres institutions :* FMI, Office statistique de la CEI, Goskomstat, Eurostat.

#### II.A.4.3 Consultants basés à Moscou (en cours, CCNM)

*Objectifs :* L'OCDE conserve une petite équipe de consultants basée à Moscou pour faciliter les activités du CCNM et des autres directions de l'OCDE. En 2001, compte tenu des relations de plus en plus actives nouées avec les autorités russes, on pense que les résultats énumérés ci-après pourraient prendre plus d'envergure et d'importance aussi bien pour l'Organisation que pour la Russie.

*Résultats :*

- Soutien logistique aux activités sur le terrain : déplacements, organisation de réunions, conférences et séminaires, traduction et interprétation ;

- Soutien aux travaux de substance consacrés à la Russie : recherches, contributions destinées à des publications et réunions ;
- Coordination des activités avec les autorités russes : maintenir les contacts, solliciter et prévoir la tenue de réunions bilatérales à l'intention des responsables en visite, travailler avec les ministères russes à la détermination des objectifs du programme de travail ; et
- Services d'information : coordination de la production et de la diffusion des publications de l'OCDE en russe, coordination de la diffusion de l'ensemble des publications de l'OCDE en Russie et dans la CEI.

*Résumé :* Le rôle des consultants de l'OCDE basés à Moscou dans les travaux relevant du Programme relatif à la Russie est vaste, puisqu'il recouvre des fonctions aussi bien administratives et logistiques que de substance. L'Organisation entend maintenir les activités de ce groupe et cherche à en optimiser l'efficacité.

#### **II.A.4.4 Soutien à l'intégration de la Russie au système commercial international** (en cours, ECH)

*Objectifs :* Poursuivre le dialogue sur la politique commerciale avec la Russie afin de soutenir le processus de libéralisation des échanges et encourager l'adhésion aux règles de discipline multilatérales en matière d'échanges, en privilégiant certains domaines sensibles de la politique commerciale de la Russie.

*Résultats :* Discussions avec les fonctionnaires russes chargés des échanges à l'occasion de réunions informelles du Groupe de travail du Comité des échanges (printemps et automne 2001), à partir d'analyses réalisées par le Secrétariat et des consultants russes, en mettant plus particulièrement l'accent sur la réglementation des échanges en Russie, le commerce des services, ainsi que sur l'interface entre les échelons fédéral et régionaux d'administration chargés de la politique commerciale de la Russie. Sur ce dernier point, il est envisagé d'organiser une deuxième Table ronde en 2001.

*Résumé :* Le dialogue sur la politique commerciale avec la Russie se déroule en dehors du contexte des négociations officielles en vue de l'accession de la Russie à l'OMC et permet d'examiner de façon informelle les domaines où le pays rencontre des difficultés pour mettre en œuvre les règles de discipline commerciales multilatérales. Ce dialogue couvre un vaste champ, notamment les liens entre la politique commerciale et d'autres secteurs de la politique économique. En ce sens, les travaux bénéficient du processus de négociation engagé à Genève. Les échanges de vues réguliers entre l'OCDE et les fonctionnaires russes chargés des échanges leur permettent de mieux appréhender les avantages qui peuvent découler de la libéralisation des échanges et le rôle que peut jouer une politique commerciale saine, conforme aux règles de discipline commerciales multilatérales. Ces entretiens contribuent à préparer le pays à prendre une part active à la mise en place du système commercial international à venir.

*Coopération avec d'autres institutions :* OMC, Banque mondiale, BERD.

*Coopération avec d'autres directions :* ECO, AGR.

#### **II.A.4.5 Réforme du secteur des assurances et des régimes de retraites privés** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Promouvoir des cadres de réglementation et de contrôle visant à encourager le développement en Russie d'un marché des assurances et de régimes privés de retraite sur des bases saines, transparentes et modernes. Poursuivre un dialogue sur les politiques à suivre concernant les questions de libéralisation des assurances et la promotion des principes de l'OCDE qui y sont liés.

*Résultats :*

- Dialogue sur les politiques à suivre et recommandations sur les questions de réglementation et de contrôle liées aux assurances et aux régimes de retraite privés ;
- Promotion des principes de libéralisation et de réglementation de l'OCDE ; et
- Suivi de la Table ronde 2000 sur la réforme des assurances et des régimes de retraite privés en Russie.

*Résumé :* A l'issue de la session de mai 2000 de la Table ronde sur la réforme des assurances et des régimes de retraite privés en Russie, qui s'est tenue à Moscou, les autorités russes ont demandé qu'elle devienne une manifestation annuelle.

#### **II.A.4.6V Partenariats transnationaux pour le développement de l'entreprise et la promotion de l'investissement dans les régions du Nord-Ouest de la Fédération de Russie** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Aider les administrations régionales du Nord-Ouest de la Russie à mettre au point et à hiérarchiser les stratégies d'aide au développement des entreprises. Renforcer la compétitivité des entreprises de la région en s'appuyant sur une compréhension en profondeur des besoins des entreprises locales et des investisseurs étrangers, tout en évaluant le potentiel de la région. Les régions ciblées sont les suivantes : Saint-Pétersbourg, Leningrad, Kaliningrad, république de Carélie, Pskov, Mourmansk, Arkhangelsk, Novgorod et république des Komis.

*Résultats :* Réunion de deux jours au printemps 2001 à Kaliningrad et à Saint-Pétersbourg pour recenser les pratiques exemplaires présentant un intérêt particulier pour le Nord-Ouest de la Russie en ce qui concerne les stratégies d'aide au développement des entreprises à l'échelon régional et la coopération transnationale.

*Résumé :* L'avènement d'un tissu de PME prospères est un facteur capital pour la Fédération de Russie. Les partenariats transnationaux peuvent jouer un rôle clé dans le développement de ce secteur. La nécessité de disposer d'un réseau solide de relations locales a été soulignée lors de la réunion de l'OCDE sur les partenariats transnationaux pour le développement de l'entreprise et la promotion de l'investissement dans les régions du Nord-Ouest de la Fédération de Russie qui s'est tenue à Saint-Pétersbourg en novembre 2000, au cours de laquelle les participants ont demandé que des travaux de suivi soient prévus en 2001.

Des initiatives concernant le capital d'amorçage et le capital-risque, les marchés financiers, les systèmes d'information transnationaux, et le rôle des organismes de développement en tant qu'intermédiaires au service de la conclusion de co-entreprises, semblent appropriées pour favoriser le développement des PME.

#### **II.A.4.7 Gouvernement d'entreprise en Russie** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Améliorer la compréhension et favoriser l'adoption des pratiques modernes de gouvernement d'entreprise. Définir les pistes à explorer pour relever les normes en matière de gouvernement d'entreprise en Russie.

*Résultats :*

- Quatrième réunion de la Table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Russie en mai 2001 ;
- Rédaction et diffusion de documents d'orientation, d'analyses et d'observations sur le gouvernement d'entreprise en Russie ;
- Recommandations d'action, fondées sur les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE, sous forme d'un Livre blanc sur le gouvernement d'entreprise, dont la deuxième version provisoire sera examinée en mai à la réunion de la Table ronde ;
- Création d'un site Internet sur le gouvernement d'entreprise qui servira de plate-forme d'information pour les questions concernant spécifiquement la Russie.

*Résumé :* La Table ronde sur le gouvernement d'entreprise a été établie en 1999 et a tenu trois réunions. Sur la base du cadre conceptuel que constituent les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE, la Table ronde présentera les résultats des échanges dans un Livre blanc sur le gouvernement d'entreprise. Il est prévu que ce Livre blanc serve à la Russie de référence pour la poursuite des réformes de la réglementation d'État et de la gestion privée des entreprises, et à l'OCDE de terrain expérimental pour tester ces Principes. ?

*Coopération avec d'autres institutions :* Banque mondiale, SFI, BERD, Assistance technique aux nouveaux États indépendants (TACIS), CNUCED, USAID.

*Coopération avec d'autres directions :* ECO.

#### **II.A.4.8.V Réforme de la réglementation en Russie** (en cours, PUMA)

*Objectifs :* Améliorer les fondements institutionnels d'une réglementation efficace et orientée sur le marché dans des secteurs hautement prioritaires en Russie. Évaluer et mettre en évidence les liens entre les résultats de la politique en matière de réglementation et les institutions chargées de la réglementation. Déterminer quelles sont les points faibles de la conception de la structure institutionnelle qui retentissent sur les résultats. En partenariat avec d'autres institutions internationales, formuler des orientations concrètes relatives aux pratiques exemplaires au niveau international en ce qui concerne la mise en place d'institutions réglementaires compétentes et légitimes.

*Résultats :* Réunion préliminaire d'experts au début de l'année 2001. En fonction des ressources disponibles, ateliers de suivi sur des thèmes précis consacrés à certains secteurs, et orientations concrètes pour la création d'institutions fiables fin 2001.

*Résumé :* Les dysfonctionnements institutionnels entravent l'adoption de mesures respectueuses des mécanismes du marché en Russie. Le fait de ne pas pouvoir asseoir le contrôle du respect de la réglementation sur une structure institutionnelle adéquate dans des secteurs clés, notamment les secteurs d'infrastructure et les services financiers, a émué la concurrence et

retardé la réforme structurelle, faussé les incitations visant les acteurs du marché, réduit la valeur sociale des investissements, et ouvert la voie à la corruption. Pour mettre en place un système de réglementation efficace, il convient d'établir des normes de qualité de la réglementation et des principes de prise de décision transparents, fiables et efficaces en matière de réglementation, et de créer un organe central ayant compétence pour faire respecter ces principes dans les ministères, en coordination avec d'autres grandes institutions comme les autorités de la concurrence et de la protection des consommateurs. Le Secrétariat estime que les autorités russes pourraient mettre à profit les travaux horizontaux de l'Organisation sur la réforme de la réglementation, en particulier aux stades préliminaires de la mise en œuvre du programme économique. Dans un premier temps, l'OCDE organisera une réunion d'experts pour évaluer les fondements institutionnels d'une réglementation efficace et axée sur le marché dans des secteurs hautement prioritaires comme l'électricité, les transports et les communications. Cette réunion aura pour objet de déterminer les points faibles de la structure institutionnelle qui ont une incidence sur l'efficacité de la politique en matière de réglementation. Cette réunion pourrait être organisée en partenariat avec d'autres organisations internationales, en vue de formuler des orientations concrètes sur les meilleures pratiques au niveau international en ce qui concerne la mise en place d'institutions réglementaires compétentes et légitimes. En fonction des conclusions de la réunion, l'OCDE et les autorités russes pourraient envisager d'engager un dialogue sur les politiques à suivre sur la réforme de la réglementation pour répondre aux besoins immédiats du pays.

#### **II.A.4.9 Politiques d'investissement en Russie (en cours, DAFPE)**

*Objectifs :* Évaluer les évolutions des entrées d'investissement direct étranger, le cadre institutionnel et stratégique global de l'activité entrepreneuriale dans ses implications pour l'IDE ainsi que sa mise en œuvre aux niveaux fédéral et régional. Déterminer les carences les plus patentées et les obstacles qui entravent l'investissement.

*Résultats :*

- Conclusions et recommandations à l'intention des pouvoirs publics en vue d'améliorer les conditions générales d'investissement, en privilégiant les préoccupations particulières des investisseurs étrangers ;
- Une étude complète du cadre dans lequel s'inscrit l'investissement étranger dans la Fédération de Russie, achevée en décembre 2000, sera examinée à la réunion d'experts qui se tiendra à Moscou et au sein du CIME. La publication est prévue pour début 2001, après présentation aux autorités russes.

*Résumé :* Pendant plusieurs années, l'IDE a été un des éléments clés du programme de coopération de l'OCDE avec la Fédération de Russie. Ce thème a fait l'objet d'échanges de vues au sein du CIME et du CMIT avec des experts et des fonctionnaires russes qui ont porté sur les aspects juridiques, réglementaires et stratégiques des flux d'investissement étranger et les questions connexes des accords de partage de la production, de la réglementation des changes et de la fuite des capitaux. Compte tenu de l'intérêt grandissant que suscite pour les autorités russes le climat actuel de l'investissement, le CMIT a entamé en 1999 la réalisation d'une importante étude analytique des obstacles et entraves à la création d'un climat sain pour les affaires en Fédération de Russie. L'année dernière, un Groupe de pilotage composé d'experts et de hauts fonctionnaires de pays Membres de l'OCDE et de Russie s'est réuni régulièrement avec le Secrétariat pour orienter la conduite de l'étude sur l'IDE. Après l'achèvement de l'étude, et sa

publication début 2001, une série de réunions est prévue avec les décideurs et les législateurs concernés.

*Coopération avec d'autres institutions* : BERD, Service-conseil pour l'investissement étranger, SFI, FMI, Banque mondiale.

*Coopération avec d'autres directions* : ECH, ECO.

#### **II.A.4.10 Élaboration et application d'une politique de la concurrence** (en cours, DAFPE)

*Objectifs* : Promouvoir une application stricte du droit de la concurrence en tant que moyen de combattre les comportements anti-concurrentiels dans le secteur privé et la corruption dans le secteur public. Aider le Ministère anti-monopoles à poursuivre le programme gouvernemental de réforme des transports, de l'énergie et d'autres secteurs d'infrastructure.

*Résultats* : Séminaires, réunions, documents de l'OCDE sur :

- l'application de la législation ;
- les problèmes juridiques rencontrés par les tribunaux et le Ministère anti-monopoles
- la concurrence sur les marchés de capitaux ;
- les approches concurrentielles des monopoles naturels ; et
- des conseils pour l'élaboration d'une législation et d'une réglementation.

*Résumé* : Comme cela a été noté à l'occasion de la célébration du 10e anniversaire de l'autorité anti-monopoles russe à l'automne 2000, la coopération entre l'OCDE et la Russie dans le domaine du droit et de la politique de la concurrence a été particulièrement étroite ces dix dernières années. En juin 2000, le Ministère a demandé une aide supplémentaire pour mener à bien la mission essentielle qui lui incombe dans le cadre du programme gouvernemental visant à réformer la réglementation des monopoles naturels de façon à autoriser la concurrence partout où cela est possible et d'instaurer une réglementation efficace dans le cas contraire.

*Coopération avec d'autres institutions* : USAID, TACIS/CE.

*Coopération avec d'autres directions* : PUMA.

#### **II.A.4.11 Experts invités** (en cours, CCNM)

*Objectifs* : Familiariser un petit nombre de fonctionnaires russes avec les approches utilisées à l'OCDE.

*Résultats* : Assurer une formation en cours d'emploi à l'OCDE.

*Résumé* : Des stages (détachements) seront organisés pour un petit nombre de fonctionnaires russes accueillis dans diverses directions.

#### II.A.4.12 Administration et gestion des affaires publiques (en cours, PUMA)

*Objectifs :* Aider les autorités russes à concevoir et mettre en œuvre un système de gestion des affaires publiques en accordant une attention toute particulière aux procédures administratives : gestion et contrôle financiers (y compris audit) ; système de gestion en vue de l'élaboration de la législation et de la réglementation ; mécanismes de gouvernance pour gérer les relations entre les différents niveaux d'administration ; mise en place d'une fonction publique professionnelle ; et définition d'une architecture globale de l'exécutif.

*Résultats :*

- Dialogue sur les politiques à suivre et recommandations sur les différents volets de la réforme de l'administration ;
- Examens de projets de textes et de schémas directeurs pour l'administration ;
- Recrutement d'agents qualifiés aux postes clés de l'administration russe ; et
- Apport d'éléments de réflexion aux donateurs et amélioration de la coordination entre les programmes des donateurs à l'appui de la réforme de l'administration en Russie.

*Résumé :* L'administration en place et l'ensemble des donateurs sont conscients que les lacunes de la réforme du système de gestion des affaires publiques en Russie constitue un obstacle au développement économique et social. Les autorités de la Fédération ont annoncé un ambitieux train de réformes. La Banque mondiale, le FMI et la Commission européenne ainsi que plusieurs donateurs bilatéraux (en particulier le Royaume-Uni et la Suède) prévoient des programmes d'envergure à cet égard. Plusieurs ONG russes, dont la plus éminente est *Transparency International*, s'appliquent aussi activement à encourager la réforme de la gestion des affaires publiques. L'activité du CCNM permettra dans un premier temps d'étayer certaines composantes des réformes envisagées – à partir de l'expérience comparative de SIGMA en matière de réforme des systèmes d'administration publique dans des situations de transition et d'accès aux compétences requises. Elle bénéficiera en outre de l'expérience diversifiée des pays Membres de l'OCDE dont PUMA est le dépositaire et dont la transmission est assurée par un groupe permanent d'experts qui aideront les décideurs russes. Ensuite, le projet aidera un groupe de donateurs à établir un espace de dialogue stratégique avec les autorités russes relatif à l'aide à la réforme de la gestion publique. Dans le cadre de cette activité, le CCNM améliorera également la coordination au sein de l'OCDE en mettant en place un groupe composé de membres du Secrétariat et des délégations en vue d'élaborer une stratégie de l'OCDE vis-à-vis de la Russie.

#### II.A.4.13 Mettre en œuvre la réforme fiscale et renforcer l'administration fiscale en Russie (en cours, DAFPE)

*Objectifs :*

- Aider les autorités russes à appliquer le code des impôts révisé et encourager la Russie à respecter les règles "internationalement" acceptées en matière fiscale qui ont été mises au point par le Comité des affaires fiscales.
- Contribuer au déploiement des relations budgétaires au sein de la Fédération.

- Aider les autorités russes à enrayer la fuite des capitaux par l'adoption de mesures fiscales appropriées et en les associant aux travaux du Forum sur les pratiques fiscales dommageables.
- Améliorer le recouvrement de l'impôt grâce à des méthodes plus efficaces de sélection des cas soumis à vérification fiscale et au développement des services aux contribuables.
- Constituer un corps de fonctionnaires des impôts hautement qualifiés et honnêtes.
- Améliorer la fiscalité des grandes entreprises.
- Favoriser une meilleure coordination de l'aide internationale au Ministère des impôts.

*Résultats :*

- Ateliers et séminaires au Centre international de formation fiscale de Moscou. L'imposition de l'investissement étranger, la fiscalité des établissements financiers, le recouvrement de l'impôt et le règlement des différends en matière fiscale comptent parmi les thèmes qui seront traités.
- Coopération avec les responsables du projet en cours de l'UE sur la fiscalité et participation à l'élaboration d'un nouveau projet de l'UE sur le renforcement des capacités de formation dans les régions ;
- Aide à la Russie en vue de l'associer aux travaux du Forum sur les pratiques fiscales dommageables et recherche des moyens d'éliminer les pratiques qui pourraient être jugées dommageables ;
- Définition de nouvelles règles en matière de prix de transfert conformes aux Principes de l'OCDE ;
- Diffusion d'informations sur les accords sur la base des principes conjoints OCDE/Conseil de l'Europe ; et
- Adhésion de la Russie aux Conditions cadres d'Ottawa pour l'imposition du commerce électronique.

*Résumé :* L'OCDE contribue à améliorer le système fiscal en Russie et à faciliter la coordination entre les donateurs étrangers. L'octroi à la Russie du statut d'observateur auprès du Comité des affaires fiscales favorise la compréhension et l'acceptation des normes élaborées par le CFA. Le Centre international de formation fiscale de Moscou organise des séminaires à l'intention de hauts fonctionnaires des régions sur les principes d'imposition et les pratiques administratives dans les pays Membres de l'OCDE. Les activités aident à recenser les problèmes, facilitent la communication avec les fonctionnaires de l'administration fiscale et préparent les fonctionnaires des administrations régionales et locales à mettre en œuvre le nouveau code des impôts de façon uniforme dans toute la Fédération.

*Coopération avec d'autres institutions :* FMI, Banque mondiale, CE, USAID.

#### **II.A.4.14 Coopération avec la Russie dans le domaine de l'environnement (en cours, ENV)**

*Objectifs :* Aider les autorités russes à intégrer les considérations environnementales dans le processus de réforme économique. Approfondir les synergies avec les programmes de coopération pour l'environnement mis en œuvre en Russie par les pays Membres de l'OCDE.

*Résultats :* Réunion de suivi sur l'application des recommandations contenues dans l'Examen des performances environnementales de la Russie. Étude et atelier sur les politiques fiscales dans le domaine de l'environnement. Soutien d'experts pour élaborer des indicateurs environnementaux et améliorer la communication des données environnementales. Traduction en russe de quelques publications de l'OCDE sur l'environnement.

*Résumé :* Dans le prolongement de la publication de l'OCDE intitulée Examen des performances environnementales de la Russie, une réunion sera organisée au printemps 2001 à Moscou pour débattre avec les autorités russes et les donneurs intéressés de la mise en œuvre des recommandations formulées dans cet examen et pour recenser les domaines prioritaires de la coopération future.

Les travaux sur la fiscalité dans le domaine de l'environnement seront poursuivis. Un atelier sera organisé à l'automne 2001 pour examiner l'impact sur l'environnement des instruments de la politique fiscale en vigueur en Russie, et déterminer en quoi la situation politique, institutionnelle et macro-économique peut favoriser ou au contraire entraver l'instauration et l'application d'écotaxes en Russie. Des études de faisabilité préalables à l'adoption d'écotaxes en Russie seront également présentées. Des experts de pays Membres de l'OCDE seront invités à participer à l'atelier pour faire part de leur expérience dans ce domaine.

Des efforts seront entrepris pour mobiliser un soutien politique à haut niveau en faveur de la prise en compte des aspects environnementaux dans le processus de réforme économique en Russie.

*Coopération avec d'autres institutions :* CE, Banque mondiale, BERD, CEE/ONU, PNUE, PNUD.

*Coopération avec d'autres directions :* DAFFE, ECO.

#### **II.A.4.15 Mise en valeur des ressources humaines dans la Fédération de Russie (en cours, DEELSA)**

*Objectifs :* Suivre et évaluer les professionnels de l'éducation et élaborer des recommandations à leur intention dans des domaines présentant de l'intérêt pour les sociétés en transition. L'OCDE s'applique à aider les autorités à définir de nouvelles stratégies en matière d'éducation et de reconversion afin de répondre à l'évolution des conditions économiques.

*Résultats :*

- Réalisation et publication d'une étude sur les droits de propriété intellectuelle en Russie. Ces travaux apporteront des éléments utiles aux universités et aux enseignants, et serviront les intérêts commerciaux de la Russie ;
- Deux séminaires sur les statistiques et les indicateurs de l'éducation ; et
- Reprise des travaux sur les stratégies de formation et d'intégration du personnel militaire démobilisé.

*Résumé :* Comme dans la plupart des pays, bien que les taux d'inscription dans l'enseignement tertiaire augmentent en Fédération de Russie, l'accès à l'enseignement tertiaire et l'équité demeurent problématiques. Ces questions constitueront un thème central de la réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur l'éducation qui aura lieu en 2001, et représentent un sujet de préoccupation majeur pour la Russie. La réussite à long terme des initiatives engagées pour

combattre la corruption et développer un sentiment de citoyenneté et le sens de la démocratie au sein de la population est étroitement liée à l'éducation des jeunes et aux mesures prises pour leur inculquer les valeurs que défendent les pays Membres de l'OCDE. L'OCDE participera à un certain nombre d'activités organisées par des donateurs et continuera sa coopération avec la Banque mondiale, les ONG et d'autres organisations.

*Coopération avec d'autres institutions* : Banque mondiale, TACIS-CE, Fondation européenne pour la formation (FEF).

*Coopération avec d'autres directions* : DSTI et ECH pour la propriété intellectuelle.

#### **II.A.4.16 Forum pour la Fédération de Russie sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED russe) (en cours, DAFPE)**

*Objectifs* : Favoriser l'instauration d'un environnement propice à l'entrepreneuriat et au développement des petites et moyennes entreprises dans la Fédération de Russie. Ces efforts contribueront à leur tour à la réalisation des objectifs nationaux et régionaux en favorisant le développement du secteur privé, la création d'emplois, la transition vers une économie de marché stable et l'édification de la société civile.

*Résultats* :

- Suivi de la méthodologie appliquée en fonction des principes préconisés dans le cadre du FEED russe ;
- Réunion du FEED russe en avril 2001 ; et
- Réunion du FEED russe en novembre 2001.

*Résumé* : Le programme FEED pour la Russie a été instauré pour apporter une réponse aux problèmes que posent l'initiative privée et le développement de l'entreprise dans la Russie d'aujourd'hui. Les autorités russes et les donateurs étrangers ont appelé de leurs vœux la création du Forum après la crise financière de 1998. Le groupe a rédigé des principes directeurs pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises à l'intention de la Fédération de Russie qui ont été publiés fin 2000. En 2001, il axera ses travaux sur les moyens d'améliorer les stratégies et les dispositifs en place pour mettre en œuvre les principes directeurs du FEED aux niveaux fédéral et régional. De nouvelles questions intéressant le développement des entreprises seront également traitées dans l'année qui vient.

*Coopération avec d'autres institutions* : ONUDI, USAID, Banque mondiale, BERD, Nations Unies, UE.

*Coopération avec d'autres directions* : TDS, DSTI.

#### **II.A.4.17V Lutte contre la corruption et intégrité économique dans la Fédération de Russie (en cours, DAFPE)**

*Objectifs* : L'activité a pour objet : 1) d'apprécier l'aptitude de la Russie à adhérer et à se conformer aux Instruments de lutte contre la corruption de l'OCDE et d'aider les autorités à instaurer les conditions requises pour ce faire, et 2) d'évaluer les initiatives prises par le secteur privé pour lutter contre la corruption, et de les appuyer.

*Résultats :*

- Examiner la législation et les programmes de lutte contre la corruption en Russie, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures de lutte contre la corruption dans les transactions internationales (droit pénal, sanctions civiles et administratives, règles de comptabilité et d'audit, traitement fiscal des pots-de-vin, systèmes de passation des marchés publics).
- Organiser des réunions avec les autorités russes pour débattre des résultats de l'examen, et aider à définir un programme pour les prochaines étapes.
- Suivre, analyser et commenter les activités en faveur de l'intégrité économique en Russie.
- Favoriser le développement de centres de ressources en matière d'éthique économique en Russie, en mettant à profit l'expérience des centres analogues créés aux États-Unis, au Canada et en Europe occidentale.
- Contribuer à l'élaboration et à la diffusion d'un code d'éthique dans le monde de l'entreprise et de normes de transparence. Suivre l'évolution et la mise en œuvre des engagements pris en matière d'intégrité économique.

*Résumé :* La corruption est un obstacle important au développement dans la Fédération de Russie, qui sape la crédibilité du régime politique et décourage l'investissement. Les dispositions qu'ont récemment prises les autorités russes montrent leur volonté de combattre la corruption. A cet égard, les autorités russes ont exprimé leur souhait d'adhérer aux instruments de lutte contre la corruption de l'OCDE. Dans le monde des affaires, également, de nouvelles initiatives ont été lancées pour encourager un comportement intègre dans les transactions commerciales et pour mettre au point un code d'éthique des entreprises.

#### **II.A.4.18 Politique d'innovation en Russie (en cours, STI)**

*Objectifs :* Cette activité a pour objet d'évaluer la politique de la Russie dans les domaines de la science et de la technologie et de l'innovation, et d'aider le pays à élaborer des réformes visant à renforcer la performance de l'économie en matière d'innovation.

*Résultats :*

- Dresser l'inventaire des principaux problèmes dont pâtit le système scientifique et technologique en Russie, notamment en ce qui concerne le cadre institutionnel et réglementaire, le financement de la R&D et la valorisation des actifs scientifiques et technologiques.
- Organiser un Séminaire sur la politique d'innovation et la valorisation de la science et de la technologie avec la participation d'experts de l'OCDE et de la Russie issus de l'administration, d'instituts de recherche et de l'industrie pour éclairer le débat sur les politiques à mettre en œuvre, et recenser des pratiques exemplaires dans des domaines comme le soutien public à la R&D, la gestion des droits de propriété intellectuelle (DPI), les partenariats entre le secteur public et privé, la gestion des ressources humaines dans le domaine de la science et de la technologie.
- Formuler des recommandations à l'intention des pouvoirs publics de nature à faciliter le processus de réforme de la politique scientifique et technologique.

*Résumé :* La performance de l'économie russe en matière d'innovation est compromise par les rigidités institutionnelles et réglementaires du système scientifique et technologique et des distorsions

dans l'affectation des ressources humaines et financières en matière de R&D. La valorisation d'importants actifs scientifiques et technologiques nécessite des réformes d'envergure pour régler ces problèmes. Les autorités russes se sont déclarées désireuses de bénéficier de l'expérience des pays Membres de l'OCDE pour adapter les pratiques optimales dans le cadre de leur processus de réforme.

*Coopération avec d'autres institutions* : Civilian Research and Development Foundation (CRDF) (Etats-Unis), Association internationale pour la promotion de la coopération avec les scientifiques des nouveaux États indépendants de l'ancienne Union soviétique (INTAS) (UE) ; Ministère finlandais du commerce et de l'industrie.

## **II.B.1. ASIE**

### **II.B.1. Programme pour les économies émergentes d'Asie**

#### **Introduction**

##### *Contexte*

Depuis la fin des années 80, les économies d'Asie, à savoir la Chine, Hong Kong, Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, le Taipei chinois, la Thaïlande et le Viet Nam, ont figuré en bonne place dans les travaux de l'OCDE avec les non-membres. La crise financière et économique de 1997 en Asie a attiré l'attention sur un certain nombre de dysfonctionnements structurels et a suscité un soutien politique en faveur de réformes d'envergure. Dans cette perspective, l'OCDE a créé un programme à l'intention des économies émergentes d'Asie afin d'apporter son expertise et son soutien à ces réformes. Il est nécessaire de poursuivre les efforts pour mettre en place des institutions ou renforcer les institutions existantes et adopter des mesures en vue de renforcer la résistance des économies et des sociétés asiatiques face aux chocs économiques externes et internes. Aujourd'hui dans sa quatrième année, le Programme pour les économies émergentes d'Asie suit une approche pluridisciplinaire qui met à profit l'expérience plurisectorielle de l'OCDE.

##### *Objectifs et aperçu des activités*

Les principaux objectifs du Programme pour les économies émergentes d'Asie sont les suivants :

- Aider les autorités à mettre en place des institutions ou à les renforcer et à adopter des mesures qui renforcent la résistance des sociétés et des économies d'Asie aux chocs économiques internes et externes.
- Contribuer à la libéralisation des opérations en capital, celle-ci devant s'accompagner d'un ensemble cohérent et interdépendant de mesures de renforcement des institutions et de réforme de la réglementation.
- Encourager le développement des marchés de titres, la réforme des retraites et le développement d'un secteur d'investisseurs institutionnels.
- Favoriser le renforcement des cadres réglementaires dans les domaines de la surveillance bancaire, de la législation sur les faillites, du gouvernement d'entreprise, de la concurrence, des services d'utilité publique et de la législation fiscale.

La libéralisation des échanges (y compris pour les produits agricoles), la mise en valeur des ressources humaines, le développement d'industries fondées sur le savoir et, notamment dans les économies reposant sur de grandes entreprises étatiques ou bénéficiant du soutien de l'État, l'expansion d'un secteur de PME plus compétitif, sont autant de domaines qui méritent de l'attention.

### *Temps forts en 2001*

- Troisième Table ronde sur le gouvernement d'entreprise, publication d'un Livre blanc et définition d'un programme d'action dans ce domaine pour la région s'inspirant du contenu de ce Livre blanc.
- Création d'un Forum sur la réforme des faillites en Asie.
- Participation à l'élaboration d'une législation sur la concurrence et à l'amélioration de son application dans les pays de « l'ASEAN5 ».
- Lancement d'une « Initiative de coopération sur la réforme de la réglementation » entre l'OCDE et l'APEC.
- Poursuite du suivi et de l'analyse des tendances migratoires en Asie.
- Études de cas relatives à des dispositifs visant à garantir les revenus des salariés et à mettre en place des régimes de protection sociale, et conférence en vue d'étudier avec des experts et des responsables de l'action gouvernementale les systèmes les plus appropriés.
- Poursuite des travaux sur la lutte contre la corruption dans les économies d'Asie et du Pacifique.

\* \* \* \* \*

#### **II.B.1.1 Suivi économique** (activité nouvelle, ECO)

*Objectifs :* Établir des relations régulières et intensifier les échanges avec des experts et des organismes gouvernementaux des principales économies non-membres de la région et des organisations internationales autour de projections en matière de développement économique.

*Résultats :*

- Évaluation des tendances observées et des mesures prises dans un certain nombre d'économies non-membres afin d'enrichir notamment la publication semestrielle de l'OCDE intitulée *Perspectives économiques* ;
- Note de suivi sur les améliorations du système financier dans un certain nombre d'économies non-membres d'Asie.

*Résumé :* Hormis les réunions semestrielles du Comité de politique économique de l'OCDE et la production de ses *Perspectives économiques*, un suivi constant est désormais requis pour donner à l'Organisation les moyens de réagir, si nécessaire, à de nouveaux développements. Les missions et consultations avec des experts des économies non-membres n'ont pas seulement pour effet de renforcer les capacités du Secrétariat en matière de suivi et de projections concernant la performance économique des non-membres ; elles facilitent en outre la compréhension mutuelle sur l'analyse des tendances et des politiques. Cette activité prévoit un suivi des évolutions économiques au sein des pays non-membres qui ne sont pas couverts

par d'autres programmes du CCNM. En 2001, sous réserve de l'affectation d'un consultant à plein temps, les efforts seront centrés sur le développement d'un système financier en rapport avec les performances macro-économiques dans un certain nombre d'économies non-membres d'Asie.

*Coopération avec d'autres institutions* : FMI, Banque mondiale, BAsD et instituts d'études économiques spécialisés.

*Coopération avec d'autres directions* : Les travaux de suivi économique seront menés à bien en concertation avec les directions concernées et en particulier la DAFPE.

### **II.B.1.2 Indicateurs macro-économiques pour les économies non-membres (en cours, STD)**

*Objectifs* : L'objectif est d'aider les économies émergentes d'Asie à se doter des capacités statistiques nécessaires pour produire des statistiques macro-économiques fiables de façon à pouvoir établir des comparaisons internationales. En 2001, STD fera porter ses travaux sur deux grands domaines : enquêtes de conjoncture (d'opinion) et indicateurs économiques à court terme.

*Résultats* :

- Rapport sur les sources et méthodes utilisées pour le calcul des principaux indicateurs économiques dans les pays de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ;
- Actes du deuxième atelier OCDE-BAsD sur les enquêtes de conjoncture (Bangkok, 2000) ;
- Troisième atelier OCDE-BAsD sur les enquêtes de conjoncture (Manille, 2001) ;
- Atelier OCDE-Singapour sur les statistiques relatives aux indices des prix à la consommation (juin 2001) ; et
- Présentation des statistiques économiques à court terme relatives à l'Inde et à l'Indonésie dans les *Principaux indicateurs économiques* de l'OCDE.

*Résumé* : Les enquêtes de conjoncture consistent à demander aux chefs d'entreprise leur opinion sur le climat des affaires, ainsi que sur leurs attentes et leurs projets dans l'avenir immédiat. Les statistiques *qualitatives* de cette nature se sont révélées un complément précieux aux statistiques *quantitatives* classiques, notamment pour le suivi de la conjoncture et les prévisions à court terme. Le Programme de l'OCDE vise à encourager une utilisation plus large de ce type d'enquête, en montrant aux utilisateurs comment interpréter les résultats et en introduisant une série de questions normalisées de façon à rendre les résultats comparables entre les pays d'Asie et avec les résultats d'enquêtes similaires effectuées dans les pays Membres de l'OCDE.

La plupart des pays Membres de la CESAP produisent des indicateurs économiques classiques comme les indices de prix à la consommation, les indices de la production industrielle, les taux de chômage, les indices de prix à la production, etc., mais ils sont souvent peu fiables et n'obéissent pas aux normes internationales. Le programme de l'OCDE, en comparant les sources et les méthodes utilisées pour l'établissement de ces statistiques de façon à recenser les meilleures pratiques et à mettre en évidence les décalages par rapport aux normes internationales, indique comment on peut améliorer la comparabilité internationale des données.

*Coopération avec d'autres institutions* : CESAP, BAsD.

### II.B.1.3 Gouvernement d'entreprise (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Aider les décideurs des secteurs public et privé dans leurs efforts pour améliorer le gouvernement d'entreprise en Asie.

Plus précisément, l'activité vise à :

- Favoriser dans la région une meilleure organisation du pouvoir dans l'entreprise ;
- Faire mieux comprendre le gouvernement d'entreprise et contribuer à la formulation de l'action gouvernementale dans ce domaine ;
- Encourager un dialogue suivi entre les secteurs public et privé ;
- Suivre et évaluer les évolutions ;
- Déterminer les besoins en matière d'assistance technique ; et
- Informer la communauté internationale sur les initiatives de réforme prises aux niveaux national et régional.

*Résultats :*

- Organisation d'une réunion de dialogue à haut niveau entre les secteurs privé et public, la troisième réunion de la Table ronde sur le gouvernement d'entreprise (Singapour, avril 2001), qui examinera les rôles respectifs du conseil d'administration et des parties prenantes à la vie de l'entreprise ;
- Publication éventuelle de documents présentés à la réunion ;
- Rédaction et examen d'une première version d'un Livre blanc régional sur le gouvernement d'entreprise ; et
- Attribution d'un site Internet à une entreprise locale pour actualiser les informations sur les évolutions dans ce domaine au niveau local et dans toute l'Asie.

*Résumé :* Les objectifs seront atteints grâce à l'ouverture d'un débat sur les pratiques exemplaires et les expériences nationales dans une enceinte multilatérale. Les activités prévues en 2001 s'inscrivent dans le prolongement d'une série de réunions organisées dans le cadre de la Table ronde en Asie qui a été mise sur pied en 1999. La principale réalisation à laquelle aboutira la Table ronde – à savoir un Livre blanc – sera achevée en 2002. Elle a essentiellement pour objet de définir les priorités de la réforme dans les secteurs public et privé en mettant en lumière les domaines où l'amélioration du gouvernement d'entreprise permettra de stimuler l'investissement et le développement des marchés financiers et, en définitive, d'accroître la prospérité. Plus précisément, le Livre blanc visera à : 1) proposer un ensemble de recommandations à l'intention de l'administration et des organismes du secteur privé de la région ; 2) fournir aux responsables des pouvoirs publics et du secteur privé de la région ainsi qu'aux investisseurs internationaux, aux experts et aux institutions multilatérales une vue d'ensemble des principaux problèmes et évolutions constatés dans la région ; et 3) apporter une contribution à la prochaine révision des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE, qui doit avoir lieu en 2002-2003. Deux autres réunions de la Table ronde sont programmées en 2002.

*Coopération avec d'autres institutions* : Asian Corporate Governance Association, BAsD, APEC, Monetary Authority of Singapore, Conseil de coopération économique du Pacifique, Singapore Institute of Directors, TUAC, Banque mondiale.

*Coopération avec d'autres directions* : Centre de développement.

#### **II.B.1.4 Réforme du secteur financier et marchés de capitaux** (en cours, DAFPE)

*Objectifs* :

- Échanger des données d'expérience sur les approches d'inspiration libérale de la gestion du système financier (notamment sur l'influence des investisseurs institutionnels sur le fonctionnement des marchés financiers) et formuler des recommandations sur des questions relatives à la réglementation et à la surveillance, sur la base des pratiques optimales recensées par l'OCDE.
- Recenser et élaborer des mesures visant à développer les marchés de titres à revenu fixe ; promouvoir le développement de l'infrastructure des marchés de titres d'État.
- Évaluer la situation du secteur des investisseurs institutionnels en Asie, en tant que prestataires de services financiers, détenteurs d'actifs financiers et participants au développement du secteur privé ; recenser les obstacles à la croissance et au développement à venir du secteur institutionnel en Asie et proposer des mesures pour y remédier.

*Résultats* :

- Quatrième Séminaire international sur la réglementation des marchés de valeurs mobilières (Tokyo, avril 2001) ;
- Troisième Table ronde sur la réforme des marchés financiers en Asie (Tokyo, 10-11 avril 2001) ;
- Troisième réunion OCDE/Banque mondiale sur le développement de marchés de valeurs mobilières à revenu fixe (Paris, début 2001) ;
- Atelier OCDE/BAsD sur les investisseurs institutionnels (fin 2001) ;
- Publication sur la gestion de la dette publique au XXI<sup>e</sup> siècle (Troisième « Livre vert » de l'OCDE).

*Résumé* : Des règles et réglementations adéquates, la publication en temps utile des informations financières requises et une surveillance suffisamment stricte sont des éléments indispensables pour renforcer la confiance des investisseurs dans les marchés sur lesquels ils opèrent. Approfondir les marchés en facilitant la liquidité pour contenir une instabilité excessive des marchés est également un facteur essentiel pour favoriser l'investissement sur les marchés financiers des économies émergentes, notamment de celles qui ont été touchés par la crise asiatique. Le secteur institutionnel est aussi relativement peu développé sur la plupart des marchés financiers émergents d'Asie. Le projet aidera les responsables de l'action gouvernementale à mettre en œuvre des politiques financières en Asie destinées à encourager l'investissement institutionnel sur le plan intérieur et le développement concomitant du marché financier, en mettant à profit l'expérience des pays Membres de l'OCDE.

La Table ronde, qui réunit de hauts responsables chargés des questions financières, est une instance permanente de dialogue permettant des échanges de vues sur les principaux thèmes

intéressant la réforme des marchés financiers en Asie. Ce dialogue tourne autour d'éléments importants, tels qu'une analyse comparative du rôle des investisseurs institutionnels dans le développement des marchés financiers des économies émergentes et les questions relatives à la réglementation financière qui s'y rattachent. La réunion OCDE/BAsD sera centrée sur le recensement des pratiques optimales favorisant le développement d'un secteur institutionnel sur le plan intérieur et sur l'incidence de cette évolution sur l'essor du secteur privé.

La réunion OCDE/Banque mondiale portera principalement sur les points suivants : systèmes de gestion intégrés de la dette ; systèmes de gestion des risques ; systèmes d'enchères électroniques ; obligations électroniques (e-obligations) ; systèmes d'échange électronique d'obligations d'État ; tendances dans la conception des systèmes de dépôt, de paiement et de règlement ; conséquences pour les marchés privés de la dette.

*Coopération avec d'autres institutions* : Institut de la Banque asiatique de développement, Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), BAsD, FMI, Banque mondiale et Gouvernement du Japon.

#### **II.B.1.5V Politique en matière d'investissement direct étranger** (en cours, DAFPE)

*Objectifs* : Déterminer les facteurs et les mécanismes qui amènent les entreprises multinationales à réagir aux questions de responsabilité de l'entreprise, telles que la gestion de l'environnement, les normes de travail et la lutte contre la corruption.

*Résultats* : Travaux de recherche et d'analyse sur les tendances de l'IDE et la responsabilité des entreprises, et atelier sur ce thème.

*Résumé* : La responsabilité des entreprises s'est révélée un indicateur précieux pour le dialogue sur les politiques à suivre avec l'OCDE car il fournit des informations sur le comportement des entreprises multinationales. La révision complète récente des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales facilitera le dialogue dans d'autres domaines de la politique d'investissement, notamment le dialogue sur l'investissement direct étranger et le développement. Le "*Ethical Investment Research Service*" (Royaume-Uni) a communiqué des données sur les systèmes de gestion de l'environnement des entreprises européennes, et d'autres travaux en coopération sont prévus dans le domaine des droits de l'homme. Parallèlement, une collaboration avec plusieurs instances japonaises (ONG et établissements universitaires) est en préparation, en vue d'étudier diverses initiatives en matière de responsabilité des entreprises émanant d'entreprises multinationales japonaises. En fonction des ressources disponibles, une analyse des entreprises multinationales ayant leur siège dans des pays non-membres de l'OCDE et une étude des entreprises multinationales hors de la zone de l'OCDE sont également prévues.

*Coopération avec d'autres institutions* : OIT, CNUCED, Banque mondiale, BAsD, ASEAN, Ethical Investment Research Service, autres ONG.

*Coopération avec d'autres directions* : ENV, ECH, DEELSA, DCD, Centre de développement.

**II.B.1.6 Régimes de faillite en Asie – Forum sur la réforme des faillites en Asie (FAIR) (en cours, DAFPE)**

*Objectifs :* Définir un calendrier de réformes des régimes de faillite en Asie, rallier l'adhésion au niveau régional à ces réformes, suivre les progrès accomplis, et contribuer à maintenir cette question au centre des efforts de réforme dans la région.

*Résultats :* Réunion à Bali, en Indonésie (février 2001) sur les *Réformes des régimes de faillites en Asie : Évaluation du processus de mise en œuvre et rôle du pouvoir judiciaire*. Des réunions du FAIR sont prévues en 2002 et 2003.

Une documentation de référence détaillée sur quelques régimes de faillite (couvrant aussi bien les dispositifs officiels que les pratiques non institutionnalisées) et/ou d'autres sujets connexes, et une note de suivi sur les progrès de la réforme des faillites dans la région. Chacun de ces documents sera publié sur Internet et, peut-être, en version imprimée.

*Résumé :* L'OCDE et le Forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), avec l'aide de AusAID et du gouvernement du Japon, ont mis en place le Forum sur la réforme des faillites en Asie (FAIR) afin de définir un programme concret de réformes en Asie, de rallier l'adhésion au niveau régional à ces réformes, de suivre les progrès et de contribuer à maintenir cette question au centre des efforts de réforme dans la région. Le FAIR met en présence de hauts responsables de l'action gouvernementale, des magistrats, des professionnels, des universitaires et d'autres participants du secteur privé. Il se réunira une fois par an entre 2001 et 2003 pour favoriser et approfondir le dialogue sur la réforme des faillites dans la région.

Plus précisément, le FAIR cherche à :

- Poursuivre et enrichir le dialogue sur les politiques à suivre dans le domaine de la réforme des faillites entre les responsables de l'action gouvernementale et les représentants du secteur privé en Asie.
- Entreprendre des examens informels par les pairs de la mise en œuvre des réformes dans les économies de la région.
- Définir les principaux centres d'intérêt pour les responsables de l'action gouvernementale et les professionnels de la région, et en débattre.
- Jouer le rôle de principal intermédiaire pour l'évaluation des besoins en termes d'assistance technique de chaque pays, susceptibles d'être ensuite couverts par des donateurs bilatéraux ou des organismes multilatéraux.

*Coopération avec d'autres institutions :* BAsD, APEC.

**II.B.1.7 Réforme des assurances et des retraites (en cours, DAFPE)**

*Objectifs :* Encourager le développement de marchés privés sains, modernes et ouverts des assurances et des retraites dans les économies d'Asie et l'instauration des cadres de réglementation et de surveillance appropriés.

*Résultats :*

- Deuxième Conférence sur la réglementation et le contrôle des assurances en Asie (Kuala Lumpur, janvier 2001) ; Actes de la conférence ;
- Séminaire ouvert aux cadres d'entreprise sur la réglementation des assurances et des retraites (Tokyo, fin 2001) ;
- Publication d'une étude comparative de la réglementation et du contrôle des assurances dans les pays d'Asie ;
- Mise en place d'un réseau régional d'autorités chargées de la réglementation et de la surveillance des assurances et des retraites privées et d'un groupe de discussion électronique en Asie ; Intégration de ce réseau au Réseau international d'autorités chargées de la réglementation et de la surveillance des retraites créé à Prague en avril 2000 ; et
- Étude comparative de la réforme des retraites privées en Asie ; Analyse des politiques d'investissement et de la réglementation prudentielle applicable aux investisseurs institutionnels en Asie .

*Résumé :* L'assurance joue un rôle fondamental dans les structures économiques et sociales nationales et contribue pour beaucoup à favoriser l'initiative privée, élément déterminant d'une croissance harmonieuse et durable dans les économies émergentes. Par ailleurs, le problème du vieillissement des populations et du déficit des régimes publics appelle une réforme de fond du système de retraite, qui favorise en particulier la création de régimes de retraite complémentaire privés. Les compagnies d'assurance et les fonds de pension, en tant qu'investisseurs institutionnels de premier plan, jouent en outre un rôle moteur dans le développement et l'expansion des marchés nationaux de capitaux et des circuits d'investissement. Autant de raisons qui militent en faveur d'un dialogue sur les mesures à prendre entre les économies Membres de l'OCDE et les économies émergentes, d'où les unes et les autres pourraient tirer des enseignements de leurs expériences respectives. Une des conditions essentielles au développement de marchés sains, ouverts et modernes des assurances et des retraites privées est la mise en place de structures de réglementation et de surveillance appropriées. L'OCDE a un rôle tout particulier à jouer à cet égard grâce à ses analyses de la politique en matière de réglementation et grâce à son action en faveur de principes et lignes directrices convenus.

*Coopération avec d'autres institutions :* BASD, Association internationale des autorités de contrôle de l'assurance (AICA), Banque mondiale, Financial Services Agency (FSA) (Japon).

### **II.B.1.8 Politique fiscale** (en cours, DAFFE)

*Objectifs :* Renforcer le dialogue sur les politiques à suivre avec les non-membres sur les principales questions de fiscalité internationale. Conforter le rôle de l'OCDE en tant que premier organe de fixation de normes en matière de fiscalité internationale en favorisant l'adhésion des non-membres aux normes, lignes directrices et principes élaborés par le Comité des affaires fiscales (CFA) de l'OCDE. Aider les économies non-membres d'Asie à s'associer aux travaux éminents du CFA consacrés notamment aux pratiques fiscales dommageables, à la fiscalité du commerce électronique, au modèle de Convention fiscale de l'OCDE et aux Principes applicables en matière de prix de transfert.

*Résultats :*

- Cinq séminaires seront organisés en coopération avec les autorités coréennes au Centre multilatéral de formation fiscale de Chonan (Corée) à l'intention de participants non-membres d'Asie afin de traiter les questions importantes que sont les pratiques fiscales dommageables, la fiscalité du commerce électronique, les conventions fiscales, les prix de transfert et l'échange de renseignements.
- Un séminaire d'une semaine sera organisé conjointement avec l'Institut de la Banque asiatique de développement sur la fiscalité du commerce électronique (août à septembre 2001) ;
- Une conférence de deux jours sur les pratiques fiscales dommageables sera organisée à Tokyo en coopération avec le gouvernement japonais afin de promouvoir le dialogue avec les territoires des Iles du Pacifique sur cette question (février 2001) ;
- Une mission de deux à trois semaines sur les pratiques fiscales dommageables sera organisée dans les principaux pays et régions d'Asie afin de promouvoir une meilleure compréhension par l'OCDE de leurs systèmes fiscaux et d'encourager le dialogue sur la façon dont l'Organisation peut les aider à adhérer aux normes en la matière décrites dans ses rapports publiés en 1998 et 2000 (février à avril 2001) ;
- Des contacts réguliers seront noués avec la Chine, la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande et d'autres pour les aider à rédiger leurs propres principes concernant les prix de transfert et/ou les accords préalables en matière de prix ;
- Deux séminaires de l'OCDE seront organisés en collaboration avec le programme ISTAX (Séminaire international sur la fiscalité) du Japon sur les conventions fiscales et les principes applicables en matière de prix de transfert (deuxième semestre 2001) ;
- La participation de l'OCDE est souhaitée pour les activités du Groupe de travail de l'étude SGATAR (Groupe d'étude sur l'administration et la recherche fiscales en Asie), à l'invitation du gouvernement australien ; et
- Comme indiqué dans le Programme relatif à la Chine, six séminaires seront organisés en coopération avec les autorités chinoises au Centre international de formation fiscale de Pékin sur des thèmes tels que les conventions fiscales, les principes applicables en matière de prix de transfert (introduction et niveau avancé), la fiscalité des marchés financiers, la fiscalité des activités de commerce électronique et l'échange de renseignements.

*Résumé :* Ces activités ne répondent pas seulement au besoin des économies non-membres d'Asie de se familiariser avec les pratiques exemplaires recensées dans les pays de l'OCDE, mais constituent également une solide base de dialogue sur les politiques à suivre entre les pays Membres et non-membres concernant les principales questions de fiscalité internationale. L'assistance technique fournie par l'OCDE sera centrée sur des activités qui supposent un dialogue plus orienté vers l'action avec les non-membres.

Étant donné le caractère véritablement planétaire des projets les plus éminents du CFA, notamment ceux qui ont trait aux pratiques fiscales dommageables et à la fiscalité du commerce électronique, la coopération avec les non-membres en Asie et leur participation constituent la clé de la réussite. Les séminaires et les missions visent à renforcer la compréhension mutuelle entre l'OCDE et les non-membres, et à leur faire trouver un terrain d'entente pour aboutir à des solutions dans le cadre de ces importants projets auxquels les non-membres peuvent s'associer. Sur le projet relatif aux pratiques fiscales dommageables en particulier, l'OCDE mettra à profit le dialogue lancé lors des séminaires et missions

mentionnés précédemment pour tenter de mettre sur pied des réunions régionales, du même type que celles des groupes consultatifs techniques dans le cadre du projet sur la fiscalité du commerce électronique, de façon à permettre aux non-membres de faire davantage entendre leur point de vue dans les domaines abordés.

*Coopération avec d'autres institutions* : BAsD, Institut de la BAsD, Association des administrateurs fiscaux du Commonwealth (CATA), SGATAR, Banque mondiale, FMI.

### **II.B.1.9 Politique de la concurrence** (en cours, DAFPE)

*Objectifs* : Promouvoir des marchés internationaux et nationaux efficaces en contribuant à la préparation de lois sur la concurrence, à l'application rationnelle de ces lois et à des réformes de la réglementation axées sur les mécanismes du marché.

*Résultats* : Au moins deux séminaires de l'OCDE à l'intention des pays d'Asie, assortis d'une documentation destinée à diffuser les meilleures pratiques recensées dans la zone de l'OCDE. Participation de l'OCDE à d'autres manifestations et à la rédaction des documents y afférents. Conseil pour l'élaboration d'une législation sur la concurrence. Rapports et publications sur la politique de la concurrence dans les économies émergentes.

*Résumé* : Ce programme a contribué à faire prendre conscience pour la première fois aux pays d'Asie que l'absence de concurrence – qui se manifeste à travers la collusion, l'opacité et les monopoles – a beaucoup joué dans le déclenchement de la crise économique qui les a secoués, et que la mise en place d'une politique de la concurrence constitue un volet de la solution. Au lancement du programme, aucun des pays de l'ASEAN ne possédait de législation sur la concurrence et beaucoup rejetaient l'idée même d'une politique de la concurrence. La Thaïlande et l'Indonésie sont à présent dotées d'une législation sur la concurrence, et la Chine, la Malaisie, les Philippines, Singapour et le Viet Nam soit travaillent à l'élaboration d'une législation, soit envisagent sérieusement de le faire. En collaboration étroite avec les pays Membres de l'OCDE de la région, le programme continue de servir le droit et la politique de la concurrence, y compris au travers d'une réforme de la réglementation orientée vers le marché, et permet de commencer à prodiguer des conseils sur les meilleures pratiques recensées dans les pays de l'OCDE en matière d'application de la loi.

*Coopération avec d'autres institutions* : Banque mondiale, CNUCED, APEC, BAsD, FTC du Taipei chinois.

*Coopération avec d'autres directions* : PUMA.

### **II.B.1.10V Réforme de la réglementation** (en cours, PUMA)

*Objectifs* : Lancer une « Initiative de coopération APEC-OCDE sur la réforme de la réglementation ». La collaboration de l'APEC et de l'OCDE sur la réforme de la réglementation vise à promouvoir la mise en œuvre individuelle et collective des principes de l'APEC et de l'OCDE en renforçant les capacités nécessaires à l'instauration d'une réglementation de la qualité.

*Résultats* : La principale réalisation consiste à définir un programme de coopération entre les deux organisations dans le domaine de la réforme de la réglementation. Deux grandes manifestations sont prévues en 2001 : une première conférence (Singapour, février 2001) et un

atelier de suivi (Chine, mai 2001) jumelé avec la réunion au niveau des hauts fonctionnaires de l'APEC.

*Résumé :*

- Cette importante initiative à long terme est lancée dans le contexte d'un essoufflement des réformes structurelles en Asie qui pourrait compromettre le redressement après la crise financière.
- Un accord a été conclu au cours de l'été 2000 pour lancer un Forum de coopération APEC-OCDE sur la réforme de la réglementation en 2001 et 2002. L'Initiative de coopération APEC-OCDE a été approuvée à l'occasion des réunions à haut niveau de l'APEC en novembre 2000 au Brunei et mentionnée dans la Déclaration des Ministres.
- Les économies membres de l'APEC et de l'OCDE souscrivent aux mêmes principes concernant la qualité de la réglementation que ceux qui inspireront la poursuite de la réforme dans ce domaine et qui guideront l'établissement d'un programme d'action commun.
- L'Initiative de coopération APEC-OCDE sur la réforme de la réglementation permettra aux économies Membres des deux organisations de faire jouer leurs synergies à l'occasion de manifestations conjointes qui se dérouleront en 2001 et 2002, de mettre en commun leur expérience et de renforcer les capacités nécessaires à l'instauration d'une réglementation de qualité. Une première conférence sera organisée à Singapour en février 2001, en vue d'échanger des vues et des données d'expérience sur la réforme de la réglementation, et de recenser les domaines où les deux organisations gagneraient à s'unir pour améliorer les pratiques en matière de réglementation afin de contribuer au bon fonctionnement du marché. Les débats auront pour objet de déterminer d'autres domaines de coopération entre l'APEC et l'OCDE en matière de réforme de la réglementation.
- Les autres manifestations, qui commenceront avec un atelier organisé en Chine en mai 2001, seront principalement consacrées à des questions thématiques (capacités de produire des politiques de qualité en matière de réglementation, de concurrence et d'ouverture des marchés) et sectorielles (télécommunications, énergie, transport), autour d'un programme pluriannuel.

*Coopération avec d'autres institutions :* APEC.

*Coopération avec d'autres directions :* DAFPE, ECH, DSTI.

**II.B.1.11 Initiative de lutte contre la corruption dans la région Asie-Pacifique** (activité nouvelle, DAFPE)

*Objectifs :*

- Améliorer les conditions d'ensemble pour une lutte efficace contre la corruption dans les économies d'Asie.
- Favoriser une plus grande adhésion aux instruments de l'OCDE et aux autres instruments internationaux visant à combattre la corruption.
- Faciliter l'adhésion à terme des économies non-membres d'Asie à la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales et leur participation au Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales.

- Faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience sur des initiatives nationales régionales et internationales destinées à lutter contre la corruption.
- Optimiser l'utilisation des ressources et éviter le recoupement des efforts en renforçant la coopération entre les pays, les donateurs, les organisations internationales et les autres acteurs qui œuvrent en faveur de la lutte contre la corruption dans la région de l'Asie et du Pacifique.

*Résultats :*

- Troisième conférence annuelle sur l'Initiative au Japon, en 2001 :
- Travaux en vue de l'élaboration d'une charte régionale anti-corruption à soumettre pour approbation à la prochaine conférence annuelle sur l'Initiative (Japon, automne 2001). Cette charte régionale viserait à promouvoir la coopération au service de la lutte contre la corruption tant en termes de prévention que de répression :
- Création d'un fonds spécial anti-corruption sous les auspices de l'Initiative qui serait administré par la BAsD. Ce fonds apportera des concours financiers au renforcement des capacités dans la région afin d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes de lutte contre la corruption ;
- Afin de renforcer l'échange de données d'expérience et de savoir-faire entre les divers acteurs qui participent à la lutte contre la corruption dans la région, l'OCDE et la BAsD travailleront en collaboration étroite avec la Banque mondiale en faisant appel au Centre d'enseignement à distance de la Banque mondiale et utilisant des installations de vidéoconférence.

*Résumé :* L'Initiative a été lancée en octobre 1999 après l'organisation d'un atelier à l'intention des pays de la région Asie et Pacifique à Manille sous les auspices de l'OCDE et de la BAsD. Son objectif était, dans un premier temps, de mettre en place les conditions d'ensemble pour combattre efficacement la corruption en définissant les réformes politiques, institutionnelles et autres à engager dans les différents pays et institutions parties à l'Initiative. Cet objectif a été réaffirmé par les pays participant à l'Initiative lors de la deuxième conférence annuelle qui s'est tenue à Séoul, en Corée (11-13 décembre 2000) et à laquelle plus de 200 personnes ont pris part.

Les principales réalisations à ce jour sont les suivantes :

- Publication des actes de la conférence (novembre 2000) ;
- Création d'un site Internet dans le cadre de l'Alliance en ligne contre la corruption de l'OCDE (novembre 2000) : <http://www.oecd.org/daf/asiapacific/> ;
- Dialogue sur les politiques à suivre (Conférence de Séoul, décembre 2000) ;
- Conclusions de la conférence et recommandations qui serviront de cadre aux travaux futurs entrepris au titre de l'Initiative.

L'OCDE et la BAsD assurent le secrétariat de l'Initiative. Un Comité de gestion, composé de représentants des donateurs, d'organisations internationales et d'autres parties prenantes, veille au bon déroulement des activités. Parce qu'il s'agit d'un projet mené en coopération par l'OCDE et la BAsD, l'Initiative régionale a suscité un grand intérêt dans le monde et remporté une large adhésion dans les pays de la région de la part de toute une palette d'acteurs représentant les secteurs public et privé, la société civile et les médias. La Troisième Conférence annuelle se tiendra au Japon au second semestre 2001. Cette activité est complémentaire de celles relevant du Forum mondial.

*Coopération avec d'autres institutions* : BAsD, Banque mondiale, Conseil économique du bassin du Pacifique, PNUD, Fondation Konrad Adenauer.

*Coopération avec d'autres directions* : PUMA.

### **II.B.1.12V Finances publiques en Indonésie** (activité nouvelle, PUMA)

*Objectifs* : Favoriser une bonne gestion des affaires publiques en améliorant l'efficacité et l'efficience de la budgétisation et des systèmes connexes de gestion publique en Indonésie.

*Résultats* : Une série de séminaires (environ trois par an) où de hauts fonctionnaires de pays Membres de l'OCDE engageront un dialogue avec leurs homologues indonésiens autour d'un éventail de questions déterminantes : gestion budgétaire, rôle du Parlement, transparence, etc.

*Résumé* : La gestion des affaires publiques est citée par la plupart des organisations internationales comme la principale pierre d'achoppement qui entrave une reprise rapide de l'économie indonésienne après la crise financière en Asie. Le Ministre des finances indonésien se heurte à une série de difficultés spécifiques allant de problèmes de budgétisation et d'exécution du budget aux questions de décentralisation budgétaire et de péréquation des recettes entre les différents niveaux de gouvernement et d'administration autonomes depuis peu.

Une contribution de l'OCDE serait favorablement accueillie par le gouvernement de l'Indonésie et par les organisations qui œuvrent dans ce domaine en Indonésie depuis quelque temps, comme le FMI et la Banque mondiale. Elle s'adresserait à de hauts fonctionnaires du Ministère des finances indonésien, à d'autres organismes centraux et au Parlement.

Cette activité sera financée par le « Partnership for Good Governance in Indonesia » (Partenariat pour une bonne gestion des affaires publiques en Indonésie), un consortium d'organismes donateurs de pays Membres de l'OCDE.

*Coopération avec d'autres institutions* : Celles qui sont représentées au « Partnership for Good Governance in Indonesia ».

### **II.B.1.13 Migrations internationales** (en cours, DEELSA)

*Objectifs* : Suivre l'évolution des mouvements migratoires et les politiques suivies en matière de migrations dans certains pays d'Asie et les aider à élaborer des mesures dans ce domaine en rapport avec l'évolution de leur marché du travail.

*Résultats* :

- Participation à l'atelier annuel sur les migrations et les marchés du travail en Asie ; et
- Section spéciale dans le rapport annuel intitulé *Tendances des migrations internationales*, et publication des actes de l'atelier annuel sur les migrations internationales et le marché du travail en Asie.

*Résumé* : L'atelier annuel sur les migrations et les marchés du travail en Asie a pour objet de suivre l'évolution des mouvements et des politiques migratoires dans certains pays d'Asie et de les aider à élaborer des politiques en la matière qui suivent l'évolution de leur marché du travail. La manifestation est organisée par l'Institut japonais du travail, le Ministère japonais du

travail, avec la participation de l'OIT et de l'OCDE. Les migrations en Asie constituent un dossier important compte tenu de leurs répercussions sur le marché du travail et la croissance économique de la région. Ces questions sont examinées à partir d'études de cas sur l'Australie, la Corée, la Chine, Hong Kong, Chine, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam.

*Coopération avec d'autres institutions* : OIT.

#### **II.B.1.14V Sécurité du revenu et filets de protection sociale** (en cours, DEELSA)

*Objectifs* : Faire progresser le dialogue sur l'action à mener, et acquérir de l'expertise sur le rôle des filets de protection sociale et sur des questions plus générales en rapport avec la protection sociale, afin de soutenir le redressement économique de la région et son développement social à long terme.

*Résultats* : Un atelier, qui s'est tenu à Paris (avril 2001) et a donné lieu à l'établissement de documents sur l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande, ainsi que de documents émanant de pays Membres de l'OCDE (Australie, Corée, Japon) et d'organisations internationales. Les actes de cet atelier seront publiés.

*Résumé* : Cette activité vise à réaliser de nouvelles analyses des filets de protection sociale et d'autres questions plus générales en rapport avec la protection sociale en Asie à la lumière de l'expérience de certains pays et des travaux d'orientation pragmatique que mènent l'OCDE et d'autres organisations internationales directement concernées. L'atelier a pour objet de mettre en évidence des problèmes pratiques qui préoccupent les responsables de l'action gouvernementale en Asie du Sud-Est, et notamment de déterminer la nature et l'adéquation des mesures de protection sociale dans les pays de la région. Cette réunion offrira aussi l'occasion de mettre en présence un certain nombre d'organisations internationales s'occupant de ces questions. Il s'agira notamment :

- De faire le bilan des conséquences sociales de la crise économique en Asie trois ans plus tard ;
- D'examiner les questions de l'inégalité des revenus et de la pauvreté dans la région dans une perspective plus générale ;
- De débattre des questions stratégiques et pratiques liées à la création de filets de protection sociale dans la région ;
- De définir des politiques efficaces du marché du travail pour soutenir le développement économique et social à long terme ;
- De trouver une solution à la question du financement des programmes de transferts sociaux aux différents niveaux d'administration.

*Coopération avec d'autres institutions* : OIT, Banque mondiale, BAsD.

*Coopération avec d'autres directions* : Centre de développement, PUMA.

## **II.B.1.15V Évolution et enjeux dans le secteur agro-alimentaire** (activité nouvelle, AGR)

*Objectifs :* Aider les responsables de l'élaboration des politiques en Inde à définir une stratégie de développement du secteur agro-alimentaire.

*Résultats :* Atelier technique ayant réuni des responsables de l'action gouvernementale et des experts de pays Membres de l'OCDE et d'économies émergentes. Ensemble ciblé de recommandations d'action. Publication des actes.

*Résumé :* Les échanges agricoles internationaux portent de plus en plus sur des produits agro-alimentaires transformés à forte valeur ajoutée. Ce secteur en expansion présente de l'intérêt pour de nombreux pays non-membres. Un atelier consacré à ce thème a eu lieu en Chine en octobre 1999. L'Inde ne transforme à l'heure actuelle que 2 pour cent de sa production agricole. Premier producteur de lait du monde et deuxième producteur de fruits et de légumes, l'Inde subit des pertes significatives en termes de production et de prospérité à cause du développement insuffisant des activités en aval. Comme en Chine, le développement de ce secteur pourrait en faire un important employeur en milieu rural. Un atelier consacré au secteur agro-alimentaire en Inde revêtirait un intérêt considérable pour les autorités indiennes. Il serait d'autant plus riche s'il s'accompagnait d'une participation suivie de l'Inde aux réunions du Forum mondial sur l'agriculture, comprenant un suivi systématique des politiques relative aux marchés et aux échanges agricoles en Inde.

*Coopération avec d'autres institutions :* Banque mondiale, BAsD.

## **II.B.2. Programme relatif à la Chine**

### **Introduction**

#### *Contexte*

Eu égard à sa superficie et aux caractéristiques qui lui sont propres, la Chine fait l'objet d'un programme spécial qui a été lancé en 1996. La stratégie suivie dès le départ par les deux parties dans le cadre de ce programme consiste à exploiter toutes les possibilités qui se présentent de se livrer à un dialogue mutuellement avantageux. En réponse au vif intérêt qu'il n'a cessé de susciter auprès des ministères et organismes chinois, le programme couvre à présent un champ très large. A partir de 2001, il sera progressivement recentré autour d'un thème fédérateur, qui sera, dans un premier temps, le suivant : « les enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale ».

#### *Objectifs et vue d'ensemble de l'activité*

Les principaux objectifs du programme relatif à la Chine sont :

- de s'appuyer sur le débat en cours en Chine sur la poursuite de la réforme et de l'ouverture pour mettre en évidence les axes de l'action gouvernementale qui permettraient au pays de renforcer sa résistance aux chocs et de tirer pleinement avantage de la poursuite de son intégration à l'économie mondiale ; et

- d'intensifier les activités qui démontrent concrètement l'utilité du débat sur l'action gouvernementale et de la mise en place de mécanismes institutionnalisés d'équilibrage des pouvoirs. L'un des principaux volets de cette démarche vise à y associer plus étroitement les administrations des provinces.

### *Temps forts en 2001*

- Une étude de grande envergure sur les défis que doivent relever les pouvoirs publics chinois, sur le plan intérieur, au moment où l'intégration de la Chine à l'économie mondiale s'accélère. Le thème général de l'étude a trait aux nouvelles perspectives de développement économique et aussi aux nouveaux défis qu'annonce la libéralisation des échanges et de l'investissement en Chine. Les défis qui se dessinent exigeront des pouvoirs publics qu'ils prennent des mesures efficaces et coordonnées dans un large éventail de domaines pour permettre au pays de bénéficier pleinement des avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement.
- Une analyse des politiques menées en Chine en matière d'investissement direct étranger, par comparaison avec celles mises en oeuvre par les pays Membres de l'OCDE, l'objectif étant de contribuer à améliorer les conditions d'ensemble offertes en Chine aux investisseurs étrangers. La publication d'une analyse comparative fin 2001.
- Le calcul des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour l'année 2000, choisie comme année de référence, afin de pouvoir, pour la première fois, comparer directement le PIB de la Chine et celui des pays de l'OCDE considérés globalement.
- L'élaboration de règles administratives en matière de prix de transfert.
- Des réunions d'experts et des séminaires sur la gestion budgétaire, la fiscalité, les marchés de valeurs mobilières, la réglementation des assurances, les pensions, la politique de la concurrence, les politiques et les indicateurs de l'environnement.

\*\*\*\*\*

### **II.B.2.1 Suivi et analyse de la situation économique : Étude des enjeux sur le plan intérieur** (en cours, ECO)

*Objectifs :* Etablir entre autres des évaluations des perspectives macro-économiques en Chine destinées notamment aux *Perspectives économiques*. Mener à bien une analyse en profondeur des questions ayant trait aux répercussions de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale sur la politique économique suivie sur le plan intérieur, et coordonner les travaux entrepris par les directions pour contribuer à l'effort de réflexion sur ce thème déployé à l'échelle de l'Organisation toute entière.

*Résultats :*

- Etude horizontale des conséquences de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale sur la politique économique menée sur le plan intérieur, destinée à être examinée lors d'un séminaire consacré à la politique économique qui se tiendra en décembre 2001 ;
- Projections économiques et analyse des perspectives macro-économiques en Chine pour deux numéros des *Perspectives économiques* ; et

- Au moins une note relative au suivi des évolutions et des réformes économiques observées en Chine en 2001.

*Résumé :* L'objectif de l'étude horizontale est d'évaluer les conséquences pour l'économie et la politique économique de la Chine de la poursuite de la libéralisation de l'investissement et des échanges internationaux qui se dessine.

Le thème général de l'étude porte sur les nouvelles perspectives de développement économique et aussi les nouveaux défis qu'annonce la libéralisation des échanges et de l'investissement en Chine. La libéralisation se traduira immédiatement par des modifications des flux d'échanges, de l'investissement étranger et des prix intérieurs. Ces variations entraîneront à leur tour des ajustements dans les principaux secteurs de l'économie chinoise qui auront également des répercussions à l'échelle de l'économie toute entière sur les résultats macro-économiques, le développement régional, les marchés financiers et les marchés du travail. Ces ajustements exigeront des pouvoirs publics qu'ils prennent des mesures efficaces et coordonnées dans un large éventail de domaines interdépendants pour permettre au pays de bénéficier pleinement des avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement. Dans ce contexte, l'étude s'articule plus précisément autour des axes suivants : l'intégration économique de la Chine à l'économie mondiale ; et les relations entre la libéralisation des échanges et de l'investissement et le processus de réforme économique en général qui est désormais engagé.

L'étude se subdivise en deux grandes parties. La première porte sur les effets de la libéralisation des échanges et de l'investissement et sur les mesures prises par les pouvoirs publics dans les principaux secteurs de l'économie qui seront concernés au premier chef, à savoir : l'industrie, l'agriculture et les services financiers. La seconde traite des effets de la libéralisation, à l'échelle de l'économie toute entière, sur les mesures d'ordre réglementaire, le développement du système financier, les marchés du travail, les régimes de prestations sociales, les résultats macro-économiques, le développement régional et l'environnement. Dans chacun de ces domaines, l'analyse s'appuiera sur un bilan de la situation et des orientations stratégiques suivies et portera sur les principaux effets directs et indirects de la libéralisation des échanges et de l'investissement, sur les défis qui en découlent dans les domaines du développement et des réformes économiques, et enfin sur les mesures qui devront être prises par les pouvoirs publics pour relever ces défis. L'étude comportera des recommandations concrètes précises concernant chaque secteur et mettra en lumière les principales relations d'interdépendance entre les différents domaines de l'action gouvernementale qu'il faudra impérativement prendre en considération pour permettre au pays de s'adapter avec succès à la libéralisation des échanges et de l'investissement.

Le suivi des travaux consiste à observer l'avancement des réformes économiques en Chine et à réaliser des analyses destinées à être diffusées au sein de l'OCDE et débattues avec les autorités chinoises. Il est prévu de coopérer avec toutes les institutions compétentes.

Cette activité est financée par une contribution volontaire du Gouvernement du Japon.

*Coopération avec d'autres institutions :* les échanges d'informations et les consultations se poursuivront avec : le FMI, la Banque mondiale et la BASD. Des contacts seront en outre maintenus avec divers organismes gouvernementaux chinois dont le Centre de recherche sur le développement, le ministère du Commerce extérieur et de la Coopération économique, la Banque populaire de Chine, la Commission d'Etat au Plan et au Développement, la Commission d'Etat chargée de l'économie et du commerce et le Bureau national des statistiques. Les relations avec les responsables régionaux compétents, avec des

experts de l'Académie chinoise des Science sociales et d'autres universitaires chinois et des organismes non gouvernementaux travaillant avec la Chine seront également resserrés.

*Coopération avec d'autres directions* : travaux destinés à l'étude horizontale menés en coordination avec les divisions concernées de DAFPE, AGR, DSTI, DEELSA, ECH, ENV, PUMA et TDS.

### **II.B.2.2 Statistiques économiques : Étude des enjeux sur le plan intérieur** (en cours, STD)

*Objectifs* : Appuyer les efforts déployés par le Bureau national des statistiques (BNS) pour remplacer les statistiques correspondant à un régime d'économie centralisée planifiée par des statistiques adaptées à une économie régie par les lois du marché et conformes aux normes en vigueur au niveau international. Les travaux porteront principalement sur les domaines suivants : comptes nationaux, parités de pouvoir d'achat, enquêtes de conjoncture et analyse conjoncturelle.

*Résultats* :

- Atelier conjoint OCDE-BNS sur les comptes nationaux trimestriels, Shanghaï, 2001 ;
- Session de formation sur les indicateurs conjoncturels/avancés à l'intention des statisticiens des provinces ;
- Publication d'un rapport conjoint sur les cycles conjoncturels et les indicateurs avancés ;
- Calcul des parités de pouvoir d'achat pour l'année de référence 2000 ;
- Publication d'un ouvrage intitulé *Sources and Methods of China's Short-Term Economic Indicators* ; et
- Maintien de la publication des indicateurs à court terme concernant la Chine dans les *Principaux indicateurs économiques* de l'OCDE.

*Résumé* : En 2000, l'OCDE a publié un rapport détaillé sur les sources et les méthodes employées pour l'établissement des comptes nationaux chinois. Ce rapport a mis en évidence un certain nombre de lacunes dans les estimations et des ateliers ont été organisés pour tenter de trouver des solutions concrètes. L'atelier qui se tiendra en 2001 réunira des experts des offices statistiques des provinces qui fournissent une grande partie des données de base utilisées pour l'établissement des comptes nationaux.

Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont indispensables pour convertir les agrégats des comptes nationaux exprimés en monnaie nationale en une devise commune afin de pouvoir procéder à des comparaisons avec d'autres pays. Le BNS s'attache, en collaboration avec l'OCDE, à calculer les PPA pour l'année 2000 de façon à ce qu'il soit possible, pour la première fois, de comparer directement le PIB de la Chine et celui des pays de l'OCDE considérés globalement.

Le BNS et la Banque populaire de Chine réalisent tous deux des enquêtes de conjoncture. Le programme de l'OCDE vise à encourager une utilisation plus large de ces études en montrant aux utilisateurs comment interpréter et appliquer les résultats pour suivre les évolutions économiques à court terme. Des travaux conjoints seront entrepris afin d'élaborer des indicateurs conjoncturels/avancés distincts pour les plus grandes régions.

*Coopération avec d'autres institutions* : FMI.

### **II.B.2.3V Questions intéressant l'investissement direct étranger : Étude des enjeux sur le plan intérieur**

*Objectifs :* Promouvoir des stratégies en matière d'IDE propices à l'ajustement structurel et à une croissance économique équilibrée entre les régions, et apporter à la Chine des compétences techniques pour l'établissement de statistiques de l'IDE fiables et conformes aux normes internationales.

*Résultats :* Ateliers, documents de travail, aide à la formulation des politiques, assistance technique sur place et missions de fonctionnaires chinois de haut niveau dans la perspective de la réalisation/publication fin 2001 d'une analyse comparative des stratégies de la Chine en matière d'IDE.

*Résumé :* La première année, le programme de coopération entre l'OCDE et la Chine a donné le jour à un grand nombre d'activités dans les domaines des statistiques de l'IDE, de la promotion de l'investissement et de l'évaluation économique de l'IDE. Ces activités ont abouti à une étude complète et originale de l'impact de l'IDE sur l'économie chinoise, destinée à être publiée fin 2000. Fortes de ce résultat, les autorités chinoises ont demandé que le programme de coopération soit transformé en un dialogue sur les politiques à suivre permettant d'aborder les problèmes névralgiques auxquels se heurte la Chine en matière d'IDE à un moment critique de la mise en oeuvre de ses réformes économiques. C'est dans ce but que les activités relatives à la Chine comporteront l'année prochaine (a) un séminaire qui se tiendra à Paris vers le milieu de 2001 et sera consacré à l'examen des moyens d'attirer en Chine davantage d'apports d'IDE sous la forme de fusions et d'acquisitions ; (b) un atelier sur la promotion de l'investissement aux niveaux central et régional qui aura lieu dans une province du centre ou de l'ouest du pays au second semestre 2001 ; et (c) l'achèvement avant la fin 2001 d'une étude comparative des stratégies de la Chine en matière d'IDE prenant appui sur ces travaux ainsi que sur des échanges de données d'expérience avec des experts de l'OCDE spécialistes des politiques d'investissement. Les résultats de ces travaux seront intégrés dans l'étude relative aux enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale. Les travaux concernant l'amélioration des méthodes d'établissement des statistiques de l'IDE s'échèveront par un atelier qui sera organisé en Chine durant l'été 2001.

L'activité est financée par des contributions volontaires des gouvernements du Japon et de la Suisse.

*Coopération avec d'autres institutions :* Banque mondiale, CNUCED, FMI, ministère du Commerce extérieur et de la Coopération économique, Commission d'Etat au Plan et au Développement, Administration d'Etat chargée du Commerce extérieur et divers instituts de recherche.

*Coopération avec d'autres directions :* AIE, AGR, ECO, DSTI, Centre de développement.

### **II.B.2.4V Entreprises d'État : Étude des enjeux sur le plan intérieur (en cours, DAFFE)**

*Objectifs :* Cette activité a pour objectif d'analyser les répercussions sur le secteur des entreprises de la libéralisation des échanges et de l'investissement en Chine. Elle a également pour objectif complémentaire d'étudier les conditions qui prévalent en Chine dans le domaine du gouvernement d'entreprise et de contribuer aux efforts de réforme engagés dans ce secteur, y compris par la formulation de recommandations concrètes à l'intention des pouvoirs publics.

*Résultats* : Le principal résultat de cette activité sera la contribution à l'étude sur les enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale. Lorsqu'on comprendra mieux le cadre régissant le gouvernement d'entreprise en Chine, il sera en effet plus facile d'aider les autorités chinoises à définir une politique et à recenser les aspects sur lesquels devront porter, à l'avenir, le dialogue sur les politiques à suivre et l'assistance dans le domaine de la réforme des entreprises et du gouvernement d'entreprise.

*Résumé* : La libéralisation des échanges et de l'investissement devrait générer des gains substantiels dans le secteur des entreprises tout en entraînant dans le même temps des ajustements à grande échelle sur le plan intérieur. Le renforcement de la spécialisation destiné à mettre à profit l'avantage comparatif que possède la Chine ne se traduira concrètement par une efficacité accrue de l'affectation des ressources que si le secteur des entreprises est prêt à s'adapter et si les autorités sont à même d'accélérer le processus. Plus important encore, la libéralisation des échanges et de l'investissement devrait avoir des effets sur les incitations adressées au secteur des entreprises et induire des changements durables dans les secteurs étatique et non étatique au niveau du pays et au niveau des provinces. La contribution de la Division des affaires d'entreprises de la DAFPE à l'étude de l'OCDE sur la libéralisation des échanges et de l'investissement en Chine consistera à faire le point sur l'état d'avancement de la réforme des entreprises en Chine et sur l'évolution qui en découle dans le domaine du gouvernement d'entreprise, et à partir de là, à examiner les conséquences de la libéralisation des échanges et de l'investissement sur le fonctionnement des entreprises et sur l'entrée et la sortie d'entreprises. Il faudra pour cela mener une réflexion théorique en même temps que des recherches sur le terrain. L'activité exigera aussi une coordination et une coopération étroites au sein des directions, entre les directions et avec les autres institutions citées ci-après. D'autres activités de dialogue sur des questions ayant trait aux affaires d'entreprise sont envisagées dans le prolongement des manifestations ayant eu lieu en 1998 et en 2000.

L'activité est financée par une contribution volontaire du Gouvernement du Japon.

*Coopération avec d'autres institutions* : Banque mondiale, BASD

*Coopération avec d'autres directions* : ECO, DSTI

#### **II.B.2.5 Réforme du secteur financier et des assurances/retraites : Étude des enjeux sur le plan intérieur** (en cours, DAFPE)

*Objectifs* : Appuyer les efforts visant à assurer la mise en place et le bon fonctionnement de systèmes financiers et de régimes d'assurance/de retraites privés fondés sur le jeu du marché et à instaurer une réglementation et des mécanismes de surveillance modernes dans ces secteurs.

*Résultats* :

- Deuxième réunion d'experts sur la réglementation et la surveillance des assurances (Pékin, Shanghaï ou Tianjin, juillet 2001) ;
- Atelier sur la réglementation des régimes de pension privés en Chine (Pékin, octobre 2001) ;
- Deuxième Table ronde internationale sur les marchés de valeurs mobilières en Chine (préparation de la réunion qui doit se tenir durant le second semestre 2001) ; et

- Contribution à l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale (chapitres sur les assurances, les valeurs mobilières et les marchés financiers).

*Résumé :* La réforme du secteur financier peut être considérée comme le problème le plus important et le plus urgent que la Chine doit régler pour faire en sorte que son économie soit davantage régie par les lois du marché. La première Table ronde sur les marchés de valeurs mobilières en Chine, qui s'est tenue les 24 et 25 octobre 2000 grâce à la collaboration de la Commission chinoise des valeurs mobilières, a été la première conférence jamais organisée par l'OCDE sur les marchés de valeurs mobilières en Chine. La Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières s'est déclarée désireuse de maintenir des relations étroites avec l'OCDE et d'organiser une autre réunion dans le futur afin d'approfondir la discussion sur certaines des questions soulevées au cours de la première Table ronde. La deuxième réunion d'experts sur la réglementation et la surveillance des assurances fera suite à une précédente réunion qui avait remporté un vif succès. La Commission chinoise de réglementation des assurances contribue très activement à cette initiative. Le séminaire sur la réglementation des régimes de retraite privés en Chine, organisé en coopération avec le ministère chinois du Travail et de la Sécurité sociale, se tiendra à Pékin en octobre 2001. La réforme du secteur des retraites figure également en bonne place parmi les priorités à l'ordre du jour de la Chine et aura à son tour des retombées non négligeables sur les marchés de valeurs mobilières.

*Coopération avec d'autres institutions :* Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières, OICV, Commission chinoise de réglementation des assurances, ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

*Coopération avec d'autres directions :* ECO, DEELSA.

#### **II.B.2.6 Experts invités** (en cours, CCNM)

*Objectifs :* Permettre aux fonctionnaires chinois de mieux connaître et de mieux appréhender le rôle et les méthodes de travail de l'Organisation.

*Résultats :* Des stages de deux ou trois mois à l'OCDE effectués par des fonctionnaires chinois sélectionnés.

*Résumé :* Ce programme s'est révélé très fructueux depuis qu'il a été lancé en 1998. Dix-huit fonctionnaires chinois en ont bénéficié jusqu'ici. Il a en outre grandement facilité les activités menées en coopération avec la Chine. Le programme concernant les experts invités est appelé à couvrir progressivement tous les ministères et organismes gouvernementaux intervenant dans les activités de coopération et le dialogue sur les politiques à suivre entre l'OCDE et la Chine. En 2001, seront associés à cette activité le ministère des Finances, la Banque populaire de Chine, la Chian Development Bank, l'Administration d'Etat chargée de la protection de l'environnement, la Commission d'Etat au Plan et au Développement, l'Administration fiscale d'Etat et la Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières. Le coût des missions est réparti entre l'OCDE et la Chine.

*Coopération avec d'autres directions :* PUMA, ECO, ENV, DAFPE.

### **II.B.2.7 Conception et mise en oeuvre de la politique de la concurrence : Étude des enjeux sur le plan intérieur** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Evaluer, dans le cadre de l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale, la réforme de la politique de la concurrence de la Chine qui est en cours actuellement, et aider la Chine à élaborer une législation anti-monopole.

*Résultats :* Chapitres sur la politique de la concurrence de l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale : séminaire OCDE/Chine sur la législation anti-monopole de la Chine ; rapports et publications.

*Résumé :* L'adoption d'une législation anti-monopole est inscrite dans le cinquième Plan quinquennal de la Chine, et l'OCDE apporte depuis plusieurs années sa collaboration à la Chine pour l'élaboration d'un texte adapté aux conditions propres au pays. Lors du dernier séminaire OCDE/Chine, des participants chinois et des représentants de l'OCDE ont souligné dans leurs exposés à quel point il est important pour la Chine de se doter d'une législation sur la concurrence pour bénéficier pleinement des avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement, et cette activité vise à étudier ce thème plus en profondeur, à la fois dans le cadre de l'étude horizontale globale de l'OCDE et en liaison avec la coopération en cours avec le groupe de rédaction qui travaille actuellement sur le projet de loi anti-monopole. Le Japon participe à ces travaux en mettant un expert à la disposition du Secrétariat pendant six mois en 2001.

*Coopération avec d'autres institutions :* FMI, Banque mondiale.

*Coopération avec d'autres directions :* ECO.

### **II.B.2.8 Mise en place d'un système fiscal efficace et amélioration des accords internationaux en matière fiscale** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :* Encourager la mise en place d'un système fiscal compatible avec un régime d'économie de marché et avec ce qui se fait au niveau international. Apporter une contribution à l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale.

*Résultats :*

- Chapitre sur la fiscalité de l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale ;
- Organisation par le Centre de formation fiscale international de Pékin de six séminaires sur les thèmes suivants : prix de transferts, fiscalité du commerce électronique, conventions fiscales, fiscalité des instruments financiers, échange de renseignements et secret bancaire ;
- Adhésion de la Chine aux Conditions cadres pour l'imposition du commerce électronique définies à Ottawa et aux Recommandations sur les pratiques fiscales dommageables adoptées en 1998 ; et
- Elaboration de règles administratives en matière de prix de transfert et organisation de consultations sur la politique de la Chine concernant les conventions fiscales.

*Résumé :* Des rapports solides et constructifs ont été établis entre l'OCDE et les plus hauts responsables chinois de la politique et de l'administration fiscales. Ce module comporte deux volets étroitement liés :

a) En plus de la participation de la Chine aux Centres multilatéraux de formation fiscale (voir la section consacrée au Forum mondial sur la fiscalité), six semaines de séminaires de formation seront organisées à l'intention de l'administration fiscale nationale au Centre international de Pékin. Les ateliers réuniront des fonctionnaires des services fiscaux régionaux qui seront confrontés aux principes de l'OCDE en matière de fiscalité. Le but est de contribuer au processus de réforme en cours et d'encourager une meilleure communication entre les autorités nationales et les services régionaux.

b) Un dialogue sur les politiques à suivre avec le Ministère des finances et l'administration fiscale nationale se tiendra à l'occasion de séminaires conjoints OCDE-Chine de deux semaines, qui seront organisés à Vienne.

Par ailleurs, les travaux se poursuivront en ce qui concerne les prix de transfert afin d'appuyer les efforts déployés par la Chine pour élaborer des règles administratives en la matière et pour moduler sa politique relative aux conventions fiscales.

*Coopération avec d'autres institutions :* FMI, Banque mondiale, BAsD.

*Coopération avec d'autres directions :* ECO.

## **II.B.2.9V Procédure budgétaire et gestion financière** (en cours, PUMA)

*Objectifs :* Encourager la bonne gestion des affaires publiques et la modernisation et l'intégration de l'économie chinoise à l'économie mondiale en contribuant à améliorer l'efficacité et l'efficience des systèmes de budgétisation et des systèmes de gestion publique correspondants.

*Résultats :*

- Contribution à l'étude horizontale des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale ;
- Organisation de trois séminaires régionaux durant lesquels de hauts responsables de pays Membres de l'OCDE pourront dialoguer avec des responsables des administrations financières des provinces sur un large éventail de sujets intéressant la modernisation de la gestion budgétaire ;
- Organisation d'un séminaire à Pékin sur la gestion du ministère des Finances (mars).

*Résumé :* Il s'agit d'une activité récurrente qui a été lancée pour répondre à une demande des autorités chinoises, celles-ci ayant exprimé en décembre 1998 le souhait d'entreprendre des travaux de coopération dans le domaine de la budgétisation dans le secteur public. Une série d'activités ont été menées à bien en 1999 et 2000. Pour une liste complète de ces activités, se reporter au document portant la cote PUMA/SBO(2000)10. Les activités prévues en 2001 visent principalement à associer les administrations des provinces aux travaux entrepris et, au niveau central, à mettre en place un ministère des Finances unique.

Cette activité est financée par des contributions volontaires du Gouvernement du Japon.

*Coopération avec d'autres institutions :* Banque mondiale, FMI.

*Coopération avec d'autres directions* : ECO, DAFFE.

### **II.B.2.10 Indicateurs et politiques de l'environnement en Chine** (en cours, ENV)

*Objectifs* : Appuyer les efforts déployés par la Chine pour définir et mettre en oeuvre des mesures en faveur de l'environnement efficaces par rapport à leur coût, axées sur les résultats et respectueuses des mécanismes du marché, en l'aidant à mettre au point une véritable stratégie de financement des actions en faveur de l'environnement dans le secteur de l'eau, à renforcer les systèmes d'information sur l'environnement et à élaborer des indicateurs environnementaux.

*Résultats* :

- Publication des actes de l'Atelier sur le financement dans le domaine de l'environnement qui s'est tenu à Pékin en novembre 2000 ;
- Organisation d'un atelier de suivi en vue de l'élaboration d'une stratégie de financement de l'action en faveur de l'environnement en Chine ;
- Rédaction d'un chapitre sur les priorités de la Chine en matière d'environnement dans le contexte de la libéralisation des échanges et de l'investissement destiné à être intégré dans l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale ; et
- Organisation d'un atelier sur les indicateurs environnementaux en Chine et dans les pays Membres de l'OCDE.

*Résumé* : Trois réalisations sont prévues en 2001 :

- L'élaboration d'une stratégie de financement en faveur d'un secteur choisi dans le domaine de l'environnement en Chine s'inscrivant dans le prolongement de l'atelier OCDE-Chine sur le financement dans le domaine de l'environnement qui s'est tenu du 21 au 23 novembre 2000 à Pékin ;
- L'organisation d'un atelier sur les indicateurs environnementaux s'inscrivant dans le prolongement de l'atelier OCDE-Chine sur la surveillance de l'environnement qui a eu lieu du 12 au 14 avril 1999 à Pékin ; et
- Une étude des conséquences sur l'environnement de la libéralisation des échanges et de l'investissement en Chine.

Les deux premières réalisations prennent appui sur les activités de coopération en cours entre l'OCDE et la Chine concernant les politiques de l'environnement et les systèmes d'information sur l'environnement. L'une et l'autre devraient être financées par des contributions volontaires de pays Membres de l'OCDE. L'étude qui constitue la troisième réalisation au programme pour 2001 aura pour objet d'analyser les répercussions sur l'environnement de la libéralisation des échanges et de l'investissement en Chine et d'apporter une contribution à l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale.

*Coopération avec d'autres institutions* : Banque mondiale, BASD.

*Coopération avec d'autres directions* : ECO.

### **II.B.2.11 Examen de la politique sociale et de la politique du marché du travail de la Chine, dans le contexte de la libéralisation des échanges et de l'investissement (activité nouvelle, DEELSA)**

*Objectifs :* Rédiger un chapitre consacré à la politique sociale et à la politique du marché du travail de la Chine et destiné à être intégré dans l'étude horizontale des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale ; recenser les thèmes sur lesquels le dialogue et la coopération avec la Chine pourraient porter à l'avenir dans ce domaine.

*Résultats :* Contribution à l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale.

*Résumé :* L'analyse portera sur les conséquences sociales de la restructuration économique en Chine : elle proposera une vue d'ensemble en chiffres des conditions sociales dans lesquelles vivent différents groupes de population, y compris sous l'angle de la distribution des revenus et de la pauvreté, de l'activité sur le marché du travail et de la mobilité de la main-d'oeuvre. Elle examinera également les moyens d'étendre la couverture sociale, en étudiant notamment les aspects financiers de ce genre de mesures. Elle abordera en outre les orientations choisies dans le cadre de la réforme des retraites entreprise récemment. Elle envisagera enfin les moyens d'aider les travailleurs qui perdent leur emploi, y compris les systèmes d'assurance-chômage et d'aide aux chômeurs et les politiques actives du marché du travail.

*Coopération avec d'autres directions :* ECO, DAFFE, AGR, PUMA.

### **II.B.2.12 Intégration de la Chine au système commercial international : les enjeux pour l'agriculture chinoise (en cours, AGR)**

*Objectifs :* Analyser les conséquences de l'ouverture de la Chine au commerce international dans le secteur agricole, analyse qui alimentera l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale. Analyser plus en profondeur les répercussions, sur le plan intérieur, des engagements pris par la Chine vis-à-vis de l'OMC, en particulier en ce qui concerne les obstacles techniques au commerce, les entreprises commerciales d'Etat et le système de production agricole et de distribution de la Chine.

*Résultats :* Chapitres consacrés à l'impact de la libéralisation des échanges et de l'investissement sur l'agriculture, les industries rurales et l'économie rurale, destinés à être intégrés à l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale. Participation aux discussions concernant l'étude avec des experts et des responsables de l'action gouvernementale chinoise. Atelier de suivi consacré aux conséquences pour l'action des pouvoirs publics sur le plan intérieur de la poursuite de la libéralisation des échanges dans le secteur agricole en Chine. Recommandations concrètes et conclusions. Publication des travaux.

*Résumé :* L'agriculture emploie environ 50 pour cent de la population active en Chine et représente à peu près 18 pour cent du PIB. Le secteur agricole sera l'un des plus durement touchés par la poursuite de la libéralisation des échanges en Chine. Pour alimenter l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale, une analyse plus approfondie de ses effets sur la politique agricole sera menée à bien. Elle abordera notamment ses conséquences sur le développement des industries rurales en Chine et ses répercussions sur l'économie des zones rurales ainsi que les mesures prises par les pouvoirs publics. L'activité fera fond sur les conclusions de l'Atelier sur l'intégration de la Chine au système commercial international : Les enjeux et leurs incidences en agriculture, qui s'est tenu

en novembre 2000. Un autre atelier aura lieu fin 2001 afin d'étudier plus en profondeur les conséquences, sur le plan intérieur, des engagements pris par la Chine vis-à-vis de l'OMC, en particulier en ce qui concerne les obstacles techniques au commerce, les entreprises commerciales d'Etat et les stratégies suivies par la Chine en matière d'approvisionnement en produits agricoles, de distribution et d'échanges pour les principaux produits de base.

*Coopération avec d'autres directions* : ECO, ECH, DSTI, DEELSA.

### **II.B.2.13 Aspects industriels de la libéralisation des échanges et de l'investissement et de la réforme** (activité nouvelle, DSTI)

*Objectifs* : Evaluer l'impact de la libéralisation des échanges et de l'investissement sur l'industrie chinoise, ainsi que les changements de stratégie et la restructuration et les ajustements industriels à opérer. Enrichir les compétences de l'OCDE sur les questions relatives à la politique industrielle et technologique de la Chine.

*Résultats* :

- Contribution à l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration de la Chine à l'économie mondiale ;
- Organisation d'un séminaire à Shanghaï sur la politique sidérurgique ; et
- Réalisation d'une étude du développement et de la réforme du secteur des télécommunications en Chine (en synergie avec l'activité **II.B.2.14V**. ci-après).

*Résumé* : Globalement, l'adaptation de la Chine à la libéralisation des échanges et de l'investissement dépendra en grande partie des mesures prises par les pouvoirs publics dans les secteurs industriel et technologique. Ces mesures seront analysées dans le cadre d'une contribution à l'étude des enjeux, sur le plan intérieur, de la poursuite de l'intégration à l'économie mondiale. L'attention se focalisera essentiellement sur quatre aspects : (1) l'impact de la libéralisation des échanges et de l'investissement sur les industries chinoises en termes de structure industrielle, d'emploi et de production, qui sera analysé dans les principaux secteurs industriels, (2) son impact sur les capacités technologiques et les capacités d'innovation des entreprises chinoises, (3) la restructuration des entreprises qui en découle, y compris les fusions et acquisitions et la réforme des entreprises d'Etat, et (4) le développement du secteur non étatique, notamment des petites et moyennes entreprises. Parallèlement, un séminaire sera organisé à Shanghaï dans le cadre de la poursuite du dialogue avec le Bureau d'Etat chinois de la Métallurgie.

*Coopération avec d'autres directions* : ECO et d'autres directions.

## **II.B.2.14V Enjeux pour l'action gouvernementale de la transition de la Chine vers une économie fondée sur le savoir** (activité nouvelle, DSTI)

*Objectifs :* Etudier les principaux aspects de la transition de la Chine vers une économie fondée sur le savoir et formuler des recommandations à l'intention des pouvoirs publics. Ce projet comportera des activités entrant dans le cadre du dialogue et de la coopération avec les ministères et groupes de réflexion prospective compétents de façon à permettre d'éclairer la formulation des politiques dans des domaines en rapport avec la transition de la Chine vers une économie du savoir. Enrichir les compétences de l'OCDE dans ce domaine.

*Résultats :*

- Réalisation d'une étude consacrée à la transition de la Chine vers une économie fondée sur le savoir mettant l'accent sur le rôle de l'entrepreneuriat ;
- Organisation de débats sur l'action des pouvoirs publics, notamment entre des représentants gouvernementaux et des représentants du secteur des entreprises, sur le thème de la transition de la Chine vers une économie fondée sur le savoir, de façon à donner un nouvel élan à la réflexion sur l'action gouvernementale en Chine ; et
- Réalisation d'une étude du développement et de la réforme du secteur des télécommunications en Chine (en synergie avec l'activité **II.B.2.13** citée précédemment)

*Résumé :* Diverses activités seront entreprises pour évaluer le processus de transition de la Chine vers une économie fondée sur le savoir et agir sur ce processus, une attention particulière étant accordée au développement des entreprises et à l'innovation et aux défis que représente l'élaboration d'un cadre global de l'action gouvernementale favorisant la mise en place d'institutions et d'incitations propices à la création et à l'utilisation des connaissances. Une réunion est prévue avec le ministère chinois de la Science et de la Technologie afin de procéder à des échanges de données d'expérience. L'activité bénéficiera également des synergies existant avec des travaux menés en parallèle dans le cadre de la coopération entre l'OCDE et la Banque mondiale, et un forum organisé conjointement par ces deux organisations réunira des responsables de haut niveau de divers ministères afin d'aborder le sujet dans une optique transectorielle (réunion à laquelle prendront part la Chine, l'Inde et le Brésil). Une étude du développement et de la réforme du secteur des télécommunications en Chine sera menée à bien afin de projeter un éclairage nouveau sur la situation de la Chine et sur son potentiel en matière d'infrastructure de l'information et de technologies de l'information et des télécommunications. Cette activité mettra à profit les complémentarités avec les études de la DSTI sur les aspects industriels de la libéralisation des échanges et de l'investissement et de la réforme en Chine.

*Coopération avec d'autres institutions :* Union internationale des télécommunications (UIT), Banque mondiale.

*Coopération avec d'autres directions :* Centre de développement, DCD, DEELSA, ECO.

## II.C. AMÉRIQUE DU SUD

### II.C.1. Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud

#### Introduction

##### *Contexte*

L'Argentine, le Brésil et le Chili, ainsi que d'autres pays d'Amérique du Sud de façon moins régulière, participent depuis 1993 à des activités placées sous l'égide de l'OCDE. Les années 90 ont constitué un tournant pour l'Amérique du Sud, grâce à des réformes économiques qui ont rétabli la croissance économique et éliminé l'hyperinflation. La croissance économique dépendait fortement de l'apport de capitaux étrangers, caractérisé par des flux à court terme. C'est pourquoi les économies d'Amérique du Sud restent sensibles aux chocs extérieurs et conservent d'importantes faiblesses structurelles.

##### *Objectifs et aperçu des activités*

Ce programme a été créé cette année, les activités de coopération avec les pays d'Amérique du Sud s'inscrivant avant 2001 dans le cadre d'autres programmes. En établissant un programme régional spécifique, l'OCDE peut accentuer ses efforts de coopération et choisir les activités qui conviennent le mieux à une approche régionale. Les activités envisagées concernent le gouvernement d'entreprise, la politique de la concurrence, la réforme fiscale, la politique en matière d'investissements étrangers, les marchés des capitaux, la réforme de l'assurance et des régimes de retraite. Une activité nouvelle importante est envisagée sous la forme d'une étude des facteurs de croissance à long terme en Argentine, au Brésil et au Chili.

##### *Temps forts pour 2001*

- Lancement de l'étude des facteurs de croissance à long terme en Argentine, au Brésil et au Chili.
- Atelier sur les enquêtes de conjoncture et les analyses cycliques.
- Conférences sur la réforme de l'assurance et des régimes de retraite et publication d'une analyse comparative de la réglementation de l'assurance en Amérique latine.
- Deuxième session de la Table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Amérique latine.
- Initiative pour l'investissement en Amérique latine et dans le bassin des Caraïbes.

\*\*\*\*\*

#### II.C.1.1V Suivi économique (en cours, ECO)

*Objectifs :* Établir des interactions régulières avec les organismes gouvernementaux et les experts des principales économies non-membres de la région et des organisations internationales sur les perspectives d'évolution de l'économie, et renforcer ces interactions.

*Résultats :* Évaluation des évolutions et des politiques de certaines économies non-membres pour étayer notamment l'élaboration, deux fois par an, des *Perspectives économiques*.

*Résumé :* Le suivi de l'évolution économique des pays d'Amérique du Sud, en particulier de l'Argentine, du Brésil et du Chili, sera assuré au moyen d'échanges d'informations avec les pays concernés et les institutions financières internationales. Les informations ainsi rassemblées seront intégrées aux *Perspectives économiques* de l'OCDE, publiées deux fois par an. Elles seront aussi utilisées à l'occasion des réunions semestrielles du Comité de politique économique de l'OCDE. Il est nécessaire d'assurer un suivi continu pour que l'Organisation dans son ensemble puisse réagir, le cas échéant, face aux évolutions nouvelles. Les missions et les consultations avec des experts des économies non-membres permettent non seulement de renforcer les capacités du Secrétariat en matière de suivi et de projection des performances économiques de non-membres, mais aussi de parvenir à une entente mutuelle sur les méthodes d'analyse des tendances et des politiques.

*Coopération avec d'autres institutions :* FMI, Banque mondiale, BID, Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), OMC.

*Coopération avec d'autres directions :* Le suivi économique sera conduit en consultation avec toutes les directions concernées.

#### **II.C.1.2V Étude des facteurs de croissance économique à long terme et de convergence économique en Argentine, au Brésil et au Chili** (activité nouvelle, ECO)

*Objectifs :* Identifier les facteurs qui favorisent une croissance économique à long terme en Amérique du Sud et renforcer les connaissances de l'OCDE concernant cette région.

*Résultats :* Étude des facteurs de croissance à long terme et de convergence économique en Argentine, au Brésil et au Chili. Cette étude s'appuiera sur le projet horizontal de l'OCDE en cours sur la croissance (voir plus bas).

*Résumé :* Compte tenu du poids économique que représentent à eux trois l'Argentine, le Brésil et le Chili (70 % du PIB de l'Amérique du Sud), leur évolution revêt une grande importance pour toute l'Amérique du Sud. Le taux de croissance du *Brésil* a été assez décevant compte tenu de son potentiel. La stabilisation macro-économique et les réformes structurelles auxquelles a procédé ce pays dans les années 90 créent les conditions nécessaires pour rapprocher l'économie de ses possibilités de production, mais on ne sait pas encore si ces efforts se poursuivront à long terme. Pendant cette période, l'*Argentine* a connu des taux de croissance plus élevés mais l'ensemble du processus est resté très sensible aux chocs extérieurs et des doutes ont été exprimés quant à la capacité de la structure économique à assurer une croissance économique soutenue. Le *Chili* a engagé d'ambitieuses réformes dont la mise en œuvre a couvert une période plus longue et qui se sont traduites par des taux de croissance relativement élevés, mais le pays reste assez sensible aux chocs extérieurs.

Compte tenu de ce contexte et des fortes relations d'interdépendance des pays de la région, le projet sur l'Argentine, le Brésil et le Chili (projet ABC) a pour objet d'évaluer et de comparer la situation des réformes structurelles dans ces pays, en mettant tout particulièrement l'accent sur les conditions du développement et de la compétitivité du secteur réel de l'économie. Cet objectif apparaît d'autant plus approprié que les pays du Mercosur se sont de nouveau engagés à adopter des politiques communes pour s'adapter au mieux à l'environnement économique mondial.

Le projet tirera profit des travaux réalisés dans le cadre du vaste projet horizontal récemment mis au point par l'OCDE sur les facteurs de croissance à long terme. Ce projet a permis de recenser de nombreux domaines d'action propres à favoriser un renforcement de la croissance à long terme, en mettant l'accent notamment sur les facteurs de la « nouvelle économie ».

Les résultats de l'étude seront examinés au cours d'un séminaire qui aura lieu au premier semestre de 2002 sur « les facteurs de croissance à long terme et la convergence économique en Amérique du Sud ».

*Coopération avec d'autres institutions* : FMI, Banque mondiale, BID, CEPALC, OMC.

*Coopération avec d'autres directions* : La réalisation de l'étude et l'organisation du séminaire feront l'objet d'une coopération étroite avec le Centre de développement. D'autres directions pourront aussi participer aux travaux dans les différents domaines des réformes structurelles, notamment DAFFE, AGR, DEELSA, ENV, STD et IEA.

### **II.C.1.3 Indicateurs macro-économiques** (en cours, SDT)

*Objectifs* : Aider les économies émergentes d'Amérique du Sud à développer les capacités voulues pour établir des statistiques macro-économique fiables et comparables à l'échelle internationale. En 2001, l'accent sera mis sur deux aspects : les enquêtes de conjoncture (d'opinion) et le développement d'indicateurs cycliques.

*Résultats* :

- Atelier sur les enquêtes de conjoncture et l'analyse cyclique, organisé conjointement par l'OCDE et la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Les documents sur les pratiques des pays présentés à l'atelier seront publiés par l'OCDE dans les actes de la conférence.
- Les indicateurs à court terme pour le Brésil et l'Argentine seront publiés dans les *Principaux indicateurs économiques* de l'OCDE.

*Résumé* : En 2000, un premier atelier sur les enquêtes de conjoncture et les indicateurs avancés a été organisé par la CEPALC, l'OCDE et l'Instituto de Pesquisa Economica Aplicada (IPEA) à Rio de Janeiro. Il a réuni, entre autres, des experts des services de statistiques, des banques centrales et des organismes de recherche du Brésil, d'Argentine et du Chili. L'objet de ce premier atelier était d'établir un inventaire des enquêtes de conjoncture réalisées dans la région, afin de déterminer les changements qu'il faudrait y apporter pour les rendre comparables aux enquêtes réalisées dans les pays Membres de l'OCDE, et de réfléchir à l'utilisation des résultats de ces enquêtes à des fins d'analyse économique et de prospective à court terme. Ce deuxième atelier doit répondre à deux objectifs. D'une part, il permettra de faire le bilan des progrès réalisés pour assurer la comparabilité internationale des enquêtes, par l'introduction d'un ensemble type de questions fondamentales. D'autre part, il montrera comment les résultats *qualitatifs* de ces enquêtes peuvent être combinés aux statistiques *quantitatives* résultant des enquêtes traditionnelles pour la construction d'indicateurs avancés composites. Le système des indicateurs avancés de l'OCDE servira de modèle.

Les méthodes utilisées par les services statistiques d'Amérique latine pour tenir compte de l'économie non observée et la possibilité de conduire un atelier sur l'évaluation de l'économie non observée seront examinées.

*Coopération avec d'autres institutions* : CEPALC, IPEA (Brésil).

#### **II.C.1.4 Réforme du secteur des assurances et développement de régimes privés de retraite (en cours, DAFPE)**

*Objectifs :* Promouvoir le développement d'un secteur des assurances et des régimes privés de retraite sur des bases saines, transparentes et modernes, ainsi que la mise en place de cadres appropriés de réglementation et de surveillance, en mettant l'accent sur les possibilités de diversification des risques offertes par les nouveaux régimes de retraite en Amérique latine.

*Résultats :*

- Deuxième conférence sur la réglementation et le contrôle des assurances en Amérique latine (Pérou, fin 2001) ;
- Publication d'une analyse comparative de la réglementation de l'assurance en Amérique latine ;
- Conférence sur la réforme des régimes de retraite en Amérique latine, organisée en collaboration avec l'Association internationale des organismes de supervision de fonds de pension (AIOS) (fin 2001) ; et
- Recommandations relatives à la conception des régimes de retraite et au cadre de réglementation et de surveillance à mettre en place, ainsi qu'à leur incidence sur le développement des marchés des capitaux.

*Résumé :* La plupart des gouvernements d'Amérique latine ont engagé un processus de réforme de leurs régimes publics de retraite. Ce processus fait systématiquement intervenir la mise en place de régimes privés obligatoires, évolution qui contraste avec celle de la plupart des pays de l'OCDE. La conférence sur les régimes de retraite, qui réunira des responsables politiques et les principaux intervenants du secteur, leur permettra de comparer les performances de leur régimes privés de retraite respectifs en termes de couverture, d'adéquation et de sécurité. Elle les aidera aussi à déterminer dans quelle mesure les interactions entre les régimes privés de retraite et l'évolution des marchés des capitaux peuvent contribuer à favoriser l'épargne et à améliorer les possibilités de diversification des risques des régimes de retraite. La conférence sera organisée en collaboration avec l'AIOS, à l'occasion de la conférence annuelle de cette association, à la fin de l'automne.

La deuxième conférence sur la réglementation et le contrôle des assurances sera consacrée aux principales questions que posent la mise en place d'un cadre réglementaire bien adapté aux marchés de l'assurance d'Amérique latine (en particulier la réglementation de l'investissement, la sécurité financière, la réassurance, l'intermédiation, la convergence financière, le commerce électronique) et à leur rôle dans les régimes privés personnels de retraite.

*Coopération avec d'autres institutions :* AIOS, Banque mondiale, AICA.

#### **II.C.1.5V Table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Amérique latine (activité nouvelle, DAFPE)**

*Objectifs :* Améliorer la connaissance des pratiques actuelles en matière de gouvernement d'entreprise dans les pays d'Amérique latine. Favoriser la participation des pays d'Amérique du Sud à un dialogue international entre le public et le privé sur les politiques à suivre, sur la base des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE. Déterminer les besoins et faciliter la mise

à disposition d'une assistance technique par les institutions financières internationales. Définir les réformes prioritaires et recenser les dispositions juridiques et réglementaires à prendre pour les étayer.

*Résultats :*

- Deuxième session de la Table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Amérique latine (Buenos Aires, mars 2001), axée sur les droits et le traitement équitable des actionnaires ; et
- Premier projet de Livre blanc sur le gouvernement d'entreprise en Amérique latine, visant à établir un programme d'action et à fixer les priorités des réformes à mettre en œuvre dans la région.

*Résumé :* Une bonne organisation du pouvoir dans les entreprises est essentielle au développement d'un secteur privé compétitif, capable d'attirer et de retenir à long terme les capitaux nécessaires à l'investissement. La création en mai 2000 de Tables rondes pour l'Amérique latine s'est révélée efficace pour inscrire dans un cadre permanent le dialogue sur les politiques à suivre et l'échange multilatéral d'observations pratiques. Elle assure une plus grande intégration fondée sur des relations étroites de partenariat avec les acteurs les plus importants des pays concernés. Le processus de la Table ronde aboutira concrètement à l'élaboration d'un Livre blanc formulant des recommandations pour l'action et précisant les priorités.

*Coopération avec d'autres institutions :* Groupe de la Banque mondiale, BID, autorités de réglementation des valeurs mobilières, bourses de valeurs et organisations professionnelles des pays d'Amérique latine.

*Coopération avec d'autres directions :* Centre de développement.

**II.C.1.6V Initiative pour l'investissement en Amérique latine et dans le bassin des Caraïbes**  
(activité nouvelle, DAFPE)

*Objectifs :* Établir un programme, l'Initiative pour l'investissement en Amérique latine et dans le bassin des Caraïbes, afin de tenir compte des défis et des possibilités auxquels la région devra faire face en matière d'investissement dans les années à venir. Il s'agira en particulier d'améliorer la transparence des initiatives régionales en cours, y compris dans les pays des Caraïbes, et d'améliorer la connaissance des interactions entre intégration régionale et multilatérale.

*Résultats :* Poursuite d'une série d'ateliers mis en place en 1998, analyses et publications sur certaines questions d'investissement concernant la région.

*Résumé :* Les vastes réformes économiques entreprises en Amérique latine se sont traduites par une libéralisation importante du régime d'investissement dans la plus grande partie de la région. Les nouveaux régimes d'investissement possèdent certains points communs, comme l'octroi du traitement national et l'élimination de la plupart des restrictions sur le rapatriement de capitaux et de bénéfices. Ils permettent aux pays d'accepter un arbitrage international pour régler les différends susceptibles de survenir entre le pays d'accueil et des investisseurs étrangers. Le dialogue à venir comportera des échanges de vues sur les règles d'investissement dans les accords régionaux ainsi que sur l'expérience de l'OCDE en matière d'instruments d'investissement. Il pourra aussi aborder un autre aspect essentiel, celui de la possibilité d'accroître les avantages compétitifs afin d'attirer des investissements, et de l'amélioration des stratégies de promotion de l'investissement.

Les problèmes spécifiques répertoriés par les pays participants sont :

- L'évaluation des avantages comparatifs de régions et secteurs particuliers ;
- Les fusions et acquisitions ;
- Le régime fiscal de l'investissement étranger ;
- L'accès aux capitaux ;
- L'amélioration des performances des organismes de promotion de l'investissement.

### **II.C.1.7 Fiscalité** (activité nouvelle, DAFFE)

*Objectifs :* Encourager les pays d'Amérique du Sud à travailler en collaboration avec l'OCDE pour mettre en œuvre les Conditions-cadres pour l'imposition du commerce électronique et les Recommandations sur les pratiques fiscales dommageables. Favoriser un régime fiscal pour l'investissement étranger qui soit acceptable dans ces pays et qui encourage les entreprises multinationales à payer la part d'impôts qui leur incombent. Étendre et mettre à jour le réseau régional de conventions fiscales.

*Résultats :*

- Série de séminaires dans la région, accueillis en partenariat avec le CIAT ;
- Activités concernant spécialement l'Argentine, si ce pays devient observateur au Comité des affaires fiscales ;
- Assistance à la rédaction de projets de lois ;
- Séminaires sur la gestion et l'administration de l'impôt, le fédéralisme budgétaire, l'harmonisation fiscale dans le contexte des discussions en cours entre les pays du Mercosur, le régime fiscal des produits financiers dérivés et des institutions, le développement de l'éthique dans l'administration de l'impôt et la lutte contre la corruption.
- Actualisation des positions des pays d'Amérique du Sud vis-à-vis du Modèle de convention fiscale de l'OCDE ;
- Acceptation par les principaux pays de la région des Conditions-cadres d'Ottawa pour l'imposition du commerce électronique ; et
- Association des principaux pays de la région aux Recommandations de 1998 sur les pratiques fiscales dommageables.

*Résumé :* Cette activité se fondera sur les travaux déjà entamés en Amérique latine dans le domaine des conventions fiscales et des prix de transfert. Trois ateliers seront organisés conjointement avec le CIAT sur la fiscalité des marchés financiers ; l'échange d'informations et le secret bancaire ; et les pratiques fiscales dommageables. Des missions bilatérales seront organisées en Argentine ; le Brésil et le Chili poursuivront les travaux engagés sur l'élimination des pratiques fiscales dommageables.

*Coopération avec d'autres institutions :* CIAT, BID.

## II.C.2 Programme relatif au Brésil

### Introduction

#### *Contexte*

De toutes les économies non-membres de l'OCDE, le Brésil est la deuxième en importance. Après le succès du programme de stabilisation mis en place en 1994, l'économie brésilienne a dû faire face à plusieurs obstacles qui ont freiné son évolution vers une croissance durable. Il a fallu recourir à une panoplie de politiques pour répondre correctement aux problèmes structurels rencontrés et, en particulier, réduire les graves déficits budgétaire et courant, qui se sont fortement creusés à la fin des années 90. Malgré la récente crise monétaire, le gouvernement brésilien reste pleinement attaché à la stabilisation par le biais de la politique monétaire et budgétaire ainsi qu'aux réformes structurelles fondées sur le jeu des forces du marché.

Le Brésil participe en qualité d'observateur à plusieurs Comités de l'OCDE et à part entière au Centre de développement. Il prend aussi une part active aux activités du CCNM englobant plusieurs pays. Le programme spécifique établi pour ce pays a été conçu en consultation avec les autorités brésiennes pour aborder les questions qui sont au premier rang des préoccupations des responsables de l'élaboration des politiques au Brésil.

#### *Objectifs et aperçu des activités*

Le cœur de ce programme est constitué d'une étude économique du Brésil qui sera publiée au premier semestre 2001. Cette étude permettra à l'OCDE de recenser les défis à relever et d'approfondir sa connaissance de l'économie brésilienne. Elle fournira les bases qui permettront de développer le programme et d'améliorer la capacité de l'OCDE à se consacrer aux questions essentielles à régler au Brésil. Ce programme comporte déjà des activités correspondant à des domaines dans lesquels l'OCDE a une grande expérience à partager.

#### *Temps forts pour 2001*

- Publication de l'étude économique du Brésil et suivi.
- Lancement des travaux sur la gestion de la dette et la réforme du marché des valeurs mobilières.
- Aide à la rédaction de nouvelles réglementations sur la réforme du régime des retraites, la politique de la concurrence et la fiscalité.

\*\*\*\*\*

### **II.C.2.1 Étude économique du Brésil** (en cours, ECO)

*Objectifs :* Achèvement de la première étude économique du Brésil réalisée par l'OCDE, en coopération avec les autorités brésiliennes. Suivi de l'économie brésilienne.

*Résultats :*

- Publication de l'étude économique du Brésil (premier semestre 2001) ;
- Séminaire de suivi au Brésil, où une version portugaise de l'étude sera présentée à un large public ; et
- Suivi économique dans l'optique des réunions semestrielles du Comité de la politique économique de l'OCDE et des *Perspectives économiques*.

*Résumé :* Cette étude économique complète du Brésil est réalisée en collaboration avec les autorités brésiliennes. Elle permettra à l'OCDE d'approfondir sa connaissance de l'économie brésilienne et des défis auxquels doivent faire face les pouvoirs publics, préparant ainsi le terrain pour une future coopération avec le Brésil sur un certain nombre de problèmes structurels. Elle offrira aussi aux fonctionnaires brésiliens un cadre de référence fondé sur les expériences des pays de l'OCDE en ce qui concerne les politiques à suivre. Elle est axée sur les liens macro-économiques et les thèmes structurels en rapport avec les priorités actuelles de la politique mise en œuvre par le gouvernement brésilien. L'étude couvrira deux domaines essentiels pour l'amélioration des performances économiques du Brésil : i) un large éventail de questions relatives à la réforme budgétaire (réexamen des dispositions budgétaires fédérales, refonte du système fiscal, réforme de la sécurité sociale), et ii) l'amélioration de la compétitivité (liens avec la politique des échanges et de l'investissement, restructuration des entreprises et gouvernement d'entreprise). L'étude devrait ainsi contribuer au débat sur les politiques à suivre dans le pays.

*Coopération avec d'autres institutions :* FMI, Banque mondiale, CEPALC, BID, OMC.

*Coopération avec d'autres directions :* Centre de développement, DAFPE. Après la publication de l'étude, les possibilités de travaux et de suivi complémentaires en collaboration avec d'autres directions seront définies.

### **II.C.2.2 Réforme du marché des valeurs mobilières et gestion de la dette publique au Brésil** (activité nouvelle, DAFPE)

*Objectifs :* Aider les autorités concernées à mieux gérer la dette publique et à adopter des techniques et des pratiques financières modernes. Favoriser le développement des marchés des valeurs mobilières.

*Résultats :*

- Atelier sur la gestion de la dette publique et le fonctionnement du marché des titres d'État au Brésil ; et
- Constitution d'un réseau rassemblant les fonctionnaires brésiliens responsables de la gestion de la dette et leurs homologues des pays de l'OCDE.

*Résumé :* Le dialogue avec les responsables brésiliens sur les politiques à suivre est axé sur des questions financières essentielles concernant les marchés de titres d'État et la gestion de la dette publique. L'un de ses points forts est l'analyse comparative de l'infrastructure financière (y compris de la réglementation financière) des marchés des titres d'emprunt émergents. L'accent sera mis sur la promotion des meilleures pratiques appliquées dans le cadre de l'élaboration de la politique financière par les pays de l'OCDE, et notamment sur les marchés de la dette publique. Grâce à la coopération avec le Groupe de travail de l'OCDE sur la gestion de la dette, il sera possible de mettre à la disposition des gestionnaires brésiliens de la dette, au moment où ils conçoivent et mettent en œuvre leur politique, un ensemble de connaissances actualisées et irremplaçables dans ce domaine particulier de l'action gouvernementale.

### **II.C.2.3V Réforme du secteur des assurances et des régimes privés de retraite** (en cours, DAFFE)

*Objectifs :* Promouvoir la mise en place d'un système moderne, sain et ouvert de retraite et d'assurance privé au Brésil.

*Résultats :*

- Conférence sur la réforme du régime des retraites (mars 2001, Brésil) et publication des actes ;
- Assistance à la rédaction de textes réglementaires ; promotion des principes de l'OCDE sur la réglementation des régimes privés de retraite.

*Résumé :* Cette activité sera axée sur le dialogue et les recommandations concernant la conception des régimes privés de retraite ainsi que l'élaboration du cadre de réglementation et de contrôle. Le gouvernement brésilien a mis en place un processus complet de réforme du régime privé de retraite. Il a commencé à refondre le cadre de réglementation et de contrôle des régimes de retraite professionnels et personnels et à créer de nouvelles possibilités d'élargissement de la couverture du régime. La législation fixant le cadre général des régimes de retraite a été approuvée par le Congrès brésilien, de même qu'une loi qui permettra l'établissement de régimes de retraite financés et gérés par des intérêts privés pour les fonctionnaires aux niveaux fédéral, régional et local. D'autres mesures législatives seront débattues dans le courant de 2001, concernant notamment l'établissement d'un organe de réglementation indépendant. L'assistance technique est importante à cet égard, car l'organe de réglementation a commencé à établir de nouvelles règles et réglementations.

*Coopération avec d'autres institutions :* Banque mondiale

### **II.C.2.4 Conception et mise en œuvre de la politique de la concurrence** (en cours, DAFFE)

*Objectifs :* Promouvoir des marchés internationaux efficaces et le développement au Brésil de marchés nationaux concurrentiels en encourageant une application rationnelle du droit de la concurrence et une réforme de la réglementation axée sur le marché, par le biais a) d'une « campagne en faveur de la concurrence » et b) de l'adoption des principes de la politique de la concurrence par les autorités chargées de la réglementation.

*Résultats :* Rapports, publications et réunions sur 1) l'application de la loi sur la concurrence et 2) la réforme de la réglementation sur la base des principes de la politique de la concurrence.

*Résumé :* Un rapport OCDE/CCNM publié en 2000 (dans la *Revue de l'OCDE sur le droit et la politique de la concurrence*, volume 2, n°3), rend compte d'une évaluation approfondie de l'application de la loi sur la concurrence au Brésil et de la réforme de la réglementation des marchés des infrastructures. Les recommandations formulées sur l'application de la loi ont été présentées à un groupe de travail de haut niveau chargé de faire des recommandations législatives dans la perspective de la réforme, qui les a examinées et les a accueillies favorablement. Une assistance sera fournie de nouveau lorsque le projet de loi sera examiné par le pouvoir législatif. Les travaux sur l'application de la loi ainsi que sur la réforme de la réglementation seront utilisés dans le cadre de l'étude économique du Brésil. La relation étroite qui s'est instaurée entre le Brésil et l'OCDE dans ce domaine s'est manifestée officiellement en 2000 lorsque le Brésil est devenu le premier pays non membre à s'associer à la Recommandation du Conseil concernant une action efficace contre les ententes injustifiables.

*Coopération avec d'autres directions :* PUMA, ECO (nouvelle loi).

#### **II.C.2.5 Mise en œuvre de la réforme fiscale et amélioration de l'administration de l'impôt** (en cours, DAFPE)

*Objectifs :*

- Encourager le Brésil à travailler avec l'OCDE sur la mise en œuvre des Conditions-cadres pour l'imposition du commerce électronique et des Recommandations sur les pratiques fiscales dommageables ;
- Promouvoir un régime fiscal pour l'investissement étranger qui soit acceptable et qui encourage les entreprises multinationales à payer leur part d'impôts ;
- Étendre et mettre à jour le réseau brésilien de conventions fiscales.

*Résultats :*

- Instauration d'un environnement fiscal favorable à l'investissement direct étranger ;
- Lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, grâce aux travaux du Forum sur les pratiques fiscales dommageables (voir [http://www.ocde.org/daf/fa/harm\\_tax/harmtax.htm](http://www.ocde.org/daf/fa/harm_tax/harmtax.htm)) ;
- Association du Brésil aux Conditions-cadres d'Ottawa pour l'imposition du commerce électronique (voir [http://www.oecd.org/daf/fa/e\\_com/ottawa.htm](http://www.oecd.org/daf/fa/e_com/ottawa.htm)) ; et
- Actualisation de la position du Brésil vis-à-vis du Modèle de convention fiscale de l'OCDE (voir <http://www.oecd.org/daf/fa/treaties/treaty.htm>).

*Résumé :* Cette activité se fondera sur les travaux déjà engagés au Brésil dans le domaine des conventions fiscales et des prix de transfert. En mars 2001, une mission bilatérale visera à encourager le Brésil à s'associer aux travaux du Forum sur les pratiques fiscales dommageables. Une assistance sera apportée sur la fiscalité des marchés financiers. En outre, le Brésil participera aux travaux du CCNM sur la fiscalité qui englobent plusieurs pays.

*Coopération avec d'autres institutions :* CIAT, BID.

## II.D. TRAVAUX EXPLORATOIRES DANS D'AUTRES RÉGIONS

### Introduction

Il est important que l'Organisation continue d'envisager avec souplesse la possibilité de travailler dans de nouvelles régions qui n'entrent pas dans le cadre des programmes régionaux et par pays. En 2001, cette possibilité concernera essentiellement l'Afrique du Sud. Il ne sera pas mis de fonds budgétaires à la disposition de ces travaux qui devront donc être financés au moyen de contributions volontaires.

### II.D.1 AFRIQUE DU SUD

#### II.D.1.1V Établissement et mise en œuvre d'une politique de la concurrence – Afrique du Sud (activité nouvelle, DAFPE)

*Objectifs :* L'Afrique du Sud a récemment adopté une loi sur la concurrence et s'est dotée d'institutions, la Commission de la concurrence et le Tribunal de la concurrence, chargées de veiller au respect de la loi et de rendre des arrêts. En renforçant ses capacités pour contrôler la bonne application de la loi sur la concurrence et d'autres réformes récentes, l'Afrique du Sud pourra accélérer le rythme de sa croissance économique et offrir à sa population des possibilités nouvelles de développement économique. En outre, par l'exemple qu'elle offre en matière de réforme économique et par ses échanges avec ses voisins, l'Afrique du Sud peut favoriser la croissance et la stabilité économique dans toute la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC), car elle joue un rôle important par elle-même, mais aussi en tant que chef de file de la SADC.

*Résultats :* Sous réserve que les contributions volontaires nécessaires soient mobilisées, quatre manifestations annuelles seraient organisées pendant une période de trois ans : 1) un séminaire de cinq jours consacré à l'examen d'études de cas et destiné aux responsables de la concurrence des pays membres de la SADC, 2) un séminaire de trois jours s'adressant aux juges des cours d'appel appelés à statuer sur des affaires de concurrence, en particulier à ceux du Tribunal de la concurrence, 3) un séminaire de trois jours sur la concurrence et la réglementation, à destination des responsables de ces deux domaines dans les pays membres de la SADC, 4) une participation au stage annuel de formation de deux semaines organisé par la Commission sur la politique de la concurrence. En outre, le Secrétariat de l'OCDE apporterait son aide à titre non officiel au personnel de la Commission sur des questions particulières, pendant toute l'année.

*Résumé :* La Division du droit et de la politique de la concurrence et le Centre pour la coopération avec les non-membres de l'OCDE disposent d'une expérience et de ressources de grande valeur qui leur permettront de contribuer au renforcement du droit et de la politique de la concurrence en Afrique du Sud et dans la SADC. Cette expérience, associée aux compétences acquises en matière d'assistance, résulte d'une décennie de coopération avec les autorités responsables de la concurrence nouvellement constituées dans les pays en transition de toute l'Europe centrale et orientale et de la Communauté des États indépendants, ainsi que de cinq années de travail en collaboration avec les pays en développement d'Amérique latine et d'Asie. La Division travaille aussi en étroite collaboration avec les autorités chargées des questions de concurrence des pays Membres de l'OCDE, de sorte que son personnel est informé de l'évolution récente du droit et de la politique de la concurrence, et dispose d'un accès unique à un réseau de fonctionnaires chargés de la concurrence dans ses 30 pays Membres ainsi que dans une douzaine de non-membres. Elle est donc en mesure de proposer pour les séminaires des

participants dont la crédibilité, les compétences et l'expérience pratique sont exceptionnelles, et qui représentent des pays souvent prêts à consacrer du temps aux activités de l'OCDE en direction des non-membres

*Coopération avec d'autres institutions* : USAID

#### **II.D.1.2V Dialogue entre l'OCDE et l'Afrique du Sud sur la gouvernance** (activité nouvelle, PUMA)

*Objectifs* :

- Soutenir les réformateurs et les hommes qui construisent la nation en Afrique du Sud ; et
- Faire connaître l'expérience diverse des pays Membres de l'OCDE qui se sont dotés de dispositifs institutionnels solides en matière de gestion des affaires et des services publics.

*Résultats* :

- Échanges entre l'OCDE et l'Afrique du Sud dans le cadre d'un séminaire annuel de haut niveau sur la gouvernance ;
- Intervention d'orateurs à l'occasion de séminaires sur la supervision et le contrôle du budget destinés aux ministres et parlementaires ;
- Mise à disposition de spécialistes de l'OCDE susceptibles d'encadrer des ateliers sur la gestion publique destinés aux fonctionnaires de haut niveau ; et
- Participation de conférenciers et d'intervenants de l'OCDE apportant des éléments de comparaison dans le cadre de cours exécutifs régionaux sur le budget et la gestion financière, aux trois niveaux de gouvernement.

*Résumé* : La République d'Afrique du Sud est source d'espoir pour l'Afrique australe et les pays voisins. Elle possède un gouvernement qui s'efforce de répondre aux besoins de la majorité, et un ensemble de dispositifs constitutionnels officiels très modernes. Le défi pour l'Afrique du Sud et pour d'autres pays de la région consiste à donner corps à leurs aspirations constitutionnelles et politiques. L'expérience pratique des Membres de l'OCDE pourra jouer un rôle considérable à cet égard, d'autant que le gouvernement de l'Afrique du Sud considère la gouvernance comme l'un des principaux freins à l'évolution du pays.

A la suite d'un échange de correspondance entre le ministre des Finances d'Afrique du Sud et le Secrétaire général de l'OCDE, ce programme a été mis au point pour répondre à différents problèmes à moyen terme.

*Coopération avec d'autres institutions* : Ministère des Finances d'Afrique du Sud ; Applied Fiscal Research Centre (AFReC) de l'Université de Cape Town.

*Coopération avec d'autres directions* : ECO, DAFPE, autres directions pour une coopération ponctuelle.

### III. PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Les pays Membres ont tout intérêt à favoriser la croissance et la prospérité des non-membres en partageant avec eux les avantages effectifs que l'OCDE a jusqu'ici procurés à ses Membres. Étant donné la composition et les moyens limités de l'Organisation, l'une des solutions réside dans la mise en place de « partenariats stratégiques » avec des institutions capables de porter vers les régions de l'OCDE où les Membres de l'OCDE ont eux-mêmes des intérêts vitaux les connaissances, les compétences et les bonnes pratiques développées par l'OCDE.

La notion de « partenariat stratégique » désigne l'instauration par l'OCDE d'une relation de coopération privilégiée avec une ou plusieurs autres organisations, qu'il s'agisse d'institutions multilatérales, de banques de développement, d'organismes d'aide au développement ou de groupements régionaux :

- pour travailler à des projets spécifiques d'intérêt mutuel ;
- intéressant à la fois les économies membres et non-membres de l'OCDE ;
- sur une certaine durée.

Ce type de coopération pourrait se prêter à un accord relativement structuré quant à son objet et à ses modalités, mais sans formalisation excessive, entre les organisations partenaires. Les objectifs essentiels d'un partenariat stratégique seraient les suivants :

- aider à faire bénéficier au mieux et au meilleur coût les pays non-membres de l'expertise et de l'expérience des pays Membres de l'OCDE ;
- renforcer les synergies et éviter les chevauchements d'activités entre organismes internationaux ;
- contribuer aussi efficacement que possible à la réalisation des objectifs communs de la communauté internationale.

L'OCDE a déjà établi une série de « partenariats stratégiques » visant ces objectifs. Le programme de travail 2001-2002 du CCNM comporte des éléments qui pourront apporter beaucoup à l'évolution de ces partenariats.

#### III.1.IV Renforcement et suivi des partenariats avec d'autres organisations (activité nouvelle, CCNM)

*Objectifs :*

- Élargir la portée des travaux des deux organisations, en particulier en mettant à la disposition des non-membres, par des voies nouvelles, les connaissances, les normes et les lignes

directrices de l'OCDE, ainsi que son approche pluridisciplinaire de la consultation, et en profitant de la complémentarité des membres des deux organisations ;

- Exploiter l'expérience des autres organisations pour enrichir les travaux de l'OCDE ; et
- Accroître les synergies en tenant compte des avantages comparatifs des organisations et améliorer l'impact de leurs programmes respectifs.

*Résultats :*

- Enrichissement des programmes du CCNM grâce à l'expérience des autres organisations ;
- Élargissement des travaux et des méthodes de travail de l'OCDE à d'autres publics que les Membres de l'OCDE ;
- Application plus complète des enseignements tirés de l'expérience acquise par l'OCDE dans différents contextes au niveau national et régional

*Résumé :*

**Partenariat en cours avec la Banque mondiale :** La coopération se fonde sur les avantages comparatifs de l'OCDE et de la Banque mondiale. Les deux organisations ont acquis une expérience unique des politiques structurelles, souvent dans des contextes nationaux différents. Les pays Membres de l'OCDE ont établi des connaissances, des normes et des lignes directrices, grâce à leur expérience, qui pourraient être très profitables aux pays non-membres, y compris aux clients de la Banque mondiale. A l'OCDE, l'approche pluridisciplinaire de la consultation par la procédure d'évaluation par les pairs ainsi que la participation directe de spécialistes des pays Membres aux travaux de l'Organisation sont des atouts reconnus. De son côté, la Banque mondiale apporte les atouts d'une forte présence dans les pays, d'une longue expérience de l'application des politiques dans des environnements et des secteurs très différents, ainsi que la possibilité d'apporter un soutien à la fois intellectuel et financier à ses emprunteurs, de contribuer au renforcement de leurs capacités et de les aider à faire valoir leurs intérêts plus généraux dans le débat mondial.

Le regroupement de ces atouts permet d'une part d'enrichir les programmes du CCNM de l'expérience qu'a la Banque mondiale des pays non-membres, et d'autre part de faire en sorte que les enseignements tirés de l'expérience de l'OCDE soient mis à la disposition de publics extérieurs à la zone de l'OCDE, avec l'aide de la Banque mondiale. En outre, il permet de faciliter le dialogue engagé aux niveaux national et régional sur les moyens d'adapter et d'appliquer au mieux ces enseignements dans des contextes qui varient beaucoup d'un pays à l'autre.

Les programmes de l'OCDE et de la Banque mondiale sont caractérisés par des objectifs généraux communs : croissance saine de l'économie mondiale et réduction globale de la pauvreté, promotion d'échanges profitables, développement de flux vigoureux de capitaux publics et privés, développement durable et gestion transparente et responsable des affaires publiques. Compte tenu des recommandations du G7/G8 et de la nécessité de rechercher des synergies et d'améliorer les effets des programmes de chaque organisation, un resserrement de la coopération a été demandé (dans le contexte particulier du Comité d'aide au développement, principal pôle de la participation de la Banque mondiale aux travaux de l'OCDE, étant donné les intérêts des membres des deux organisations et leur composition complémentaire).

La déclaration conjointe de l'OCDE et de la Banque mondiale sur les priorités de la coopération, (*Joint Statement of Priorities for OECD-World Bank Co-operation*) a été signée le 30 mai 2000 et sa mise en œuvre est en cours. Elle a formalisé la coopération et la collaboration établies depuis quelque temps entre les deux organisations, en les inscrivant dans un cadre plus large et plus souple (par rapport aux instruments officiels en vigueur jusque là, à savoir les protocoles d'accord sur les économies fondées sur le

savoir et sur le gouvernement d'entreprise). La déclaration conjointe définit ainsi les priorités de la coopération en 2000 :

- Partenariats et objectifs du développement, et Cadre de développement intégré ;
- Gouvernement d'entreprise, selon les indications données dans le cadre pour la coopération signé en juin 1999 ;
- Lutte contre la corruption ;
- Affaires sociales, en particulier filets de protection sanitaire et sociale ;
- Développement durable, en particulier Table ronde de l'OCDE sur le développement durable, et coopération informelle pour la réalisation du rapport 2001 de la réunion de l'OCDE au niveau des Ministres et la rapport 2002 de la Banque mondiale sur le développement dans le monde ;
- Environnement ;
- Économies fondées sur le savoir, selon les dispositions du protocole d'accord signé par les deux organisations en novembre 1999.

La déclaration conjointe dresse aussi la liste des domaines qui pourront faire l'objet d'une coopération à l'avenir :

- Gestion des affaires publiques, en particulier réforme de la réglementation ;
- Renforcement des capacités de développement, notamment dans le domaine des échanges ;
- Éducation, y compris indicateurs de performances et travaux connexes ;
- Marchés des titres de créance et de l'assurance, notamment collecte et analyse de données sur les fonds de pensions ;
- Politique fiscale et mise en œuvre ;
- Comptabilité et vérification des comptes ;
- Réforme des régimes d'insolvabilité ;
- Politique de la concurrence ; et
- Politiques de développement territorial.

Enfin, la déclaration indique que la Russie fera l'objet de nouvelles activités de coopération.

La mise en œuvre des activités prioritaires progresse de façon satisfaisante. Chaque année, un sous-ensemble d'activités reçoit une attention particulière, en fonction des nouveaux enjeux prioritaires. Les deux parties sont également convenues que les domaines de coopération OCDE-Banque mondiale qui recevraient une attention nouvelle ou renforcée en 2001 seraient les suivants :

- Fracture numérique ;
- Développement durable ;
- Gouvernance (lutte contre la corruption, réforme de la réglementation et contributions respectives à la Conférence de Bologne sur la gouvernance en particulier) ; et
- Russie.

*Coopération avec d'autres institutions* : Banque mondiale

### **III.1.2V Promotion de nouveaux partenariats avec d'autres organisations (CCNM)**

*Nouveaux partenariats envisagés* : Les négociations avaient bien avancé, début 2001, sur la possibilité d'un partenariat avec la CNUCED, organisation qui, dans le système des Nations Unies, a un mandat similaire et des méthodes de travail de plus en plus proches de celles de l'OCDE. Une déclaration conjointe sur les priorités de la coopération OCDE-CNUCED pourrait être signée avant mai 2001 ; elle pourrait inclure entre autres la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

Parmi les autres partenaires potentiels de l'OCDE figurent l'OMC, l'ONUDI, la CEE (ONU), le G7/G8, l'APEC, le Conseil de coopération économique du Pacifique, le Mercosur et d'autres banques régionales de développement. Les discussions sur les travaux de coopération se poursuivront en 2001.

#### *Objectifs* :

- Élargir la portée des travaux des deux organisations, en particulier en mettant à la disposition des non-membres, par des voies nouvelles, les connaissances, les normes et les lignes directrices de l'OCDE, ainsi que son approche pluridisciplinaire de la consultation, et en profitant de la complémentarité des membres des deux organisations ;
- Exploiter l'expérience des autres organisations pour enrichir les travaux de l'OCDE ; et
- Accroître les synergies en tenant compte des avantages comparatifs des organisations et améliorer l'impact de leurs programmes respectifs.

#### *Résultats* :

- Enrichissement des programmes du CCNM grâce à l'expérience des autres organisations ;
- Élargissement des travaux et des méthodes de travail de l'OCDE à d'autres publics que les Membres de l'OCDE ;
- Application plus complète des enseignements tirés de l'expérience acquise par l'OCDE dans différents contextes au niveau national et régional

*Résumé* : Des travaux de coopération sont en cours ou viennent d'être engagés sur différents projets, avec la contribution des directions compétentes de l'OCDE, et se poursuivront en fonction des ressources disponibles.

## ANNEXES

### Annexe 1. Abréviations

#### Abréviations utilisées à l'OCDE

AEN	Agence pour l'énergie nucléaire
AGR	Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries
AIE	Agence internationale de l'énergie
CCNM	Centre pour la coopération avec les non-Membres
CERI	Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement
DAFFE	Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises
DCD	Direction de la coopération pour le développement
DEELSA	Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales
DEV	Centre de développement
DSTI	Direction de la science, de la technologie et de l'industrie
ECH	Direction des échanges
ECO	Département des affaires économiques
ENV	Direction de l'environnement
ITN	Service des Technologies et Réseaux d'Information
PAC	Direction des Relations Publiques et de la Communication
PUMA/ SIGMA	Service de la gestion publique Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion dans les pays d'Europe centrale et orientale
SAH	Club du Sahel
STD	Direction des statistiques
TDS	Service du développement territorial

\* \* \* \* \*

BIAC	Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE
TUAC	Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE

#### Abréviations des Institutions

ACCA	Association of Chartered Certified Accountants
ACDI	Agence canadienne de développement international
ADB	Asian Development Bank Institute
AFReC	Applied Fiscal Research Centre
AICA	Association internationale des autorités de contrôle de l'assurance
AICPA	American Institute of Chartered Public Accountants
AIOS	Association internationale des organismes de supervision des fonds de pension
AMGI	Agence multilatérale de garantie des investissements – Groupe de la Banque mondiale
APEC	Coopération économique Asie-Pacifique
ASSAL	Association of Insurance Supervisors in Latin America

## Abréviations des Institutions (SUITE)

AusAID	Australian Agency for International Development
BasD	Banque asiatique de développement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BRI	Banque des règlements internationaux
CATA	Association des administrateurs fiscaux du Commonwealth
CCI	Chambre de commerce internationale
CE	Commission européenne
CEMN	Coopération économique de la mer Noire
CIAT	Centre interaméricain d'administrateurs fiscaux
CNCC	Compagnie nationale des commissaires aux comptes
CRDF	Civilian Research and Development Foundation
CREDAF	Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales
CSOEC	Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables
DSE	Fondation allemande pour le développement international
EIAP	Institut européen d'administration publique
EWMI	East-West Management Institute
FEF	Fondation européenne pour la formation
FIAS	Service-conseil pour l'investissement étranger
FMI	Fonds monétaire international
IASC	Comité international des normes comptables
ICME	Conseil international des métaux et de l'environnement
ICV	Institut commun de Vienne
IFAC	Fédération internationale des comptables
IFAD	Forum international pour le développement de la comptabilité
INTAS	Association internationale pour la promotion de la coopération avec les scientifiques des nouveaux États indépendants de l'ancienne Union soviétique
IOTA	Intra-European Organisation of Tax Administrations
IPEA	Instituto de Pesquisa Economica Aplicada
IRFAA	Fédération régionale de comptables et de commissaires aux comptes – Eurasia
OEA	Organisation des Etats américains
OICV	Organisation internationale des commissions de valeurs
OMD	Organisation mondiale des douanes
OSCE	Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe
RISB	Réseau inter-organisations sur la sécurité en biotechnologie
SFI	Société financière internationale
TACIS	Programme d'assistance technique aux Nouveaux États indépendants
UE	Union européenne
USAID	United States Agency for International Development

## Abréviations des Institutions (SUITE)

### PROGRAMMES ET ORGANES SPÉCIALISÉS DES NATIONS UNIES

CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CEE	Commission économique pour l'Europe
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OIT	Organisation internationale du travail
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
CDD	Commission du développement durable
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CBD/PNUE	Convention sur la diversité biologique (PNUE)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
UNSD	Division de statistique des Nations Unies
OMC	Organisation mondiale du commerce
WHO	Organisation mondiale de la santé

\* \* \* \* \*

## Annexe 2. Liste des points de contact du CCNM

<b>CCNM Direction et coordination</b>		
<b>Domaine de responsabilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Coordonnées</b>
Direction et coordination d'ensemble	Éric BURGEAT Directeur	Tél. 33 1 45.24.80.27 Bureau. Château 211 E-Mail. eric.burgeat@oecd.org
Direction et coordination d'ensemble	André BARSONY Directeur adjoint	Tél. 33 1 45.24.90.55 Bureau. Château 201 E-Mail. andre.barsony@oecd.org
Assistante de M. Burgeat	Anna-Maria AICHER Assistante	Tél. 33 1 45.24.93.36 Bureau. Château 209 E-Mail. anna-maria.aicher@oecd.org
Assistante de M. Barsony	Susan DIDRY Assistante	Tél. 33 1 45.24.90.79 Bureau. Château 209 E-Mail. susan.didry@oecd.org
Partenariats avec d'autres organisations	Judyta FIEDIN Administrateur	Tél. 33 1 45.24.16.36 Bureau. Château 101 E-Mail. judyta.fiedin@oecd.org
Communication, Publications, Internet, Observateurs, CCN, Conseil, Évaluation	Lynn ROBERTSON Administrateur (remplacée par Mark HAMLÉN jusqu'en juillet 2001)	Tél. 33 1 45.24.18.77 Bureau. Château 202 E-Mail. lynn.robertson@oecd.org mark.hamlen@oecd.org
Publications, Documentation, Institut commun de Vienne (ICV), Visite d'experts, Support Internet/Intranet	Alexandra DE MIRAMON Assistante principale	Tél. 33 1 45.24.19.87 Bureau. Château 102 E-Mail. alexandra.demiramon@oecd.org
<b>Unité de développement des programmes et de gestion financière</b>		
CCNM Programme de développement et gestion financière Forums mondiaux sur l'investissement et la politique en matière de concurrence	Jan SCHUIJER Chef de l'unité	Tél. 33 1 45.24.85.61 Bureau. Château 207 E-Mail. jan.schuijer@oecd.org
Assistant	Hervé BOURCE Assistant	Tél. 33 1 45.24.92.42 Bureau. Château 203 E-Mail. herve.bource@oecd.org
Agent administratif, gestion du Budget, personnel	François PINSARD Administrateur	Tél. 33 1 45.24.88.95 Bureau. Château 200 E-Mail. françois.pinsard@oecd.org
Préparation du Budget CI-IT, personnel	Brigitte JULÉ Assistante principale	Tél. 33 1 45.24.90.49 Bureau. Château 2 E-Mail. brigitte.jule@oecd.org

<b>CCNM Direction et coordination</b>		
<b>Unité de développement des programmes et de gestion financière</b>		
Suivi et administration des dons du CCNM	Joan TASSY Assistante principale	Tél. 33 1 45.24.19.88 Bureau. Château 103 E-Mail. joan.tassy@oecd.org
Suivi de la mise en œuvre des activités (AIM), base de données, programme de Travail/Budget, Intranet	Catherine FINDLAY-BROSSARD Assistante	Tél. 33 1 45.24.19.86 Bureau. Château 3 E-Mail. catherine.findlay-brossard@oecd.org
Budget - tous les programmes du CCNM (à l'exception de EAEP et Brésil), Administration du Bureau de Moscou, traductions	Annick DESNE Assistante administrative	Tél. 33 1 45.24.84.47 Bureau. Château 103 E-Mail. annick.desne@oecd.org Tél. 7095 229 7089 (Bureau de Moscou)
Budget Budget - Programme pour les économies émergentes d'Asie (EAEP), Brésil, traductions	Marie-Paule ETCHEBARNE Assistante	Tél. 33 1 45.24.18.99 Bureau. Château 203 E-Mail. marie-paule.etchebarne@oecd.org
<b>Unité des programmes pour les pays baltes, l'Amérique du Sud, Brésil et travaux exploratoires</b>		
Programme régional balte, programme Amérique du Sud/ Brésil, travaux exploratoires dans d'autres régions Forums mondiaux sur le développement durable et l'économie du savoir	Marilyn YAKOWITZ Chef de l'unité	Tél. 33 1 45.24.16.92 Bureau. Château 205 E-Mail. marilyn.yakowitz@oecd.org
Assistante	Frances CRAMB Assistante	Tél. 33 1 45.24.18.37 Bureau. Château 203 E-Mail. frances.cramb@oecd.org
Programme Amérique du Sud/Brésil	Bernadette SARMIENTO Administrateur	Tél. 33 1 45.24.88.20 Bureau. Château 204 E-Mail. bernadette.sarmiento@oecd.org
Programme régional balte	Sirkka Liisa SIIKAMAKI Administrateur	Tél. 33 1 45.24.92.00 Bureau. Château 108 E-Mail. sirkka.siikamaki@oecd.org

<b>CCNM Direction et coordination</b>		
<b>Unité des programmes régionaux d'Europe et d'Asie centrale, Russie et Europe du Sud-Est</b>		
Europe et Asie centrale/ Russie et Europe du Sud-Est  Forums mondiaux sur la fiscalité et la gouvernance	Nick MALYSHEV, Chef de l'unité	Tél. 33 1 45.24.16.69 Bureau. Château 107 E-Mail. Nikolai.malyshev@oecd.org
Assistante	Carmen KOWALCZYK Assistante	Tél. 33 1 45.24.19.07 Bureau. Château 105 E-Mail. Carmen.kowalczyk@oecd.org
Europe et Asie centrale/ Russie et Europe du Sud-Est  Forums mondiaux sur la fiscalité et la gouvernance	Malory GREENE Administrateur	Tél. 33 1 45.24.17.32 Bureau. Château 104 E-Mail. Malory.greene@oecd.org
<b>Unité des programmes Asie et Chine</b>		
Programme pour les économies émergentes d'Asie et Chine  Forums mondiaux sur les échanges et l'agriculture	Frédéric LANGER Chef de l'unité	Tél. 33 1 45.24.76.68 Bureau. Château 5 E-Mail. frederic.langer@oecd.org
Questions relatives au secteur financier en Asie	Makoto ASANO Administrateur	Tél. 33 1 45.24.78.85 Bureau. Château 106 E-Mail. makoto.asano@oecd.org
Programme pour les économies émergentes d'Asie	Katsuyuki TOMIZAWA Administrateur	Tél. 33 1 45.24.87.75 Bureau. Château 101 E-Mail. katsuyuki.tomizawa@oecd.org
Programme pour les économies émergentes d'Asie et Chine  Forums mondiaux sur les échanges et l'agriculture	Chuen-Mui WU Administrateur	Tél. 33 1 45.24.82.91 Bureau. Château 7 E-Mail. chuen-mui.wu@oecd.org

<b>CCNM Direction et coordination</b>		
<b>Bureau de l'OCDE à Moscou</b>		
c/o The Institute for the Economy in Transition Building N3, Gazetny per. 5 103918 Moscow	Taras KOBUSHKO Sergei PONOMAREV Natalia VISHNEVSKAYA Victoria ALEXANDROVSKAYA	Tél. 7503 956 4721 / 7095 229 7089 / 7095 956 4721 Fax. 7503 956 4722 / E-Mail via Internet: oecdm0@glas.apc.org

<b>Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Pêcheries (AGR)</b>		
<b>Division des politiques agricoles dans les économies non-membres (APNME)</b>		
Forum mondial sur l'Agriculture	Alexandra TRZECIAK-DUVAL Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.95.09 Bureau. Ingres 172 E-Mail. alexandra.trzeciak-duval@oecd.org
Chine, Roumanie, Russie	Andrzej KWIECINSKI Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.95.08 Bureau. Ingres 164 E-Mail. andrzej.kwiecinski@oecd.org
États baltes, Bulgarie, Inde Biotechnologie	Michael RYAN Administrateur	Tél. 33 1 45.24.85.58 Bureau. Ingres 162 E-Mail. michael.ryan@oecd.org
Brésil Questions commerciales agricoles, y compris les obstacles techniques au commerce et l'impact de la réforme de la politique commerciale sur la pauvreté, sécurité alimentaire et aspects de l'ajustement structurel	Jonathan BROOKS Administrateur	Tél. 33 1 45.24.17.02 Bureau. Ingres 145 E-Mail. jonathan.brooks@oecd.org
Slovénie Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs (ESP/ESC) Crédit agricole et financement dans les pays d'Europe du Sud-Est	Olga MELYUKHINA Consultante	Tél. 33 1 45.24.95.61 Bureau. Ingres 166 E-Mail. olga.melyukhina@oecd.org
Base de données agricole pour les économies émergentes et en transition  Calculs ESP/ESC - Internet	Claude NENERT Assistante statisticienne Remplacée du 13/2 au 30/6/2001 par Jean-Marc Salou	Tél. 33 1 45.24.96.84 Bureau. Ingres 147 E-Mail. clauden.nenert@oecd.org
Programme du Travail et Budget, personnel Communications, Publications Gestion des événements et évaluation	Sally TAYLOR Assistante administrative	Tél. 33 1 45.24.16.17 Bureau. Ingres 170 E-Mail. sally.taylor@oecd.org
Réunions et documents Secrétariat	Stefanie MILOWSKI Assistante	Tél. 33 1 45.24.95.32 Bureau. Ingres 168 E-Mail. stefanie.milowski@oecd.org
Réunions et documents Secrétariat	Anita LARI Assistante	Tél. 33 1 45.24.99.00 Bureau. Ingres 168 E-Mail. anita.lari@oecd.org

<b>Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises (DAFFE)</b>		
Programme de Travail et Budget	Robert LEY Conseiller	Tél. 33 1 45.24.91.20 Bureau. Ingres 264 E-Mail. robert.ley@oecd.org
Assistante	Janet SCHOFIELD Assistante	Tél. 33 1 45.24.47 54 Bureau. Ingres 267 E-Mail. janet.schofield@oecd.org
Assistante administrative	Claire OZORIO Assistante administrative	Tél. 33 1 45.24.95.81 Bureau. Ingres 267 E-Mail. claire.ozorio-denorus@oecd.org
<b>Division des Affaires d'Entreprise (CA)</b>		
Chef de Division	Stilpon NESTOR Chef de Division	Tél. 33 1 49.10.43.40 Bureau. 320 B E-Mail. Stilpon.nestor@oecd.org
Gouvernement d'entreprise, Amérique Latine (Coopération avec la Banque Mondiale)	Mats ISAKSSON Administrateur principal	Tél. 33 1 49.10.43.42 Bureau. 305 B E-Mail. Mats.isaksson@oecd.org
Gouvernement d'entreprise et réforme des entreprises d'État (SOE), Chine, Europe du Sud-Est, Roumanie	Elena MITEVA Administrateur	Tél. 33 1 49.10.43.43 Bureau. 308B E-Mail. Elena.miteva@oecd.org
Faillite - Asie, questions du droit des entreprises	Simon WONG Conseiller	Tél. 33 1 49.10.43.44 Bureau. 327B E-mail: simon.wong@oecd.org
Gouvernement d'entreprise, Russie	Fianna JESOVER Administrateur	Tél. 33 1 49.10.43.45 Bureau. 313B E-Mail. Fianna.jesover@oecd.org
Gouvernement d'entreprise, Asie	Mr. Manuela CARUSO Consultant	Tél. 33 1 49.10.43.47 Bureau. 328B E-Mail. Manuela.Caruso@oecd.org

<b>Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises (DAFFE)</b>		
<b>Division des Affaires d'Entreprise (CA)</b>		
Privatisation des banques de données, Privatisation du réseau	Ladan MAHBOOBI Consultante	Tél. 33 1 49.10.43.46 Bureau. 339B E-mail: ladan.mahboobi@oecd.org
Gouvernement d'entreprise, Eurasie	Marie Laurence GUY Consultante	Tél. 33 1 49.10.43.48 Bureau. 339B E-mail: marie-laurence.guy@oecd.org
Réunions, Budget, Administration	Marie-Christine du BOUETIEZ Assistante administrative	Tél. 33 1 49.10.43.49 Bureau. 318B E-Mail. marie-christine.dubouetiez@oecd.org
Réunions, Site Internet	Laura HOLLIDAY Assistante	Tél. 33 1 49.10.43.50 Bureau. 328B E-mail: laura.holliday@oecd.org
Réunions, base de données	Svetlana VOLKOVA Assistante	Tél. 33 1 49.10.43.51 Bureau. 317B E-Mail. Svetlana.volkova@oecd.org
Réunions, publications	Ijeoma INYAMA Assistante	Tél. 33 1 49.10.43.52 Bureau. 317B E-Mail. Ijeoma.inyama@oecd.org
Réunions, Librairie	Sandra MIGDAL Assistante	Tél. 33 1 49.10.43.54 Bureau. 328B E-Mail. Sandra.migdal@oecd.org
<b>Unité de développement des entreprises (EDU)</b>		
Développement du secteur privé (incluant le Centre pour le développement du secteur privé, Istanbul)	Abdul BAYHAN Chef de l'unité	Tél. 33 1 45.24.18.47 Bureau. Ingres R. 54 E-Mail. abdul.bayhan@oecd.org
Promotion de l'investissement	David BANKS Responsable de projet	Tél. 33 1 45.24.17.04 Bureau. Ingres R. 55 E-Mail. david.banks@oecd.org
Europe du Sud-Est (SEE) Forum sur l'entrepreneuriat et développement d'entreprise (FEED)	Gerry SHARKEY Responsable de projet	Tél. 33 1 45.24.81.80 Bureau Ingres R. 45 E-mail: gerry.sharkey@oecd.org

<b>Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises (DAFFE)</b>		
<b>Unité de développement des entreprises (EDU)</b>		
Développement du secteur privé (incluant le Centre pour le développement du secteur privé, Istanbul)	Debbie BINKS Assistante administrative	Tél. 33 1 45.24.78.45 Bureau. Ingres R. 53 E-Mail. debra.binks@oecd.org
Développement des marchés de capitaux	Hans BLOMMESTEIN Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.79.90 Bureau. Ingres R. 54 E-Mail. hans.blommestein@oecd.org
Forum sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises dans les pays baltes (FEED)	Jonathan BROOKS Responsable de projet	Tél. 33 1 45.24.80.80 Bureau. Ingres R. 51 E-Mail. jonathan-francis.brooks@oecd.org
Forum sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises dans les économies en transition (FEED)	Ekaterina TRAVKINA Coordinateur de projet	Tél. 33 1 45.24.78.82 Bureau. Ingres R. 51 E-Mail. ekaterina.travkina@oecd.org
Promotion sur l'investissement en Europe du Sud-Est	Catherine GALGOCZI Coordinateur de projet	Tél. 33 1 45.24.79.25 Bureau. Ingres R. 47 E-Mail. catherine.galgoczi@oecd.org
Forum sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises dans les pays baltes (FEED)	Kirsten O'CONNELL Coordinateur de projet	Tél. 33 1 45.24.94.89 Bureau. Ingres R. 47 E-Mail. kirsten.oconnell@oecd.org

<b>Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises (DAFFE)</b>		
<b>Division des mouvements de capitaux, des investissements internationaux et des services (CMIS)</b>		
Mouvements de capitaux, Investissements internationaux et services	Pierre PORET Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.91.19 Bureau. Ingres 211 E-Mail. pierre.poret@oecd.org
Instruments de l'OCDE sur la Chine	Marie-France HOUDE Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.91.26 Bureau. Ingres 201 E-Mail. marie-france.houde@oecd.org
Questions touchant à l'investissement direct étranger et au secteur financier (Fédération de Russie)	Eva THIEL Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.96.63 Bureau. Ingres 212 E-Mail. eva.thiel@oecd.org
Forum mondial sur l'investissement	Mehmet OGUTCU Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.93.95 Bureau. Ingres R. 22 E-Mail. mehmet.ogutcu@oecd.org
Pacte sur l'investissement pour l'Europe du Sud-Est	Mr. Chris WILKIE Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.18.95 Bureau. Ingres 205 E-Mail. christopher.wilkie@oecd.org
Assistante	Marie-Odile FORGES Assistante	Tél. 33 1 45.24.91.22 Bureau. Ingres 209 E-Mail. marie-odile.forges@oecd.org
<b>Unité pour le Pacte sur l'investissement pour l'Europe du Sud-Est</b>		
Responsable du projet	Declan Murphy Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.97.01 Bureau. Ingres R. 21 E-Mail. declan.murphy@oecd.org
Assistante	Kimberly PAGELS Assistante	Tél. 33 1 45.24.97.02 Bureau. Ingres R. 17 E-Mail. kimberly.pagels@oecd.org

<b>Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises (DAFFE)</b>		
<b>Division des marchés financiers</b>		
Affaires financières	André LABOUL Chef de Division (par intérim)	Tél. 33 1 45.24.91.27 Bureau. Ingres 278 E-Mail. andre.laboul@oecd.org
Marchés financiers, gestion de la dette	Hans BLOMMESTEIN Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.79.90 Bureau. Ingres R. 49 E-Mail. hans.blommestein@oecd.org
Pensions privées et assurances	Cecile VIGNIAL Administrateur	Tél. 33 1 45.24.78.48 Bureau. Ingres 286 E-Mail. cecile.vignial@oecd.org
Pensions privées et assurances	Juan YERMO Administrateur	Tel: 33 1 45 24 96 92 Bureau: Ingres 286 E-Mail: juan.yermo@oecd.org
Statistiques financières	Ms. Ayse BERTRAND Chef de l'unité	Tél. 33 1 45.24.91.24 Bureau. Ingres 270 E-Mail. ayse.bertrand@oecd.org
<b>Unité pour les relations avec les non-membres : réforme du secteur financier</b>		
Réforme du secteur financier	Fujiki HAYASHI Chef de l'unité	Tél. 33 1 45.24.18.38 Bureau. Ingres 202 E-Mail. fujiki.hayashi@oecd.org
Réforme du secteur financier	Masaaki KAIZUKA Administrateur principal	Tel: 33 1 45.24.96.64 Bureau: Ingres 275 Email. masaaki.kaizuka@oecd.org
Réforme du secteur financier	Takahiro YASUI Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.18.26 Bureau. Ingres 262 E-Mail. takahiro.yasui@oecd.org
Réforme du secteur financier	Toshimitsu SAIUCHI Administrateur	Tél. 33 1 45.24.78.35 Bureau. Ingres 290 E-Mail. toshimitsu.saiuchi@oecd.org
Budget, réunions	Lynn WHITNEY Coordinateur du projet	Tel: 33 1 45 24 88.36 Bureau: Ingres 292 Email: lynn.whitney@oecd.org
Réunions, Site Internet, Publications	Jaimie ELLIS Auxiliaire	Tel: 33 1 45 24 78 59 Bureau: Ingres 292 Email: jaimie.ellis@oecd.org

<b>Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises (DAFFE)</b>		
<b>Unité de lutte contre la corruption</b>		
Chef de Division	Enery QUINONES Chef de l'unité	Tél. 33 1 45.24.91.02 Bureau. Ingres 206 E-Mail. enery.quinones@oecd.org
Coordinateur pour les activités liées à la lutte contre la corruption	Frédéric WEHRLE Administrateur	Tél. 33 1 45.24.18.55 Bureau. Ingres 201 E-Mail. frederic.wehrle@oecd.org
Réseau anti-corruption pour les économies en transition	Hélène HOLM-PEDERSEN Personnel de projet	Tel: 33 1 45.24.76.16 Bureau: Ingres 269 E-Mail: helene.holm-pedersen@oecd.org
Dialogue sur la politiques d'ouverture	Irene HORS Personnel de projet	Tel: 33 1 45.24.18.10 Bureau: Ingres 201 E-mail: irene.hors@oecd.org
Ouverture (politique de la communication et Initiative Asie-Pacifique)	Gretta FENNER Personnel de projet	Tél. 33 1 45.24.76.01 Bureau. Ingres 266 Email. gretta.fenner@oecd.org
Ouverture (soutien administratif et budget)	Winnie MARSHALL Assistante	Tel: 33 1 45.24.91.06 Bureau: Ingres R. 04 E-mail: winnie.marshall@oecd.org
Dialogue sur les politiques (Pacte de stabilité et Initiative anti-corruption)	Mila KONIKOVIC Personnel de projet	Tel: 33 1 45.24.18.10 Bureau: Ingres 201 E-mail: mila.konikovic@oecd.org
Dialogue sur les politiques (Pacte de stabilité et Initiative anti-corruption)	Timo LOMAN Personnel de projet	Tel: 33 1 45.24.18.10 Bureau: Ingres 201 E-mail: timo.loman@oecd.org
Pacte de stabilité et Initiative anti-corruption	Emmanuelle GANNE Personnel de projet	Tél. 33 1 45.24.78.47 Bureau. Ingres 214 Email. emmanuelle.ganne@oecd.org

<b>Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises (DAFFE)</b>		
<b>Division des affaires fiscales (FA)</b>		
Fiscalité	Jeffrey OWENS Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.91.08 Bureau. Ingres 245 E-Mail. jeffrey.owens@oecd.org
Fiscalité	Susan HIMES Chef de l'unité, Unité des pays non-membres	Tél. 33 1 45.24.89.99 Bureau. Ingres 242 E-Mail. susan.himes@oecd.org
Fiscalité (Politique fiscale)	David HOLLAND Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.18.46 Bureau. Ingres 242 E-Mail. david.holland@oecd.org
Fiscalité (Fédération de Russie)	Richard PARRY Administrateur	Tél. 33 1 45.24.96.65 Bureau. Ingres 233 E-Mail. richard.parry@oecd.org
Fiscalité (Chine et autres pays d'Asie)	Makoto NAKAGAWA Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.17.94 Bureau. Ingres 240 E-Mail. makoto.nakagawa@oecd.org
Fiscalité (Chine et autres pays d'Asie)	Akio NABETANI Administrateur	Tél. 33 1 45.24.96.50 Bureau. Ingres 217 E-Mail. akio.nabetani@oecd.org
Fiscalité (Chine et autres pays d'Asie)	Zhujian ZHOU Visite d'experts	Tél. 33 1 45.24.18.46 Bureau. Ingres 217 E-Mail. zhujian.zhou@oecd.org
Administration/Budget	Edel MCMANUS Assistante administrative	Tél. 33 1 45.24.98.00 Bureau. Ingres 249 E-Mail. edel.mcmanus@oecd.org
Administration (Russie, Nouveaux États indépendants)	Daria OSTAPCHUK Assistante	Tél. 33 1 45.24.96.91 Bureau. Ingres 248 E-Mail. daria.ostapchuk@oecd.org

<b>Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises (DAFFE)</b>		
<b>Division des affaires fiscales (FA)</b>		
Administration (Centres fiscaux multilatéraux (Budapest, Vienne), Région des Balkans, GT1 et GT6 activités des non-membres, EMEF, manifestations conjointes avec IOTA)	Fiona NEARY Assistante	Tél. 33 1 45.24.18.46 Bureau. Ingres 248 E-Mail. fiona.neary@oecd.org
Administration (Chine, Vietnam, Corée, Amérique Latine, États baltes, Mongolie, GT8 activités des non-membres, manifestations conjointes avec ISTAX, ADB, IADB, CIAT, CATA, CREDAF)	Christine HUDE Assistante	Tél. 33 1 45.24.18.92 Bureau. Ingres 246 E-Mail. christine.hude@oecd.org
Administration (Centres fiscaux multilatéraux (Ankara), atelier Impot sur le revenu, ateliers TVA, Balkans)	Leonora LYNCH Assistante	Tél. 33 1 45.24.94.80 Bureau. Ingres 246 E-Mail. leonora.lynch@oecd.org
<b>Division du droit et de la politique de la concurrence (CLP)</b>		
Politique de la concurrence	Bernard PHILLIPS Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.91.39 Bureau. Ingres 226 E-Mail. bernard.phillips@oecd.org
Politique de la concurrence	Terry WINSLOW Administrateur principal Chef de programme	Tél. 33 1 45.24.19.72 Bureau. Ingres 225 E-Mail. terry.winslow@oecd.org
Politique de la concurrence	Lennart GÖRANSON Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.91.44 Bureau: Ingres 224 E-Mail: lennart.göranson@oecd.org
Politique de la concurrence	Sally VAN SICLEN Administrateur	Tél. 33 1 45.24.78.30 Bureau: Ingres 222 E-Mail: sally.vansiclen@oecd.org

<b>Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises (DAFFE)</b>		
<b>Division du droit et de la politique de la concurrence (CLP)</b>		
Politique de la concurrence	János VOLKAI Administrateur	Tél. 33 1 45.24.98.08 Bureau: Ingres 224 E-Mail: janos.volkai@oecd.org
Politique de la concurrence	Inga STEFANOWICZ Consultante	Tél. 33 1 45.24.18.13 Bureau: Ingres 217 E-mail: inga.stefanowicz@oecd.org
Assistante administrative	Julie DE KERORGUEN Assistante administrative	Tél. 33 1 45.24.91.40 Bureau. Ingres 223 E-Mail. julie.dekorguen@oecd.org
Assistante	Morven ALEXANDER Assistante	Tél. 33 1 45.24.91.40 Bureau. Ingres 223 E-Mail. morven.alexander@oecd.org

<b>Direction de la coopération pour le développement (DCD)</b>		
<b>Bureau du Directeur</b>		
Coordination de la coopération pour le développement	Fritz MEIJNDERT Conseiller	Tél. 33 1 45.24.90.20 Bureau. Ranelagh 1533 E-Mail. fritz.meijndert@oecd.org
<b>Division des systèmes statistiques</b>		
Flux financiers	Simon SCOTT Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.15.60 Bureau. Ranelagh 1410 E-Mail. simon.scott@oecd.org
Encours de la dette	Deborah GUZ Administrateur	Tél. 33 1 45.24.90.40 / 33 1 45.24.17.80 Bureau. Ranelagh 1503 E-Mail. deborah.guz@oecd.org

<b>Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales (DEELSA)</b>		
<b>Division des économies non-membres et des migrations internationales (NEIM)</b>		
Chef de Division	Jean-Pierre GARSON Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.91.74 Bureau. Chardon Lagache 202 E-Mail. jean-pierre.garson@oecd.org
Éducation and formation	Ian WHITMAN Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.92.99 Bureau. Chardon Lagache 211 E-Mail. ian.whitman.@oecd.org
Politiques du marché du travail	Anders REUTERSWARD Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.92.85 Bureau. Chardon Lagache 201 E-Mail. anders.reutersward@oecd.org
Politiques sociales	Peter WHITEFORD Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.90.41 Bureau: Chardon Lagache 206 E-Mail. peter.whiteford@oecd.org
Politiques sociales Institut commun de Vienne	Michael FÖRSTER Administrateur	Tél. 33 1 45.24.92.80 Bureau. Chardon Lagache 209 E-Mail. michael.forster@oecd.org
Éducation (Europe du Sud-Est)	Christine STROMBERGER Consultant	Tél. 33 1 45.24.96.12 Bureau. Chardon Lagache 211 E-Mail. christine.stromberger@oecd.org
Politiques du marché du travail et politiques sociales (États baltes)	Christian LÖVGREN Consultant	Tél. 33 1 45.24.82.19 Bureau. Chardon Lagache 205 E-Mail. christian.lovgren@oecd.org
Politiques du marché du travail et politiques sociales (Chine)	Marie-Ange MAURICE Formation	Tél. 33 1 45.24.90.68 Bureau. Chardon Lagache 207 E-Mail. marie-ange.maurice@oecd.org
---	Patricia COMTE Assistant	Tél. 33 1 45.24.18.72 Bureau. Chardon Lagache 210 E-Mail. patricia.comte@oecd.org
---	Sylviane YVRON-SOLARI Assistant	Tél. 33 1 45.24.91.60 Bureau. Chardon Lagache 203 E-Mail. sylviane.yvron-solari@oecd.org
---	Michele HARBOUN Secrétaire	Tél. 33 1 45 24 91 17 Bureau. Chardon Lagache 212 E-Mail. Michele.harboun@oecd.org

<b>Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (DSTI)</b>		
<b>Unité Secrétariat des Comités</b>		
Chef de l'unité/Contact pour le CCNM	Gabriel DRILHON Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.93.65 Bureau. New Building 3222 E-Mail. <a href="mailto:gabriel.drilhon@oecd.org">gabriel.drilhon@oecd.org</a>
---	Nicole LE CRAPPER Assistant	Tél. 33 1 45.24.93.56 Bureau. New Building 3220 E-Mail. <a href="mailto:nicole.lecrapper@oecd.org">nicole.lecrapper@oecd.org</a>
<b>Division de l'industrie (IND)</b>		
Chef de Division	Candice STEVENS Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.93.24 Bureau. New Building 3356 E-Mail. <a href="mailto:candice.stevens@oecd.org">candice.stevens@oecd.org</a>
---	Peter AVERY Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.93.63 Bureau. New Building 3335 E-Mail. <a href="mailto:peter.avery@oecd.org">peter.avery@oecd.org</a>
---	Nicole ROUAULT Assistante	Tél. 33 1 45.24.93.81 Bureau. New Building 3350 E-Mail. <a href="mailto:nicole.rouault@oecd.org">nicole.rouault@oecd.org</a>
<b>Division de la politique de l'information, de l'informatique et des communications (ICCP)</b>		
Chef de Division	John DRYDEN Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.93 73 Bureau. New Building 3123 E-Mail. <a href="mailto:john.dryden@oecd.org">john.dryden@oecd.org</a>
	Asako TAKAHASHI Assistante	Tél. 33 1 45.24.99 51 Bureau. New Building 3123 E-Mail. <a href="mailto:Asako.takahashi@oecd.org">Asako.takahashi@oecd.org</a>
<b>Division de la politique scientifique et technologique (STP)</b>		
Chef de Division	Daniel MALKIN	Tél. 33 1 45.24.93.80 Bureau. New Building 3083 E-Mail. <a href="mailto:daniel.malkin@oecd.org">daniel.malkin@oecd.org</a>
---	Mario CERVANTES Administrateur	Tél. 33 1 45.24.94.31 Bureau. New Building 3065 E-Mail. <a href="mailto:mario.cervantes@oecd.org">mario.cervantes@oecd.org</a>
---	Paula VENDITTI Marion BARBERIS Assistants	Tél. 33 1 45.24.93.43 Bureau. New Building 3065 E-Mail. <a href="mailto:paula.venditti@oecd.org">paula.venditti@oecd.org</a> <a href="mailto:marion.barberis@oecd.org">marion.barberis@oecd.org</a>

<b>Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (DSTI)</b>		
<b>Division des analyses économiques et des statistiques (EAS)</b>		
Statistiques	Laudeline AURIOL Administrateur	Tél. 33 1 45.24.92.05 Bureau. New Building 3285 E-Mail. <a href="mailto:laudeline.auriol@oecd.org">laudeline.auriol@oecd.org</a>
<b>Division des transports (DOT) (Transports maritimes et constructions navales / acier / tourisme)</b>		
Chef de Division	Wolfgang HUBNER	Tél. 33 1 45.24.91.32 Bureau. New Building 3215 E-Mail. <a href="mailto:wolfgang.hubner@oecd.org">wolfgang.hubner@oecd.org</a>
---	Florence HOURTOUAT Assistante	Tél. 33 1 45.24.93.49 Bureau. New Building 3217 E-Mail. <a href="mailto:florence.hourtouat@oecd.org">florence.hourtouat@oecd.org</a>

<b>Direction des échanges (ECH)</b>		
<b>Division des activités d'ouverture et analyses (OA)</b>		
Chef de Division	Hartmut SCHEELE Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.89.35 Bureau. New Building R.326 E-Mail. hartmut.scheele@oecd.org
Économies en transition	Blanka KALINOVA Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.89.23 Bureau. New Building R. 17 E-Mail. blanka.kalinova@oecd.org
Économies en transition	George HOLLIDAY Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.95.30 Bureau. New Building R.323 E-Mail. george.holliday@oecd.org
Économies non-membres, à l'exception des économies en transition	Raed SAFADI Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.19.09 Bureau. New Building R.286 E-Mail. raed.safadi@oecd.org
---	Sally WILKINSON-DECARSIN Assistante	Tél. 33 1 45.24.89.12 Bureau. New Building R.330 E-Mail. sally.wilkinson-decarsin@oecd.org
---	Roisin NI MAOLEARCA Assistante	Tél. 33 1 45.24.89.12 Bureau. New Building R.330 E-Mail. Roisin.nimaolearca@oecd.org
<b>Division des crédits à l'exportationExport Credits Division</b>		
Chef de Division	Janet WEST Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.89.10 Bureau. New Building R. 25 E-Mail. janet.west@oecd.org
Administrateur principal	Jean LE COCGUIC	Tél. 33 1 45.24.17.41 Bureau: New Building R. 21 E-mail: jean.lecogguic@oecd.org
---	Barbara OFFE Assistante	Tél. 33 1 45.24.89.11 Bureau. New Building R. 27 E-Mail. barbara.offe@oecd.org

<b>Département des affaires économiques (ECO)</b>		
<b>Division des économies non-membres (NMED)</b>		
Politique macro-économique	Silvana MALLE Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.87.70 Bureau. New Building 3029 E-Mail. silvana.malle@oecd.org
Politique macro-économique (NIS, Russie)	John LITWACK Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.90.38 Bureau. New Building 3015 E-Mail. john.litwack@oecd.org
Politique macro-économique (Brésil, Argentine, Amérique du Sud)	Joaquim OLIVEIRA MARTINS Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.88.53 Bureau. New Building 3023 E-Mail. joaquim.oliveira@oecd.org
Politique macro-économique (Chine, Asie de l'Est et du Sud-Est)	Charles PIGOTT Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.18.94 Bureau. New Building 3017 E-Mail. charles.pigott@oecd.org
Politique macro-économique (Chine, Asie de l'Est et du Sud-Est)	Young-Sook NAM Administrateur	Tél. 33 1 45.24.19.81 Bureau. New Building 3025 E-Mail. young-sook.nam@oecd.org
Politique macro-économique (Pays baltes, Europe du Sud- Est, Brésil)	Tristan PRICE Administrateur	Tél. 33 1 45.24.15.76 Bureau. New Building 3021 E-Mail. tristan.price@oecd.org
Politique macro-économique (Brésil, Argentine, Amérique du Sud)	Teresa SANTERO Administrateur	Tél. 33 1 45.24.17.68 Bureau. New Building 3024 E-Mail. teresa.santero@oecd.org
Politique macro-économique (NIS, Russie)	Douglas SUTHERLAND Administrateur	Tél. 33 1 45.24.15.65 Bureau. New Building 3027 E-Mail. douglas.sutherland@oecd.org
Pacte sur l'investissement pour l'Europe du Sud-Est	Vladimir GLIGOROV Consultant	Tél. 33 1 45 24 19 17 Bureau. New Building 3021 E-Mail. vladimir.gligorov@oecd.org
---	Anne LEGENDRE Assistante statisticienne	Tél. 33 1 45.24.88.24 Bureau. New Building 3022 E-Mail. anne.legendre@oecd.org
---	Corinne CHANTELOUP Assistante statisticienne	Tél. 33 1 45.24.84.62 Bureau. New Building 3022 E-Mail. corinne.chanteloup@oecd.org

<b>Département des affaires économiques (ECO)</b>		
<b>Division des économies non-membres (NMED)</b>		
(Europe du Sud-Est)	Marie HANCOCK Assistante statisticienne	Tél. 33 1 45 24 14 05 Bureau. New Building 3027 E-Mail. marie.hancock@oecd.org
---	Hazel RHODES Assistante	Tél. 33 1 45.24.87.91 Bureau. New Building 3026 E-Mail. hazel.rhodes@oecd.org
---	Colombe BRAESCH Assistante	Tél. 33 1 45.24.88.27 Bureau. New Building 3026 E-Mail. colombe.braesch@oecd.org

<b>Direction de l'environnement (ENV)</b>		
<b>Coopération avec les économies en transition et pays non-membres (NMC)</b>		
Chef de l'unité	Brendan GILLESPIE Chef de l'unité	Tél. 33 1 45.24.93.02 Bureau. Maillot 5005 E-Mail. brendan.gillespie@oecd.org
Politique de l'environnement Chine	Krzysztof MICHALAK Administrateur	Tél. 33 1 45.24.96.00 Bureau. Maillot 5004 E-Mail. krzysztof.michalak@oecd.org
Russie, NEI - Groupe de travail du Programme d'action environnemental pour l'Europe centrale et orientale	Ms. Eija KIISKINEN Administrateur	Tél. 33 1 45.24.18.40 Bureau. Maillot 5006 E-Mail. eija.kiiskinen@oecd.org
Financement pour la protection de l'environnement	Grzegorz PESZKO Administrateur	Tél. 33 1 45.24.19.47 Bureau. Maillot 2007 E-Mail. grzegorz.peszko@oecd.org
Application de la réglementation environnementale	Angela BULARGA Consultante	Tel: 33 1 45.24.98.63 Bureau. Maillot 5004 E-Mail angela.bularga@oecd.org
Gestion environnementale dans les entreprises, EMEF	Peter BÖRKEY Consultant	Tél. 33 1 45.24.13.85 Bureau. Maillot 2017 E-Mail. peter.borkey@oecd.org
Politique sur l'environnement	Olga SAVRAN Consultante	Tél. 33 1 45.24.13.81 Bureau. Maillot 5008 E-Mail. olga.savran@oecd.org
Financement pour la protection de l'environnement	Nelly PETKOVA Consultante	Tél. 33 1 45.24.17.66 Bureau. Maillot 2017 E-Mail. nelly.petkova@oecd.org
Statistiques	Carla BERTUZZI Assistante statisticienne	Tél. 33 1 45.24.19.13 Bureau. Maillot 2005 E-Mail. carla.bertuzzi@oecd.org
Budget et administration	Anne CARIOU Assistante	Tél. 33 1 45.24.87.21 Bureau. Maillot 5016 E-Mail. anne.cariou@oecd.org

<b>Agence pour l'Energie Nucléaire (AEN)</b>		
---	Jacques DE LA FERTE Chef, Relations extérieures et affaires publiques	Tél. 33 1 45.24.10.10 Bureau. Issy les Moulineaux 806 E-Mail. jacques.delaferte@oecd.org

<b>Service de la gestion publique (PUMA)</b>		
<b>Direction et coordination</b>		
Communication	Albrecht Stockmayer Chef de programme	Tél. 33 1 45.24.90.64 Bureau. New Building 2017 E-Mail. albrecht.stockmayer@oecd.org
Agent administratif	Julie Grant Assistante principale	Tél. 33 1 45.24.80.22 Bureau. New Building 2015 E-Mail. julie.grant@oecd.org
Assistante	Anna McCreedy Assistante	Tél. 33 1 45.24.94.09 Bureau. New Building 2087 E-Mail. anna.mccreedy@oecd.org
<b>Gestion publique et rôle de l'État</b>		
Éthique, Anti-corruption, secteur public Brésil, Forum mondial, Conf.	Janos Bertok Administrateur	Tél. 33 1 45.24.90.75 Bureau. New Building 2026 E-Mail. janos.bertok@oecd.org
Assistante	Anna Dériot Assistante	Tél. 33 1 45.24.89.54 Bureau. New Building 2037 E-Mail. anna.deriot@oecd.org
<b>Budget et gestion</b>		
Budget Chine, Indonésie	Jon Blondal Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.76.59 Bureau. New Building 2041 E-Mail. jon.blondal@oecd.org
Gestion financière	Jens Kristensen Administrateur	Tél. 33 1 45.24.18.35 Bureau: New Building 2095 E-mail. jens.kristensen@oecd.org
Gouvernance	Elsa Pilichowski Administrateur	Tél. 33 1 45.24.76.12 Bureau: New Building 2099 E-mail. elsa.pilichowski@oecd.org
Assistante	Jennifer Gardner Assistante	Tél. 33 1 45.24.85.60 Bureau. New Building 2051 E-Mail. jennifer.gardner@oecd.org
<b>Réforme réglementaire</b>		
Réforme réglementaire OECD-APEC Global Forum Conf.	César Cordova-Novion Chef adjoint du programme	Tél. 33 1 45.24.89.47 Bureau: New Building 2030 e-mail cesar.cordova@oecd.org
Assistante	Catherine Airiaud-Maugendre (Communication et relations avec le CCNM)	Tél. 33 1 45.24.91.58 Bureau: New Building 2025 e-mail catherine.airiaud@oecd.org

<b>Service de la gestion publique (PUMA)</b>		
<b>Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion (SIGMA) Pays d'Europe centrale et orientale: pays candidats</b>		
<b>Coordination et gestion centrale</b>		
SIGMA Programme -- Candidats	Bob BONWITT Chef de Programme	Tél. 33 1 45.24.13.10 Bureau. Franqueville 562 E-Mail. <a href="mailto:bob.bonwitt@oecd.org">bob.bonwitt@oecd.org</a>
Assistante	Joan LEVINS Assistante	Tél. 33 1 45.24.13.21 Bureau. Franqueville 560 E-Mail. <a href="mailto:joan.levins@oecd.org">joan.levins@oecd.org</a>
Collecte des informations : Gestion des évaluations	Linda DUBOSCQ Assistante principale (mi-temps)	Tél. 33 1 45.24.13.17 Bureau. Franqueville 557 E-Mail. <a href="mailto:Linda.duboscq@oecd.org">Linda.duboscq@oecd.org</a>
<b>Gestion administrative et financière</b>		
Gestion financière	Johanna STRANG Administrateur	Tél. 33 1 45.24.13.02 Bureau. Franqueville 558 E-Mail. <a href="mailto:Johanna.strang@oecd.org">Johanna.strang@oecd.org</a>
<b>Capacités institutionnelles - Bulgarie and Roumanie</b>		
Soutien, essentiellement pour la formulation des besoins institutionnels de la Bulgarie et de la Roumanie, et coordination pour la Rép. Tchéque et la Lettonie	Francis HÉNIN Administrateur principal  Piotr-Nils.GORECKI Administrateur	Tél. 33 1 45.24.13.20 Bureau. Franqueville 566 E-Mail. <a href="mailto:Francis.henin@oecd.org">Francis.henin@oecd.org</a>  Tél. 33 1 45.24.79.93 Bureau. Franqueville 535 E-Mail. <a href="mailto:Piotr-nils.gorecki@oecd.org">Piotr-nils.gorecki@oecd.org</a>
Assistante	Jane FINLAY Assistante	Tél. 33 1 45.24.13.04 Bureau. Franqueville 570 E-mail. <a href="mailto:Jane.finlay@oecd.org">Jane.finlay@oecd.org</a>
<b>Contrôle financier et audit extérieur</b>		
Contrôle financier et audit externe ; coordination avec la Hongrie	Nicolas John TREEN Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.83.56 Bureau. Franqueville 584 E-Mail. <a href="mailto:Nicolasjohn.treen@oecd.org">Nicolasjohn.treen@oecd.org</a>
Contrôle financier et audit externe ; coordination avec la Lithuanie	François-Roger CAZALA Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.82.65 Bureau. Franqueville 573 E-Mail. <a href="mailto:Francois-roger.cazala@oecd.org">Francois-roger.cazala@oecd.org</a>
Contrôle financier et audit externe	Bo SANDBERG Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.83.25 Bureau. Franqueville 568 E-Mail. <a href="mailto:Bo.sandberg@oecd.org">Bo.sandberg@oecd.org</a>

<b>Service de la gestion publique (PUMA)</b>		
<b>Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion (SIGMA) Pays d'Europe centrale et orientale: pays candidats</b>		
Contrôle financier et audit externe ; coordination avec la Pologne	Lage OLOFSSON Consultant	Tél. 33 1 45.24.83. Bureau. Franqueville 580 E-mail. <a href="mailto:lage.olofsson@oecd.org">lage.olofsson@oecd.org</a>
Contrôle financier et audit externe ; coordination avec la Slovaquie	Johannes STENBAEK MADSEN Administrateur	Tél. 33 1 45.24.83.68 Bureau. Franqueville 577 E-Mail. <a href="mailto:Johannes.stenbaek-madsen@oecd.org">Johannes.stenbaek-madsen@oecd.org</a>
Assistante	Esther BRIGHT Assistante	Tél. 33 1 45.24.84.30 Bureau. Franqueville 576 E-Mail. <a href="mailto:Esther.bright@oecd.org">Esther.bright@oecd.org</a>
Assistante	Mimi BESSARAT Assistante	Tél. 33 1 45.24.13.14 Bureau. Franqueville 574 E-Mail. <a href="mailto:mimi.bessarar@oecd.org">mimi.bessarar@oecd.org</a>
<b>Gestion du service publique</b>		
Gestion du service publique et coordination avec la Slovénie	Francisco CARDONA Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.13.74 Bureau. Franqueville 539 E-Mail. <a href="mailto:francisco.cardona@oecd.org">francisco.cardona@oecd.org</a>
Assistante	Susannah MEVEL Assistante	Tél. 33 1 45.24.1316 Bureau. Franqueville 555 E-Mail. <a href="mailto:susannah.mevel@oecd.org">susannah.mevel@oecd.org</a>
Programme SIGMA -- Ouest Balkans	Claude CORNUAU Chef de programme	Tél. 33 1 45.24.13.13 Bureau. Franqueville 531 E-Mail. <a href="mailto:claudc.cornuau@oecd.org">claudc.cornuau@oecd.org</a>
Ouest Balkans	Anke FREIBERT Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.13.99 Bureau. Franqueville 585 E-Mail. <a href="mailto:anke.freibert@oecd.org">anke.freibert@oecd.org</a>
Assistante	Francoise LOCCI Assistante	Tél. 33 1 45.24. 13 11 Bureau. Franqueville 583 E-Mail. <a href="mailto:francoise.locci@oecd.org">francoise.locci@oecd.org</a>
Assistante	Jody KAYLOR Assistante	Tél. 33 1 45.24.83.65 Bureau. Franqueville 582 E-Mail. <a href="mailto:jody.kaylor@oecd.org">jody.kaylor@oecd.org</a>

<b>Direction des Statistiques (STD)</b>		
<b>Division pour les non-membres (DNM)</b>		
Chef de Division	Derek BLADES Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.88.19 Bureau. New Building 4002 E-Mail. derek.blades@oecd.org
Indicateurs économiques à court terme ; économie non-observées	Michael COLLEDGE Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.88.25 Bureau. New Building 4008 E-Mail. michael.colledge@oecd.org
Programme régional pour l'Europe du Sud-Est ; parités du pouvoir d'achat ; comptes nationaux ; <i>Principaux indicateurs économiques</i>	David ROBERTS Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.88.44 Bureau. New Building 4006 E-Mail. david.roberts@oecd.org
Programme régional balte ; comptes nationaux ; prix	Fenella MAITLAND-SMITH Administrateur principal	Tél. 33 1 45.24.95.07 Bureau. New Building 4355 E-Mail. fenella.maitland-smith@oecd.org
Enquêtes de conjoncture ; analyse conjoncturelle ; indicateurs composites avancés " <i>Regards sur la Transition</i> "	Ronny NILSSON Administrateur	Tél. 33 1 45.24.76.88 Bureau. New Building 4010 E-Mail. ronny.nilsson@oecd.org
Indicateurs économiques à court terme ; comptes nationaux	Kil-Hyo AHN Consultant	Tél. 33 1 45.24.87.73 Bureau. New Building 4329 E-Mail. kil-hyo.ahn@oecd.org
Principaux indicateurs économiques	Mr Olivier BRUNET Statistical Assistant	Tél. 33 1 45.24.78.77 Bureau. New Building 4340 E-Mail. olivier.brunet@oecd.org
Principaux indicateurs économiques	Philippe HERVE Assistant statisticien	Tél. 33 1 45.24.93.44 Bureau. New Building 4338 E-Mail. philippe.herve@oecd.org
---	Enza DOMINGO Assistante	Tél. 33 1 45.24.16.93 Bureau. New Building 4004 E-Mail. enza.domingo@oecd.org

<b>Service du développement territorial (TDS)</b>		
Chine, EMEF	Bernard HUGONNIER Directeur	Tél. 33 1 45.24.16.20 Bureau. Maillot 3083 E-Mail. bernard.hugonnier@oecd.org
---	Suzanne LEPRINCE Assistante	Tél. 33 1 45.24.81.72 Bureau. Maillot 3081 E-Mail. suzanne-nicola.leprince@oecd.org
<b>Politiques et perspectives de développement territorial (TDPP)</b>		
Chine, EMEF	Toshi Hayata Chef de Division	Tél. 33 1 45.24.76.94 Bureau. Maillot 3102 E-Mail. toshihiro.hayata@oecd.org
---	Valérie FORGES Assistante	Tél. 33 1 45.24.97.46 Bureau. Maillot 3092 E-Mail. valerie.forges@oecd.org
<b>Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED)</b>		
Russie, Initiative d'Europe centrale (CEI), Amérique Latine, Coopération euro-méditerranéenne	Sergio ARZENI Chef de Division	Tél. 33 1 45 24 91 96 Bureau. Maillot 3084 E-Mail. sergio.arzeni@oecd.org
---	Françoise VIERRON Assistante	Tél. 33 1 45 24 91 88 Bureau. Maillot 3076 E-Mail. françoise.vierron@oecd.org
---	Dina IONESCU Administrateur	Tél. 33 1 45 24 85 62 Bureau. Maillot 3072 E-mail. dina.ionescu@oecd.org
---	Alistair NOLAN Administrateur	Tél. . 33 1 45 24 13 86 Bureau. Maillot 3072 E-mail. alistair.nolan@oecd.org
LEED - Forum sur l'entrepreneuriat et le développement d'entreprise (FEED)	Martin FORST Administrateur	Tél. 33 1 45.24.91.70 Bureau. Ingres R. 45 E-Mail. martin.forst@oecd.org

### Annexe 3. Calendrier des activités CCNM, janvier - décembre 2001, répertoriées par programme

<i>LES FORUMS MONDIAUX DE L'OCDE, 2001</i>					
DATE	PROGRAMME	TITRE DE L'ACTIVITÉ	LIEU	DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ	CONTACT
15 - 17 janvier 2001	Forum mondial sur l'économie du savoir	RÉUNION : Commerce électronique	Dubai	STI	M. J. Dryden
26 février - 1 mars 2001	Forum mondial sur la fiscalité	RÉUNION : Les incitations fiscales et l'IDE	Pretoria	DAF	M. R. Parry
1 - 2 mars 2000	Forum mondial sur la gouvernance	RÉUNION : Forum mondial sur le gouvernement d'entreprise, réunion du Groupe de direction	Paris	DAF	M. S. Nestor
5 - 6 mars 2001	Forum mondial sur l'économie du savoir	FORUM : Forum mondial conjoint OCDE/ONU/PNUD/Banque mondiale sur l'exploitation des opportunités du numérique afin de favoriser la réduction de la pauvreté	Paris	DCD	M. B. Hammond
8 - 9 mars 2001	Forum mondial sur l'économie du savoir	RÉUNION : Forum mondial pour l'entreprenariat et le développement des entreprises (FEED)	Buenos Aires	DAF	M. A. Bayhan
8 - 9 mars 2001	Forum mondial sur les échanges	RÉUNION : Politique commerciale : les dimensions sociales, environnementales et de la concurrence des politiques des échanges	Paris	ECH	M. R. Safadi
13 - 14 mars 2001	Forum mondial sur l'économie du savoir	RÉUNION : La protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique	Berlin	STI	M. J. Dryden
16 - 17 mars 2001	Forum mondial sur la gouvernance	FORUM : Troisième Forum mondial intitulé : Réinventer l'administration : renforcer la démocratie et le développement grâce à l'administration en ligne (organisé en liaison avec le Gouvernement italien)	Naples	PUMA	M. A. Stockmayer M. E. Lau

<b>LES FORUMS MONDIAUX DE L'OCDE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
19 - 25 mars 2001	Forum mondial sur l'économie du savoir	FORUM : Conférence à haut niveau sur le thème « Le savoir au service du développement »	Londres	STI	M. T. Andersson
26 - 30 mars 2001	Forum mondial sur la fiscalité	SÉMINAIRE : Echange de renseignements et secret bancaire	Yaoundé	DAF	Mme M. Milliet-Einbinder
28 - 29 mars 2001	Forum mondial sur l'économie du savoir	ATELIER : Mesure des activités d'innovation dans les pays de l'OCDE et les non-membres	Pretoria	STI	Mme L. Auriol
18 - 19 avril 2001	Forum mondial sur la fiscalité	RÉUNION : Bureau sur la coopération avec les pays non-membres	Mexico	DAF	Mme S. Himes
23 - 25 avril 2001	Forum mondial sur l'agriculture	RÉUNION : Politiques agricoles dans les économies non-membres	Paris	AGR	Mme A. Trzeciak-Duval
24 - 25 mai 2001	Forum mondial sur la fiscalité	ATELIER : Conventions fiscales	Pretoria	DAF	Mme S. Himes
6 - 8 juin 2001	Forum mondial sur l'économie du savoir	RÉUNION : Les administrations fiscales à l'ère de l'électronique (organisée en coopération avec l'IOTA, CATA, CIAT, CREDAF)	Montréal	DAF	Mme S. Himes
Juillet 2001 (dates à déterminer)	Forum mondial sur l'économie du savoir	RÉUNION : Groupe de direction du Forum de l'Amérique du Sud pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED)	Buenos Aires	DAF	M. A. Bayhan Mme D. Binks
14 - 15 juin 2001	Forum mondial sur les échanges	RÉUNION : Echanges et développement	Santiago du Chili	ECH	M. R. Safadi
Septembre 2001 (dates à déterminer)	Forum mondial sur la fiscalité	ATELIER : Echange de renseignements et secret bancaire	Yaoundé	DAF	Mme S. Himes

<b>LES FORUMS MONDIAUX DE L'OCDE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
Septembre 2001	Forum mondial sur le développement durable	RÉUNION : Biotechnologies et développement durable	Le Caire	STI	M. M. Osborne Mme M. Yakowitz
17 - 18 octobre 2001	Forum mondial sur la concurrence	FORUM : Forum mondial sur la concurrence	Paris	DAF	M. T. Winslow
Octobre/ Novembre 2001	Forum mondial sur le développement durable	RÉUNION : Groupe d'étude sur les Centres de ressources biologiques	Paris	STI	M. S. Wald
Novembre 2001 (dates à déterminer)	Forum mondial sur l'investissement international	CONFERENCE : Optimiser les avantages de l'investissement direct étranger pour le développement et la responsabilité des entreprises (à organiser en coopération avec la CNUCED et la Banque mondiale)	Mexico (à déterminer)	DAF	M. M. Ogütçü
Décembre 2001 (dates à déterminer)	Forum mondial sur l'économie du savoir	RÉUNION : Forum mondial de l'Amérique latine pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises	Rio de Janeiro	DAF	M. A. Bayhan Mme D. Binks
Deuxième semestre 2001 (dates à déterminer)	Forum mondial sur la gouvernance	RÉUNION : Etablissement du budget et gouvernance	Afrique du Sud (lieu à déterminer)	PUMA	M. A. Stockmayer M. A. Matheson
Deuxième semestre 2001 (dates à déterminer)	Forum mondial sur la gouvernance	RÉUNION : Gouvernance et gestion des organismes publics	Europe de l'Est (lieu à déterminer)	PUMA	M. A. Stockmayer Mme E. Pilichowski
Deuxième semestre 2001 (dates à déterminer)	Forum mondial sur la gouvernance	RÉUNION : Assurer la transparence et renforcer la responsabilité dans les secteurs public et privé	Amérique latine (lieu à déterminer)	PUMA	M. A. Stockmayer M. J. Bertok

<b>LES FORUMS MONDIAUX DE L'OCDE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
Deuxième semestre 2001 (dates à déterminer)	Forum mondial sur les échanges	RÉUNION : Échanges et développement	A déterminer	ECH	M. R. Safadi
Quatrième trimestre 2001 (dates à déterminer)	Forum mondial sur la gouvernance	RÉUNION : Questions essentielles relatives à la gouvernance	Paris (jumelée avec une réunion PUMA)	PUMA	M. A. Stockmayer
Quatrième trimestre 2001	Forum mondial sur l'investissement international	ATELIER : Expérience récente en matière de libéralisation des transactions internationales en capital	A déterminer	DAF	Mme E. Thiel
Quatrième trimestre 2001	Forum mondial sur le développement durable	Financement du développement durable	Afrique du Sud	CCNM/ENV/ DCD/PUMA	Mme M. Yakowitz
Fin janvier 2002	Forum mondial sur l'investissement international	RÉUNION : Investissement direct étranger et environnement – Leçons à tirer des secteurs minier et forestier	Munich	DAF/ENV	M. M. Ogütçü M. P. Borkey

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES EN TRANSITION D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
15 - 19 janvier 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Application des conventions fiscales	Budapest (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. D. Partington
22 - 26 janvier 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert	Vienne (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. B. Damsma
25 - 26 janvier 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Bureau du Groupe d'étude chargé de la mise en œuvre du programme d'action environnementale (PAE)	Kiev	ENV	Mme E. Kiiskinen M. B. Gillespie
26 janvier 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Groupe consultatif sur la coopération avec les non-membres	Budapest	DAF	Mme S. Himes
6 février 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Réunion conjointe annuelle du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance du Centre d'Istanbul pour le développement du secteur privé	Istanbul	DAF	Mme D. Binks
7 - 8 février 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Développement des marchés financiers	Istanbul	DAF	Mme D. Binks
12 - 16 février 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Application des conventions fiscales III (pour les Balkans)	Vienne (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. L. Jensen
23 février 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	TABLE RONDE : Réunion de la Table ronde organisée conjointement par l'OCDE et le gouvernement de l'Ukraine pour diffuser et examiner les recommandations contenues dans l'Examen de l'investissement en Ukraine	Kiev	DAF	M. M. Ogütçü

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES EN TRANSITION D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
26 février - 9 mars 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	SÉMINAIRE : Politique de la concurrence	Vienne (Institut commun de Vienne)	DAF	Mme S. Van Siclen  Mme J. De Kerorguen Mme M. Alexander
5 - 9 mars 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Audit des entreprises multinationales	Budapest (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. R. Parry
8 - 9 mars 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	CONFÉRENCE : Cinquième Conférence sur le développement du secteur financier dans les pays d'Asie centrale, en Azerbaïdjan et en Mongolie	Paris	DAF	M. T. Saiuchi
10 - 11 mars 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	TABLE RONDE : Conférence sur la compétitivité des petites et moyennes entreprises	Izmir	DAF	Mme D. Binks
12 - 16 mars 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Méthodes d'imposition indirecte	Ankara (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	Mme M. Milliet-Einbinder
19 - 20 mars 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Réunion annuelle du Réseau anti-corruption au service des économies en transition d'Europe	Istanbul	DAF	Mme E. Quiñones
26 - 30 mars 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	COURS : Module de politique sociale du cours d'économie appliquée	Vienne (Institut commun de Vienne)	ELS	M. M. Förster Mme P. Comte
26 - 30 mars 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Application des conventions fiscales IV (pour les Balkans)	Vienne (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	Mme S. Himes

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES EN TRANSITION D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
2 - 6 avril 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Les incitations fiscales	Ankara (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	Mme S. Himes
9 - 13 avril 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	SÉMINAIRE : Élaboration de modèles fiscaux	Vienne (Institut commun de Vienne)	DAF	M. S. Clark Mme C. Hude
20 avril 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION D'UN GROUPE D'EXPERTS : Le secteur de l'eau dans les villes des NEI	Paris	ENV	M. B. Gillespie Mme O. Savran
24- 25 avril 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	FORUM : Première réunion du Réseau international des autorités de réglementation et de contrôle des régimes de pensions	Sofia	DAF	M. A. Laboul M. J. Yermo
23 - 27 avril 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Application des conventions fiscales (pour les Balkans)	Vienne (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. D. Partington
25 avril 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	CONFÉRENCE : Commission du développement des entreprises	Moscou	DAF	Mme D. Binks
25 - 26 avril 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Atelier sur les systèmes de retraite privés dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans les NEI	Sofia	DAF	M. A. Laboul Mme C. Vignial
3 - 4 mai 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Impôt sur le revenu	Budapest (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	Mme S. Himes
14 – 18 mai 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert	Ankara (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	Mme S. Himes

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES EN TRANSITION D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
21 – 22 mai 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	CONFÉRENCE : Autorités de contrôle des assurances en Europe	Budapest	DAF	M. A. Laboul M. T. Yasui
21 - 23 mai 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Cinquième réunion du Réseau pour le financement de l'environnement dans les NEI	Yerevan	ENV	M. B. Gillespie M. G. Peszko
28 - 30 mai 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Examen des progrès accomplis et des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du système de comptabilité nationale 1993 par les pays de la CEI	St. Pétersbourg	STD	M. D. Blades
29 – 30 mai 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Troisième réunion d'experts sur le financement de l'agriculture dans les pays en transition	Portoroz	AGR/ DAF	Mme O. Melyukhina (AGR) M. M. Asano (CCNM Direction et coordination)
mai 2001 (dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Sixième réunion de la Fédération régionale eurasiennne des comptables et commissaires aux comptes	Yerevan	DAF	A déterminer
4 - 8 juin 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Fraude et évasion fiscales à l'échelle internationale	Ankara (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. R. Parry
7 – 8 juin 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Deuxième réunion de la Table ronde eurasiennne sur le gouvernement d'entreprise	Tbilissi	DAF	M. S. Nestor
11 – 15 juin 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert	A déterminer	DAF	Mme S. Himes

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES EN TRANSITION D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
18 - 19 juin 2001	Programme relatif à la Russie/ Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Groupe de travail du Comité des échanges	Paris	ECH	Mme B. Kalinova M. G. Holliday
29 juin 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Réunion du Groupe d'étude chargé de la mise en œuvre du plan d'action environnementale (PAE)	Szentendre	ENV	M. B. Gillespie M. A. Terentiev
Juin 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Cinquième réunion de la Fédération régionale des comptables et commissaires aux comptes de l'Europe du Sud-Est (SEEPAD)	Zagreb	DAF	A déterminer
Juillet 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER DE GROUPE D'EXPERTS : Atelier d'experts du secteur de l'eau dans les NEI sur les réformes juridiques et institutionnelles	A déterminer	ENV	M. B. Gillespie Mme O. Savran
Juillet 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Première réunion du réseau pour le secteur de l'eau dans les villes	A déterminer (Fédération de Russie)	ENV	M. B. Gillespie Mme O. Savran
24 – 28 septembre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : TVA et commerce électronique	Ankara (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	Mme S. Himes
Septembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Méthode de collecte d'informations sur les évolutions des systèmes financiers	A déterminer	ENV	M. B. Gillespie M. U. Weuder
Septembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Troisième réunion du réseau des responsables des nouveaux États indépendants (NEI) chargés de la mise en œuvre et du respect de la législation environnementale	A déterminer	ENV	M. B. Gillespie Mme A. Bularga

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES EN TRANSITION D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
8 - 12 octobre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Audit des entreprises multinationales	Ankara (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. R. Parry
8 - 12 octobre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Application des conventions fiscales	Vienne (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. D. Partington
10 - 12 octobre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Quinzième session plénière du Groupe consultatif sur la privatisation	Istanbul	DAF	M. S. Nestor
18 - 19 octobre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Treizième réunion du Groupe d'étude chargé de la mise en œuvre du plan d'action environnementale (PAE)	Paris	ENV	M. B. Gillespie M. A. Terentiev
Octobre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	FORUM : Forum pour les économies en transition sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED)	Istanbul	DAF	Mme D. Binks
5 - 9 novembre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Incitations fiscales	Budapest (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	Mme S. Himes
5 - 9 novembre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	COURS : Module de politique sociale du Cours d'économie appliquée	Vienne (Institut commun de Vienne)	ELS	M. M. Förster Mme P. Comte
12 - 13 novembre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Impôt sur le revenu	Budapest (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	Mme S. Himes
12 - 16 novembre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Imposition du commerce électronique	Vienne (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. S. Woodside

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES EN TRANSITION D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
19 - 23 novembre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER Application des conventions fiscales	Ankara (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. D. Partington
Novembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	CONFÉRENCE : Conférence sur le développement des entreprises	Moscou	DAF	Mme D. Binks
Novembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Atelier d'experts des NEI sur les réformes économiques et financières du secteur de l'eau dans les villes	A déterminer	ENV	M. B. Gillespie Mme O. Savran
Novembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Atelier sur la méthodologie des programmes nationaux d'action environnementale (PNAE)	A déterminer	ENV	M. B. Gillespie M. K. Michalak
3 - 7 décembre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Impôt sur le patrimoine	Ankara (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. L. Jensen
3 - 7 décembre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Application des conventions fiscales IV (pour les Balkans)	Vienne (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. D. Partington
10 - 14 décembre 2001	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	SÉMINAIRE : Mise en œuvre des dispositifs de protection sociale	Vienne (Institut commun de Vienne)	ELS	M. M. Förster Mme P. Comte

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES EN TRANSITION D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Atelier de spécialistes du secteur de l'eau dans les NEI sur la protection des consommateurs et la participation du public	A déterminer	ENV	M. B. Gillespie Mme O. Savran
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	ATELIER : Premier atelier d'experts chargés d'examiner le projet de rapport sur la politique et les institutions environnementales dans les NEI en prévision de la Conférence de Kiev	Paris	ENV	M. B. Gillespie M. K. Michalak

<b>PROGRAMME RÉGIONAL POUR LES PAYS BALTES, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
5 - 6 avril 2001	Programme régional pour les pays baltes	SÉMINAIRE : Réforme de la politique nationale d'éducation de l'Estonie	Tallinn	ELS	M. I. Whitman
24 avril 2001	Programme régional pour les pays baltes	ATELIER : Atelier sur les régimes de pensions privés dans les pays baltes	Sofia	DAF	M. A. Laboul Mme A. Yunus
7 - 11 mai 2001	Programme régional pour les pays baltes	ATELIER : Impôt sur le patrimoine	Vilnius	DAF	M. L. Jensen
11 - 15 juin 2001	Programme régional pour les pays baltes	ATELIER : Fiscalité internationale	Tallinn	DAF	M. D. Partington
11 juin 2001	Programme régional pour les pays baltes	RÉUNION : Réunion d'évaluation du Programme régional pour les pays baltes	Riga	CCNM	Mme M. Yakowitz Mme S. Siikamäki
14 - 15 juin 2001	Programme régional pour les pays baltes	REUNION : Réunion du groupe de pilotage du Forum balte pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED). Évaluation de la Lituanie	Lituanie	DAF	Mme D. Binks Mme K. O'Connell
2 - 6 juillet 2001	Programme régional pour les pays baltes	RÉUNION : Établissement des comptes nationaux sur une base trimestrielle	Paris	STD	Mme F. Maitland-Smith
9 - 12 juillet 2001	Programme régional pour les pays baltes	ATELIER : Estimation et correction des variations saisonnières des comptes nationaux trimestriels	Luxembourg	STD	Mme F. Maitland-Smith
17 - 21 septembre 2001	Programme régional pour les pays baltes	ATELIER : Politique fiscale nationale	Vilnius	DAF	Mme S. Himes

<b>PROGRAMME RÉGIONAL POUR LES PAYS BALTES, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
26 - 28 septembre 2001	Programme régional pour les pays baltes	FORUM : Forum sur le commerce électronique dans la région de la mer Baltique	Riga	CCNM	Mme M. Yakowitz Mme S. Siikamäki
28 septembre 2001	Programme régional pour les pays baltes	CÉRÉMONIE DE SIGNATURE Adhésion des pays baltes à la déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales (dans l'attente de l'approbation par le Conseil de l'OCDE)	Riga	DAF	Mme M. F. Houde
Septembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour les pays baltes	FORUM : Forum annuel des gestionnaires de la dette publique des pays baltes et nordiques	A déterminer	DAF	M. H. Blommestein
Septembre/ octobre 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour les pays baltes	SÉMINAIRE : Séminaire de suivi de l'examen de la politique nationale d'éducation de la Lituanie : le rôle des commissions parlementaires dans l'élaboration de la politique nationale de l'éducation	Vilnius	ELS	M. I. Whitman
Novembre/ Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour les pays baltes	RÉUNIONS : Deux réunions du Groupe de travail sur les marchés privés de valeurs mobilières	A déterminer	DAF	M. H. Blommestein
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour les pays baltes	RÉUNION : Réunion du Groupe de travail du FEED balte : évaluation de l'Estonie	Estonie	DAF	Mme D. Binks Mme K. O'Connell
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour les pays baltes	RÉUNION : L'environnement économique pour les échanges de services dans les pays baltes	Estonie	ECH	Mme B. Kalinova M. G. Holliday

<b>PROGRAMME RÉGIONAL POUR LES PAYS BALTES, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
Quatrième trimestre 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour les pays baltes	ATELIER : Atelier sur la réforme des assurances et des systèmes de retraite privés	A déterminer	DAF	M. A. Laboul Mme F.A. Messy
Quatrième trimestre 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour les pays baltes	SÉMINAIRE : Séminaire sur le contrôle des fusions	Tallinn	DAF	M. T. Winslow
Quatrième trimestre 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour les pays baltes	ATELIER : Atelier sur le secteur agro-alimentaire dans les pays baltes : opportunités et défis	A déterminer	AGR	Mme A. Trzeciak-Duval

<b>PROGRAMME RÉGIONAL POUR L'EUROPE DU SUD-EST, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
9 - 12 mai 2001	Programme régional pour l'Europe du Sud-Est	SÉMINAIRE : Séminaire Autriche/OCDE/UNESCO/ Conseil de l'Europe sur l'éducation	Vienne	ELS	M. I. Whitman Mme C. Stromberger
28 - 29 mai 2001	Programme régional pour l'Europe du Sud-Est	TABLE RONDE : Table ronde régionale sur les accords d'investissement bilatéraux dans l'Europe du Sud-Est	Dubrovnik	DAF	M. M. Ogütçi
30 mai 2001	Programme régional pour l'Europe du Sud-Est	CONFÉRENCE DE PRESSE : Présentation de l'examen des politiques agricoles - Slovénie	Ljubljana	AGR	Mme O. Melyukhina
Juin 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour l'Europe du Sud-Est	RÉUNION : Réunion préparatoire en vue de la table ronde sur le gouvernement d'entreprise dans l'Europe du Sud-Est	Paris	DAF	Mme E. Miteva Mme M. Mesnard
June 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour l'Europe du Sud-Est	SEMINAIRE : Séminaire de la Fondation européenne pour la formation sur la réforme de l'éducation dans l'ex-République yougoslave de Macédoine	Skopje	ELS	M. I. Whitman
3 - 5 septembre 2001	Programme régional pour l'Europe du Sud-Est	ATELIER : Établissement de comptes nationaux trimestriels dans les Balkans	Skopje	STD	M. D. Roberts
Septembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour l'Europe du Sud-Est	RÉUNION : Étude sur le gouvernement d'entreprise en Roumanie	A déterminer	DAF	Mme E. Miteva Mme M. Mesnard
Septembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme régional pour l'Europe du Sud-Est	RÉUNION : Réunion de la table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Europe du Sud-Est	A déterminer	DAF	Mme E. Miteva Mme M. Mesnard

<b>PROGRAMME RELATIF A LA RUSSIE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
29 - 30 janvier 2001	Programme relatif à la Russie	SÉMINAIRE : Le fédéralisme budgétaire dans la Fédération de Russie	Moscou	ECO	Mme S. Malle M. J. Litwack M. D. Sutherland
19 – 23 février 2001	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Résolution des différends en matière fiscale	St. Pétersbourg	DAF	Mme S. Himes
1 - 2 mars 2001	Programme relatif à la Russie	SÉMINAIRE : Politique d'innovation et commercialisation des actifs technologiques	Helsinki	STI	M. D. Malkin
12 – 16 mars	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Sélection des cas soumis à vérification fiscale	Nizhny Novgorod	DAF	Mme S. Himes
14 mai 2001	Programme relatif à la Russie	RÉUNION : FIAC - Présentation de l'Étude sur les conditions de l'investissement dans la Fédération de Russie	Moscou	DAF	Mme E. Thiel M. M. Oğütçü
19 – 20 mars 2001	Programme relatif à la Russie	CONFÉRENCE : Déréglementation du secteur des télécommunications	Moscou	DAF	M. T. Winslow
9 – 13 avril 2001	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Recouvrement de l'impôt	Rostov-sur-le-Don	DAF	Mme S. Himes
17 – 19 avril 2001	Programme relatif à la Russie	SÉMINAIRE : Séminaire sur le droit de la concurrence - Abus de position dominante	Volgograd	DAF	M. T. Winslow
19 – 20 avril 2001	Programme relatif à la Russie	FORUM : Forum russe pour l'entreprenariat et le développement des entreprises (FEED russe) Groupe de travail n° I	St. Pétersbourg	DAF	Mme D. Binks
21 – 22 mai 2001	Programme relatif à la Russie	CONFÉRENCE : Informations sur la politique gouvernementale russe - déréglementation du secteur de l'électricité	Moscou	DAF	M. T. Winslow
21 – 25 mai 2001	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Imposition de l'investissement étranger	Novossibirsk	DAF	Mme S. Himes

<b>PROGRAMME RELATIF A LA RUSSIE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
23 – 25 mai 2001	Programme relatif à la Russie	SÉMINAIRE : Séminaire sur le droit de la concurrence dans la Fédération de Russie - cartels	Nizhny Novgorod	DAF	M. T. Winslow
4 – 8 juin 2001	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Fiscalité des établissements financiers	Moscou	DAF	Mme S. Himes
18 - 19 juin 2001	Programme relatif à la Russie/ Programme pour les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale	RÉUNION : Réunion du Groupe de travail du Comité des échanges	Paris	ECH	M. G. Holliday Mme B. Kalinova
19 – 21 juin 2001	Programme relatif à la Russie	SÉMINAIRE : Séminaire sur le droit de la concurrence dans la Fédération de Russie - fusions	Nizhny Novgorod	DAF	M. T. Winslow
20 – 22 juin 2001	Programme relatif à la Russie	TABLE RONDE : Quatrième réunion de la table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Russie	Moscou	DAF	Mme F. Jesover
28 – 29 juin 2001	Programme relatif à la Russie	CONFÉRENCE : Création des conditions nécessaires pour le développement des entreprises et les partenariats transnationaux dans les régions du Nord-Ouest de la Fédération de Russie et les États baltes (conférence conjointe avec l'Institut Est-Ouest)	St. Pétersbourg	DAF	Mme D. Binks
17 – 21 septembre 2001	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Fraude et évasion fiscales à l'échelle internationale	Moscou	DAF	Mme S. Himes
24 – 25 septembre 2001	Programme relatif à la Russie	CONFÉRENCE : Informations sur la politique gouvernementale en Russie – déréglementation du secteur du gaz	Moscou	DAF	M. T. Winslow
Septembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif à la Russie	TABLE RONDE : Table ronde sur l'interface entre les administrations centrales et infranationales dans la politique commerciale de la Russie	Vladivostok	ECH	M. G. Holliday Mme B. Kalinova

<b>PROGRAMME RELATIF A LA RUSSIE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
Septembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Fiscalité dans le domaine de l'environnement en Russie	Moscou	ENV	M. B. Gillespie Mme E. Kiiskinen
1 – 5 octobre 2001	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Réunion sur les parités de pouvoir d'achat dans la communauté des États indépendants (CEI)	Moscou	STD	M. D. Roberts
8 – 12 octobre 2001	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Services aux contribuables	Yekaterinbourg	DAF	Mme S. Himes
Octobre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif à la Russie	RÉUNION : Livre blanc sur le gouvernement d'entreprise dans la Fédération de Russie	Moscou	DAF	Mme F. Jesover
Octobre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif à la Russie	CONFÉRENCE : Séminaire sur l'application des lois en Russie et dans les autres pays de la CEI	Moscou	DAF	M. T. Winslow
Octobre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif à la Russie	FORUM : Forum russe pour l'entrepreneuriat et le développement des entreprises (FEED russe) Groupe de travail I	St. Pétersbourg	DAF	Mme D. Binks
3 – 7 décembre 2001	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Incitations fiscales	Moscou	DAF	Mme S. Himes
4 décembre 2001	Programme relatif à la Russie	RÉUNION : Réunion du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement Études économiques de l'OCDE. Fédération de Russie	Paris	ECO	M. J. Litwack

<b>PROGRAMME RELATIF A LA RUSSIE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif à la Russie	RÉUNION : Cinquième réunion de la table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Russie	Moscou	DAF	Mme F. Jesover
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif à la Russie	RÉUNION : Mise en œuvre des recommandations contenues dans l'examen des performances environnementales de la Russie, avec la participation des principaux donateurs et des autorités russes compétentes	Moscou	ENV	M. B. Gillespie Mme E. Kiiskinen
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif à la Russie	ATELIER : Questions liées à la fiscalité internationale - Prix de transfert	Moscou (Centre international de formation fiscale)	DAF	M. B. DaMmema

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES ÉMERGENTES D'ASIE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
17 - 18 janvier 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	CONFÉRENCE : Conférence sur la réglementation du secteur des assurances en Asie	Kuala Lumpur	DAF	M. A. Laboul M. T. Yasui
1 - 2 février 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Les migrations et le marché de travail	Tokyo	ELS	M. J-P. Garson Mme S. Yvron-Solari
7 - 8 février 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	RÉUNION : Réunion du Forum sur la réforme des régimes de faillite en Asie	Bali	DAF	M. S. Nestor M. T. Yasui
15 - 16 février 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	CONFÉRENCE : Conférence sur les pratiques fiscales dommageables	Tokyo	DAF	Mme G. Perez-Navano
21 - 22 février 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	CONFÉRENCE : Initiative de coopération APEC-OCDE sur la réforme de la réglementation	Singapour	PUMA	M. S. Jacobs
26 - 31 mars 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert	(Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. B. Damsma
2 - 13 avril 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Quatrième séminaire international sur la réglementation des marchés de valeurs mobilières	Tokyo	DAF	M. F. Hayashi
4 - 6 avril 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	RÉUNION : Troisième table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Asie	Singapour	DAF	M. S. Nestor
9 - 10 avril 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Vers un développement social durable en Asie : le rôle des filets de protection sociale. Défis et opportunités pour l'Asie du Sud-Est	Paris	ELS	M. P. Whiteford Mme P. Allison Mme P. Comte

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES ÉMERGENTES D'ASIE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
10 - 11 avril 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	RÉUNION : Troisième réunion de la table ronde sur la réforme des marchés financiers en Asie	Tokyo	DAF	M. F. Hayashi
23 - 28 avril 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Application des conventions fiscales : problèmes spécifiques	Chonan (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. D. Partington
28 mai - 2 juin 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Échange de renseignements et secret bancaire	Chonan (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. R. Van Der Have
31 mai – 1er juin 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	RÉUNION : Troisième réunion OCDE-Banque mondiale sur le développement des marchés de valeurs mobilières à revenu fixe	Paris	DAF	M. H. Blommestein
Mai 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire sur le rôle du Parlement dans le processus budgétaire	Jakarta	PUMA	M. J. Blondal
Mai 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire sur les lois organiques sur le budget	Jakarta	PUMA	M. J. Blondal
4 – 8 juin 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Réunion sur les statistiques relatives aux indices des prix à la consommation (organisée en liaison avec l'Office statistique de Singapour)	Singapour	STD	M. D. Blades
Juillet 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire sur la coordination de la politique budgétaire entre les différents niveaux d'administration	Jakarta	PUMA	M. J. Blondal

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES ÉMERGENTES D'ASIE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
Août 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Premier atelier du programme de coopération APEC-OCDE sur la réforme de la réglementation	Pékin (à déterminer)	PUMA	M. R. Alter M. C. Cordova Novion
Août – septembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire de l'Institut de la Banque asiatique de développement sur l'imposition du commerce électronique	Tokyo	DAF	M. M. Nakagawa
10 - 14 septembre 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Fraude et évasion fiscales à l'échelle internationale	Chonan (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. R. Parry
Septembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire sur la conception des institutions budgétaires	Jakarta	PUMA	M. J. Blondal
1 – 5 octobre 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire ISTAX (Japon) sur les conventions fiscales	Tokyo	DAF	M. D. Partington
8 – 12 octobre 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire CATA sur les conventions fiscales	Kuala Lumpur	DAF	M. D. Partington
15 – 19 octobre 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire ISTAX (Japon) sur les prix de transfert	Tokyo	DAF	M. B. Damsma
15 – 19 octobre 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire CATA sur les prix de transfert	Kuala Lumpur	DAF	M. C. Clavey

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES ÉMERGENTES D'ASIE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
15 – 19 octobre 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Réunion conjointe OCDE/ONU/CESAP sur les indicateurs composites avancés et les enquêtes de conjoncture	Bangkok	STD	M. R. Nilsson
15 - 20 octobre 2001	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Imposition du commerce électronique	Chonan (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. S. Woodside
Octobre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Atelier international sur la politique de la concurrence	Séoul	DAF	M. T. Winslow
Fin novembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	CONFÉRENCE : Troisième conférence annuelle sur les initiatives de lutte contre la corruption	Tokyo	DAF	M. F. Wehrlé
Novembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire sur la transparence et le rôle des organisations non gouvernementales	Jakarta	PUMA	M. J. Blondal
2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	RÉUNION D'EXPERTS : Réunion d'experts sur les systèmes de pensions privés en Asie	A déterminer	DAF	M. A. Laboul
2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	SÉMINAIRE : Séminaire de haut niveau sur la réglementation des assurances et des régimes de pensions	Tokyo	DAF	M. A. Laboul M. T. Yasui
2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Atelier conjoint OCDE/Banque asiatique de développement sur les investisseurs institutionnels	A déterminer	DAF	M. A. Laboul

<b>PROGRAMME POUR LES ÉCONOMIES ÉMERGENTES D'ASIE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
2001 (Dates à déterminer)	Programme pour les économies émergentes d'Asie	ATELIER : Atelier technique sur l'agriculture en Inde	A déterminer	AGR	Mme A. Trzeciak-Duval M. M. Ryan

<b>PROGRAMME POUR LA CHINE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
8 - 12 janvier 2001	Programme pour la Chine	ATELIER : Application des conventions fiscales	Pékin (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. F. Lozano
12 - 16 février 2001	Programme pour la Chine	ATELIER : Prix de transfert I (introduction)	Pékin (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. B. Damsma
10 - 11 mai 2001	Programme pour la Chine	ATELIER Atelier conjoint OCDE/Chine sur les marchés, les échanges et l'ajustement structurel dans le secteur de l'acier	Shanghai	STI	M. W. Hübner
21 - 25 mai 2001	Programme pour la Chine	ATELIER : Échange de renseignements et secret bancaire	Pékin (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	Mme M. Milliet-Einbinder
9 - 10 juillet 2001	Programme pour la Chine	RÉUNION : Deuxième réunion d'experts sur la réglementation et le contrôle des assurances en Chine	Tian Jing	DAF	M. A. Laboul M. M. Kaizuka
17 - 28 septembre 2001	Programme pour la Chine	SÉMINAIRE : Séminaire sur la formation des responsables	Vienne	DAF	M. R. Parry
20 - 21 septembre 2001	Programme pour la Chine	CONFÉRENCE : Investissement direct étranger - fusions et acquisitions dans les pays Membres de l'OCDE et en Chine	Paris	DAF	Mme M-F Houde M. T. Winslow (Session on Competition Policy)
Septembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour la Chine	RÉUNION : Les comptes nationaux de la Chine	Chengdu	STD	M. D. Blades
10 - 12 octobre 2001	Programme pour la Chine	ATELIER : Imposition du commerce électronique	Pékin (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. S. Woodside

<b>PROGRAMME POUR LA CHINE, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
25 – 26 octobre 2001	Programme pour la Chine	ATELIER : Atelier sur la réglementation des régimes de pensions privés en Chine	Pékin	DAF	M. F. Hayashi M. M. Kaizuka M. A. Laboul M. J. Yermo
Octobre 2001 (à confirmer)	Programme pour la Chine	CONFÉRENCE : Développement régional et investissement direct étranger	Xian	DAF/TDS	M. M. Oğütçü M. B. Hugonnier
5 - 9 novembre 2001	Programme pour la Chine	ATELIER : Fiscalité des instruments financiers	Pékin (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. J. Neighbour
7 - 9 novembre 2001	Programme pour la Chine	ATELIER : Atelier sur les prix de transfert à l'intention des responsables de l'administration fiscale chinoise	A déterminer	DAF	M. B. Damsma
12 - 16 novembre 2001	Programme pour la Chine	ATELIER : Prix de transfert II (stade avancé)	Pékin (Centre multilatéral de formation fiscale)	DAF	M. B. Damsma
10 décembre 2001	Programme pour la Chine	SÉMINAIRE : Séminaire sur la politique économique en Chine	Paris	ECO	M. C. Pigott
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour la Chine	SÉMINAIRE : Statistiques relatives à l'investissement direct étranger	Pékin	DAF	Mme A. Bertrand
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme pour la Chine	ATELIER : Politiques en matière de construction navale	Paris	STI	M. T. Andersson M. G. Zhang
2001 (Dates à déterminer)	Programme pour la Chine	SÉMINAIRE: Gestion de l'administration des finances	Pékin	PUMA	M. J. Blondal

<b>PROGRAMME RELATIF AUX ÉCONOMIES ÉMERGENTES D'AMÉRIQUE DU SUD, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
26 février – 2 mars 2001	Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud	ATELIER : Conventions fiscales et réunion bilatérale sur les pratiques fiscales dommageables	Santiago	DAF	Mme S. Himes
28 - 30 mars 2001	Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud	RÉUNION : Deuxième réunion de la table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Amérique latine	Buenos Aires	DAF	M. M. Isaksson
26 - 28 mars 2001	Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud	RÉUNION : Conception et mise en œuvre de mesures pour combattre les pratiques fiscales dommageables	Buenos Aires	DAF	Mme S. Himes
5 – 6 avril 2001	Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud	RÉUNION : Initiative pour l'investissement en Amérique latine et dans le bassin des Caraïbes	Willemstad, Antilles néerlandaises	DAF	M. M. Ogütçü Mme M. Maher
28 mai – 1er juin 2001	Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud	SÉMINAIRE : Séminaire conjoint OCDE-CIAT sur les échanges de renseignements et le secret bancaire	Brasilia	DAF	Mme S. Himes
5 - 9 novembre 2001	Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud	ATELIER : Imposition des marchés financiers	Rio de Janeiro	DAF	M. J. Neighbour
Novembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud	CONFÉRENCE : Deuxième conférence sur la réglementation et le contrôle du secteur des assurances en Amérique latine	Lima	DAF	M. A. Laboul M. T. Yasui
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud	ATELIER : Enquêtes de conjoncture en Amérique latine	Santiago	STD	M. R. Nilsson

<b>PROGRAMME RELATIF AUX ÉCONOMIES ÉMERGENTES D'AMÉRIQUE DU SUD, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif aux économies émergentes d'Amérique du Sud	ATELIER : Atelier sur la réforme des systèmes de pensions en Amérique du Sud	A déterminer	DAF	M. A. Laboul

<b>PROGRAMME RELATIF AU BRÉSIL, 2001</b>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
12 - 14 mars 2001	Programme relatif au Brésil	CONFÉRENCE : Conférence sur les systèmes de pensions privés au Brésil	Rio de Janeiro	DAF	M. A. Laboul M. J. Yermo
27 avril 2001	Programme relatif au Brésil	RÉUNION : Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement : étude économique du Brésil	Paris	ECO	M. J. Oliveira Martins
10 – 11 mai 2001	Programme relatif au Brésil	CONFÉRENCE : Renforcement de la politique de la concurrence au Brésil – nouvelles législation et politiques	Brasilia	DAF	M. T. Winslow
28 mai - 1er juin 2001	Programme relatif au Brésil	RÉUNION : Échange de renseignements et secret bancaire	Brésil	DAF	Mme G. Perez-Navarro
Juin 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif au Brésil	SÉMINAIRE : Séminaire de suivi sur l'étude économique du Brésil	Brasilia	ECO CCNM	M. J. Oliveira Martins (ECO) Mme B. Sarmiento (CCNM)
5 – 9 novembre 2001	Programme relatif au Brésil	ATELIER : Imposition des marchés financiers	Rio de Janeiro	DAF	Mme S. Himes
Décembre 2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif au Brésil	SÉMINAIRE : Séminaire sur la politique de la concurrence	Rio de Janeiro	DAF	M. T. Winslow
2001 (Dates à déterminer)	Programme relatif au Brésil	ATELIER : Gestion de la dette publique et fonctionnement du marché des titres d'État au Brésil	A déterminer	DAF	M. H. Blommestein

<i>TRAVAUX EXPLORATOIRES DANS D'AUTRES RÉGIONS EN 2001</i>					
<b>DATE</b>	<b>PROGRAMME</b>	<b>TITRE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>LIEU</b>	<b>DIRECTION CHARGÉE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
Juillet 2001 (Dates à déterminer)	Travaux exploratoires dans d'autres régions	RÉUNION : Réunion panafricaine sur le gouvernement d'entreprise	A déterminer (Afrique du Sud)	DAF	M. S. Nestor